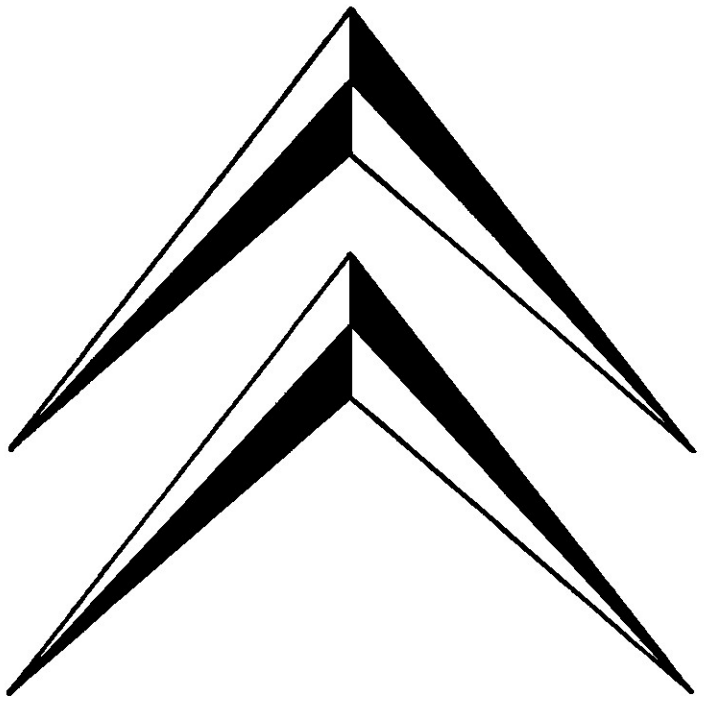
Mises à jour successives

N°

N°

MANUEL DE RÉPARATIONS N° 556



DYANE 6

MEHARI

(AKB)

ÉDITION 1969

MEHARI

UTILISATION DU MANUEL N°556

REVISIONS D'ORGANES :

Si quelques détails de fabrication sont différents (par exemple les rapports de la boîte de vitesses) les remises en état des organes mécaniques de la DYANE 6 MEHARI sont identiques à celles du véhicule AYB.

Nous ne les avons donc pas traitées dans ce fascicule.

DEPOSES ET POSES :

Pour effectuer ces travaux il faut d'abord se reporter à la liste des opérations placée en tête du manuel.

a) Si les travaux sont peu différents de ceux effectués sur les modèles précédents nous avons indiqué en face de chaque opération :

- le numéro de la gamme à laquelle il convient de se reporter.

- s'il y a lieu, les différences qui existent entre cette gamme et celle de la Méhari.

b) Par contre si les différences sont importantes, nous avons traité entièrement la gamme nouvelle (ces gammes sont numérotées AYM suivi de deux groupes de chiffres ex : AYM. 175-1).

REMARQUE :

L'élasticité du plastique permet certaines déformations des éléments de carrosserie ce qui facilite parfois les déposes et poses.

Il est recommandé, pour éviter des travaux inutiles, de suivre les indications que nous vous donnons à ce sujet.

Par exemple :

- Op. AYM. 112-0 : Réglages des culbuteurs :

Il est inutile de déposer la calandre, il suffit après dépose d'une vis, de maintenir écartée la joue de l'aile interessée à l'aide d'une cale en bois.

Nous avons prévu trois gammes de dépose et pose de la calandre, chacune appropriée à des travaux mécaniques bien déterminés.

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
	CARACTERISTIQUES			
AYM. 000	Caractéristiques et réglages	AYM. 000		
	MOTEUR			
AYM. 100-00	Caractéristiques du moteur	AYB. 100-00		
AYM. 100-1	Remplacement d'un ensemble moteur-boîte	AY. 100-4	Remplacement de l'ensemble calandre et support (Voir Op. AYM. 852-4) §§ 12-22. Le câble de compteur se dépose et se pose une fois que le moteur est dégagé de ses supports.	
AYM. 100-1 α	Remplacement d'un moteur seul	AY. 100-4 α	Remplacement de l'ensemble calandre et support (Voir Op. AYM. 852-4)	
AYM. 100-2	Déshabillage et habillage d'un moteur	AY. 100-5		
AYM. 100-3	Remise en état d'un moteur	AY. 100-6		
AYM. 111-4	Remplacement d'un ensemble cylindre et piston	AY. 111-7	Désaccouplement et accouplement de la calandre, de l'aile (Voir Op. AYM. 852-4 b)	Si les deux ensembles doivent être changés, remplacer la calandre (Voir Op. AYM. 852-4)
AYM. 111-5	Pose de filets rapportés	A. 111-5		
AYM. 112-0	Réglage des culbuteurs	AYM. 112-0		
AYM. 112-1	Remplacement d'une culasse	AY. 112-1 α	Désaccouplement et accouplement de la calandre, de l'aile (Voir Op. AYM. 852-4 b) Dépose et pose de la courroie de l'alternateur	
AYM. 112-3	Remise en état d'une culasse	AY. 112-6		
AYM. 112-4	Remplacement d'un axe, d'un culbuteur ou d'une tige	AY. 112-4 α	Désaccouplement et accouplement de la calandre, de l'aile (Voir Op. AYM. 852-4 b) Déposer et poser la roue du côté où le travail est à effectuer.	
AYM. 120-0	Contrôle du calage de la distribution	AYM. 120-0		
AYM. 120-1	Suppression de fuite aux paliers moteur			
	Suppression d'une fuite au palier AR	AY. 120-4		Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1 ci-dessus
	Suppression d'une fuite au palier AV	AY. 120-4	Désaccouplement et accouplement de la calandre, de l'aile (Voir Op. AYM. 852-4 b) Déposer et poser le ventilateur	La dynamo est remplacée par un alternateur, qu'il n'y a pas lieu de déposer
AYM. 121-1	Remplacement d'un volant ou d'une couronne de démarreur	A. 121-1		Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1 ci-dessus
AYM. 133-1	Travaux sur suspension moteur			
	Remplacement des blocs élastiques AV du moteur	AY. 133-1	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Remplacement d'un support AR moteur	AY. 133-1		
AYM. 141-1	Remplacement d'un joint de tubulure ou d'une tubulure	AY. 141-4		Le silencieux d'admission est remplacé par un filtre
AYM. 142-0	Réglages du ralenti et du frein de ralenti	AY. 142-0 α		
AYM. 142-1	Remplacement d'un carburateur	AY. 142-1		Le silencieux d'admission est remplacé par un filtre
AYM. 142-3	Travaux sur carburateur			
	Remise en état d'un carburateur 32 PCIS	AY. 142-6		
	Réglage des carburateurs Solex	AY. 142-6		
AYM. 142-4	Travaux sur commande de carburateur			
	Remplacement d'une tirette de starter	AY. 142-4 § 1		
	Remplacement d'une tige à rotule d'accélérateur	AY. 142-4 § 6		

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
AYM. 171-1	Remplacement d'un filtre à air	A. 171-1		
AYM 171-3	Remise en état d'un filtre à air	A. 171-3		
AYM. 173-1	Remplacement d'une pompe à essence	AY. 173-4		
AYM. 173-3	Remise en état et contrôle d'une pompe à essence	A. 173-3		
AYM. 175-1	Travaux sur réservoir à essence			
	Remplacement d'un réservoir	AYM. 175-1 § 1		
	Nettoyage d'un filtre	AYM. 175-1 § 17		
AYM. 180-1	Travaux sur échappement			
	Remplacement d'un pot de détente	AY. 180-4 § 1	Dépose et pose de la tôle de protection inférieure du moteur	
	Remplacement d'un tube de liaison pot de détente-silencieux	AY. 180-4 § 9		
	Remplacement d'un silencieux	AY. 180-4 § 15		
AYM. 211-0	Réglages sur allumeur et bougies			
	Contrôle du point d'allumage	AY. 211-0 α § 1		
	Contrôle de l'écartement des contacts	AY. 211-0 α § 7		
	Réglage des contacts	AY. 211-0 α § 8	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Réglage du point d'allumage	AY. 211-0 α § 20	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	Déposer la bobine du support de calandre et la reconnecter pour le réglage du point d'allumage
	Contrôle de l'avance centrifuge	AY. 211-0 α § 29		
	Contrôle et réglage de l'avance centrifuge	AY. 211-0 α § 34	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Nettoyage et réglage des bougies	A. 211-0 § 37		
AYM. 211-1	Travaux sur allumeur			
	Remplacement d'un condensateur	AY. 211-1 § 1	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Contrôle d'un condensateur	AY. 211-1 § 12		
	Remplacement d'un rupteur	AY. 211-1 § 14	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Remplacement d'un allumeur	AY. 211-1 § 16	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Remplacement d'une came ou des masses d'avance	AY. 211-1 § 29	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
AYM. 211-3	Remise en état d'un allumeur	AY. 211-6		
AYM. 212-0	Contrôle d'une bobine	A. 212-0		
AYM. 212-1	Remplacement d'une bobine	AY. 212-1		
AYM. 220-0	Vérification et réglage de la pression d'huile. Contrôle de la dépression dans le carter			
	Contrôle de la pression d'huile (sur véhicule)	AYM. 220-0		
	Contrôle de la dépression dans le carter	AY. 220-0 α § 7		
AYM. 220-1	Travaux sur circulation d'huile			
	Remplacement d'un reniflard	AY. 220-1 § 1		
	Remplacement d'un réfrigérateur	AY. 220-4 § 1	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	Il n'y a pas de silencieux d'admission.

Correctif N° 3 au Manuel 551

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
AYM. 241-1	Travaux sur refroidissement			
	Remplacement d'un ventilateur	AY. 241-1 § 1	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α)	
	Remplacement d'un collecteur d'air	AY. 241-4 § 1	Dépose et pose de la calandre, sans dépose des phares (Voir Op. AYM. 852-4 α) Dépose et pose de la tôle de protection inférieure du moteur	
AYM. 300-0	Contrôle de l'alignement d'un ensemble moteur-boîte	A. 300-0		
	EMBRAYAGE.			
AYM. 312-00	Caractéristiques et réglages	AY. 312-00 α		
AYM. 312-1	Travaux sur embrayage			Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1
	Remplacement d'un embrayage	AY. 312-4 § 1		
	Remplacement d'une couronne porte-masselottes	AY. 312-1 § 6		
AYM. 312-3	Remise en état d'un embrayage	AY. 312-6		
AYM. 314-0	Réglage de la garantie d'embrayage	AY. 314-0 α		
AYM. 314-1	Travaux sur commande d'embrayage			
	Remplacement d'un câble de débrayage	AY. 314-4 § 1	Dépose et pose de la tôle inférieure de protection du moteur	
	Remplacement d'une butée d'embrayage	A. 314-1		Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1
	BOITE DE VITESSES			
AYM. 300-0	Contrôle de l'alignement d'un ensemble moteur-boîte	A. 300-0		
AYM. 330-00	Caractéristiques et réglages	AY. 330-00 α		
AYM. 330-1	Remplacement d'une boîte de vitesses	AY. 330-1		Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1
AYM. 330-3	Remise en état d'une boîte de vitesses	AY. 330-6		
AYM. 334-0	Réglage des fourchettes	AY 334-0 α		Il n'y a pas de roue de secours sous le capot.
AYM. 334-1	Travaux sur commande des vitesses			
	Remplacement d'un ensemble couvercle BV et levier de commande	AY. 334-4 § 1		
	Remplacement d'un levier de commande de fourchettes	AY. 334-4 § 13		
	Remplacement d'une commande des vitesses sur tableau	AY. 334-4 § 17		
	Remplacement des axes de fourchettes ou des fourchettes	AY. 334-4 § 24		Pour dépose et pose du moteur, voir Op. AYM. 100-1
	TRANSMISSIONS			
AYM. 372-1	Travaux sur transmission		Ces travaux s'effectuent sans dépose d'aucun élément de carrosserie (calandre, ailes etc...)	
	Remplacement d'une transmission (côté pivot)	AY. 372-1 α		
	Remplacement d'une transmission (côté sortie de boîte)	AY. 372-1 α § 17		
	Remplacement de la gaine d'étanchéité (côté pivot)	A. 372-1 α § 26		
	Remplacement de la gaine d'étanchéité (côté boîte de vitesses	A. 372-1 α § 30		

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
	ESSIEU AVANT			
AYM. 410-00	Caractéristiques et réglages	A. 410-00		
AYM. 410-0	Réglages sur essieu			
	Contrôle de l'inclinaison d'un pivot	AY. 410-0 § 1		Pour le contrôle des hauteurs, voir Op. AYM. 433-0
	Réglage de l'ouverture des roues AV	AY. 410-0 § 7		
	Réglage du braquage	AY. 410-0 § 10		
AYM. 410-1	Remplacement d'un essieu AV direction	AY. 410-1	Ce travail s'effectue sans dépose d'aucun élément de carrosserie (calandre, ailes etc...) § 8 Déposer le support élastique AR, de la traverse AR, § 13. Poser le support élastique	
AYM. 410-3	Remise en état d'un essieu AV direction	A. 410-3		
AYM. 410-4	Travaux sur bras d'essieu AV			
	Remplacement d'un bras	AY. 410-4 § 1	Ce travail s'effectue sans dépose d'aucun élément de carrosserie (calandres, ailes etc....)	Dans certains cas, il est nécessaire de débrider le tube d'essieu et de le déplacer vers l'AV (du côté du travail à effectuer pour permettre le passage de l'outil 1829-T).
	Contrôle d'un bras	AY. 410-4 § 20		
	Remplacement d'une butée de débattement	AY. 410-4 § 23		
AYM. 413-1	Travaux sur pivot d'essieu AV		Ces travaux s'effectuent sans dépose d'aucun élément de carrosserie (calandre, ailes etc....)	
	Remplacement d'un moyeu AV ou d'un roulement	AY. 413-1 § 1		
	Remplacement d'un pivot ou d'un axe	AY. 413-1 § 15		
	ESSIEU ARRIERE			
AYM. 420-00	Caractéristiques et réglages	A. 420-00		
AYM. 420-0	Contrôles sur essieu AR			
	Contrôle d'un bras AR	AY. 420-0 § 1		
	Contrôle de la position des bras AR	AY. 420-0 § 5		
AYM. 420-1	Remplacement d'un bras d'essieu AR	AY. 420-1		
AYM. 420-3	Remise en état d'un bras d'essieu AR	A. 420-3		
AYM. 420-4	Remplacement d'une traverse AR	AY. 420-4		Pour dépose et pose du réservoir, voir Op. AYM. 175-1
	SUSPENSION			
AYM. 433-0	Contrôle et réglage des hauteurs			
	Contrôle des hauteurs	AYM. 433-0		
	Réglage des hauteurs	AY. 433-0 § 5		Pour le contrôle des hauteurs, voir Op. AYM. 433-0
	Réglage des butées de débattement avant	AY. 433-0 § 10		
AYM. 434-1	Remplacement d'un pot de suspension	AY. 434-1		
AYM. 434-3	Remise en état d'un pot de suspension	AYM. 434-3		

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
AYM. 435-1	Travaux sur batteur			
	Remplacement d'un batteur	AY. 435-1 § 1		
	Contrôle d'un batteur	AY. 435-1 § 5		
AYM. 436-0	Contrôle et tarage d'un frotteur	AY. 436-0		
AYM. 436-1	Remplacement d'un frotteur	AY. 436-1	Utiliser l'outil MR. 630-14/38 au lieu de l'outil 3451-T	
AYM. 436-1 α	Remplacement d'un amortisseur	AY. 436-1 α		
AYM. 436-3	Remise en état d'un frotteur	A. 436-3		
	DIRECTION			
AYM. 440-00	Caractéristiques et réglages	A. 440-00		Pour le tarage du frotteur, voir AY. 436-0
AYM. 440-0	Réglages sur direction			
	Réglage de l'ouverture des roues AV	AY. 440-0 § 1		Pour le contrôle des hauteurs, voir Op. AYM. 433-0
	Réglage du braquage	AY. 440-0 § 4		Pour le contrôle des hauteurs, voir Op. AYM. 433-0
AYM. 441-1	Travaux sur direction (véhicules sans anti-vol)			
	Remplacement d'un volant	A. 441-1 α § 1		
	Remplacement d'un arbre et d'un tube de direction	AYM. 441-1 § 1		
AYM. 442-3	Remise en état d'une direction	A. 442-3		Pour la dépose de l'essieu AV, direction, voir Op. AYM. 410-1
	FREINS			
AYM. 451-0	Réglages sur frein			
	Réglage des cames de frein AV	AYM. 451-0 § 1		
	Centrage des segments de frein	AYM. 451-0 § 5		
	Réglage des cames de frein AR	A. 451-0 § 5		
	Centrage des segments de frein AR	A. 451-0 § 13		Pour dépose et pose des tambours, voir Op. AY. 451-4 § 1
AYM. 451-1	Travaux sur freins avant			
	Remplacement d'un tambour	AYM. 451-1 § 1		
	Remplacement des segments de frein	AYM. 451-1 § 14		
	Remplacement d'un plateau de frein ou d'un arbre de différentiel ou d'une bague d'étanchéité	AYM. 451-1 § 31		
AYM. 451-4	Travaux sur freins arrière			
	Remplacement d'un tambour	AY. 451-4 § 1		
	Remplacement d'un cylindre de roue	AY. 451-4 § 11		
	Remplacement des segments	AY. 451-4 § 19		

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
AYM. 453-0	Purge des canalisations et réglage de la pédale de frein			
	Purge des canalisations de frein	AY. 453-0 § 1		
	Réglage sur pédalier	AY. 453-0 § 7		
♦ AYM. 453-1	Travaux sur commande hydraulique de frein			
	Remplacement d'un maître-cylindre	AY. 453-1 § 1	- Sur les véhicules sortis depuis Juin 1969, il n'est pas nécessaire de déposer le réservoir de liquide de freins. Désaccoupler seulement le tube de liaison, du maître-cylindre.	
	Remplacement d'un ensemble pédalier-maître-cylindre	AY. 453-1 § 19		
AYM. 453-3	Remise en état des organes hydrauliques de frein			
	Remise en état d'un maître-cylindre	AY. 453-3 § 1		
	Remise en état d'un cylindre de roue	A. 453-3 § 13		
AYM. 454-0	Réglage du frein à main	A. 454-0		
AYM. 454-1	Travaux sur commande de frein à main		Ces travaux s'effectuent sans dépose d'aucun élément de carrosserie (ailes, calandre etc.....)	
	Remplacement d'un levier intermédiaire	AY. 454-1 § 1		
	Remplacement d'une tirette de frein à main	AY. 454-1 § 10		
	ELECTRICITE			
AYM. 510-1	Montage de l'installation électrique	AYM. 510-1		
♦ AYM. 510-1 a	Montage de l'installation électrique *(depuis Juillet 1969)*	AYM. 510-1 a		
AYM. 521-1	Remplacement d'un tableau de bord	A. 521-1		
AYM. 532-0	Contrôle d'un alternateur sur véhicule	AYB. 532-0		
AYM. 532-3	Remise en état d'un alternateur	AYB. 532-3		
AYM. 533-1	Remplacement d'un démarreur	AY . 533-1	Il n'y a pas lieu de déposer la roue de secours	
AYM. 535-0	Contrôle d'un régulateur sur véhicule	AYB. 535-0		
AYM. 540-0	Réglage des phares	AY. 540-0		
AYM. 540-1	Remplacement d'un flexible	AY. 540-1		
AYM. 560-1	Travaux sur essuie-glace			
	Remplacement d'un ensemble essuie-glace et commande	AYM. 560-1		
	Remplacement d'un moteur d'essuie-glace	AY. 560-1 § 20		Pour la dépose et pose de l'ensemble essuie-glace et commande, Voir Op. AYM. 560-1.
	Remplacement d'un ensemble support et axe de balai	AY. 560-1 § 28		Pour la dépose et pose de l'ensemble essuie-glace et commande, Voir Op.AYM. 560-1
	CARROSSERIE			
♦ AYM. 00-635	Réparation des éléments de carrosserie	AYM. 00-635		
♦ AYM. 660-1	Réalisation de l'attelage de remorque	AYM. 660-1		
AYM. 721-1	Remplacement d'une plate-forme	AYM. 721-1		
AYM. 721-4	Travaux sur châssis-cadre			
	Remplacement d'un châssis-cadre AV	AYM. 721-4		
	Remplacement d'un châssis-cadre AR	AYM. 721-4		
AYM. 800-00	Eléments constitutifs de la carrosserie	AYM. 800-00		
AYM. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté	AYM. 821-1		

Correctif N° 1 au Manuel 556

NUMERO de l'opération	DESIGNATION	Gamme à consulter	MODIFICATIONS à apporter à la gamme figurant dans la colonne précédente	OBSERVATIONS
♦ AYM. 821-4	Remplacement d'un passage de roue avant	AYM. 821-4		
AYM. 822-1	Remplacement d'une planche de bord	AYM. 822-1		
AYM. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière	AYM. 823-1		
AYM. 831-1	Remplacement d'un fond de caisse	AYM. 831-1		
AYM. 852-1	Remplacement d'une calandre	AYM. 852-1		
AYM. 852-4	Remplacement de l'ensemble calandre et support	AYM. 852-4		
AYM. 852-4 a	Dépose et pose de l'ensemble calandre et support (sans dépose des phares)	AYM. 852-4 a		
AYM. 852-4 b	Désaccouplement et accouplement de la calandre (avec son support) de l'aile et de son support	AYM. 852-4 b		
AYM. 961-1	Remplacement d'un encadrement de pare-brise	AYM. 961-1		
AYM. 961-2	Montage d'un pare-brise	AYM 961-2		
AYM. 971-1	Remplacement d'une capote	AYM. 971-1		
AYM. 972-1	Remplacement d'une armature de capote	AYM. 972-1		

I - CARACTERISTIQUES GENERALES.

- Désignation aux Mines AY Série CA
- Appellation commerciale DYANE-6 MEHARI
- Symbole usine AYM
- Date de sortie Octobre 1968
- Nombre de places 2

- Pneus AV et AR

Type	Pression de gonflage	
	Route	Piste
135 × 380 X	1,3 bar à l'AV 1,8 bar à l'AR	1,6 bar à l'AV 2 bars à l'AR
135 × 380 XM+S	1,3 bar à l'AV 2 bars à l'AR	1,6 bar à l'AV 2 bars à l'AR

II - COTES GENERALES.

- Empattement 2,400 m
- Voie AV et AR 1,260 m
- Longueur hors-tout 3,520 m
- Largeur hors-tout 1,530 m
- Garde au sol (en charge) 0,177 m
- Diamètre de braquage 10,70 m
- Poids à vide 555 kg
- Charge utile 380 kg
- Poids total autorisé en charge 935 kg

III - MOTEUR
IV - EMBRAYAGE

Caractéristiques identiques aux véhicules AYB
(voir Op. AYB. 000)

V - BOITE DE VITESSES.

Rapports des vitesses.

	Rapport de la boîte	Couple conique	Démultiplication totale
1	0,1652	8 × 31	0,0426
2	0,3236		0,0835
3	0,5200		0,1341
4	0,7037		0,1816
M. AR.	0,1652		0,0426

Contenance : 0;900 litre (huile SAE 80 EP)

VI - ESSIEU AVANT
VII - ESSIEU ARRIERE
VIII - DIRECTION
IX - SUSPENSION

Caractéristiques identiques aux véhicules AYB
(voir Op. AYB. 000)

Réglages des hauteurs.

ATTENTION : Les hauteurs sont mesurées entre le sol et le dessous du châssis entre les deux têtes de vis de fixation de traverse à égale distance de chacune d'elles et à côté de l'arrêtoir.

Dimension des pneus	Hauteur avant	Hauteur arrière
135 × 380 X 135 × 380 XM+S	235 ± 2,5 mm	355 ± 2,5 mm

Correctif N° 1 au Manuel 556

X - FREINS.

Dimensions des tambours :

AV = 220 mm
AR = 180 mm

Rectification maxi : 2 mm sur le diamètre

Cylindres de roue :

AV : Ø = 28,5 mm
AR : Ø = 17,5 mm

XI - ELECTRICITE.

Montage de l'installation électrique (voir Op. AYM. 510-1).

Tableau des lampes (voir Op. AYM. 510-1)

Alternateur 12 volts (voir Op. AYB. 532-0 ou AYB. 532-3).

Marque : DUCELLIER 7534 A ou PARIS-RHONE A. 11. M4

Alignement de la poulie par déplacement de rondelles

Essai au banc : Alternateur sans régulateur, et excitation maximale (sur borne positive) :

- sous 14 volts à 1900 tr/mn = 6 ampères
- sous 14 volts à 4200 tr/mn = 22 ampères
- sous 14 volts à 8000 tr/mn = 28 ampères

Régulateur 12 volts (voir Op. AYB. 535-0)

Marque : DUCELLIER 8347 C ou PARIS-RHONE AYA. 213

Régulation :

Alternateur tournant à 5000 tr/mn, la tension doit être comprise entre 14 et 14,6 volts, pour une température de 20° C (tension variant à l'inverse de la température de 0,2 volt par 10° C).

Démarreur 12 volts.

Marque : DUCELLIER 6174 D..... Ø mini du collecteur après rectification = 32 mm
ou PARIS-RHONE D 8 L 67 Ø mini du collecteur après rectification = 35,5 mm

Essai au banc :

Intensité absorbée : { à vide25 à 30 ampères
au lancement 50 à 70 ampères

Réglage du contacteur électrique :

Au moment précis de l'établissement du contact, la cote entre face AV du pignon et rondelle de butée doit être de 1 ± 0,2 mm.

Cette opération ne diffère de l'opération AYM. 000 que par les points suivants :

ELECTRICITE.

Montage de l'installation électrique. (voir Op. AYM. 510-1 a)

Tableau des lampes. (voir Op. AYM. 510-1 a)

Alternateur 12 volts. (voir Op. AYB. 532-0 et AYB. 532-3)

Marques : DUCELLIER 7532 B
PARIS-RHONE A 11 M 6

Essais au banc ou sur véhicule :

Alternateur sans régulateur et excitation maximale (sur borne positive).

- sous 14 volts à 1900 tr/mn (830 tr/mn moteur) = 6 ampères
- sous 14 volts à 4200 tr/mn (1840 tr/mn moteur) = 22 ampères
- sous 14 volts à 8000 tr/mn (3500 tr/ mn moteur) = 28 ampères

Régulateur 12 volts. (voir Op. AYB. 535-0)

Marques : DUCELLIER 8347 C
PARIS-RHONE AYA 213

Régulation :

Alternateur tournant à 5900 tr/ mn (2200 tr/ mn moteur), la tension doit être comprise entre 14 et 14,6 volts, pour une température de 20 ° C (tension variant à l'inverse de la température de 0,2 volt par 10° C).

Démarreur 12 volts. (voir Op. AYB. 533-0 - AYB. 533-1 - AYB. 533-3)

Marques : DUCELLIER 6202 A ϕ mini du collecteur après rectification = 31 mm
PARIS-RHONE D8 E99 ϕ mini du collecteur après rectification = 34,5 mm.

Essais sur véhicule (batterie correctement chargée) :

Intensité absorbée :

- à vide = 70 ampères
- pignon bloqué = 280 ampères

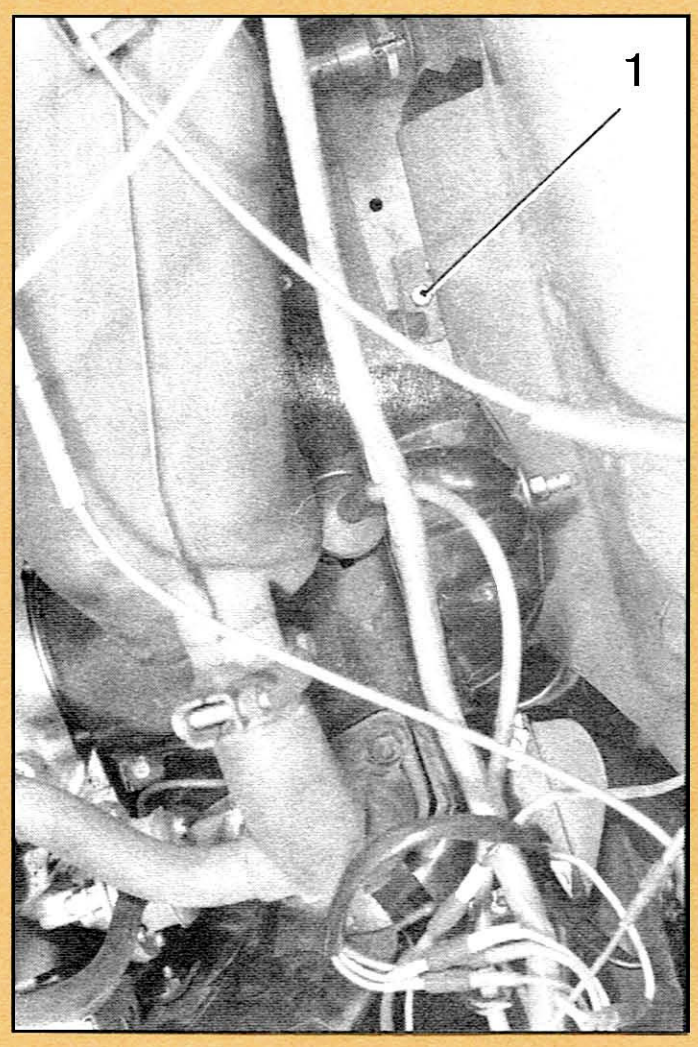
Réglage du pignon de commande (position avancée) :

La cote, entre l'extrémité du pignon et la rondelle de butée, doit être de 1 mm.

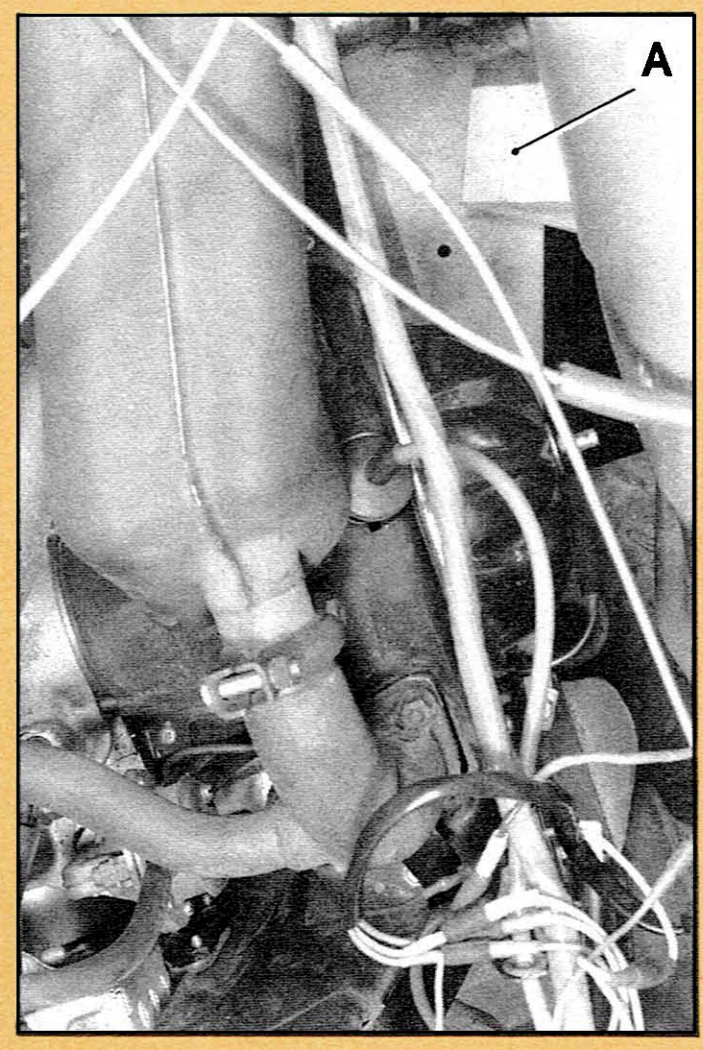
Additif N° 3 au Manuel 551

REGLAGE DES CULBUTEURS.

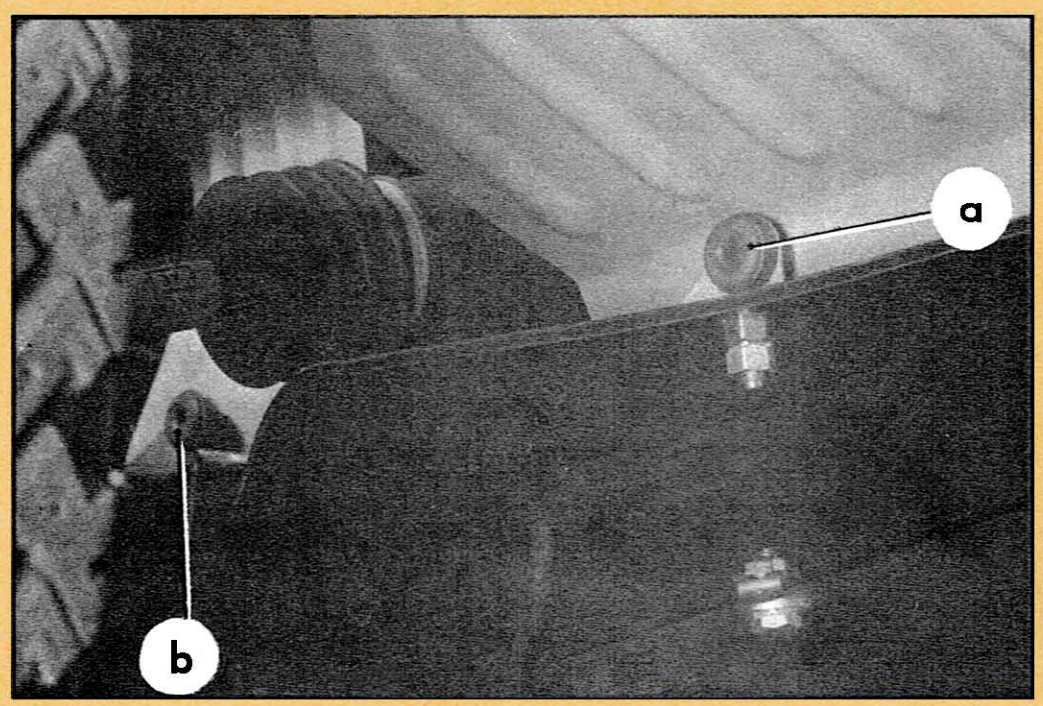
4575



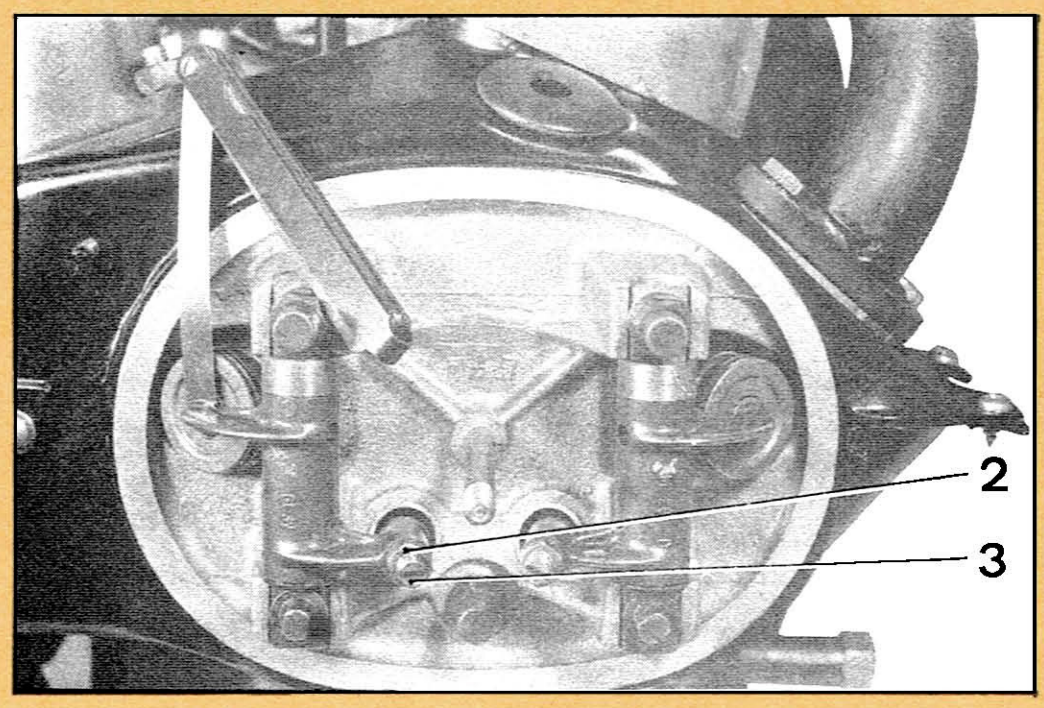
4576



♦7537



4112



1. Déposer le capot moteur.

♦ 2. - *Sur les véhicules sortis avant Juillet 1969 :*
Déposer les vis de fixation (1) des passages de roues.

- *Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969 :*

Dégager le passage de roue de ses butées caoutchouc en « a » et « b ».

Placer une cale A entre la plate-forme et le passage de roue afin d'écarter celui-ci.

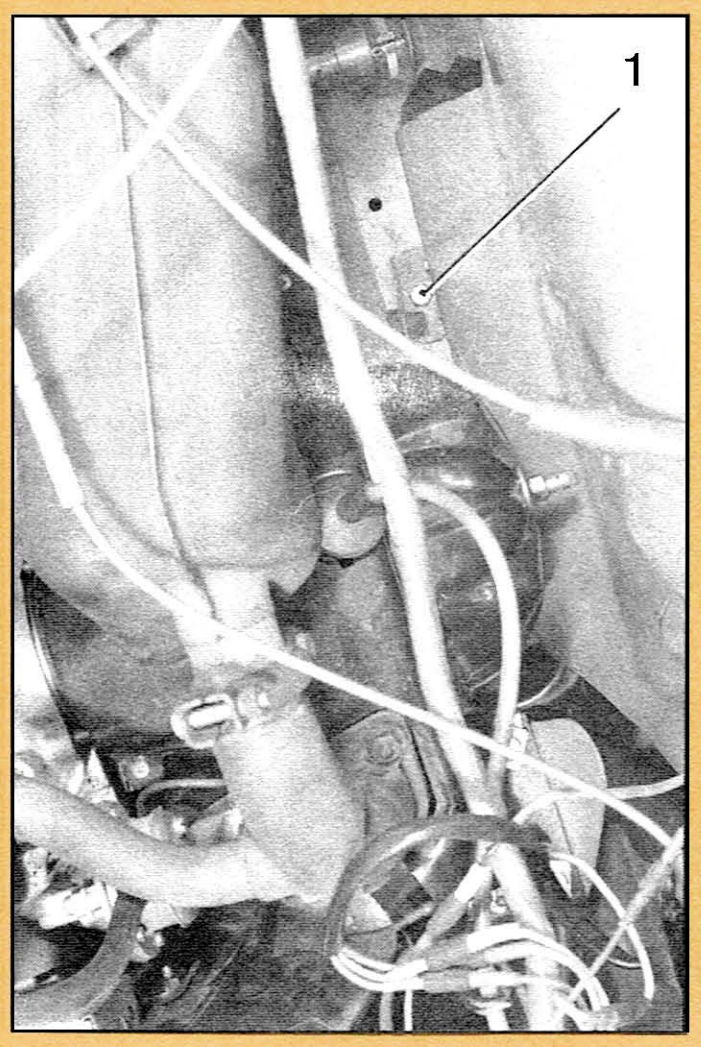
3. Placer un récipient sous les carters pour récupérer l'huile, et déposer les couvre-culasses.

4. **Régler le jeu des culbuteurs à froid.**

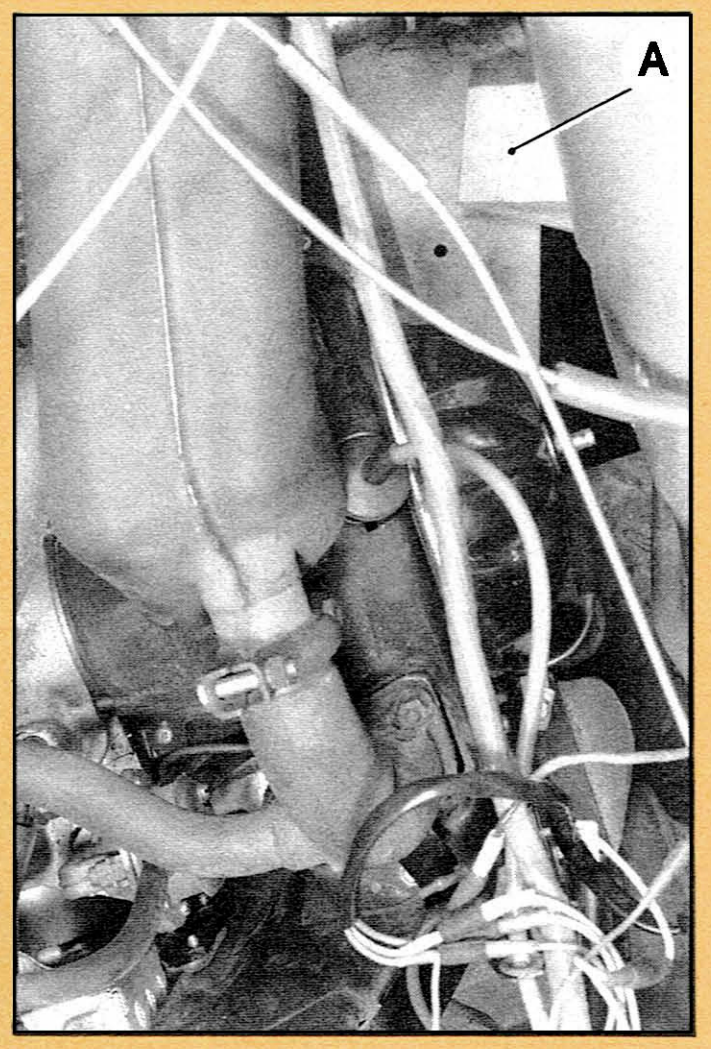
Faire le réglage, moteur froid, à 0,15 mm pour les soupapes admission et échappement.
(La cale de 0,15 doit passer librement, la cale de 0,20 ne doit pas passer). Régler une soupape lorsque la même soupape du cylindre opposé est ouverte au maximum.

Desserrer le contre-écrou (2) et régler par la vis rotule (3). Serrer le contre-écrou.

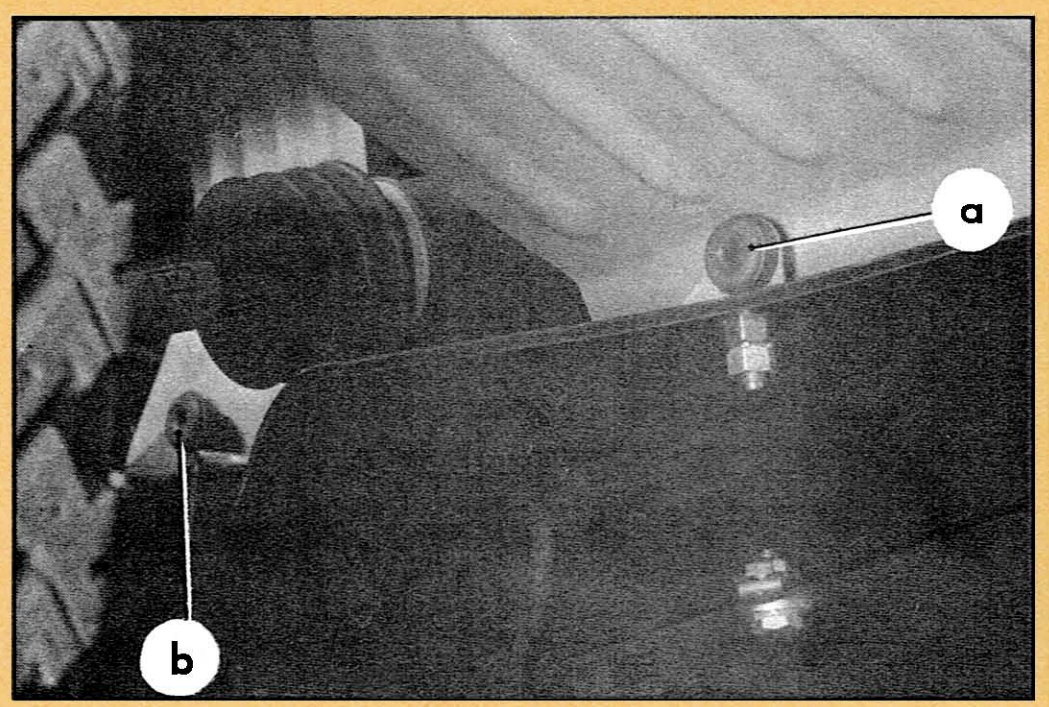
4575



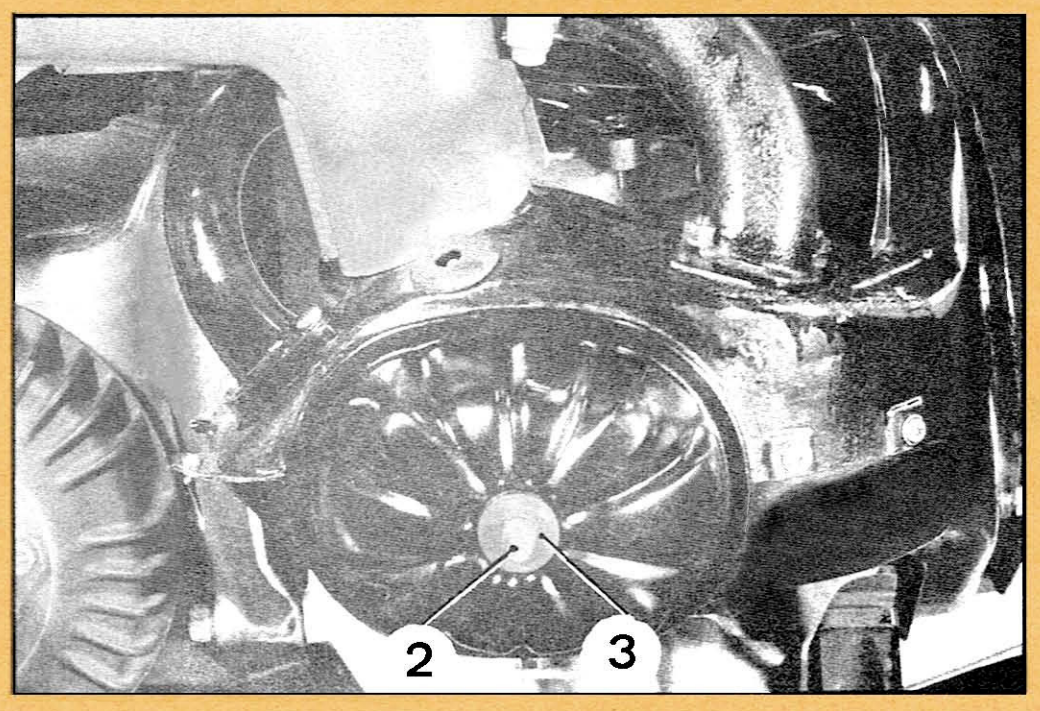
4576



♦ 7537



3986



5. Monter les couvre-culasses.

Interposer les joints.
S'assurer qu'il n'y a pas d'aspérité sur le plan de joint. Les faces en contact doivent être sèches
Coller le joint sur le couvre-culasse (colle Bostik 1400 ou Minnesota F. 19).

NOTA : Un mauvais montage des joints ou un serrage insuffisant de l'écrou de fixation du couvre-culasse peut entraîner la perte totale de l'huile.

Intercaler la rondelle caoutchouc et la rondelle plate (3).
Serrer l'écrou (2) de 5 à 7 mAN (0,5 à 0,7 m.kg).

6. Faire le niveau d'huile.
Mettre le moteur en marche. (Vérifier l'étanchéité des joints).

7. Le moteur étant chaud, régler le ralenti, si nécessaire.

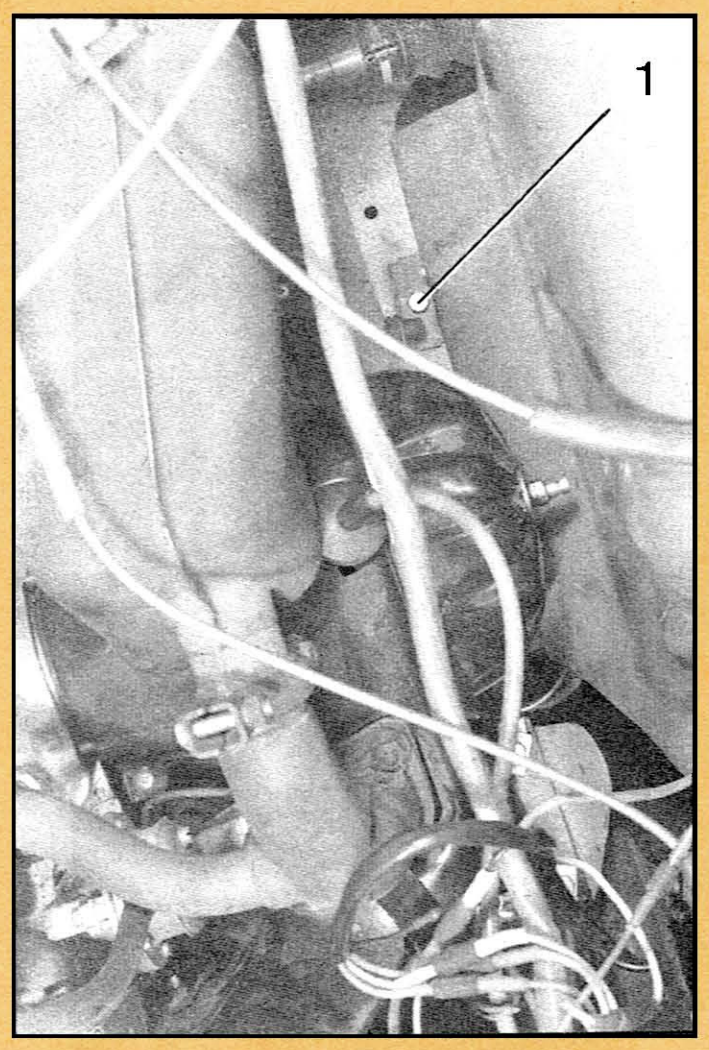
8. Déposer la cale A.

♦ 9. - *Sur les véhicules sortis avant Juillet 1969* :
Fixer les passages de roues sur les longerons à l'aide des vis (1).
- *Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969 :*
Remettre le passage de roue entre ses butées caoutchouc sur les longerons en « a » et en « b »

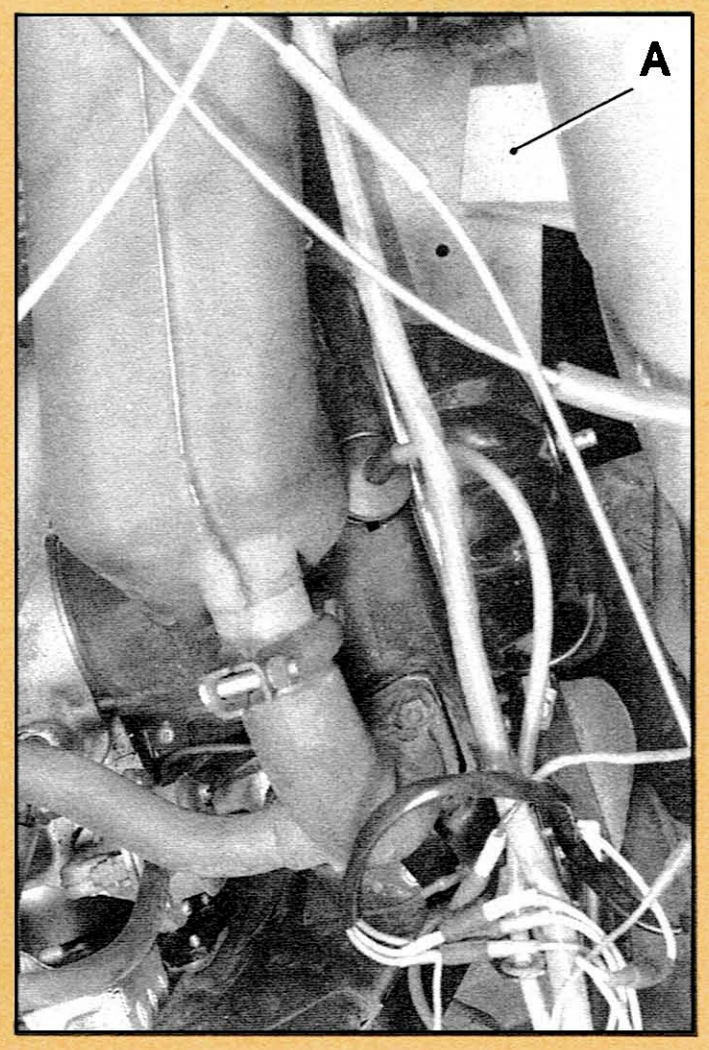
♦ 10. Poser le capot moteur.

CONTROLE DU CALAGE DE LA DISTRIBUTION

4575



4576



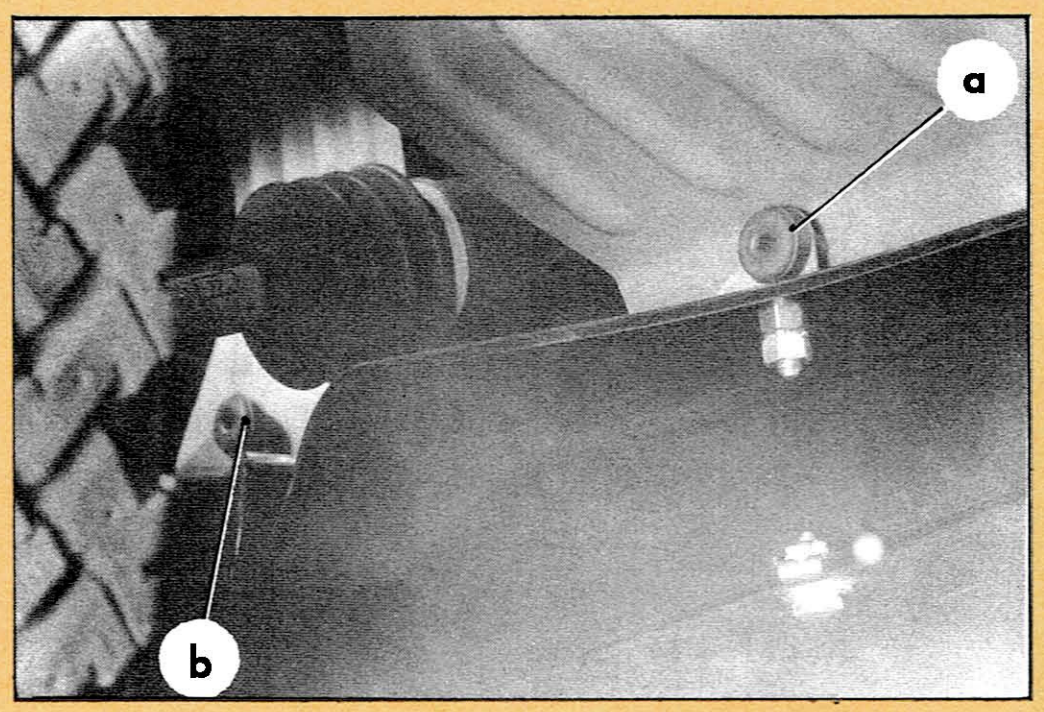
REMARQUE : Pour faire cette opération, il faut que le moteur soit froid.

1. Déposer le capot moteur.
2. *Sur les véhicules sortis avant Juillet 1969 :*
 Déposer la vis de fixation (1) du passage de roue.
 Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969 :
 Dégager le passage de ses butées caoutchouc en « a » et « b ».
 Placer une cale (A) entre la plate-forme et le passage de roue afin d'écarter celui-ci.
3. Placer un récipient pour recueillir l'huile et déposer le couvre-culasse.
4. Régler le jeu du culbuteur de la soupape d'échappement à 2 mm (la soupape d'admission étant levée au maximum).
5. Introduire une pige de $\phi = 6$ mm dans le trou prévu pour le contrôle de l'allumage.
 Tourner le moteur dans le sens inverse du sens de la marche jusqu'à ce que la pige pénètre dans le trou du volant.
6. Mesurer le jeu au culbuteur de la soupape d'échappement. Si la distribution est bien calée, ce jeu doit être compris entre 0,03 et 0,75 mm.
 La cale de 0,03 doit passer, une épaisseur de cales de 0,75 ne doit pas passer.
7. Régler les culbuteurs (voir Op. AYM. 112-0)
8. Monter le couvre-culasse.

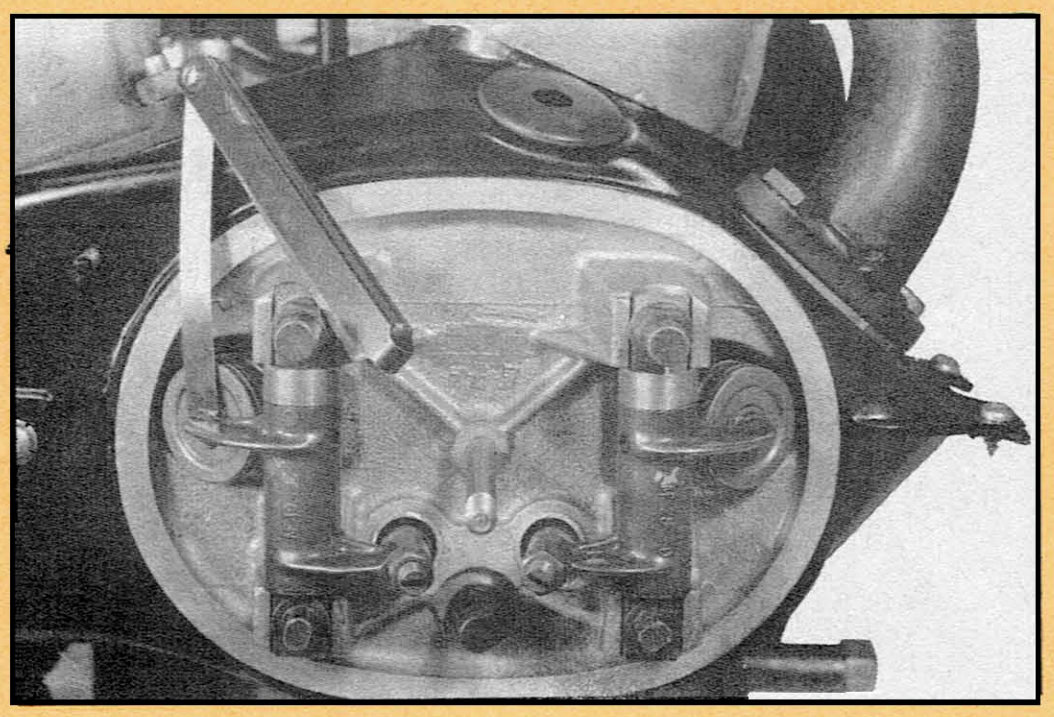
 NOTA : Un mauvais positionnement des couvre-culasses, un mauvais montage du joint ou un mauvais serrage, peut entraîner la perte totale de l'huile.

 Serrer l'écrou de 5 à 7 mΛN (0,5 à 0,7 m.kg).

7537

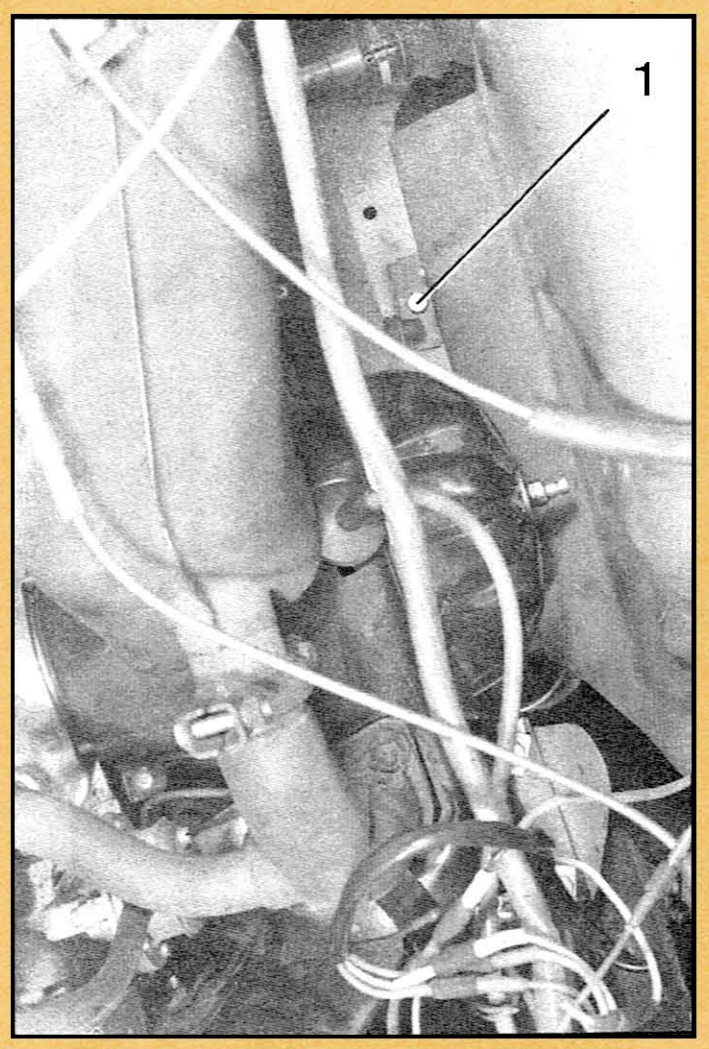


4112

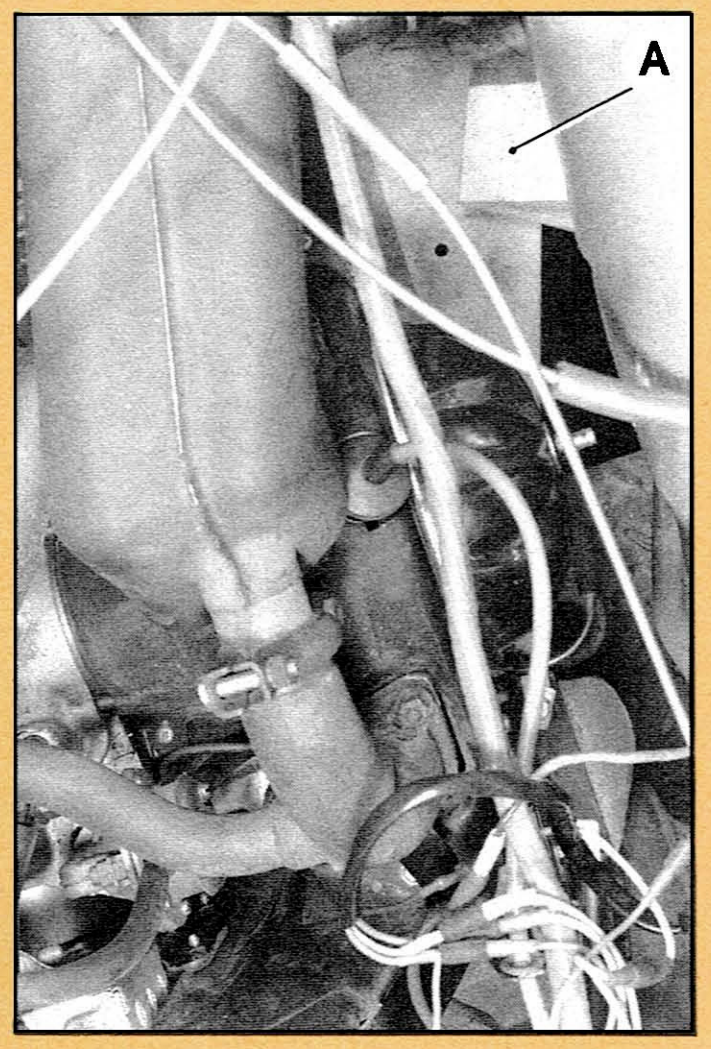


Correctif N° 1 au Manuel 556

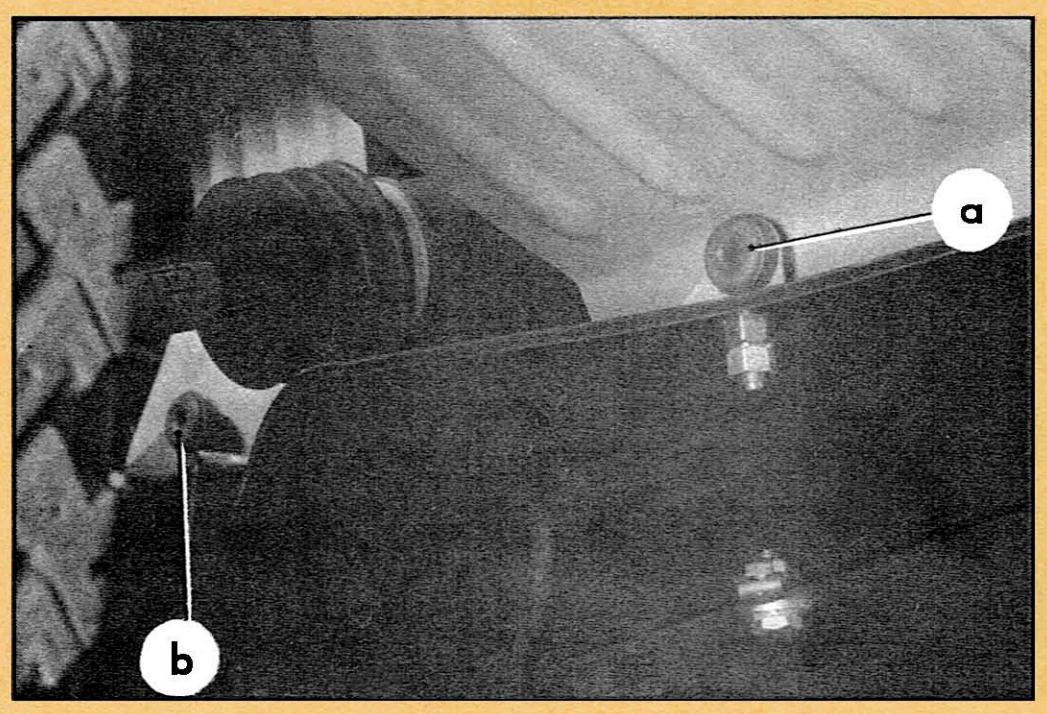
4575



4576



7537



9. Etablir le niveau d'huile du moteur. Mettre le moteur en marche.

10. Vérifier l'étanchéité du joint.

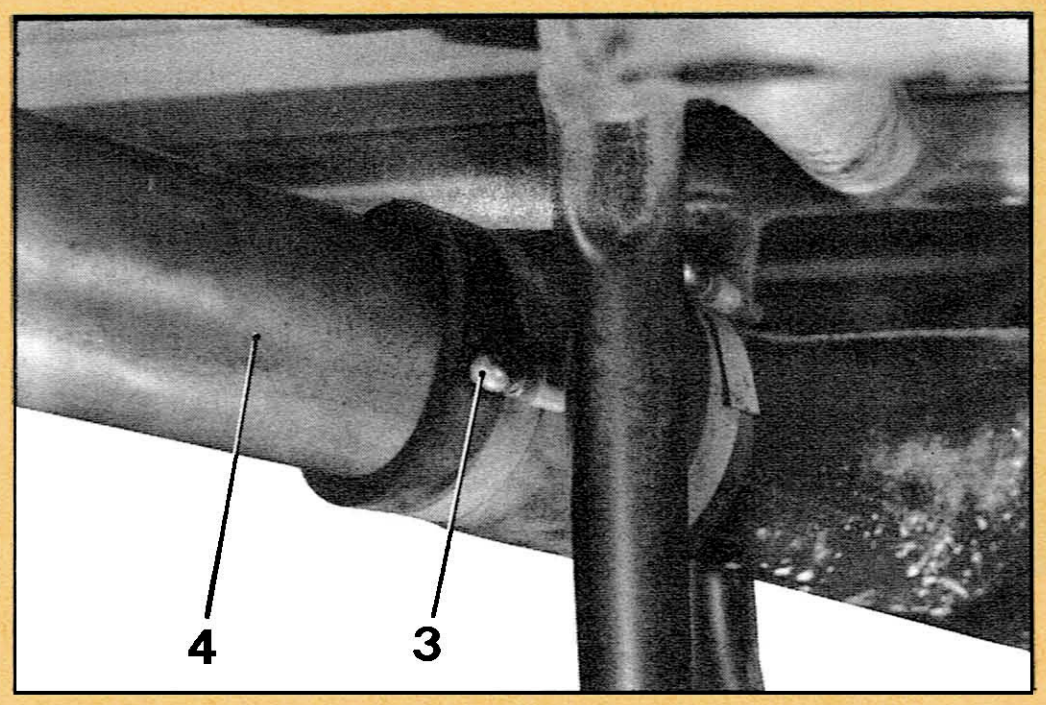
11. Déposer la cale (A).

12. *Sur les véhicules sortis avant Juillet 1969 :*
Fixer le passage de roue sur le longeron à l'aide de la vis (1).

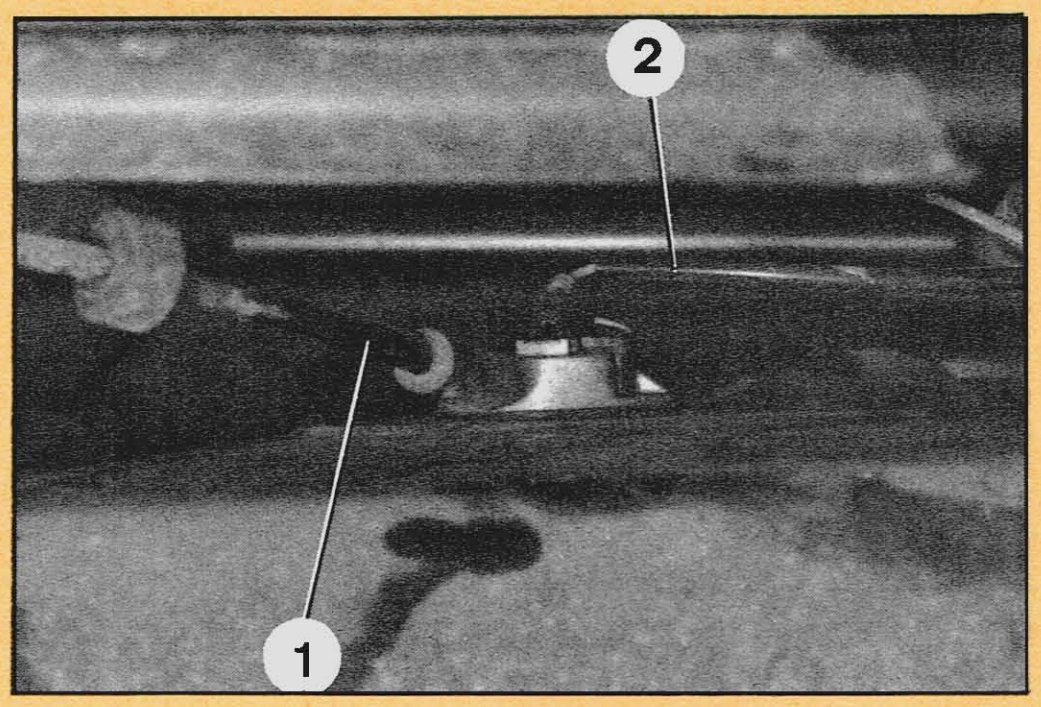
Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969:
Remettre le passage de roue entre ses butées caoutchouc, en « a » et « b », sur les longerons.

13. Poser le capot moteur.

4605



4614



REMPLACEMENT D'UN RESERVOIR.

DEPOSE.

1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie. (si nécessaire, utiliser l'extracteur de cosses 2200-T).
Vidanger le réservoir en déposant le bouchon (6).

2. Lever le véhicule (support MR. 3300-70 placé sur un cric rouleur). Caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu AR.

3. Déposer les deux roues AR.

4. En passant le bras dans l'espace compris entre la plate-forme et la caisse :
a) *Du côté gauche du véhicule :*
Débrancher le tube (1) d'aspiration d'essence.
b) *Du côté droit du véhicule :*
Déconnecter le fil (2) d'alimentation de la jauge (fiche banane).

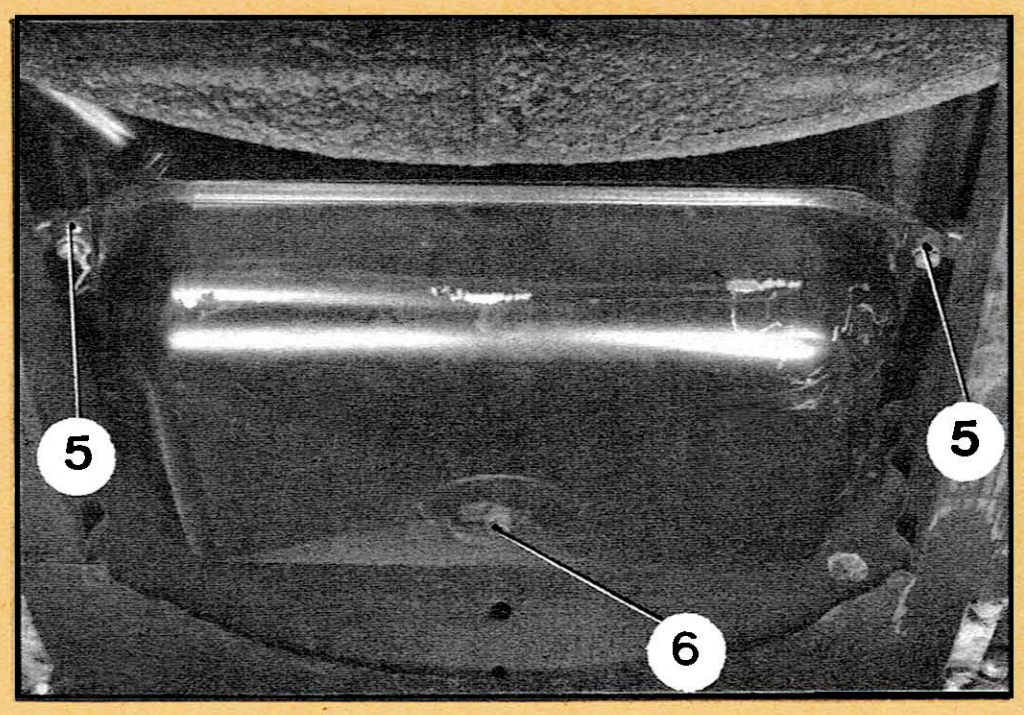
5. Desserrer le collier (3) fixant la durite de liaison du tube de remplissage sur le réservoir. Dégager le tube (4) en le tirant vers le haut.

6. Déposer les deux vis (5) fixant le réservoir sur le châssis et les deux vis de fixation (7) sur la traverse d'essieu. Sur celles-ci récupérer les deux entretoises en fibre.
Dégager le réservoir.

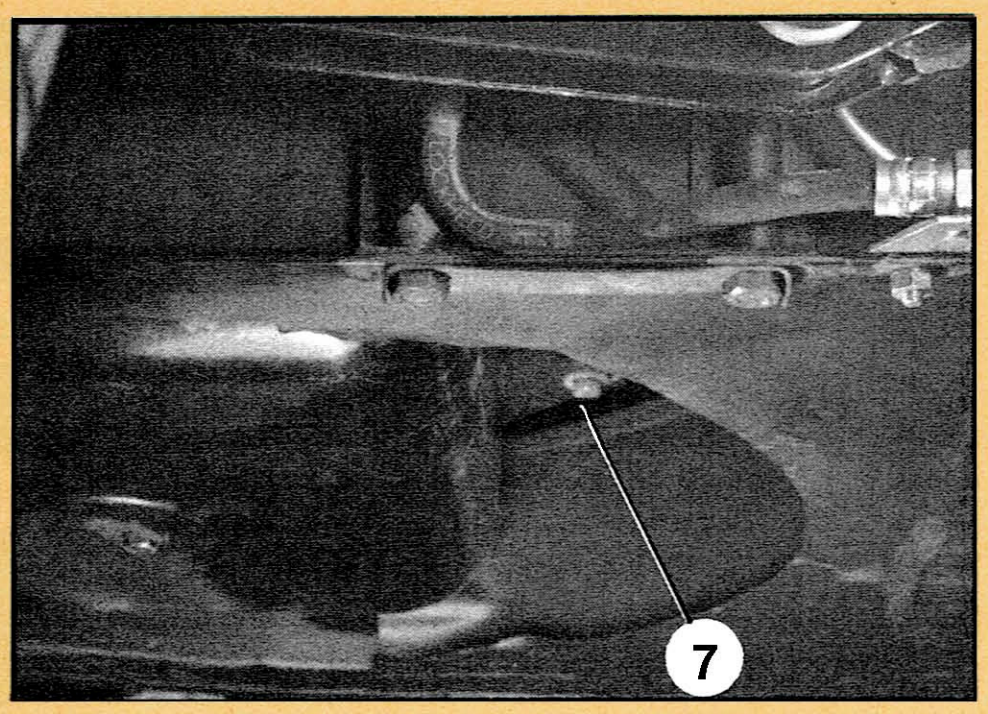
7. Déposer les trois vis fixant le rhéostat de jauge sur le réservoir. Dégager le rhéostat et le joint caoutchouc.

8. Nettoyer et rincer le réservoir s'il y a lieu.
Déposer et nettoyer le bloc filtrant.
(Voir même Op. §§ 17 à 29).

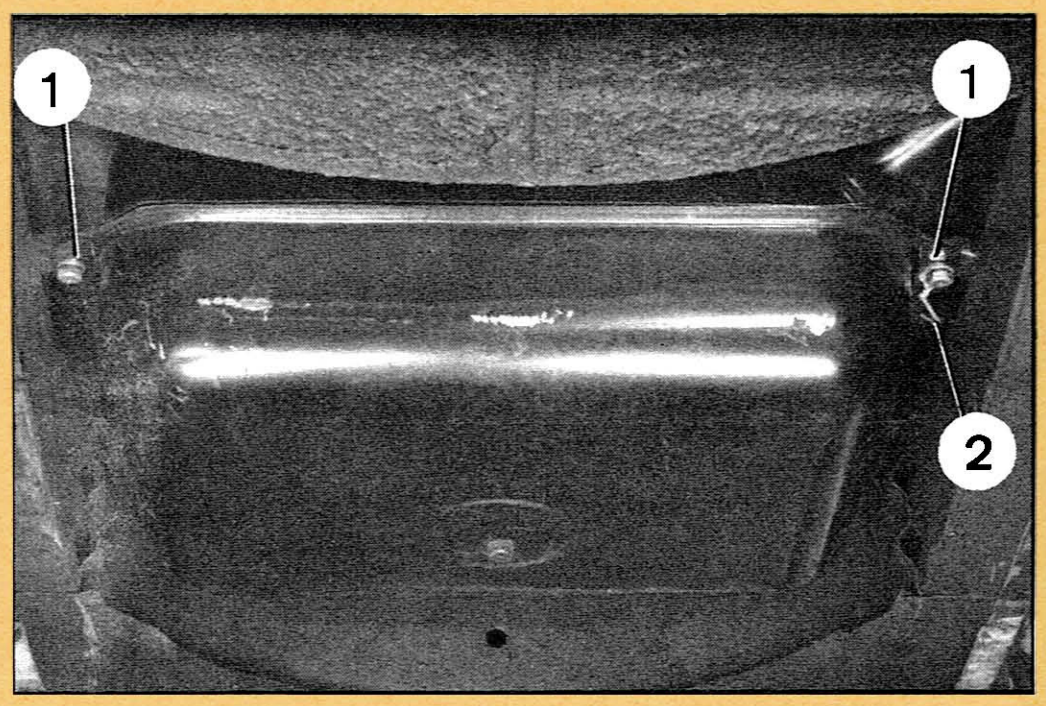
PL. 349



PL. 352



PL. 349

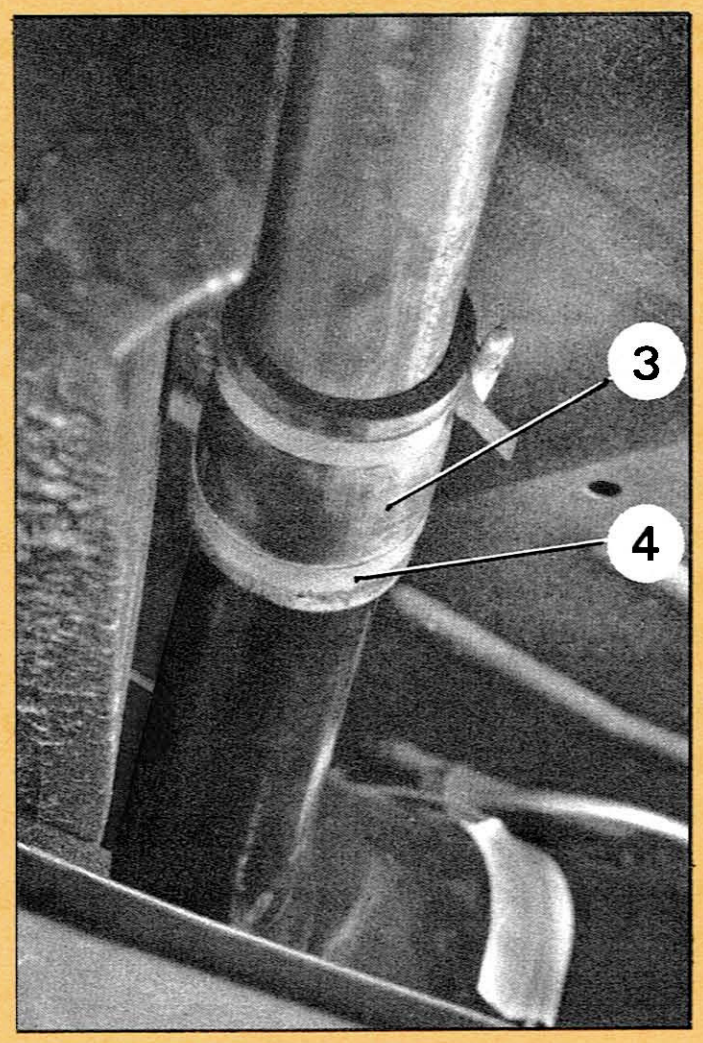


POSE.

9. Monter le bloc filtrant (Voir § 21 même Op.).
Poser le rhéostat de jauge. Placer le joint caoutchouc entre le rhéostat et le réservoir. Serrer les vis (joint fibre sous tête).

10. Poser le réservoir d'essence :
Présenter le réservoir, poser, sans les serrer, les vis (1) (rondelles grower et plate de petit diamètre), la cosse du fil de masse (2) étant fixée par la vis droite.
Poser, sans les serrer, les vis de fixation AV sur la traverse (rondelles grower et plate de grand diamètre) : intercaler les entretoises fibre entre pattes de réservoir et traverse.

PL. 356

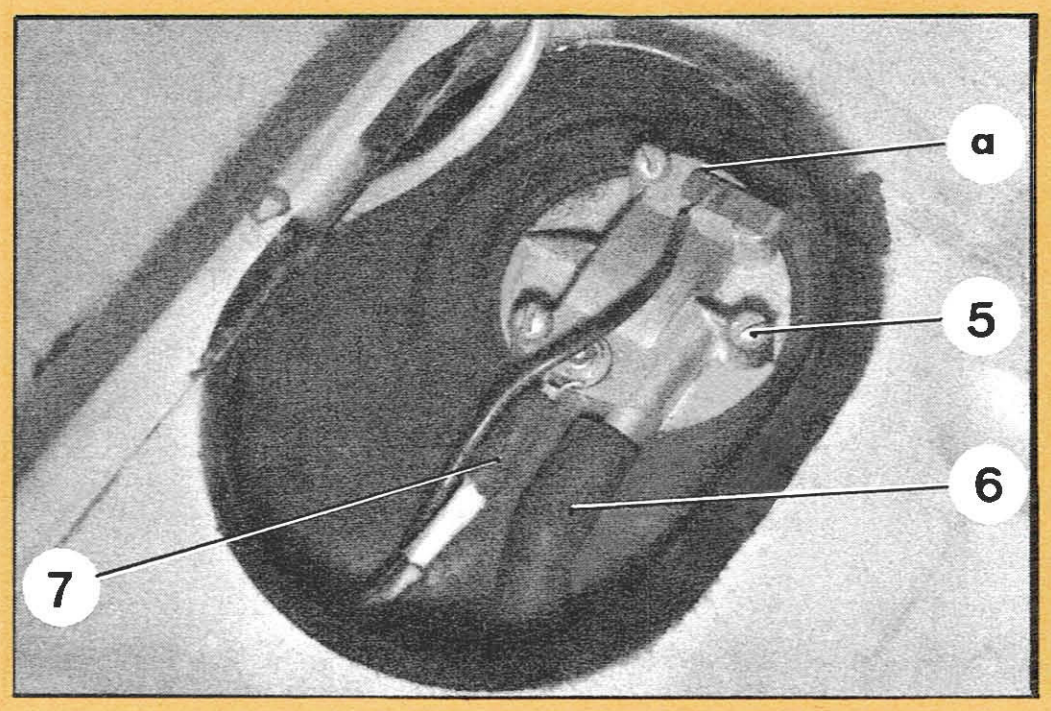


11. Mettre en place la durite (3) de liaison du tube de remplissage au réservoir. Orienter le tube de remplissage de façon à ce qu'il ne soit pas en contact avec la caisse. Au besoin, déplacer le réservoir sur les boutonnières des pattes de fixation.
Serrer le collier (4).

12. En passant le bras dans l'espace compris entre la plate-forme et la caisse, serrer les quatre vis de fixation du réservoir.
a) *Du côté gauche du véhicule :*
Accoupler la durite (6) d'essence au tube de sortie du rhéostat de jauge. La durite se monte sans collier.
b) *Du côté droit du véhicule :*
Connecter le fil d'alimentation (7).

13. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

PL. 411

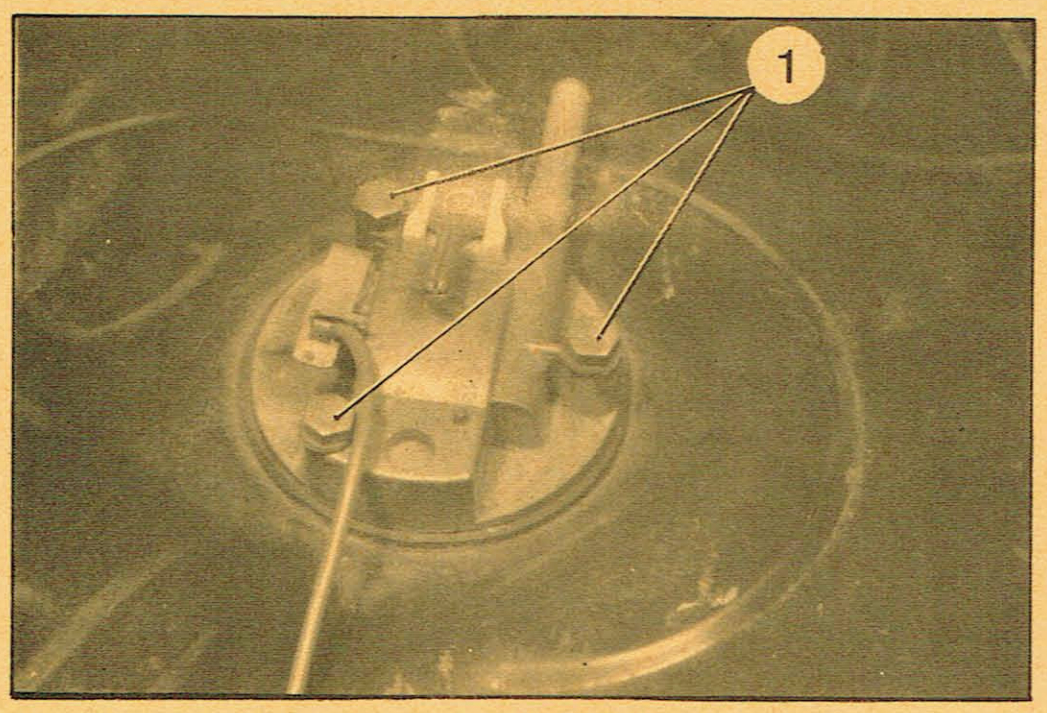


14. Mettre l'essence dans le réservoir.
Vérifier l'étanchéité de la durite de liaison(3) et du bouchon de vidange.
Vérifier le fonctionnement de la jauge.

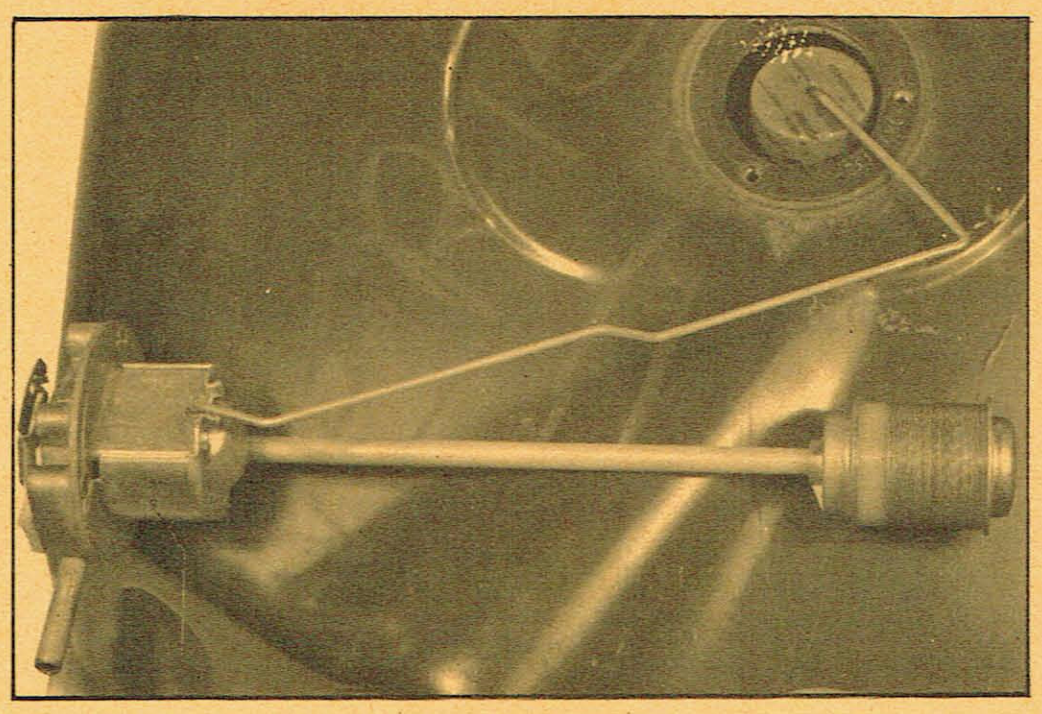
15. Monter les roues AR.

16. Mettre le véhicule à terre.

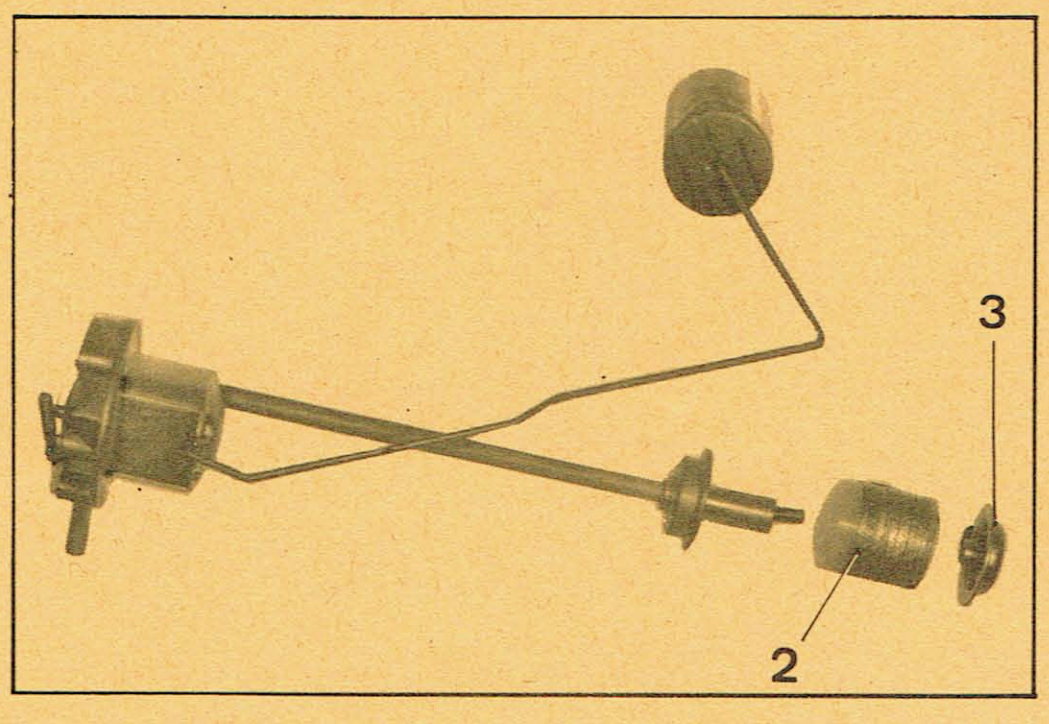
4608



4609



4610



NETTOYAGE D'UN FILTRE.

DEMONTAGE.

17. Déposer le réservoir (Voir §§ 1 à 6 même Op).

18. Déposer les trois vis (1) de fixation du rhéostat sur le réservoir. Dégager le rhéostat en l'inclinant d'abord vers le côté droit du véhicule jusqu'au dégagement du bloc filtrant.

Puis faire pivoter le rhéostat pour l'amener dans la position indiquée ci-contre afin que l'axe du flotteur se présente dans l'axe de l'orifice.

19. Démonter le bloc filtrant (2) en dévissant la coupelle inférieure (3).

Déposer l'ensemble des rondelles filtrantes.

20. Nettoyer les rondelles et le plongeur à l'essence.

MONTAGE.

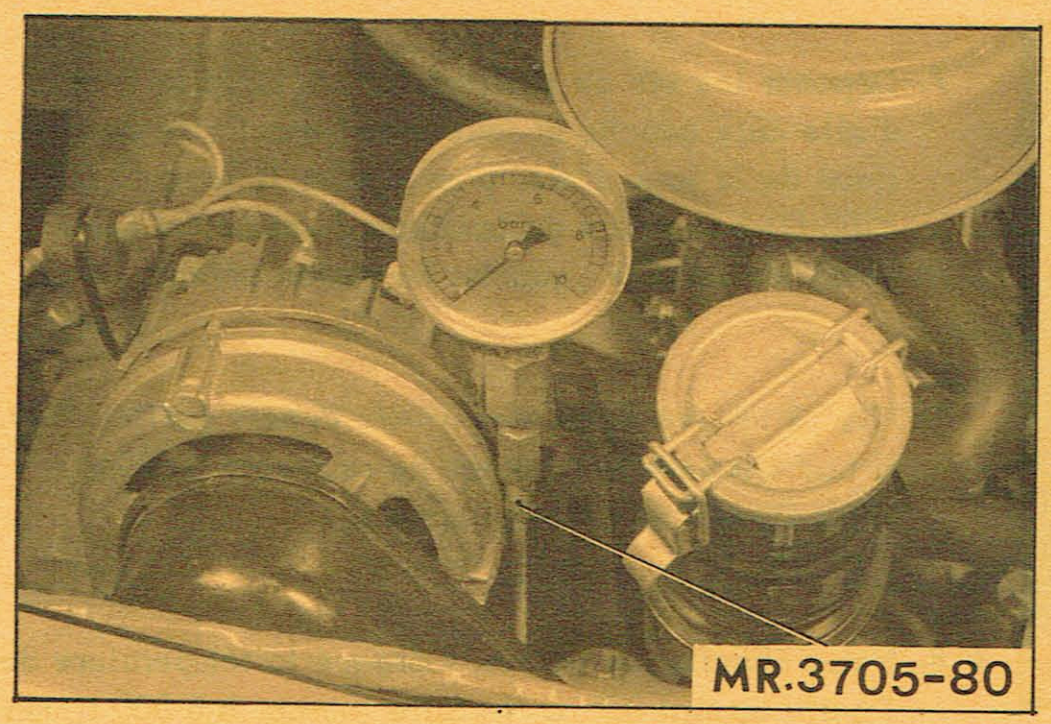
21. Présenter l'ensemble des rondelles sur le plongeur, visser la coupelle inférieure et la serrer énergiquement.

22. Mettre le rhéostat en place en introduisant d'abord le flotteur puis le tube plongeur. Vérifier que le joint caoutchouc est bien positionné. Serrer les trois vis (1) de fixation (joint fibre sous tête).

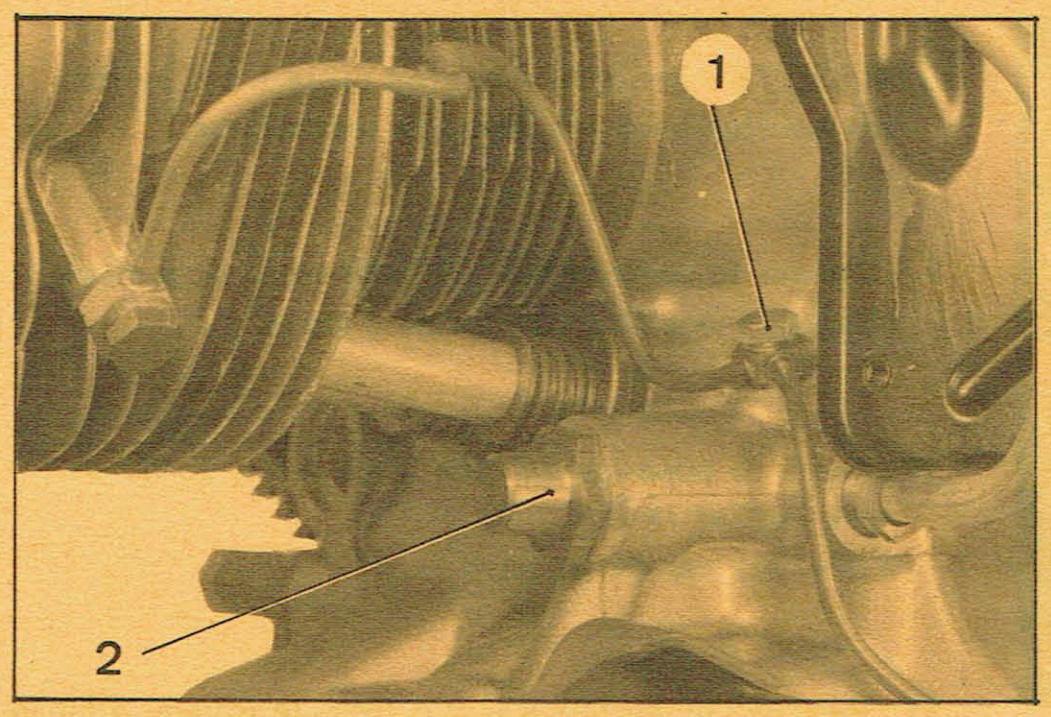
23. Monter le réservoir (Voir §§ 9 à 16 même Op).

Correctif N° 3 au Manuel 551

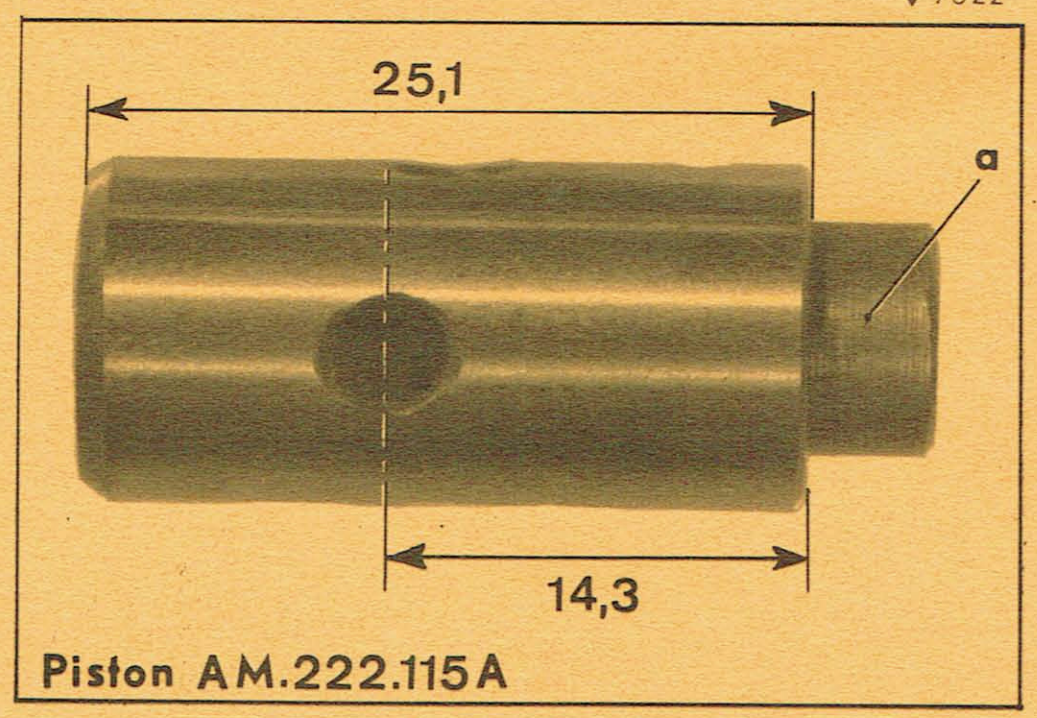
4600



4239



♦ 7622



CONTROLE DE LA PRESSION D'HUILE.

1ère Méthode : (Contrôle et réglage).

1. Faire chauffer le moteur (un quart d'heure environ). Lorsque la température de l'huile atteint 80° C, arrêter le moteur.

2. Sur le côté du carter-moteur, déposer la vis raccord (1) de fixation du tube de graissage des culasses (clé 3081-T).

Mettre en place le tube de prise de pression du manomètre, à l'aide du raccord MR. 3705-80 (joint double cuivre), monté à la place de la vis raccord (1) (clé 3081-T).

Utiliser un manomètre gradué de 0 à 10 bars.

♦ 3. Mettre le moteur en marche.

Le faire tourner à 6 000 tr/mn.

Lire la pression : elle doit être comprise entre :

- *6 et 6,5 bars* (huile à 80° C)

♦ 4. Si la pression est incorrecte :

a) Véhicules sortis avant le 8 Décembre 1969 :

Déposer :

- le bouchon (2) du clapet de décharge
- les deux rondelles entre ressort et bouchon (s'il y a lieu)
- le ressort et le piston.

Remplacer le piston d'origine par le nouveau piston AM. 222.115 A.

Monter le piston (l'extrémité «a» vers l'extérieur), et le ressort *(sans rondelles de calage)*. Serrer le bouchon (2) à 45 mΛN (4,5 m.kg) (joint cuivre).

b) Véhicules sortis depuis le 8 Décembre 1969 :

(équipés du nouveau piston AM. 222.115 A) :

Remplacer le ressort de piston par un ressort neuf.

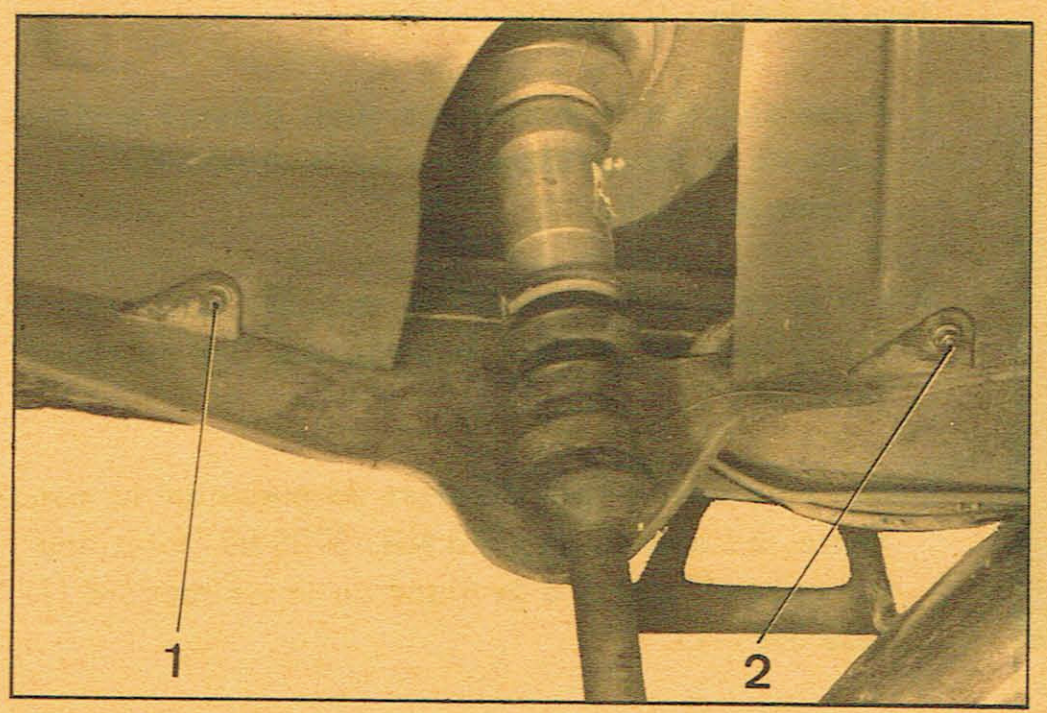
REMARQUE : Si ces interventions sont sans résultat, il faut vérifier la pompe à huile et le circuit de graissage.

5. Déposer le manomètre et le raccord MR. 3705-80. Monter la vis-raccord (1). La serrer modérément à 13 mΛN (1,3 m.kg) (clé 3081-T).

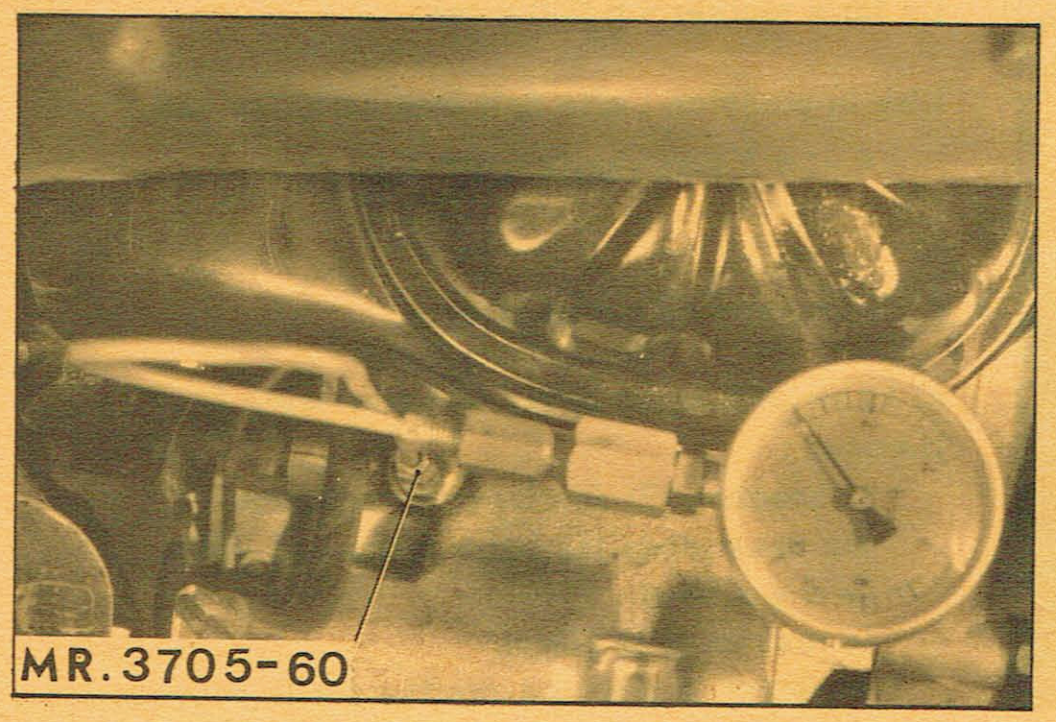
ATTENTION : La vis-raccord (1) sur carter est munie d'un seul trou latéral d'alimentation de ϕ = 2 mm.

6. Vérifier, et établir s'il y a lieu, le niveau d'huile du moteur.

4599



4598



2ème Méthode : (Contrôle).

7. Déposer les vis de fixation (1) et (2) de la joue d'aile côté gauche et jouer sur l'élasticité du plastique de la joue d'aile pour monter le raccord MR. 3705-60 à la place du bouchon du circuit d'huile placé sur le côté gauche du carter moteur.

NOTA : *Pour les véhicules sortis depuis Juillet 1969,* il faut déposer le passage de roue côté gauche,. (Voir Opération correspondante).

♦ **8.** Faire chauffer le moteur. Lorsque la température de l'huile atteint 80° C, le faire tourner à 6 000 tr/mn ; la pression doit être comprise entre :

- 6 et 6,5 bars.

REMARQUE : Seule la pression prise à cet endroit est valable pour les rapports techniques.

9. Déposer le raccord MR. 3705-60 et le manomètre. Monter le bouchon du circuit d'huile.

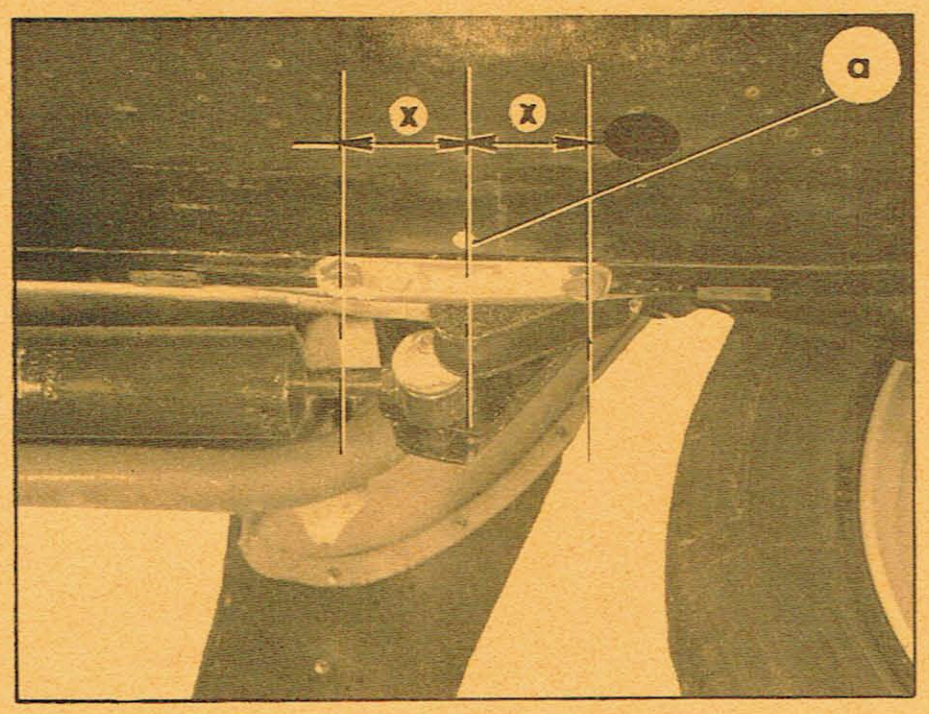
10. Poser le passage de roue *(véhicules sortis depuis Juillet 1969).*
Serrer les vis de fixation.

11. Vérifier, et établir s'il y a lieu, le niveau d'huile du moteur.

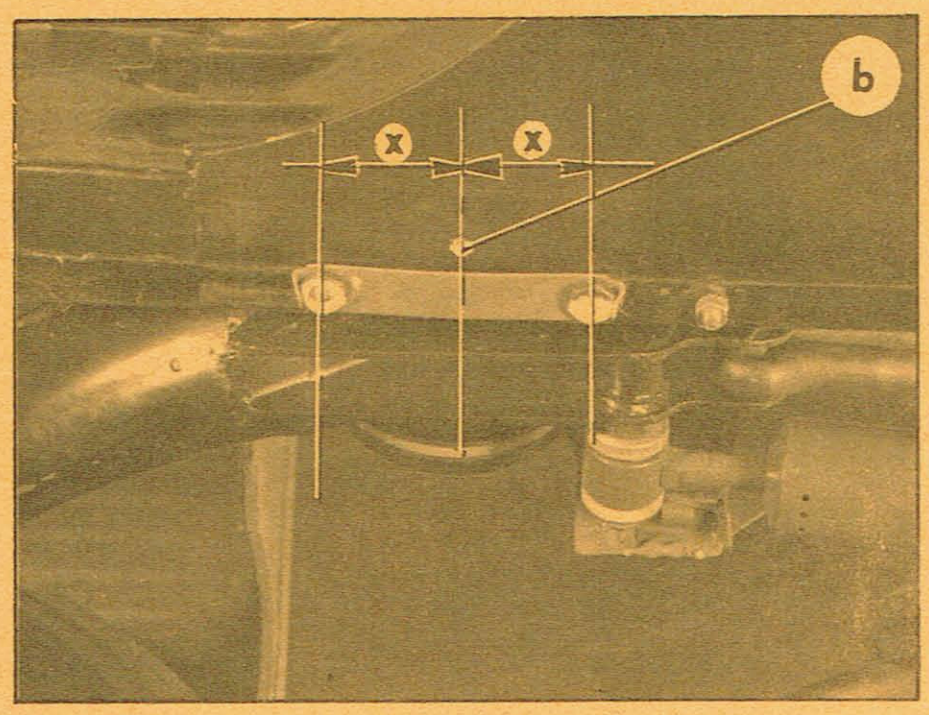
CONTROLE DES HAUTEURS

ATTENTION : *Les hauteurs du véhicule doivent être mesurées entre le sol et le dessous de la plateforme entre les deux têtes de vis de fixation de traverse, à égale distance « x » de chacune d'elles et à côté de l'arrêtoir.:*

Soit en (a) à l'avant 4961



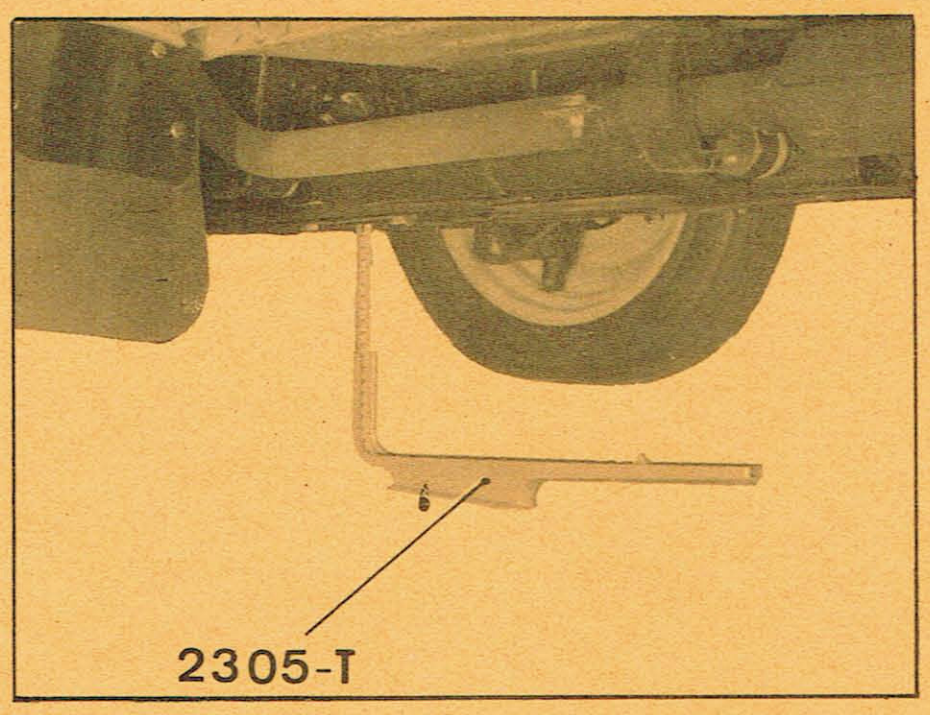
Soit en (b) à l'arrière 4960



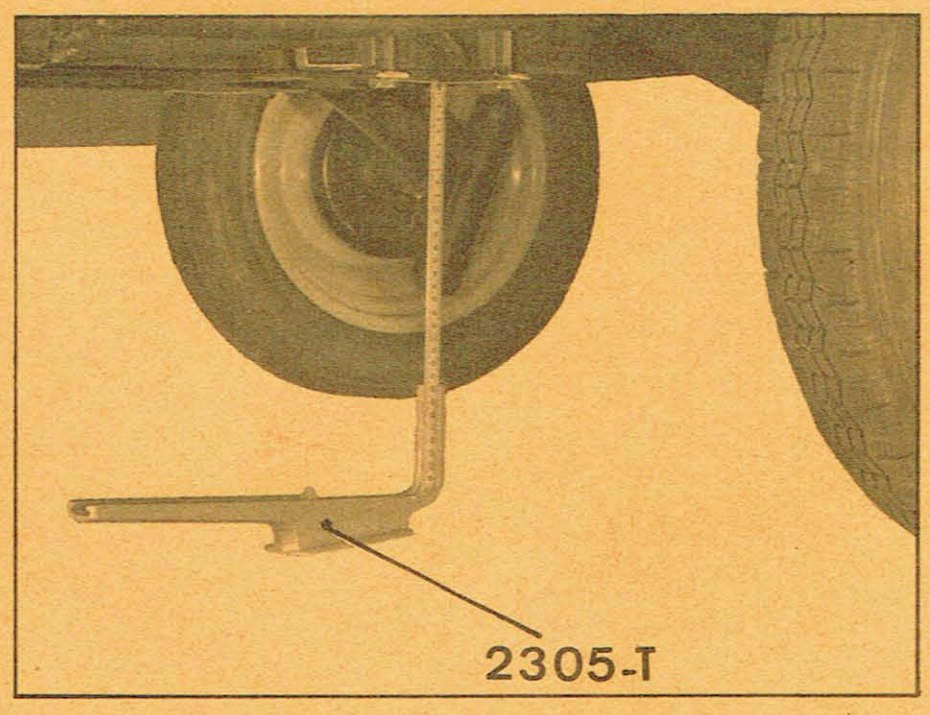
1. Préparer le véhicule (en ordre de marche) : il doit être équipé, à l'exclusion de toute autre charge, de la roue de secours (à sa place), de l'outillage de bord et de cinq litres d'essence environ dans le réservoir.
2. Vérifier et établir si nécessaire la pression des pneus (voir tableau).
 Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal, les roues orientées comme pour la marche en ligne droite.
3. Gymnastiquer le véhicule par les pare-chocs et le laisser se stabiliser.
4. Mesurer les hauteurs aux points (a) et (b). Utiliser l'appareil 2305-T comme indiqué sur les figures.

TYPE DU PNEU	Pression de gonflage		Hauteurs de caisse (en mm)	
	AV	AR	AV	AR
135 - 380 X	1,3 bar	1,8 bar	235 ± 2,5	355 ± 2,5
135 - 380 X M + S	1,3 bar	2 bars		

4991



4990

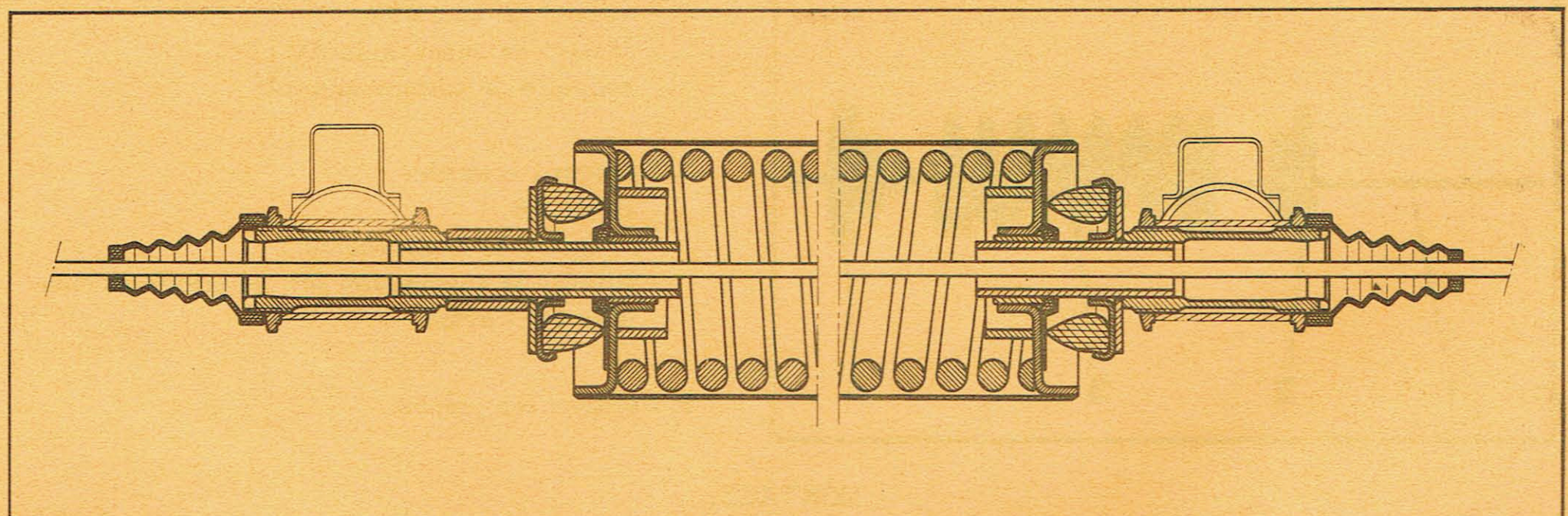


5. Régler les hauteurs si nécessaire (voir opération N° AY. 433-0 §§ 5 à 9).

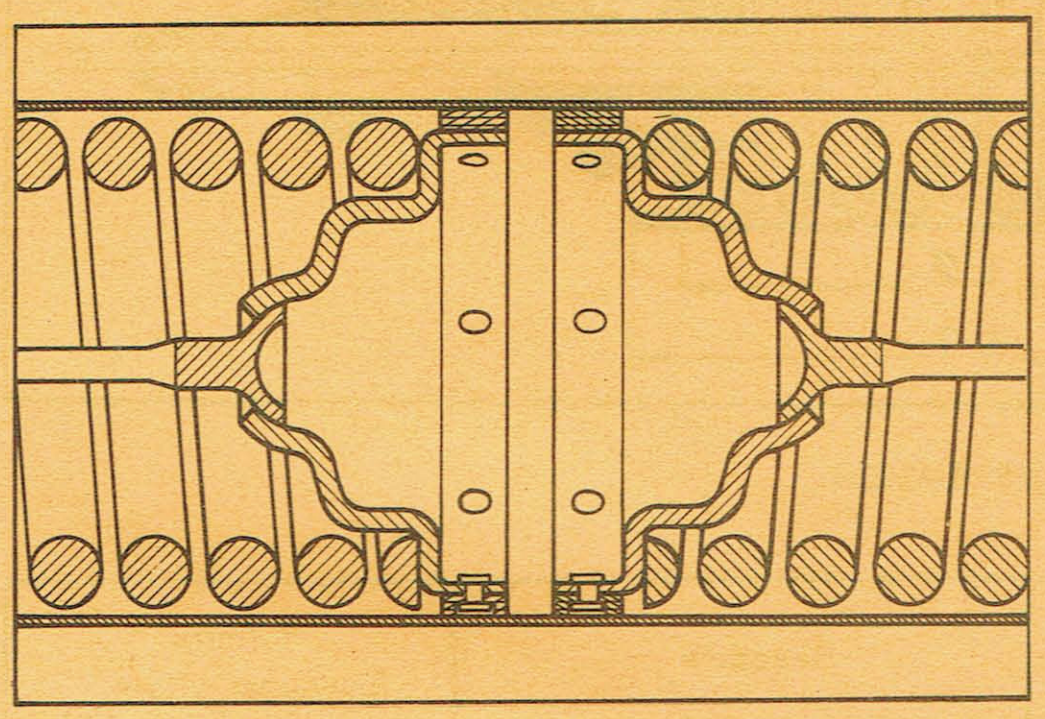
Correctif N° 1 au Manuel 556

REMISE EN ETAT D'UN POT DE SUSPENSION.

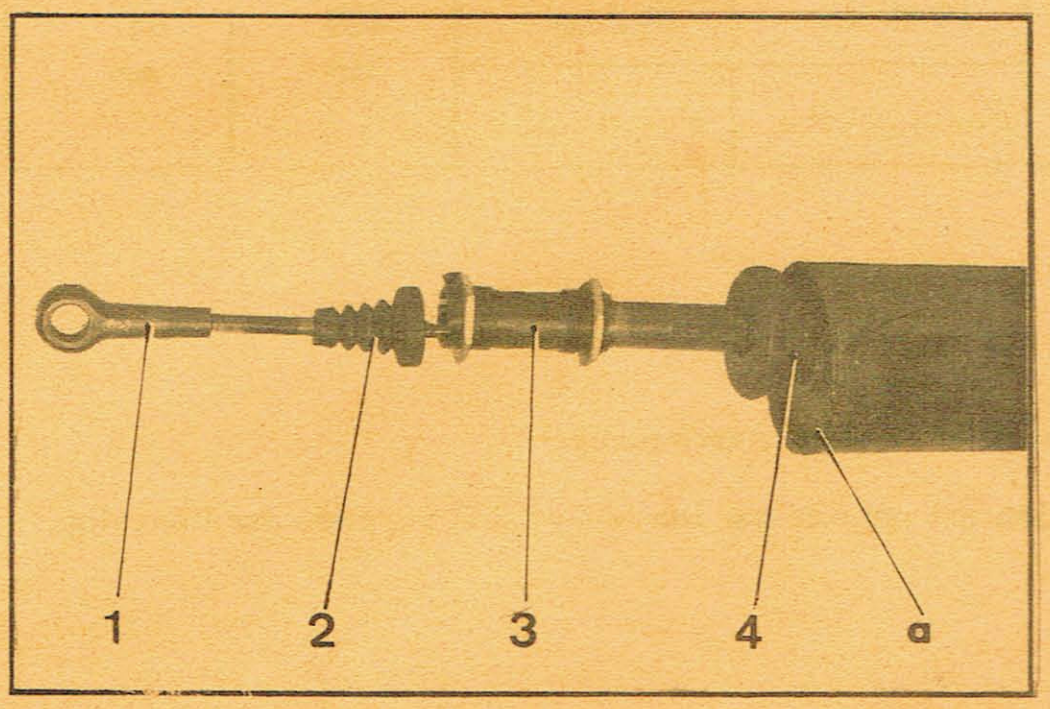
A-17-1



A-17-2



PL. 51



DEMONTAGE.

1. Dévisser les embouts (1) de tirants porte-couteau.

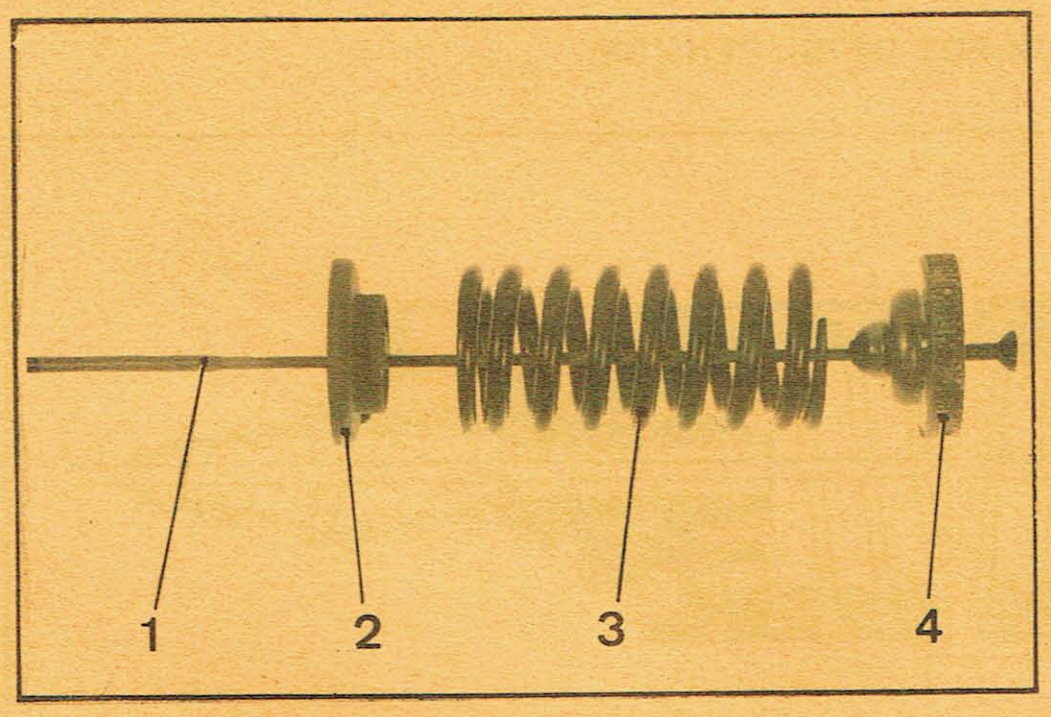
Dégager :

- les pare-poussières (2),
- les embouts de réglage (3).
- les deux butées élastiques (4).

2. A l'aide d'une pointe à tracer, repérer la position angulaire de l'embout AV de carter par rapport à celui-ci.

Faire sauter, à la meule de préférence, le cordon de soudure en «a» fixant l'embout du carter de pot, (à défaut de meule, serrer modérément le pot dans l'étau, afin de limer le cordon de soudure).

576



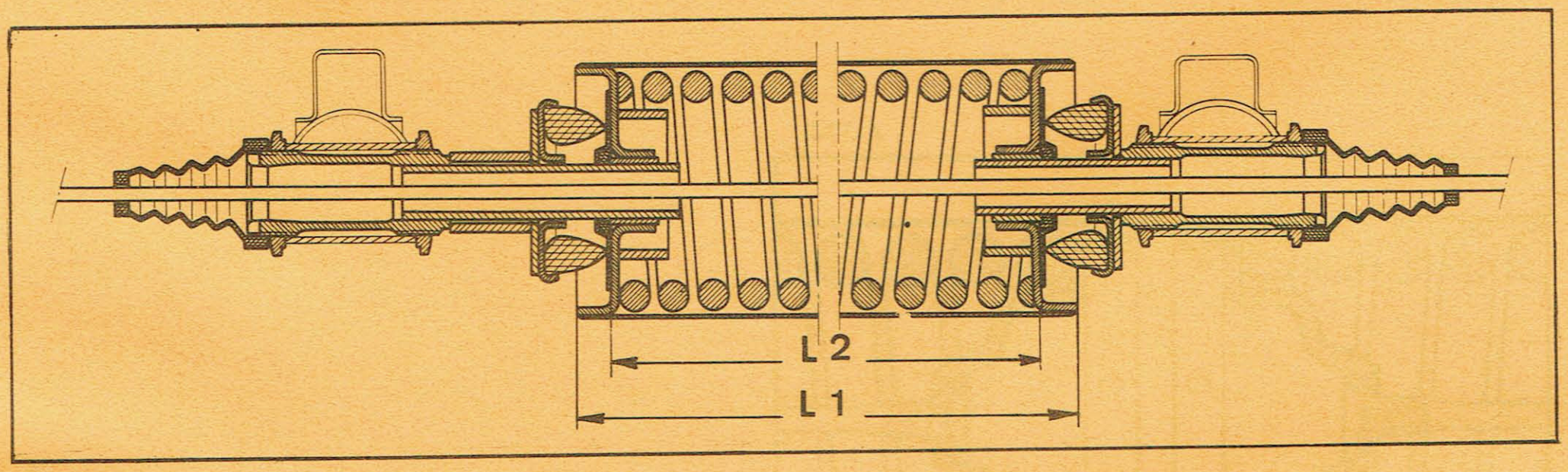
3. Dégager l'ensemble :
 - tirant AV (1),
 - embout (2) du carter,
 - ressort de suspension AV (3),
 - coupelle de compression (4).

4. Dégager l'ensemble :
 - tirant AR,
 - coupelle de compression,
 - ressort de suspension AR, du pot de suspension par l'avant.

5. Nettoyer les pièces.

MONTAGE.

A-17-1



POTS DE SUSPENSION

Système anti-galop		Carters de pot		Embouts de réglage		Ressorts		Tirants Longueur totale	
AV	AR	L1	L2	AV	AR	AV	AR	AV	AR
1 butée	1 butée	464,5 mm	445 mm	173 mm	181,75 mm	ϕ du fil 15,15 mm Pas à gauche	ϕ du fil 15,2 mm Pas à droite	609 mm	647 mm

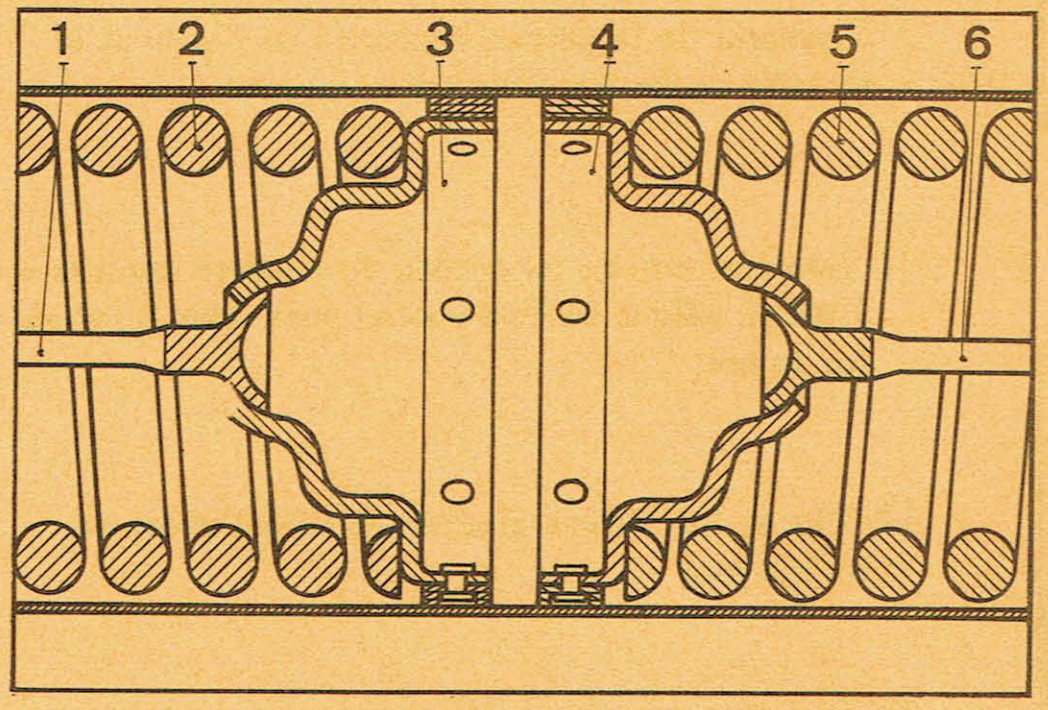
NOTA : 1° / Les ressorts s'identifient par le diamètre du fil et le sens d'enroulement.

2° / La partie avant du carter du pot de suspension est repérée par les lettres AV frappées sur l'enveloppe extérieure.

6. Contrôler les ressorts.

Les charges d'essai étant très élevées, et le contrôle des ressorts demandant un outillage très compliqué, s'assurer simplement du diamètre du fil et du sens d'enroulement afin de monter les ressorts à leur place respective (Voir tableau).

A-17-2



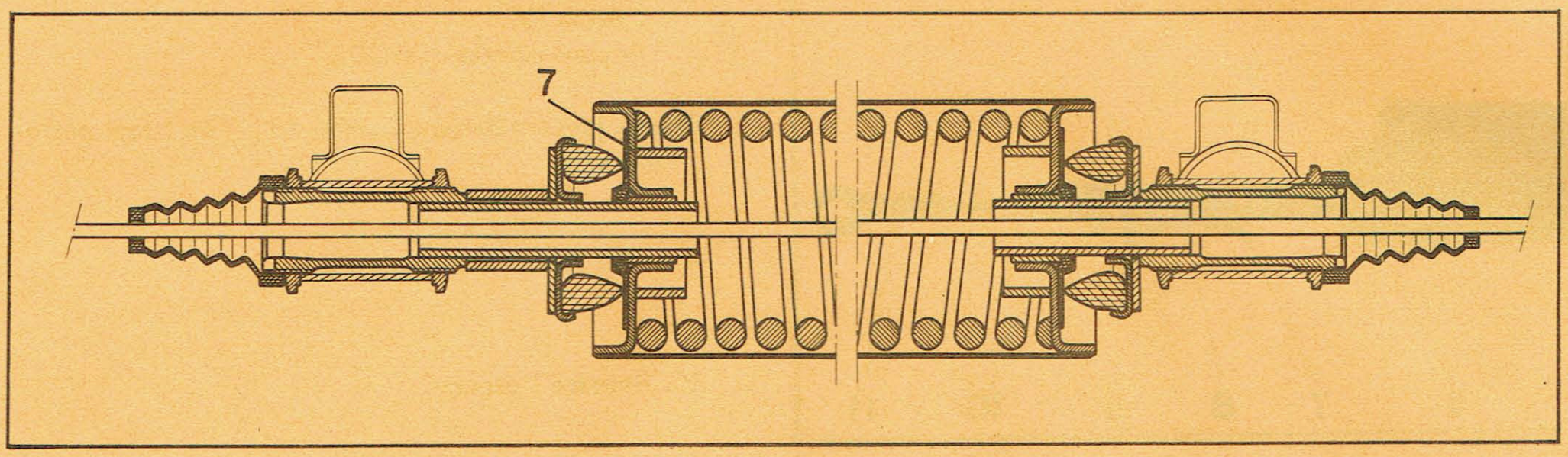
7. Imprégner d'huile de ricin, les garnitures des coupelles de compression (3) et (4): immerger la coupelle assemblée dans un bain à la température de 15 à 30° C, pendant 15 mn, et laisser égoutter.

8. Mettre en place le ressort de suspension AR (5) dans le pot. Placer la coupelle de compression (4), et engager le tirant AR (6).(Voir tableau pour identification du ressort et du tirant.

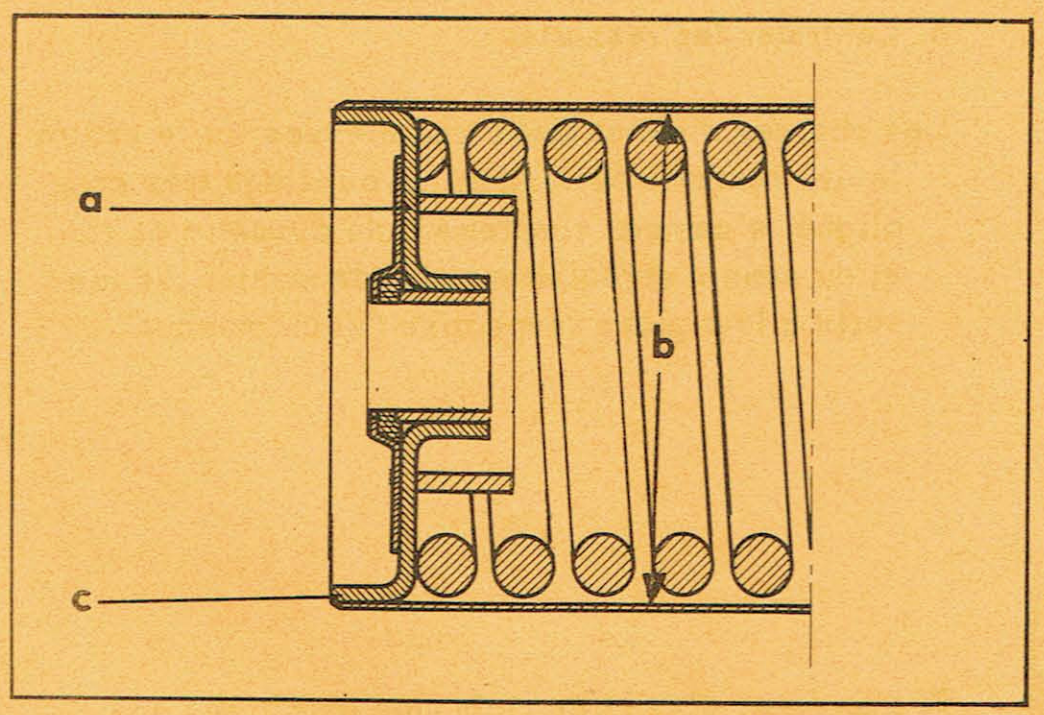
9. Placer sur le tirant AV (1), la coupelle de compression (3), le ressort de suspension AV (2) et l'embout (7) de carter (Voir tableau).

Engager l'ensemble dans le pot de suspension.

A-17-1



A-17

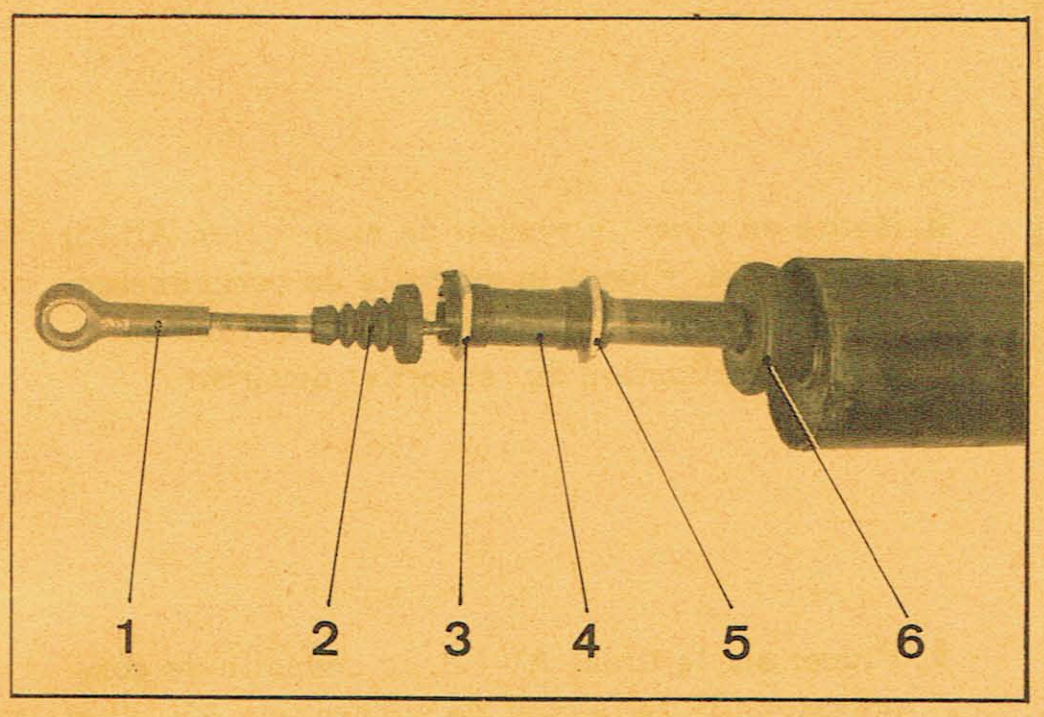


10. Positionner l'embout de carter suivant le repère fait au démontage. Mettre l'embout en place et faire affleurer son extrémité avec celle du tube carter.

Si l'embout est remplacé, le mettre en place à une distance L_2 de l'autre embout (Voir tableau page 2, même Op).

S'assurer de la perpendicularité de l'embout et du tube carter à l'aide d'une équerre.

PL.51



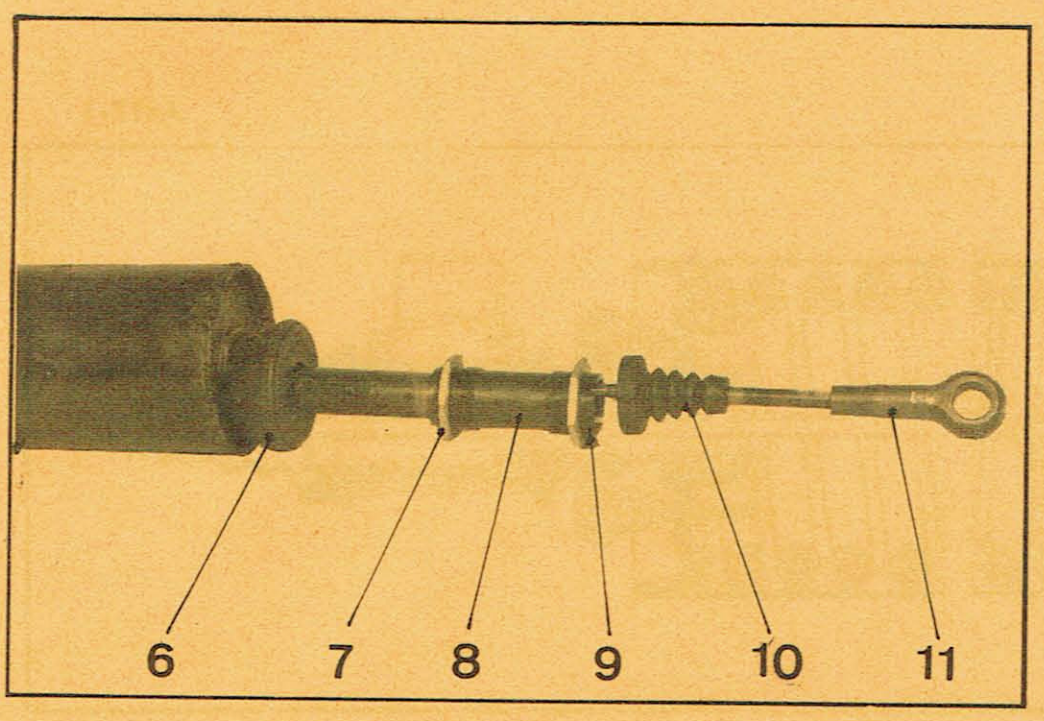
11. Réaliser en «c» un cordon de soudure continu à l'arc (à défaut au chalumeau) pour fixer l'embout sur le pot.

12. Placer les butées élastiques (6) à l'avant et à l'arrière.

13. Placer sur le tirant AV :
- l'écrou (5),
- l'embout de réglage (4) (Voir tableau page 2 même Op.) muni de l'écrou (3).
- le pare-poussières (2).

Visser provisoirement l'embout (1) de tirant porte-couteau.

PL.51

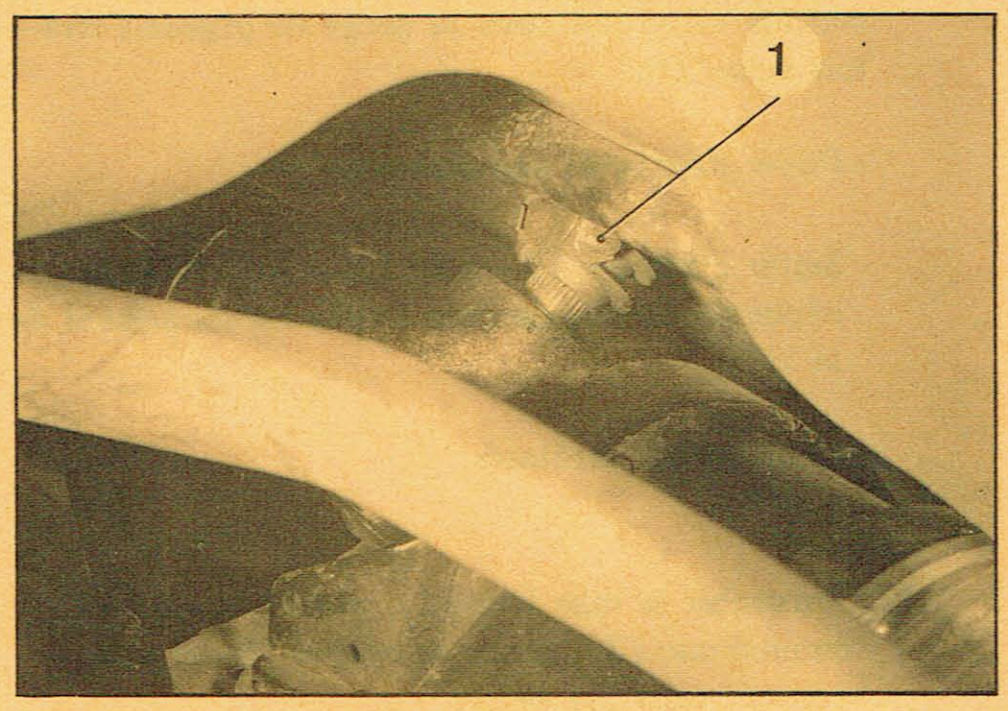


14. Placer sur le tirant AR :
- l'écrou (7),
- l'embout de réglage (8)(Voir tableau) muni de l'écrou (9),
- le pare-poussières (10).

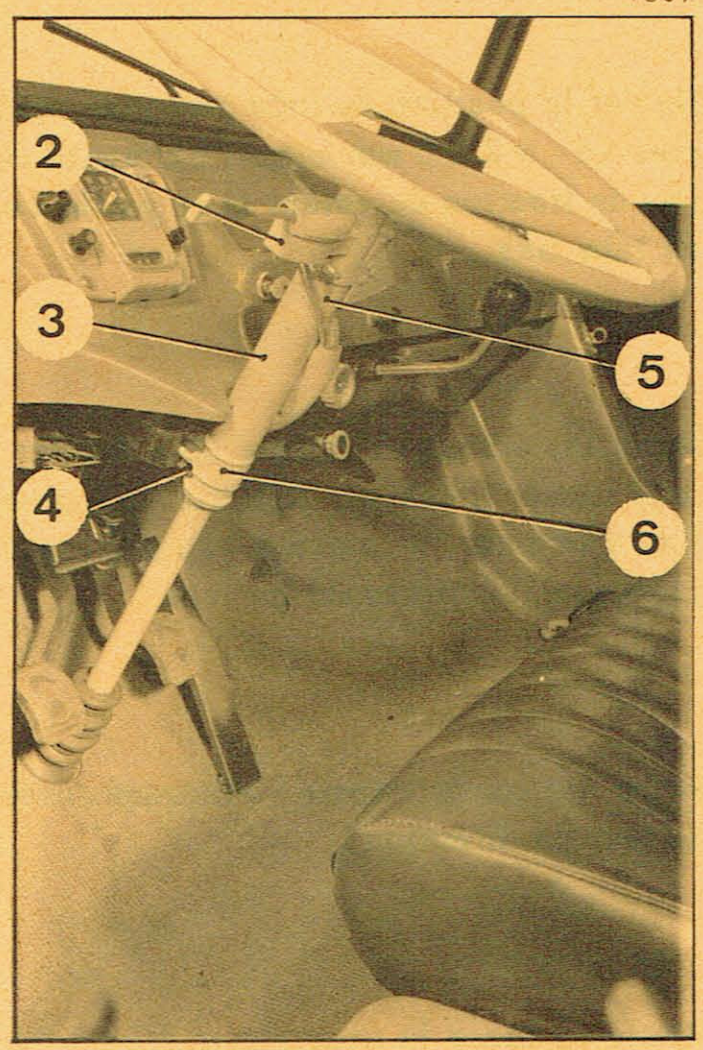
Visser provisoirement l'embout (11) de tirant porte-couteau.

15. Peindre l'organe.

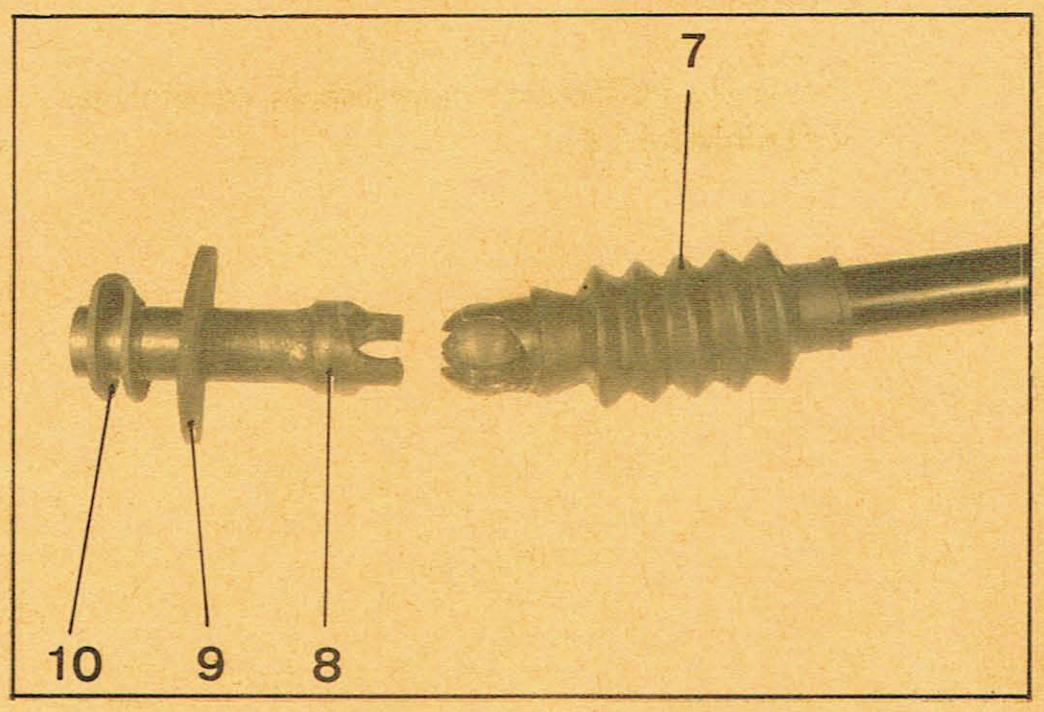
4606



4607



7447



REMPLACEMENT D'UN ARBRE ET D'UN TUBE DE DIRECTION.

DEPOSE.

1. Déposer la vis (1) du collier de serrage du tube sur le pignon de crémaillère.

 Dégager l'arbre, du pignon de crémaillère,.

2. Déposer la vis de fixation (5) du commutateur d'éclairage et d'avertisseur et du commutateur (2) des feux indicateurs de direction. Dégager les commutateurs, du tube fixe.

3. Déposer :
 - les écrous du collier (6),
 - le support caoutchouc (4).

4. Dégager l'ensemble de la direction.

♦ DESHABILLAGE.

5. Déposer le volant.
 - Dégager le caoutchouc d'étanchéité (7), du cardan de direction.
 - Désaccoupler le tube de pignon de crémaillère (8), de la noix de cardan.
 - Déposer le collier de serrage (10) et la rondelle caoutchouc (9).

♦ HABILLAGE.

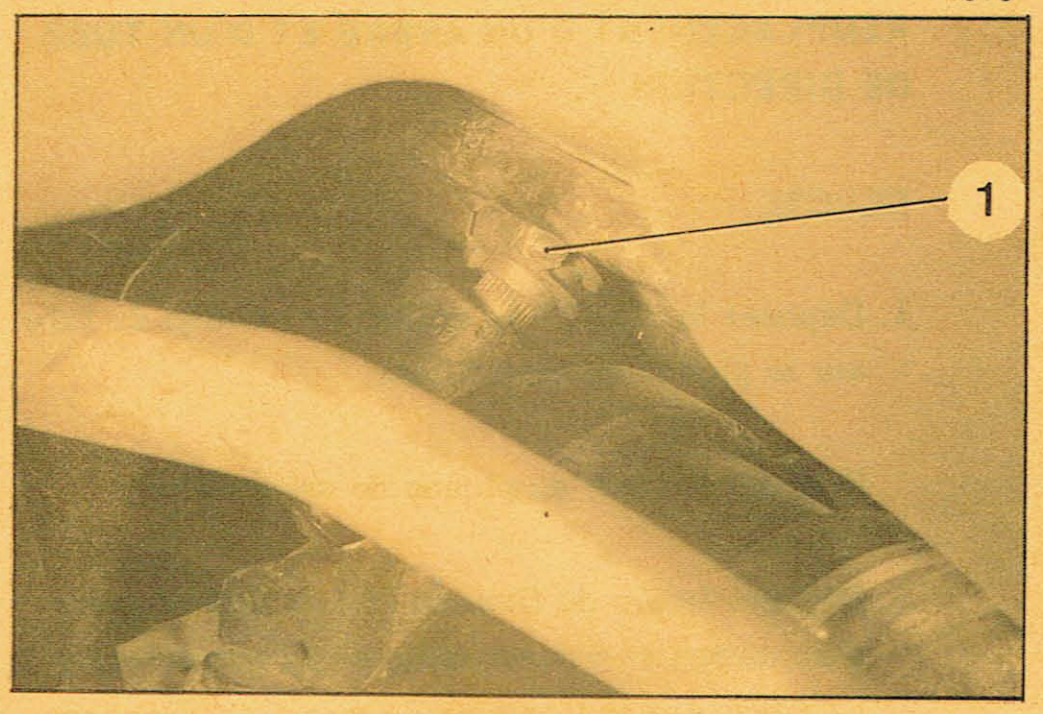
6. Monter le volant.
 - Accoupler le tube de pignon de crémaillère (8), à la noix de cardan.
 - Poser le caoutchouc d'étanchéité (9).
 - Poser le collier de serrage (10).

POSE.

7. Placer les roues comme pour la marche en ligne droite.
8. Positionner le volant pour que l'extrémité des branches, côté volant, soit sur une ligne horizontale à 10° près et vers le bas, puis engager l'arbre de direction sur le pignon de crémaillère.

Correctif N° 1 au Manuel 556

4606



♦ **9.** Poser la vis de fixation (1) dans le collier de serrage ainsi que dans la gorge du pignon (arrêtoir sous tête).

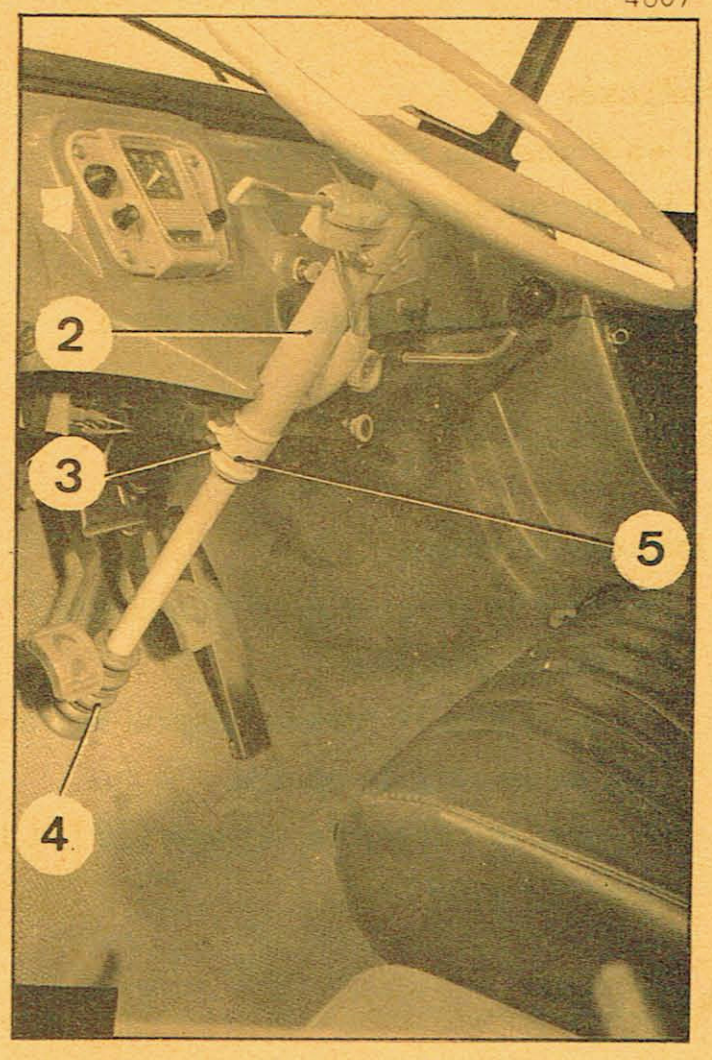
- Poser l'écrou et son arrêtoir.

- Serrer l'écrou à 19 mΛN (1,9 m.kg). Ne pas dépasser ce couple pour éviter l'allongement de la vis.

- Rabattre les arrêtoirs.

10. Présenter le tube fixe (2), placer le support caoutchouc (3), poser le collier (5) et ses écrous, sans les serrer.

4607



11. Régler la position du tube fixe pour obtenir une cote «a» = 2 à 5 mm entre l'extrémité des vis (6) de fixation du volant et la partie supérieure du tube fixe.

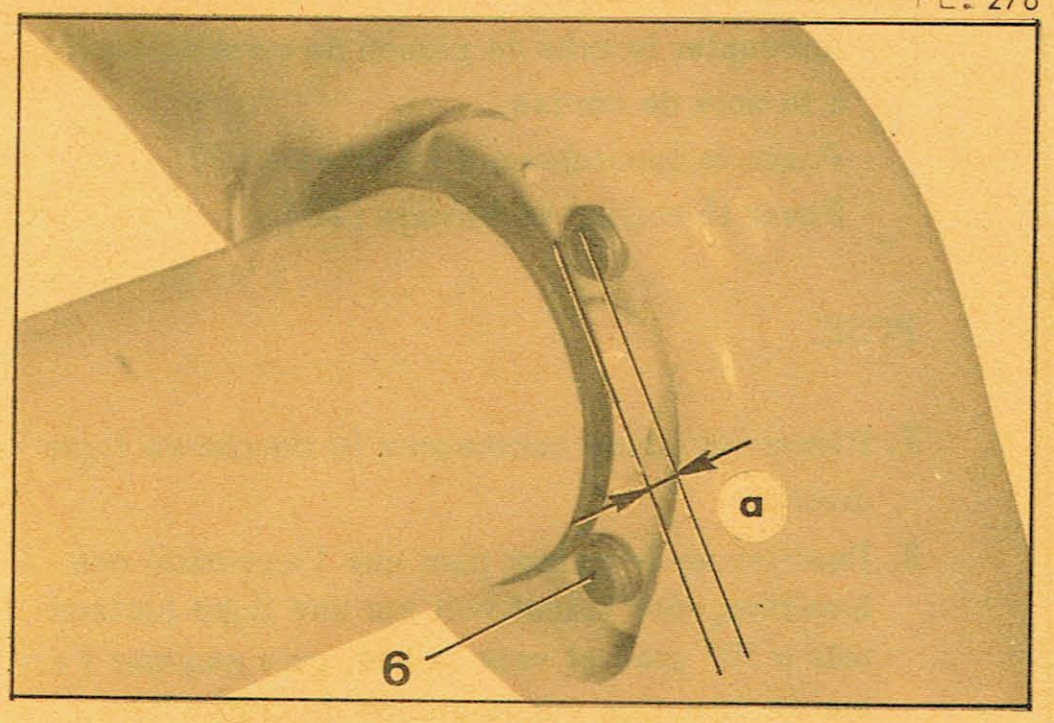
12. Serrer les écrous du collier (5). Arrêter le serrage lorsqu'il devient difficile de tourner le tube fixe à la main (un serrage exagéré risque de provoquer l'écrasement du tube).

13. Poser les commutateurs (éclairage, avertisseur et feux de direction).

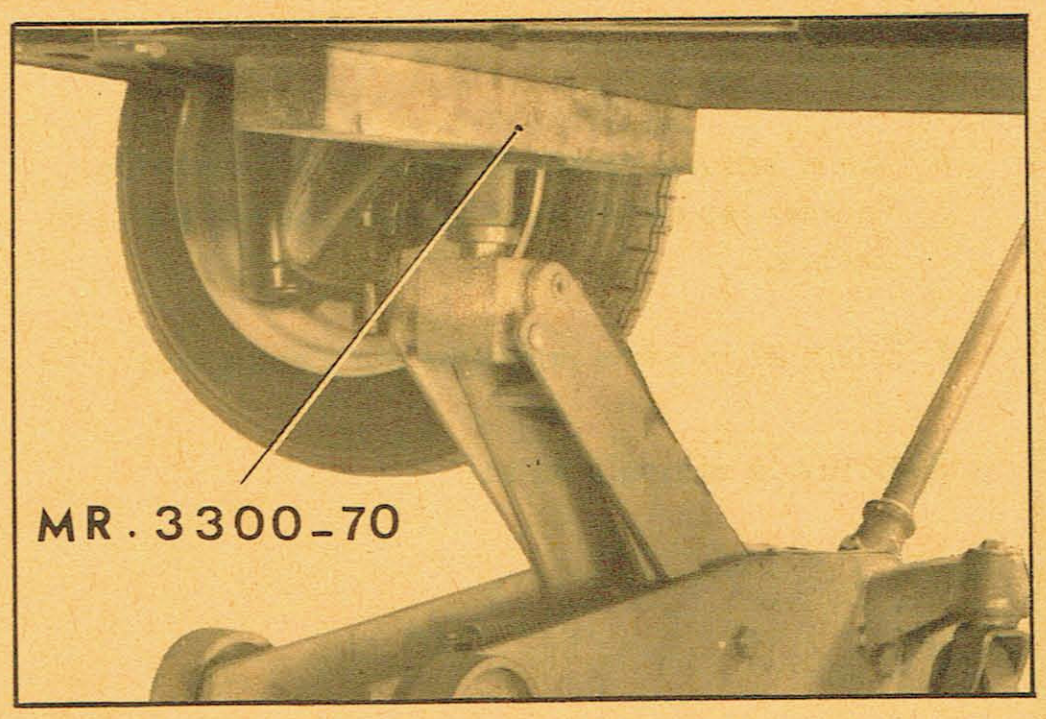
♦ **14.** Mettre en place le caoutchouc d'étanchéité (4) après s'être assuré du bon montage de la rotule de cardan.

- Poser les colliers de maintien du caoutchouc d'étanchéité (4).

PL. 276



PL. 478



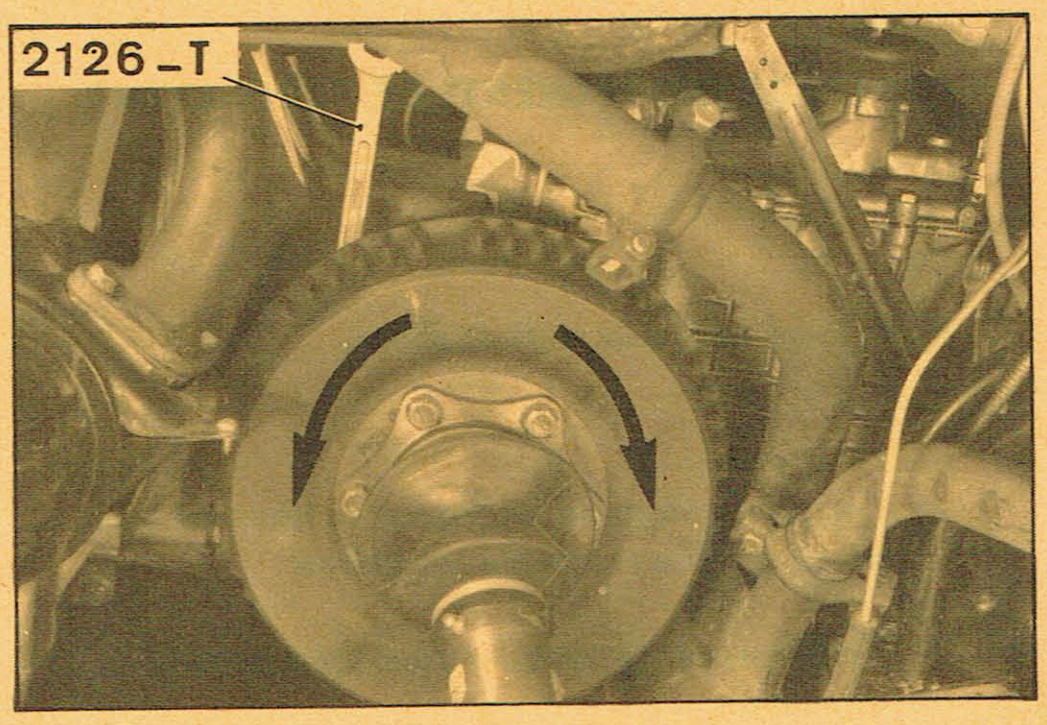
REGLAGE DES CAMES.

Réglage des cames de frein avant.

1. Lever le véhicule à l'avant (support MR. 3300-70, placé sur un cric rouleur).

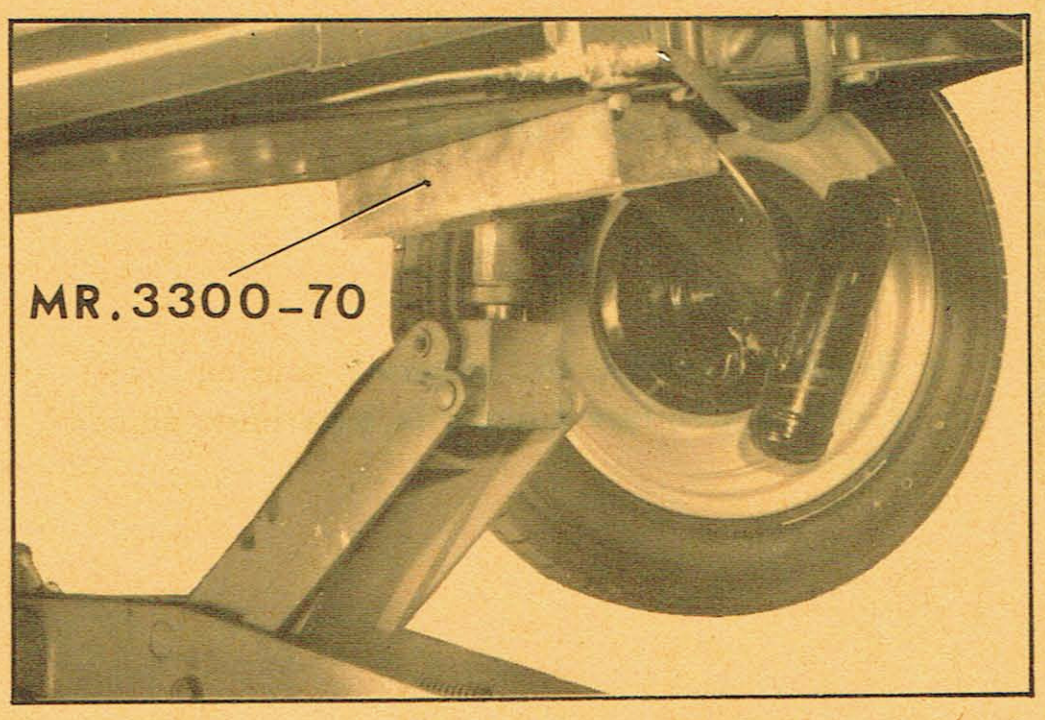
2. Tourner l'axe de la came à l'aide d'une clé mixte de 14 (clé 2126-T) dans le sens indiqué par les flèches, tout en tournant le tambour à la main, jusqu'à ce que le segment entre en contact avec le tambour.
Revenir légèrement en arrière pour le libérer, rapprocher à nouveau jusqu'à ce que la garniture frotte légèrement.
Ne jamais terminer le réglage en revenant en arrière.
Le segment doit être réglé le plus près possible du tambour, afin que la course de la pédale soit faible.
Opérer de même pour l'autre segment.

4642



3. Effectuer la même opération sur l'autre roue.

PL. 479

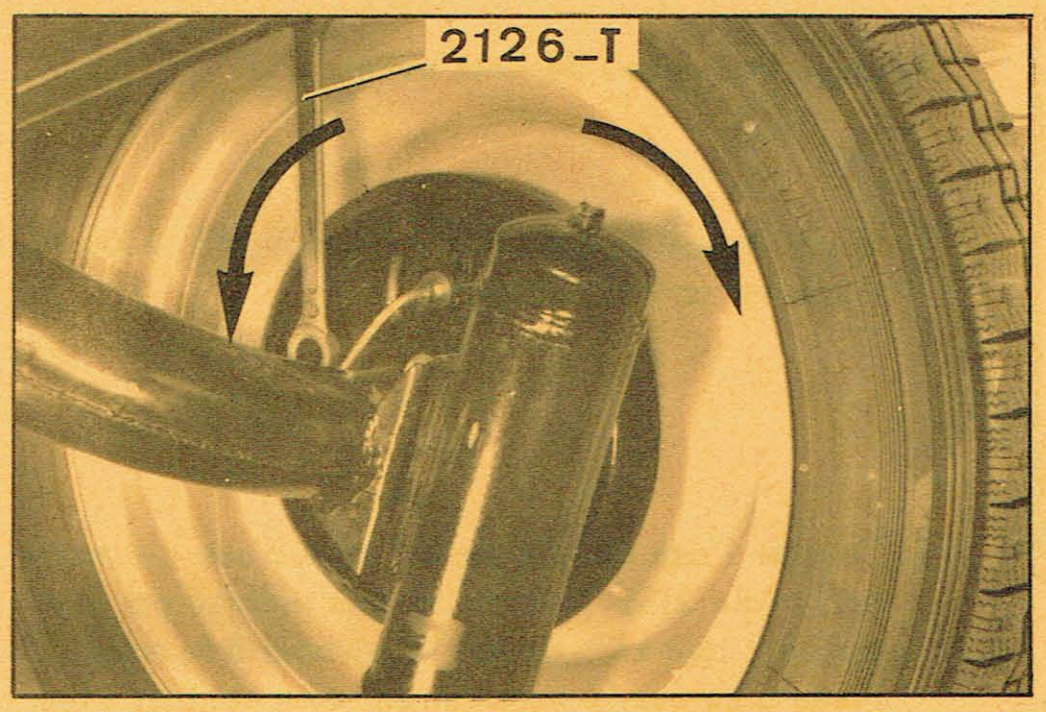


4. Mettre le véhicule au sol.

Réglage des cames de frein arrière.

5. Lever le véhicule à l'arrière (support MR. 3300-70, placé sur un cric rouleur).

PL. 482



6. Opérer ensuite comme indiqué au § 2 même Op. Tourner les cames dans le sens indiqué par les flèches.

7. Effectuer la même opération sur l'autre roue.

8. Mettre le véhicule au sol.

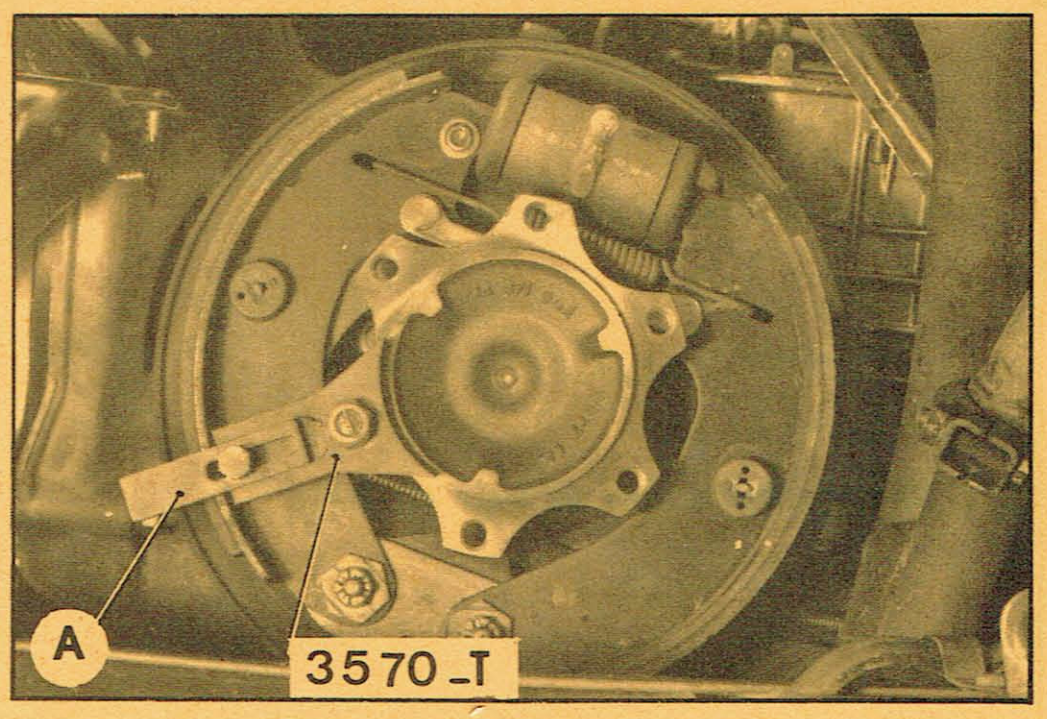
CENTRAGE DES SEGMENTS DE FREIN AVANT.

9. Relever le diamètre du tambour.

a) Agir sur la came de réglage d'un segment pour que la garniture effleure le tambour.

(Faire tourner le tambour pour tenir compte du faux-rond).

4603



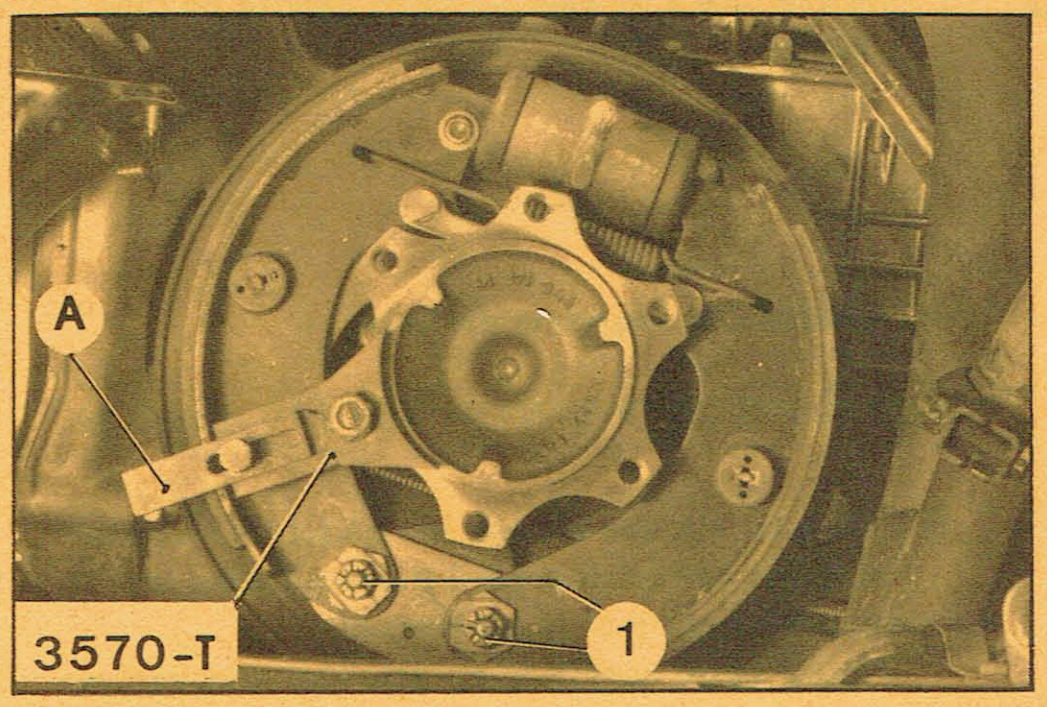
b) Déposer le tambour (Voir Op. AYM. 451-1), puis fixer l'appareil à centrer les freins 3570-T, sur le plateau de sortie de boîte.

c) Régler l'index (A) de l'appareil, pour qu'il effleure la garniture à la partie supérieure du segment.

10. Centrer les segments de frein.

REMARQUE IMPORTANTE : Les conditions de réglage données ci-dessous permettent deux positions différentes des segments de frein.
Il est préférable que les deux segments avant droit et gauche, et les deux segments arrière droit et gauche, des freins avant, aient la même position.
Pour cela : repérer le point haut des excentriques de point fixe (un coup de pointeau sur la face extérieure du six pans de réglage).
Les deux repères faits sur les excentriques des segments avant droit et gauche, doivent être orientés tous les deux dans le même sens, soit vers l'avant soit vers l'arrière du plateau de frein, et de préférence vers l'arrière.
Procéder d'une manière analogue pour les segments arrière.

4603



a) Faire tourner le plateau de sortie de boîte. Le centrage est correct lorsque l'index (A) effleure les garnitures sur tout leur pourtour.

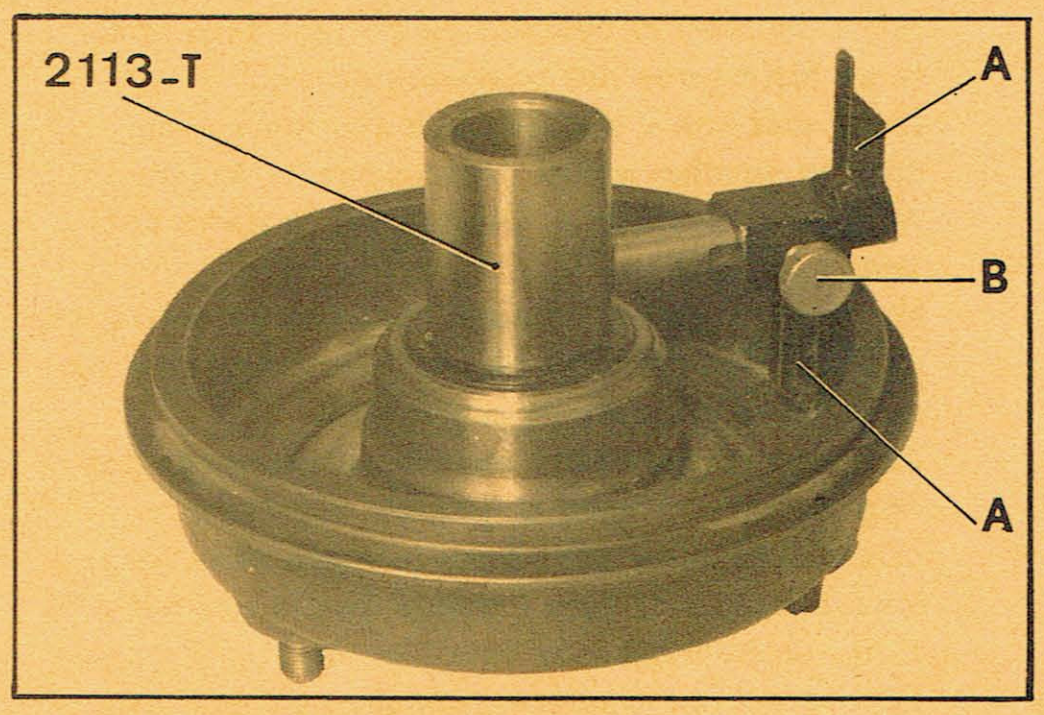
Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques de point fixe, et les cames de réglage.

b) Déposer l'appareil 3570-T, puis serrer et goupiller les écrous crénelés (1) des excentriques.
Desserrer les cames pour faciliter le montage du tambour.

11. Poser les tambours de frein.

12. Régler les cames.

PL. 464



CENTRAGE DES SEGMENTS DE FREIN ARRIERE.

13. Déposer les tambours de frein.

14. Relever le diamètre du tambour.

a) Mettre l'appareil 2113-T en place dans le tambour.

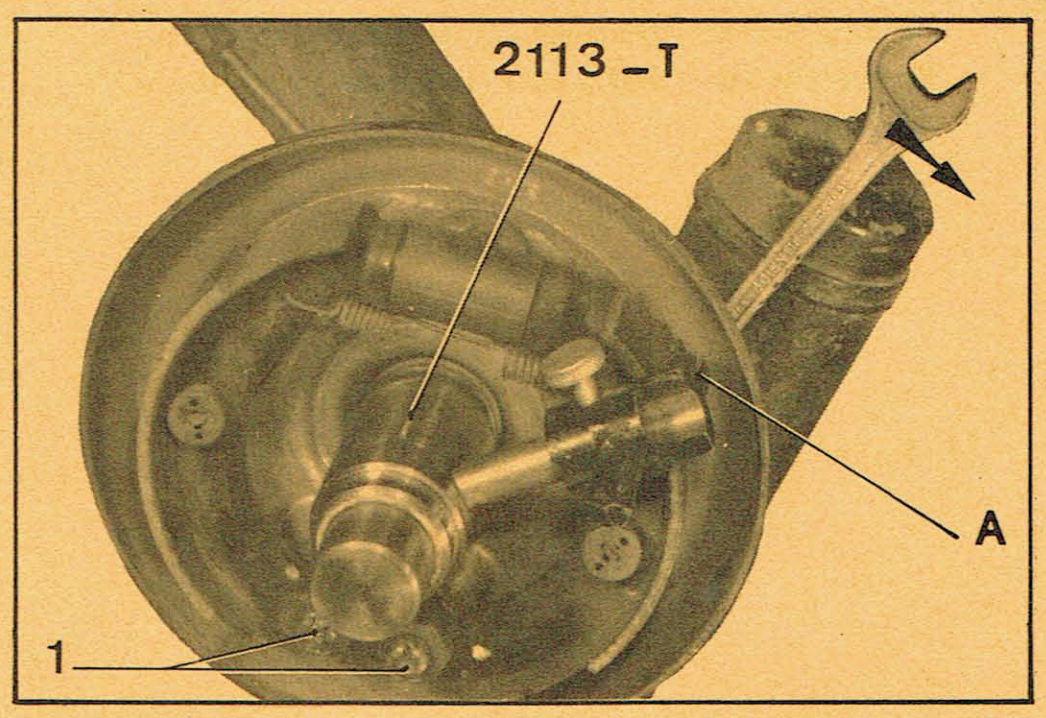
b) Amener l'index (A) au contact de l'alésage.
Immobiliser l'index à l'aide de la vis (B):
Vérifier que l'on peut lui faire décrire un tour complet.

15. Centrer les segments de frein.

REMARQUE IMPORTANTE :(Voir § 10, même Op).

a) Présenter l'index (A) sur les garnitures.Le centrage est correct lorsque l'index effleure les garnitures sur tout leur pourtour.
Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques (1) de point fixe, et les cames de réglage.

PL. 465

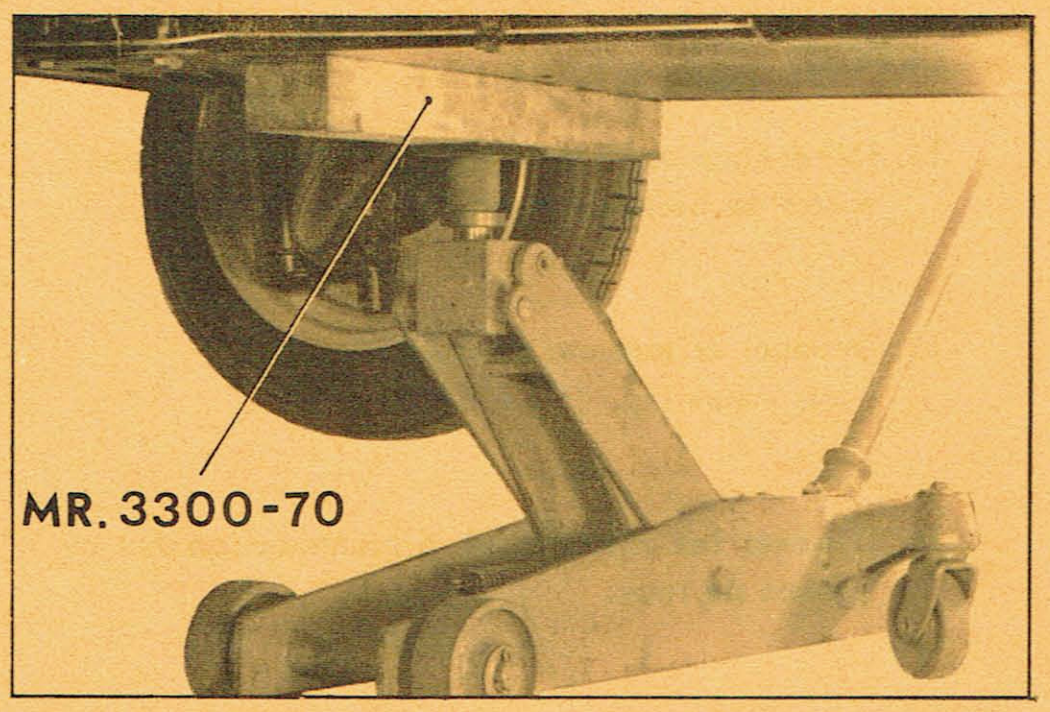


b) Déposer l'appareil 2113-T, puis serrer et goupiller les écrous crénelés (1) des excentriques.
Desserrer les cames pour faciliter le montage du tambour.

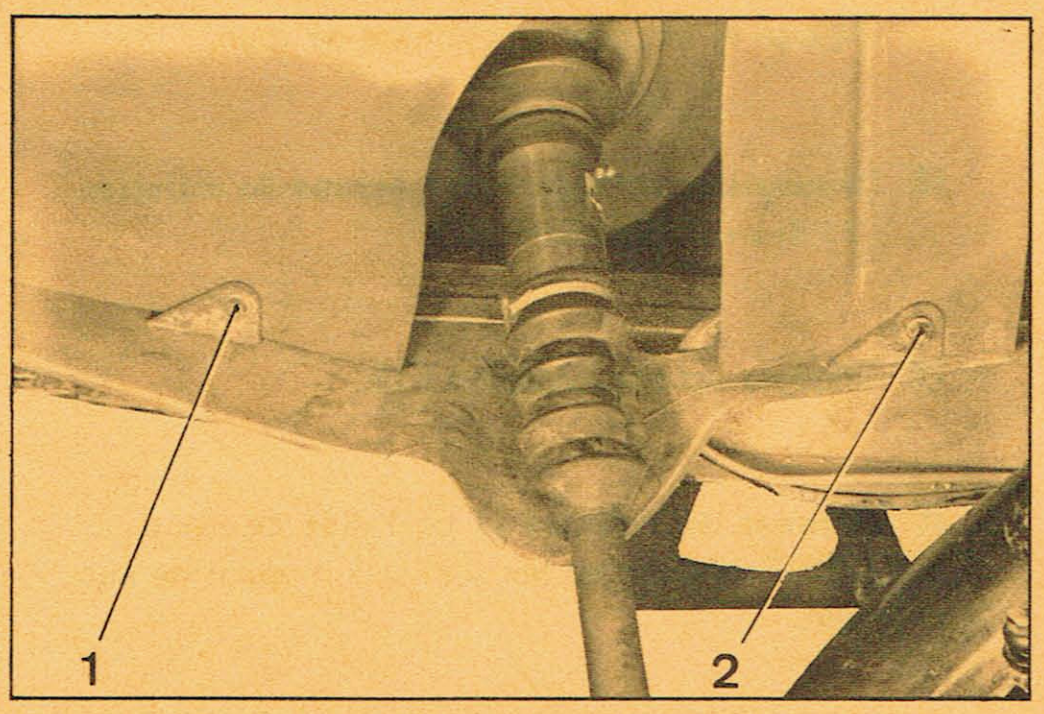
16. Poser les tambours de frein.

17. Régler les cames (Voir § 2 même Op.).

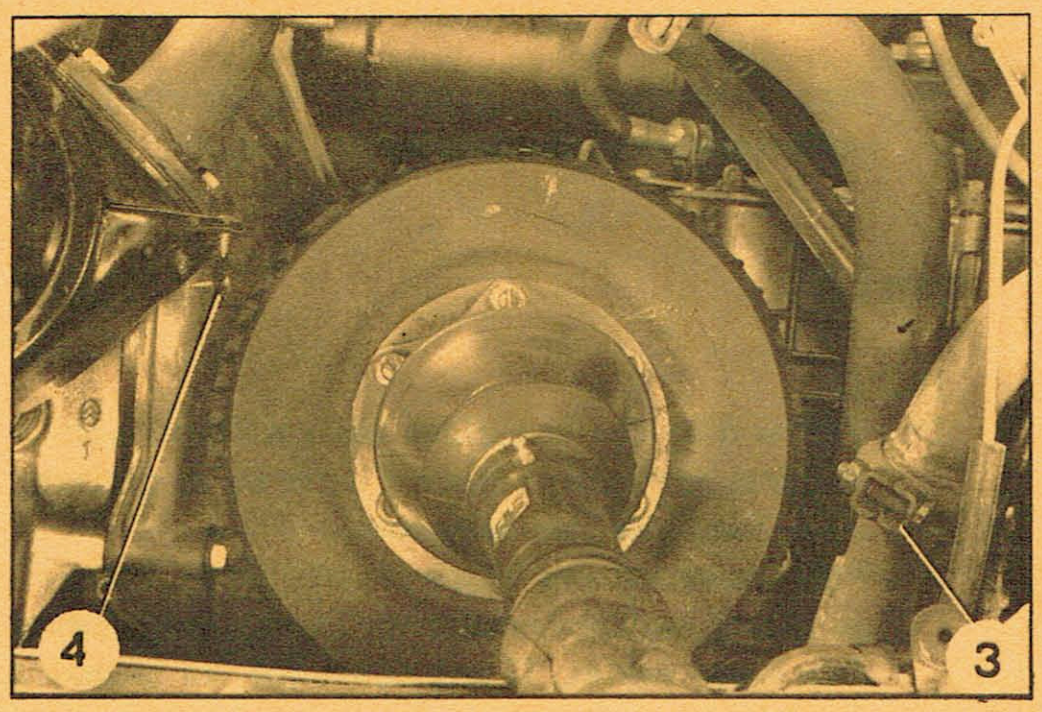
PL. 478



4599



4604



Correctif N° 1 au Manuel 556

REMPLACEMENT D'UN TAMBOUR AVANT.

DEPOSE.

1. Lever le véhicule à l'avant (support MR. 3300-70 placé sur un cric rouleur).
 Déposer la roue du côté où le travail doit être effectué.

2. Déposer les vis de fixation (1) et (2) de la joue d'aile sur la plate-forme.

3. Jouer sur l'élasticité du plastique de la joue d'aile pour avoir accès au tambour.
 Replier la joue d'aile vers l'extérieur d'un angle d'environ 90°. Pour cela, passer une ficelle dans les trous de fixation (1) et (2), la faire passer extérieurement à l'aile et l'accrocher au moteur.
 ATTENTION: Ce procédé n'est plus applicable *sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969.* Il faut déposer le passage de roue (voir opération correspondante).

4. Desserrer et positionner le collier (3) comme indiqué sur la figure; tordre la patte de fixation (4) du déflecteur d'air (comme indiqué sur la figure), pour permettre le passage du tambour.

5. Désaccoupler la transmission, du plateau de sortie de boîte de vitesses.

6. Dégager le tambour.

POSE.

7. Centrer les segments de frein.

8. Mettre le tambour en place.

9. Accoupler la transmission sur le plateau de sortie de boîte de vitesses. Serrer les vis de 50 à 60 mΛN (5 à 6 m.kg).

10. Régler les segments de frein.

11. Serrer les vis du collier (3).

12. Mettre en place la joue d'aile et serrer les vis de fixation (1) et (2) de la joue d'aile sur la plate-forme.

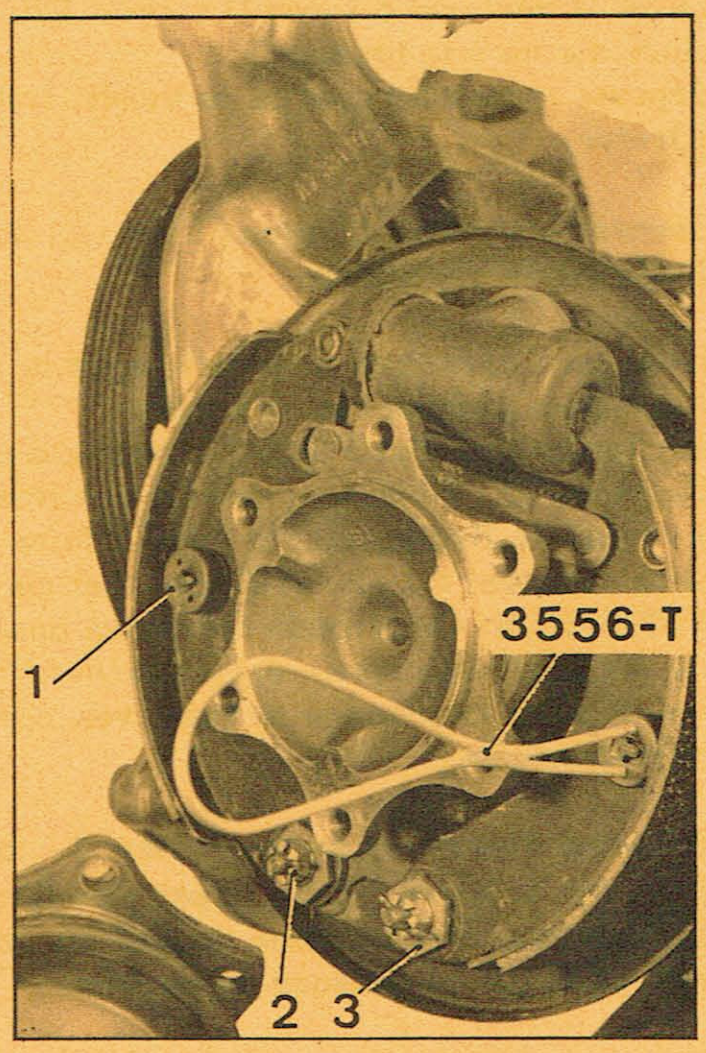
 - *Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969:*
 Poser le passage de roue (voir opération correspondante).

13. Monter la roue

 Mettre le véhicule à terre.

REMPLACEMENT DES SEGMENTS DE FREIN.

PL. 125



DEPOSE.

14. Désaccoupler la transmission, du plateau de sortie de boîte de vitesses.

15. Déposer le tambour de frein.
(voir même Op. §§ 1 à 6).

16. Déposer les vis raccord, d'alimentation des cylindres de roue.

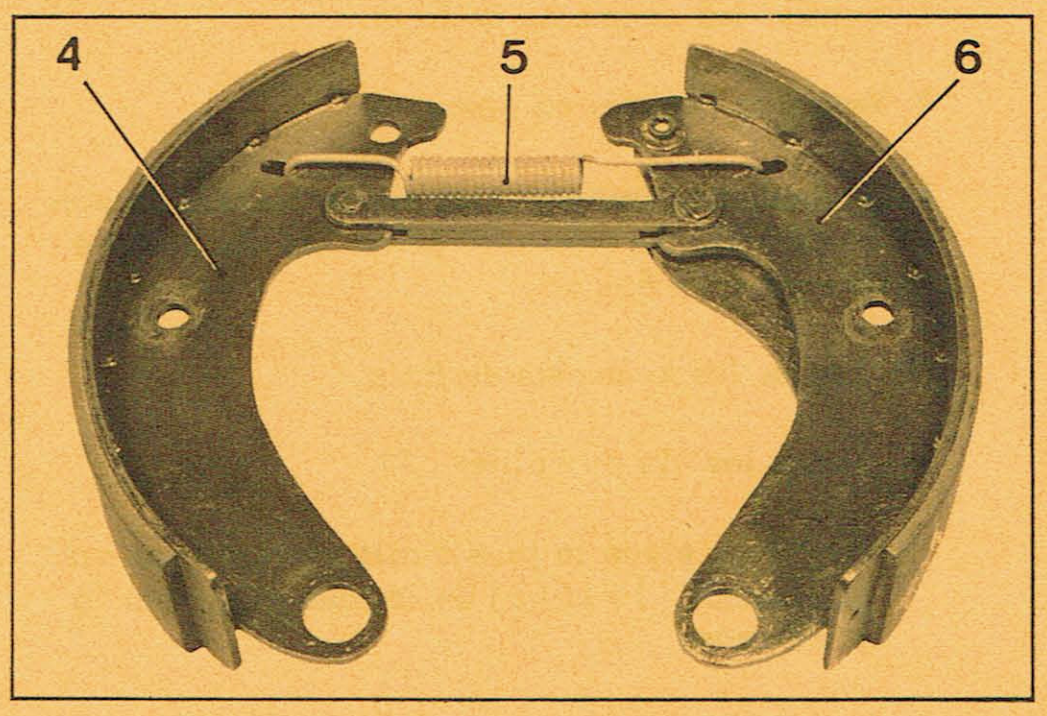
17. Déposer les deux vis de fixation du cylindre de roue.

Ecarter les segments en tournant les cames de réglage et dégager le cylindre de roue.

18. Dégoupiller et déposer les écrous de maintien (2) des excentriques.

19. Dégager les excentriques (3).

3582



20. Déposer les calottes (1) à l'aide de l'outil 3556-T et dégager les ressorts d'appui de segment.

21. Déposer les deux segments (4) et (6) après avoir décroché le câble de frein à main. Récupérer les tiges-guide de ressort d'appui.

22. Déposer le ressort de rappel (5) en écartant la partie inférieure des segments.

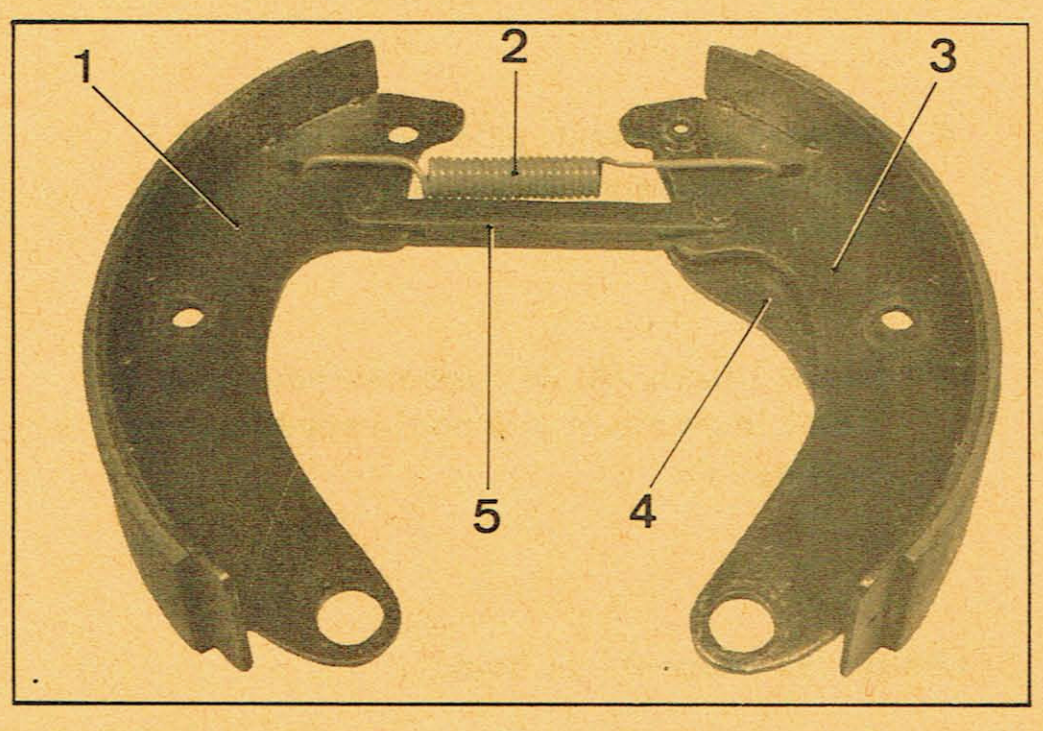
POSE.

NOTA :

1°) Veiller à ce que la surface des garnitures soit sèche et exempte de trace d'huile ou de graisse, sinon remplacer les segments.

2°) Pour conserver une bonne répartition de freinage il faut toujours remplacer les quatre segments d'un même essieu. Il faut aussi que les tambours aient le même état de surface.

3582



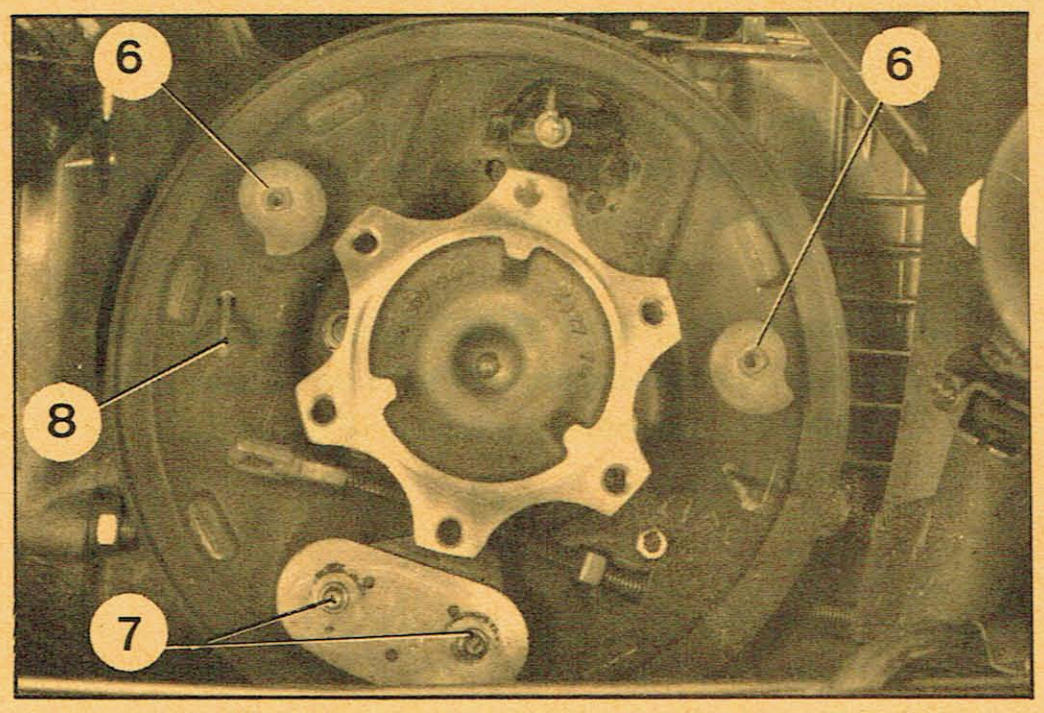
23. Monter les segments de frein.

a) Accrocher le câble de frein à main au levier (4) du segment (3). Ce segment porte une garniture longue et se monte vers l'avant.

b) Monter le ressort de rappel (2) tout en positionnant la barette (5) sur le segment arrière (1). Maintenir le ressort en place en rapprochant la partie inférieure des segments.

c) Engager les segments sur les goujons (7) du plateau. Placer les excentriques (10), les rondelles et les écrous crénelés (11). Serrer les écrous provisoirement.

4601

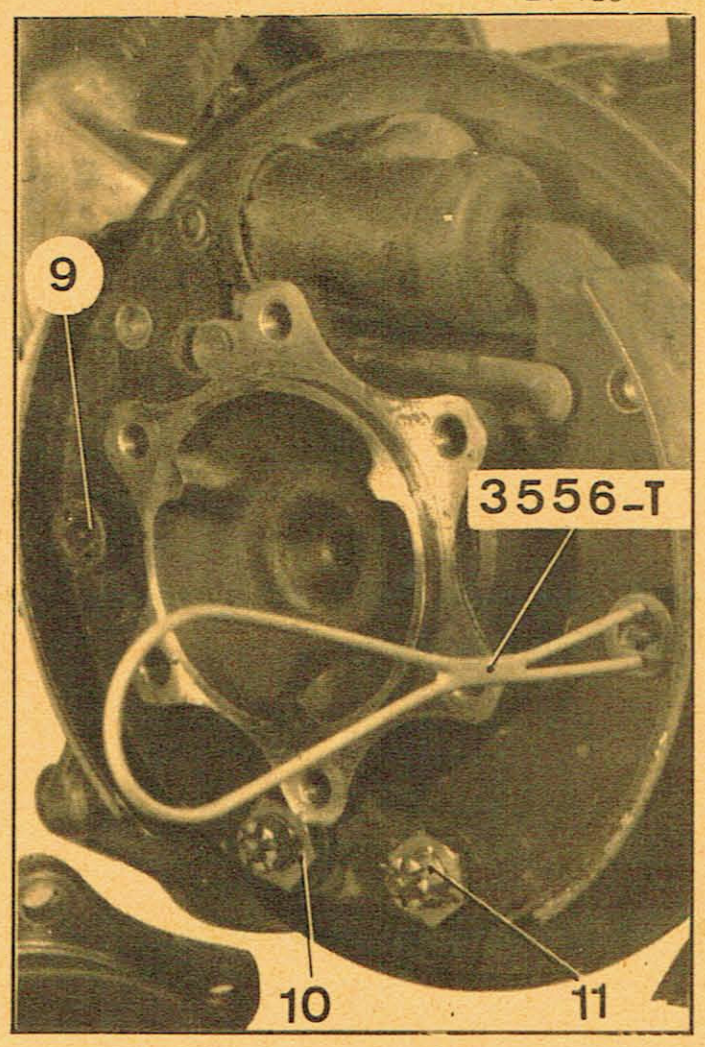


24. Mettre le cylindre de roue en place.

Ecarter les segments en tournant les cames de réglage si nécessaire. Serrer les vis de fixation du cylindre (rondelle grower).

25. Poser les ressorts d'appui, les calottes (9) et les verrouiller sur les tiges-guide (8) à l'aide de l'outil 3556-T.

PL. 125



26. Centrer les segments de frein.

a) Relever le diamètre du tambour.

1°) Régler les cames (6) et les excentriques (10) de façon à pouvoir monter librement le tambour.

2°) Fixer le tambour à l'aide de trois vis. Intercaler une entretoise de 7 mm d'épaisseur, sous chaque tête de vis, pour compenser l'épaisseur de la transmission.

3°) Agir sur la came de réglage d'un segment pour que la garniture effleure le tambour.(Faire tourner le tambour pour tenir compte du faux-rond).

4°) Déposer le tambour, puis fixer l'appareil à centrer les freins 3570-T sur le plateau de sortie de boîte.

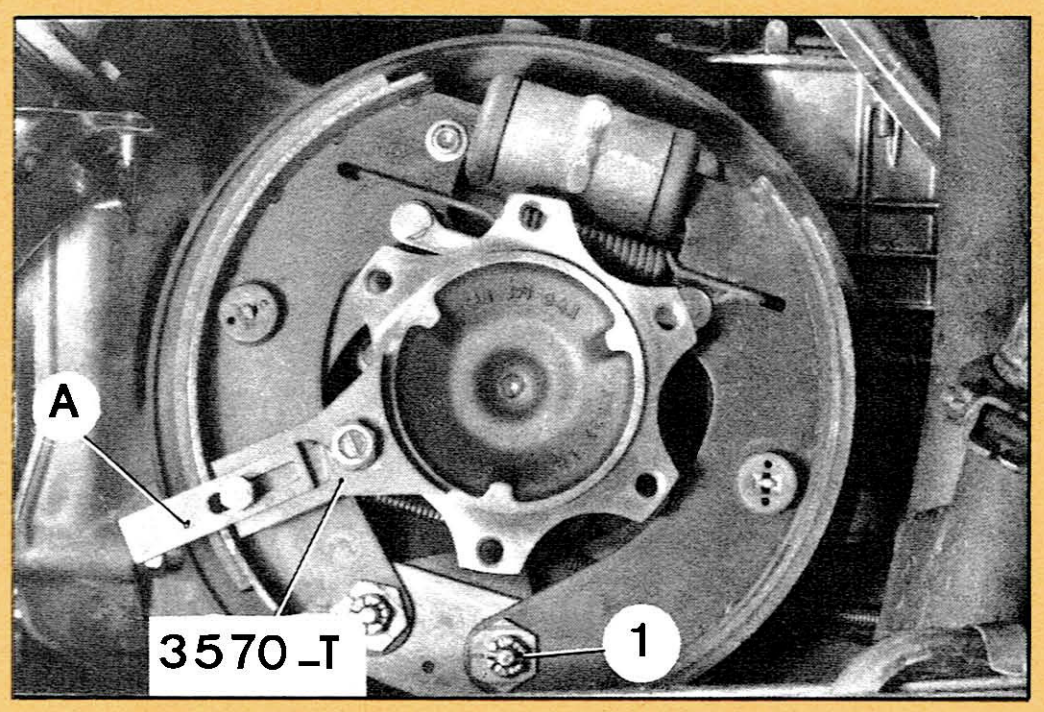
5°) Régler l'index (A) de l'appareil pour qu'il effleure la garniture à la partie supérieure du segment.

b) Centrer les segments de frein.

1°) Faire tourner le plateau de sortie de boîte. Le centrage est correct lorsque l'index (A) effleure les garnitures sur tout leur pourtour.
Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques de points fixes et les cames de réglages.

2°) Déposer l'appareil 3570-T, puis serrer et goupiller les écrous crénelés (1) des excentriques.
Desserrer les cames pour faciliter le montage du tambour.

4603



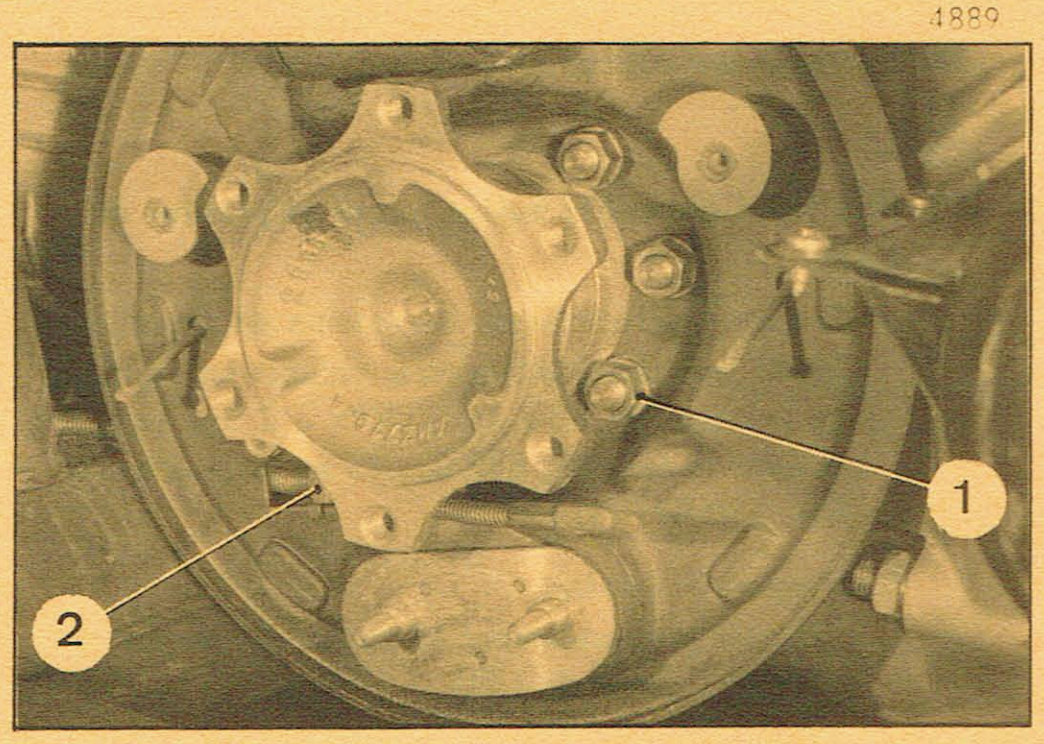
27. Accoupler les tubes d'alimentation aux cylindres de roue (joints cuivre).

28. Poser le tambour de frein.
(Voir §§ 7 et 8 même Op).

29. Accoupler la transmission, côté boîte de vitesses.
Régler les cames de frein.

30. Purger les canalisations des freins.

4889



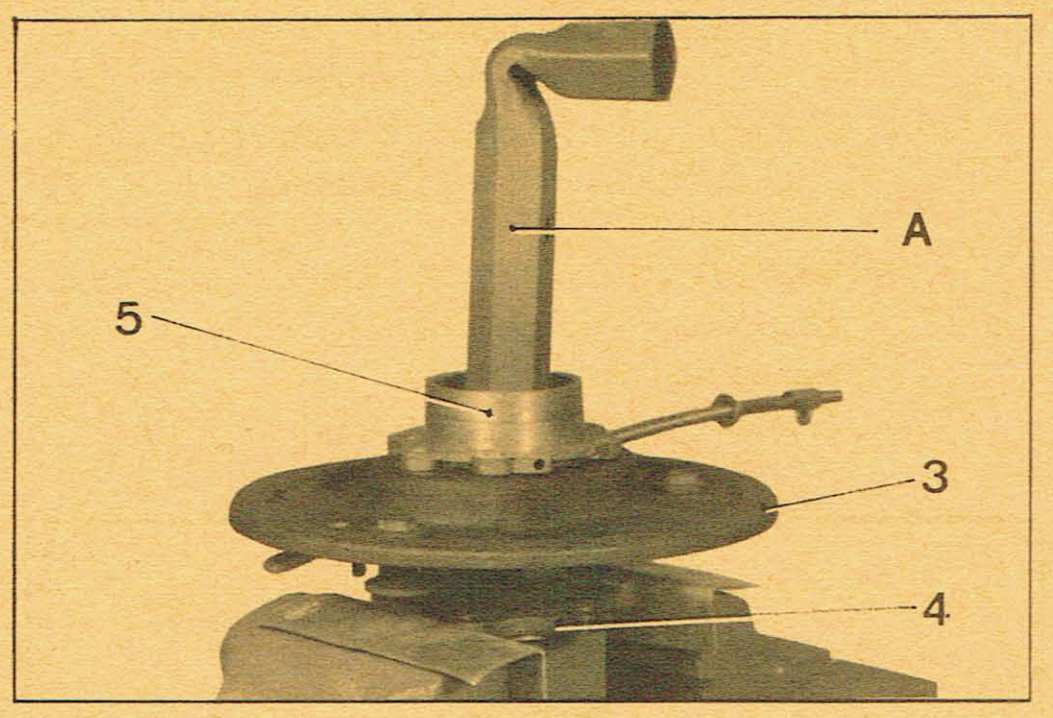
REMPLACEMENT D'UN PLATEAU DE FREIN
(ou d'un arbre de différentiel ou d'une bague d'étanchéité de roulement)

DEPOSE.

31. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
32. Vidanger la boîte de vitesses.
33. Désaccoupler la transmission et déposer le tambour de frein(voir même opération §§ 1 à 6)

 Déposer les segments de frein (voir même opération §§ 16 à 22)
34. Déposer les six écrous de fixation (1) du palier d'arbre de différentiel.
35. Déposer l'arrêt (2) de gaine du câble de frein à main.
36. Dégager l'ensemble palier, arbre de différentiel, et plateau de frein.

NOTA : Ne pas égarer les cales de réglage du boîtier de différentiel.



37. **Déshabiller l'ensemble palier, arbre et plateau de frein :**

 Tenir l'arbre de différentiel dans un étau muni de mordaches, par le plateau d'entrainement (4).

 Faire sauter au bédane le métal rabattu et déposer l'écrou de serrage de l'arbre de différentiel. (clé (A) de 29).

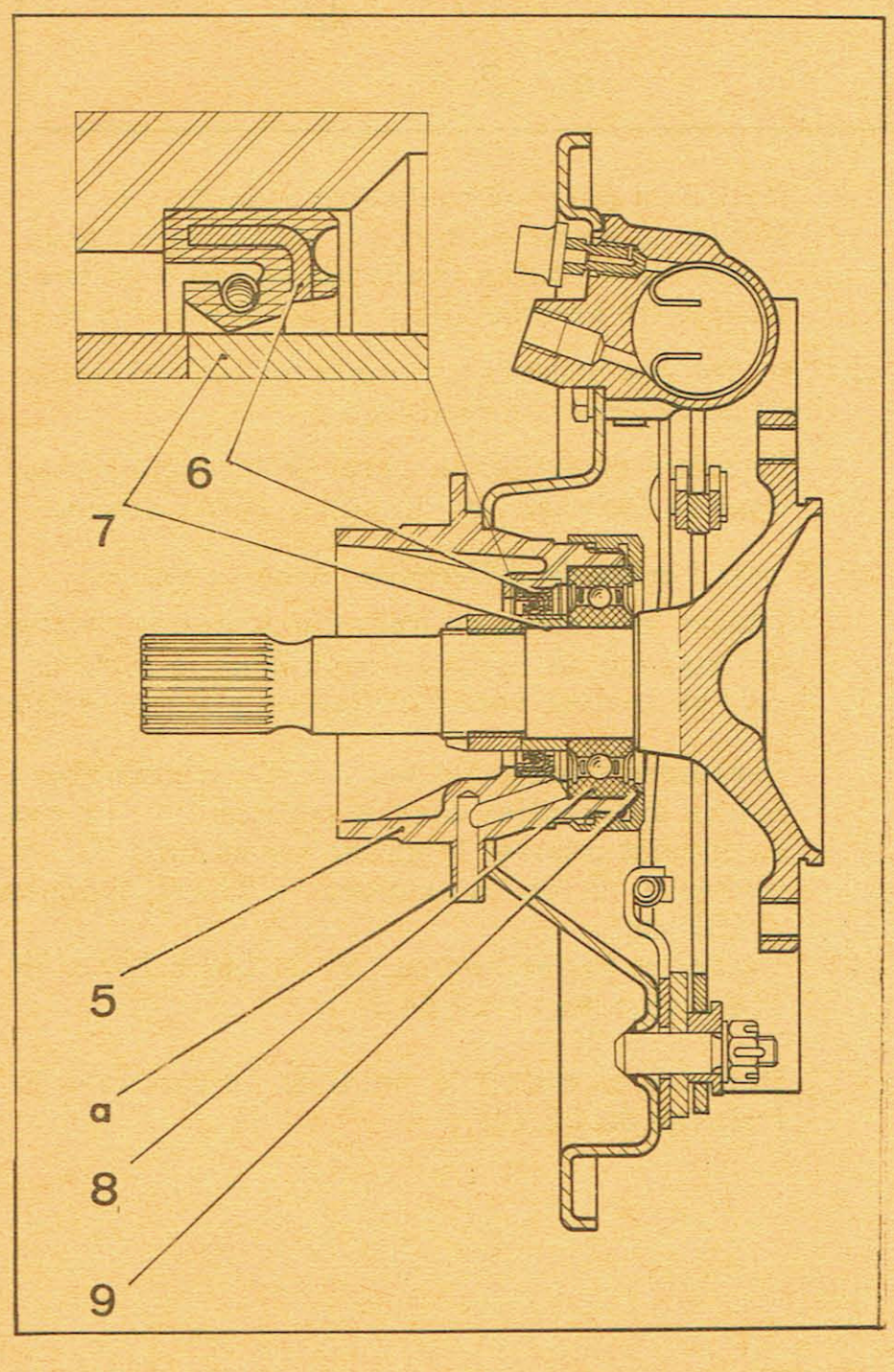
 Chasser l'arbre de différentiel du roulement à la presse, en faisant reposer le plateau tôle (3) sur deux vés.

 - Dégager le plateau, du palier (5).
 - Tenir le palier (5) dans un étau muni de mordaches, en le serrant modérément par le plateau de fixation « en a ».
 - Faire sauter au bédane le métal rabattu de la bague-écrou (9).
 - Desserrer cette bague écrou à l'aide d'une clé à chaîne, ou d' une clé à sangle.

NOTA : Ne pas utiliser de clé à griffes qui risquerait de déformer la bague-écrou.

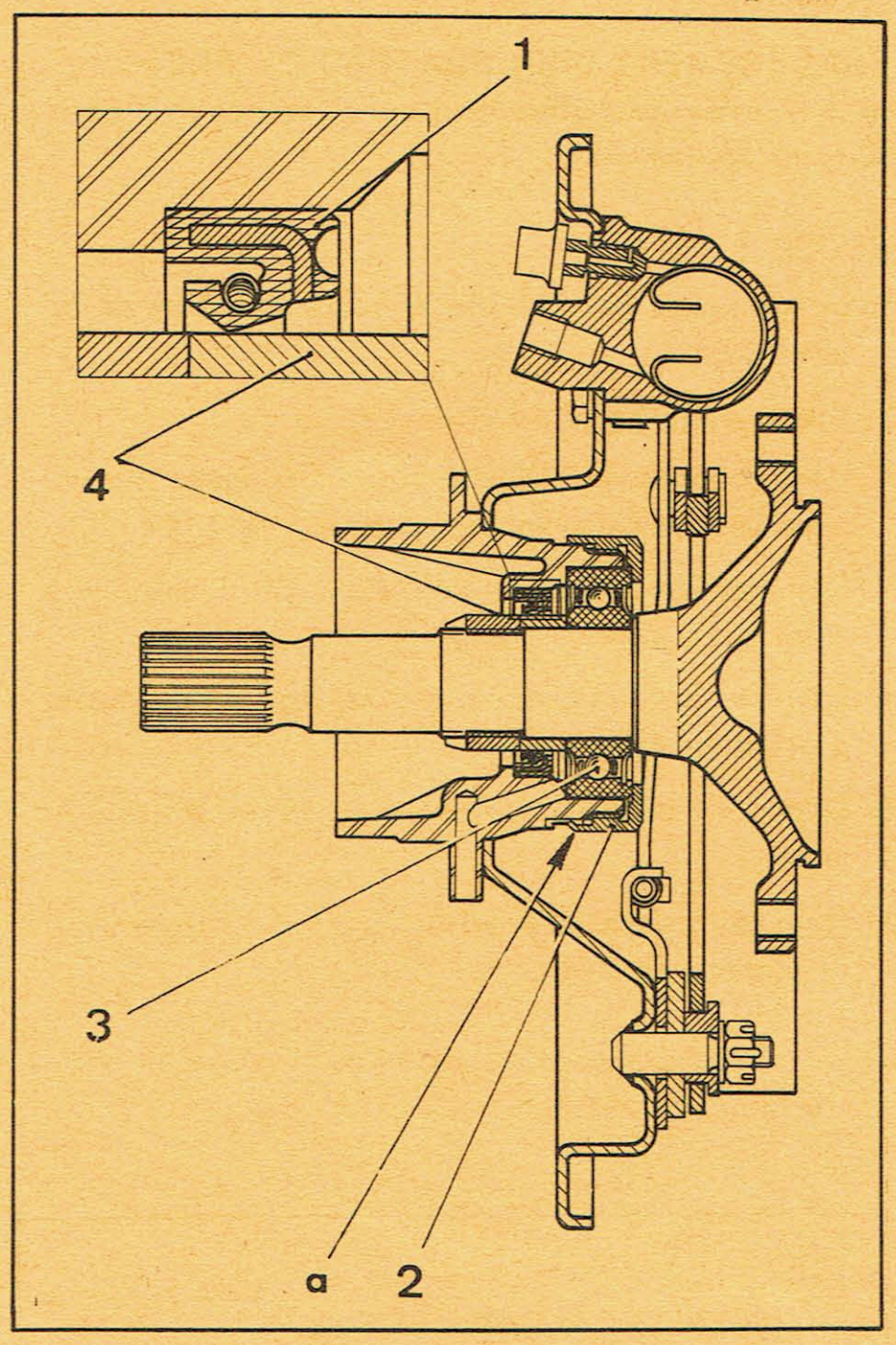
Déposer :

- le roulement étanche (8),
- l'entretoise (7),
- la bague d'étanchéité (6).



Correctif N° 1 au Manuel 556

A 33.4



- Mettre en place le roulement étanche (3).
- Monter la bague-écrou (2). La serrer à l'aide d'une clé à chaine (ou à sangle) et d'un peson. Couple de serrage : 60 à 75 m.\N (6 à 7,5 m.kg).

NOTA : Ne pas utiliser une clé à griffes qui risquerait de déformer la bague-écrou.

- Rabattre au matoir le métal de la bague-écrou dans le fraisage «a» du palier pour l'arrêter.

c) Monter l'arbre de différentiel dans le palier :

- Placer le plateau de frein sur le palier (le trou de passage du câble de frein dans le plateau doit se trouver vers l'arrière en position voiture).

- Présenter l'ensemble sur l'arbre. Emmancher l'arbre de différentiel dans le roulement, à la presse en faisant reposer le palier sur un tube (A) (ϕ intérieur = 73 mm, ϕ extérieur = 95 mm, longueur = 150 mm).
- Visser et serrer l'écrou (5) de 140 à 160 m.\N (14 à 16 m.kg) (clé de 29).

Rabattre au matoir le métal de l'écrou dans le fraisage de l'arbre.

38. Nettoyer les pièces.

POSE.

39. Habiller l'ensemble palier, arbre et plateau de frein :

a) Si nécessaire, monter les cames de réglage. Sertir les axes, de façon à obtenir un couple de rotation de 10 à 25 m.\N (1 à 2,5 m.kg). Utiliser un tas MR. 630-62/13 et la bouterolle MR. 630-62/11.

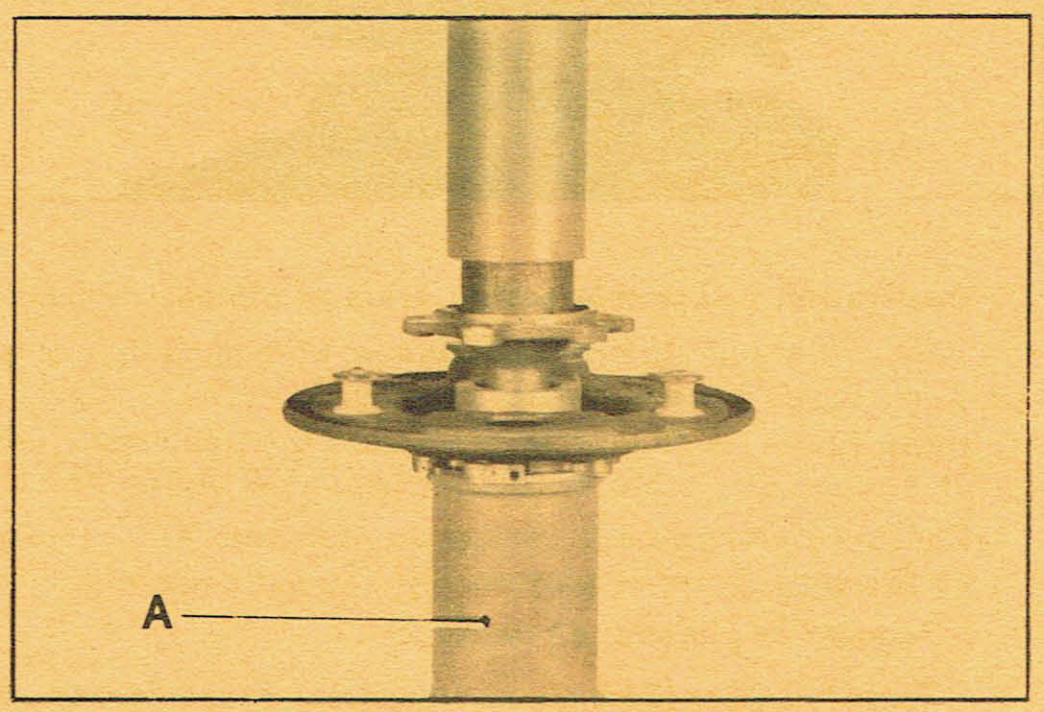
b) Préparer le palier :

- Huiler préalablement la bague d'étanchéité (1) et l'entretoise (4).

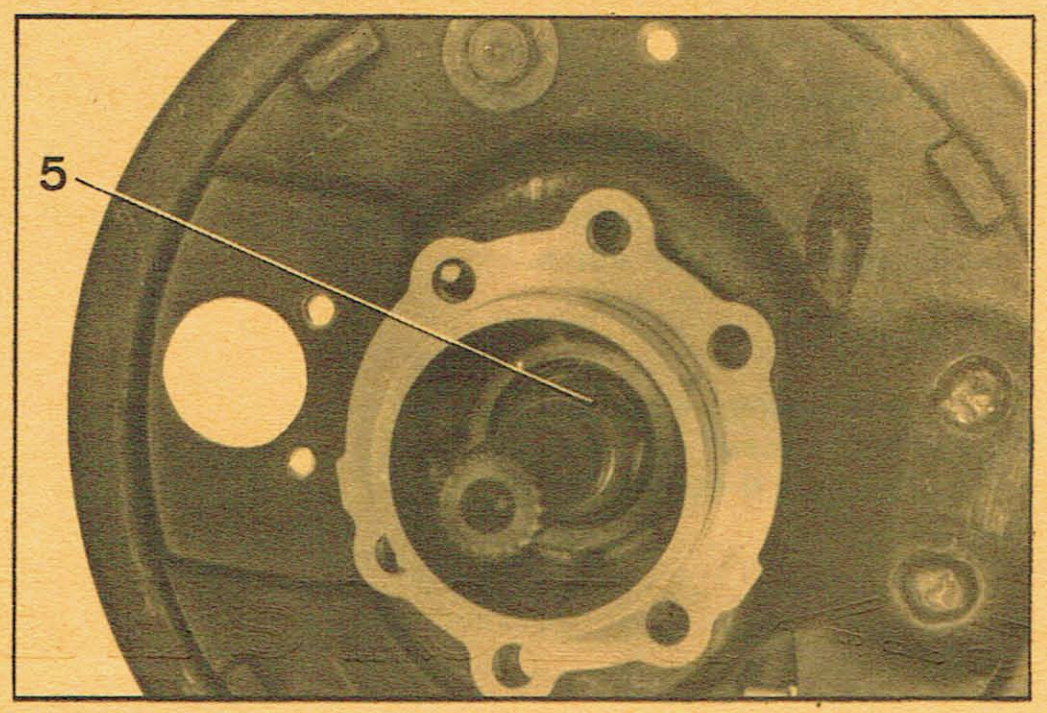
- Mettre en place :
 - la bague d'étanchéité (1), le bord caoutchouc vers l'intérieur (voir figure),
 - l'entretoise (4) dans l'alésage de la bague en l'introduisant par l'extérieur.

REMARQUE IMPORTANTE : S'assurer que la face extérieure de cette entretoise, ne présente pas de rayure ou de coup.
Sinon la changer (risque de fuite d'huile).

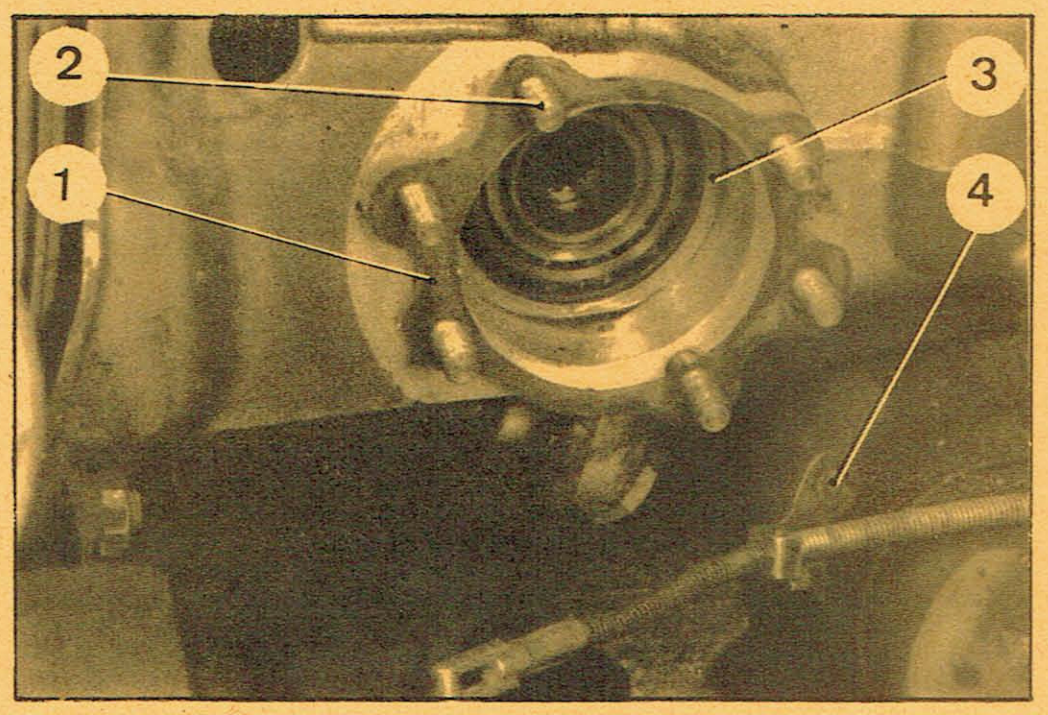
2756



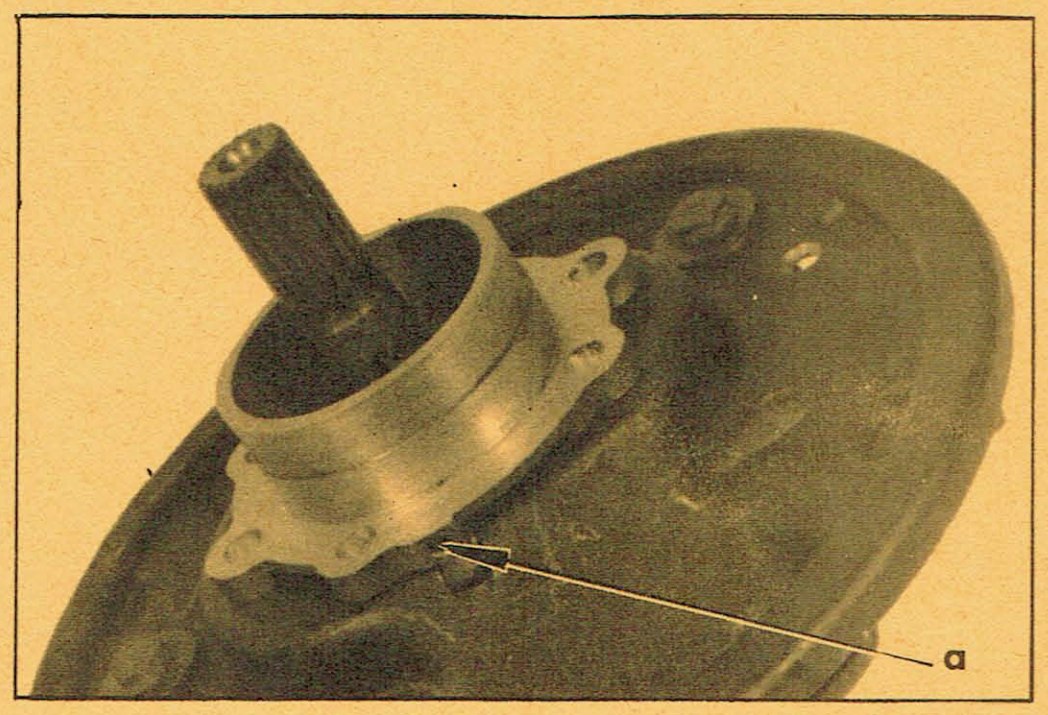
1724



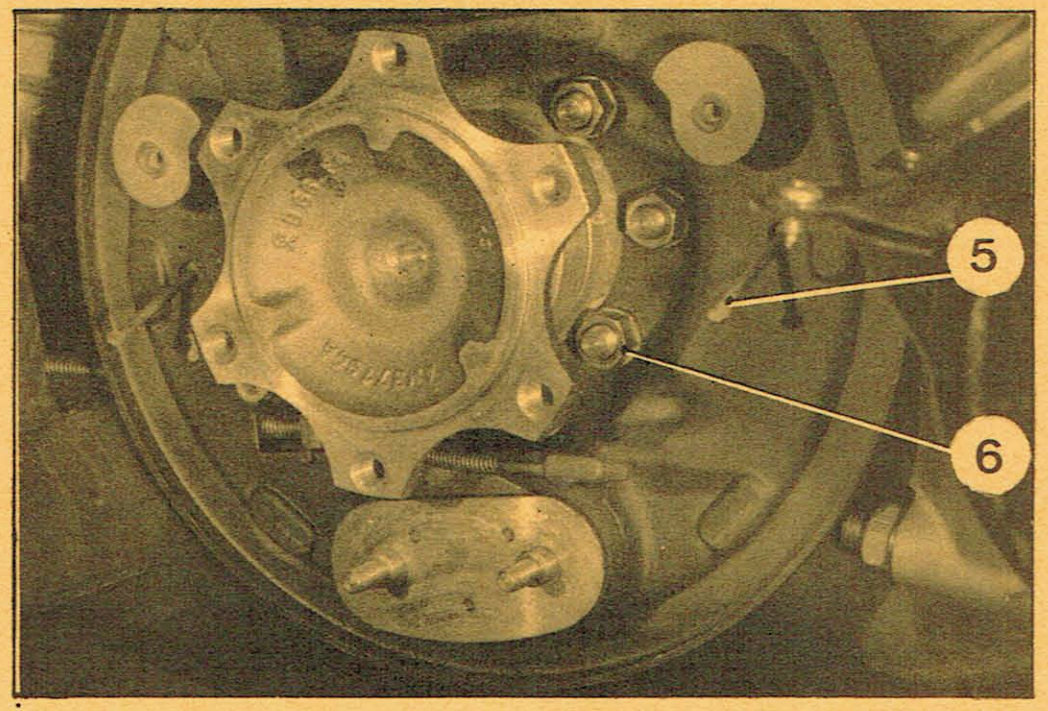
PL 101



3723



4889



40. Poser l'ensemble palier, arbre et plateau de frein :

a) Poser un joint papier (1) sur les goujons de fixation du palier.

b) Coller à la graisse les cales de réglage (3) récupérées au démontage, contre la couronne extérieure du roulement de différentiel.
Poser l'ensemble : arbre de différentiel-plateau de frein-palier, sur les six goujons (2) de fixation.

ATTENTION :

1°) Positionner le palier de façon que les trous d'écoulement «a» soient dirigés vers le bas.

2°) A la pose de l'ensemble, s'assurer que la tige-guide (5) de ressort d'appui de segment avant est en place dans le plateau, et la maintenir correctement en position.

3°) Il est nécessaire de bien maintenir la tige-guide (5) en place, celle-ci risque de tomber à l'intérieur du carter d'embrayage par l'orifice d'usinage et de montage de l'axe de la fourchette d'embrayage.
Serrer les écrous (6) de 38 à 42 mΛN (3,8 à 4,2 m.kg) (rondelle crantée).

c) Mettre en place l'arrêt (4) de gaine de câble de frein à main, poser et serrer la vis de fixation (rondelle grower).

41. Poser et centrer les segments de frein, (voir même Op. §§ 23 à 27).

42. Poser le tambour de frein, accoupler la transmission (voir même Op. §§ 8 à 13).

43. Faire le plein de la boîte de vitesses (0,9 l. d'huile extrême pression SAE 80 EP).

44. Purger les canalisations de freins. (voir Op. AY. 453-0 §§ 1 à 6).

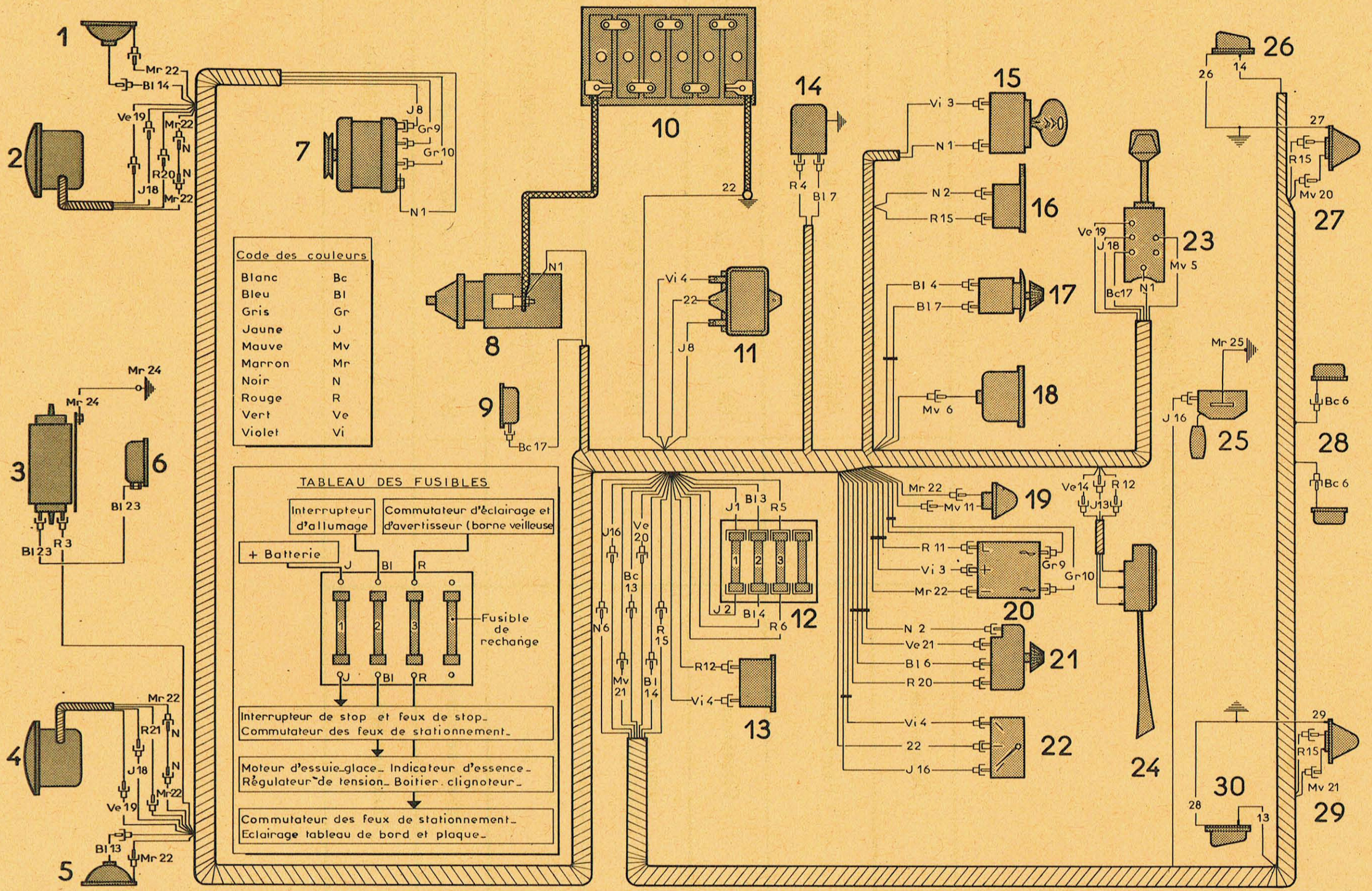
45. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

Correctif N° 1 au Manuel 556

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Type de lampes
Phare-Code	2	Code Européen P 45 - T 41 - 12 V - 45/40 W (sélective jaune) (NF. R. 136-15)
Clignotant	4	BA 15 s - 1 plot - 12 V - 15 W (NF - R. 136-09)
Lanterne AV Eclairage de plaque	4	BA 9 s - 12 V - 4 W (NF - R. 136-33)
Lanterne AR Stop	2	BAD 15 d - 2 plots - 12 V - 18/4 W (NF - R. 136-11)
Voyant de charge	1	BA 9 s - 12 V - 0,1 A (NF - R. 136-04)
Eclairage tableau	1	BA 9 s - 12 V - 2 W.F.B (NF - R. 136-04)

SCHEMA D'ELECTRIFICATION



REPERE DES PIECES

1 - Feu indicateur de direction AV droit
2 - Phare AV droit
3 - Bobine d'allumage
4 - Phare AV gauche
5 - Feu indicateur de direction AV gauche
6 - Allumeur
7 - Alternateur
8 - Démarreur
9 - Avertisseur
10 - Batterie
11 - Régulateur de tension
12 - Boîte à fusibles
13 - Boîtier clignoteur
14 - Moteur d'essuie-glace
15 - Interrupteur d'allumage
16 - Interrupteur de stop
17 - Interrupteur d'essuie-glace
18 - Compteur
19 - Voyant de charge
20 - Relais de voyant de charge
21 - Commutateur des feux de stationnement
22 - Indicateur d'essence
23 - Commutateur d'éclairage et d'avertisseur
24 - Commutateur des feux indicateurs de direction
25 - Rhéostat de jauge à essence
26 - Feu indicateur de direction AR droit
27 - Lanterne et stop AR droit
28 - Eclaireur de plaque
29 - Lanterne et stop AR gauche
30 - Feu indicateur de direction AR gauche

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts	Nomenclature des fils
Avant	1	Noir	Démarreur
		Noir	à alternateur (7) (borne +)
		Noir	à interrupteur d'allumage (15)
		Noir	à commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Jaune	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 1)
Avant	2	Jaune	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 1)
		Noir	à interrupteur de stop (16)
		Noir	à commutateur (21) des feux de stationnement
Avant	3	Violet	Interrupteur d'allumage (15)
		Rouge	à bobine d'allumage (3)
		Violet	à relais (20) de voyant de charge (borne +)
		Bleu	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 2)
Avant	4	Bleu	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 2)
		Rouge	à moteur d'essuie-glace (14) (arrêt automatique)
		Violet	à indicateur d'essence (22)
		Violet	à régulateur de tension (11)
		Bleu	à interrupteur d'essuie-glace (17)
		Violet	à boîtier clignoteur (13)
Avant	5	Mauve	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Rouge	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 3)
Avant	6	Rouge	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 3)
		Mauve	à compteur (18) (éclairage)
		Bleu	à commutateur (21) des feux de stationnement
		Noir	à jonction arrière
Avant	7	Bleu	Interrupteur d'essuie-glace (17)
		Bleu	à moteur d'essuie-glace (14)
Avant	8	Jaune	Régulateur de tension (11) (borne «EXC»)
		Jaune	à alternateur (7) (borne «EXC»)
Avant	9	Gris	Alternateur (7) (borne alternative)
		Gris	à relais (20) de voyant de charge (borne alternative)
Avant	10	Gris	Alternateur (7) (borne alternative)
		Gris	à relais (20) de voyant de charge (borne alternative)
Avant	11	Rouge	Relais (20) de voyant de charge (borne L)
		Mauve	à voyant de charge (19)
Avant	12	Rouge	Boîtier clignoteur (13)
		Rouge	à commutateur (24) des feux indicateurs de direction
Avant	13	Jaune	Commutateur (24) des feux indicateurs de direction
		Blanc	à jonction arrière
		Bleu	à jonction avant gauche
Avant	14	Vert	Commutateur (24) des feux indicateurs de direction
		Bleu	à jonction arrière
		Bleu	à jonction avant droit

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts	Nomenclature des fils
Avant	15	Rouge Rouge	Interrupteur de stop (16) à jonction arrière
Avant	16	Jaune Jaune	Indicateur d'essence (22) à jonction arrière
Avant	17	Blanc Blanc	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur à avertisseur (9)
Avant	18	Jaune Jaune Jaune	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur à jonction avant droit à jonction avant gauche
Avant	19	Vert Vert Vert	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur à jonction avant droit à jonction avant gauche
Avant	20	Rouge Vert Rouge	Commutateur (21) des feux de stationnement à jonction arrière à jonction avant droit
Avant	21	Vert Mauve Rouge	Commutateur (21) des feux de stationnement à jonction arrière à jonction avant gauche
Avant	22	 Marron Marron Marron Marron	Masse (couvercle de B.V) à jonction avant droit (deux fils) à jonction avant gauche (deux fils) à régulateur de tension (11) (masse) à relais (20) de voyant de charge (borne -) à support de l'indicateur d'essence (22) à voyant de charge (19)
Avant	23	Bleu Bleu	Bobine d'allumage (3) à allumeur (6)
Fil volant	24	Marron Marron	Support de la bobine (3) à masse (sur carter d'huile)
Avant droit	14	Bleu Bleu	Jonction avant droit à feu indicateur de direction (1) avant droit
Avant droit	18	Jaune Jaune	Jonction avant droit à phare avant droit (2) (feu de route)
Avant droit	19	Vert Vert	Jonction avant droit à phare avant droit (2) (feu de croisement)
Avant droit	20	Rouge Rouge	Jonction avant droit à phare avant droit (2) (veilleuse)
Avant droit	22	Marron Marron Marron	Jonction avant droit (deux fiches) à feu indicateur de direction (1) avant droit à phare avant droit (2)

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts	Nomenclature des fils
Avant gauche	13	Bleu Bleu	Jonction avant gauche à feu indicateur de direction (5) avant gauche
Avant gauche	18	Jaune Jaune	Jonction avant gauche à phare avant gauche (4) (feu de route)
Avant gauche	19	Vert Vert	Jonction avant gauche à phare avant gauche (4) (feu de croisement)
Avant gauche	21	Rouge Rouge	Jonction avant gauche à phare avant gauche (4) (veilleuse)
Avant gauche	22	Marron Marron Marron	Jonction avant gauche (deux fiches) à feu indicateur de direction (5) avant gauche à phare avant gauche (4)
Arrière	6	Noir Blanc	Jonction arrière à éclaireur de plaque (28) (deux fiches)
Arrière	13	Blanc	Jonction arrière à feu indicateur de direction (30) arrière gauche
Arrière	14	Bleu	Jonction arrière à feu indicateur de direction (26) arrière droit
Arrière	15	Rouge Rouge	Jonction arrière à feu de stop arrière droit (27) et arrière gauche (29)
Arrière	16	Jaune Jaune	Jonction arrière à rhéostat (25) de jauge à essence
Arrière	20	Vert Mauve	Jonction arrière à lanterne arrière droit (27)
Arrière	21	Mauve Mauve	Jonction arrière à lanterne arrière gauche (29)
Fil volant	25	Marron	Rhéostat (25) de jauge à essence à masse
Fil volant	26		Feu indicateur de direction (26) arrière droit à masse
Fil volant	27		Lanterne et stop arrière droit (27) à masse
Fil volant	28		Feu indicateur de direction (30) arrière droit à masse
Fil volant	29		Lanterne et stop arrière gauche (29) à masse

Additif N° 1 au Manuel 556

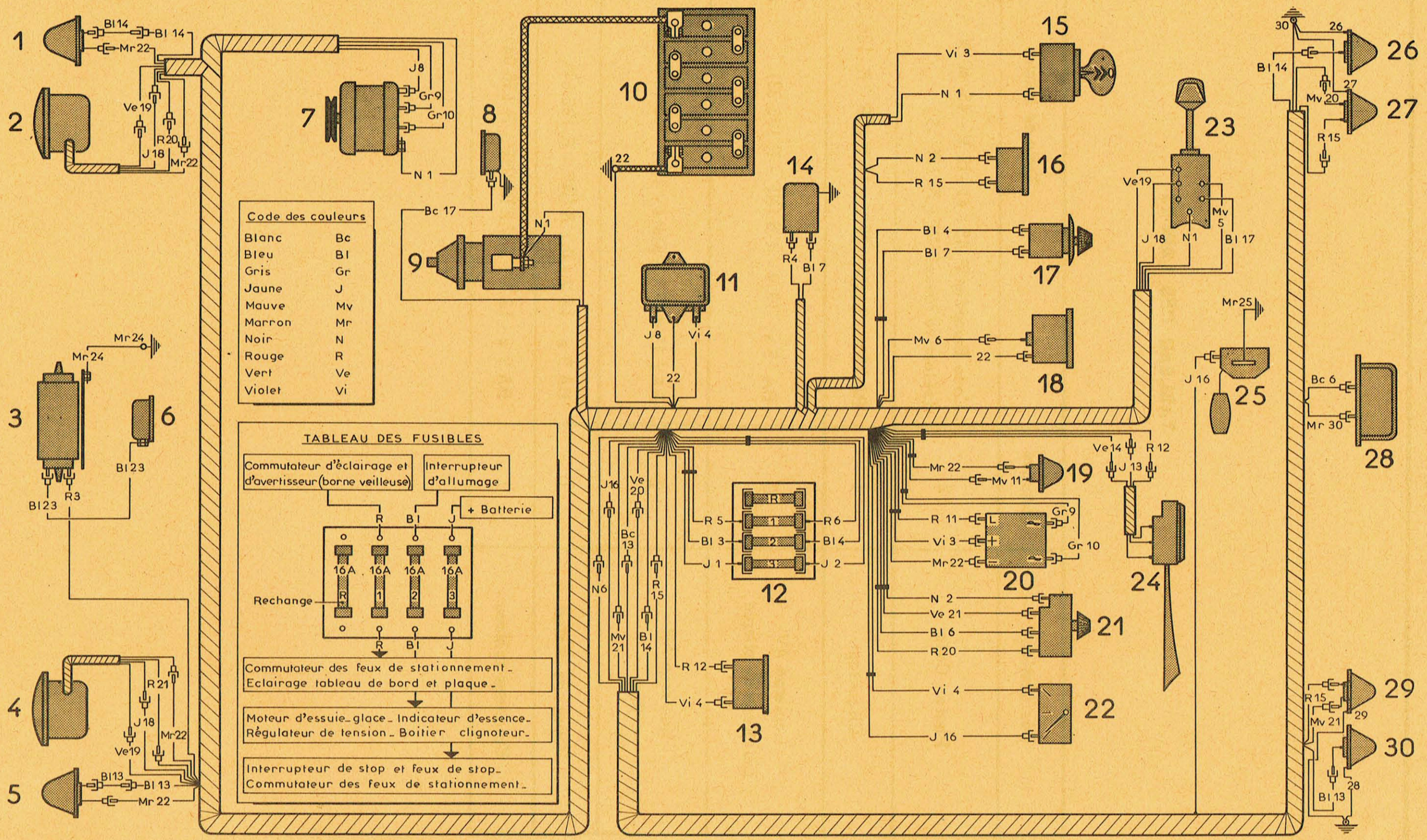
TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Type de lampes
Phare - Code	2	Code Européen P 45 t 41 -12 V - 45/40 W (sélective jaune) (NF - R. 136-15)
Clignotant	4	BA 15 s - 1 plot - 12 V - 15 W (NF - R. 136-09)
Lanterne AV Eclairage de plaque	3	BA 9 s - 12 V - 4 W (NF - R.136-33)
Lanterne AR Stop	2	BAY 15 d/19 - 2 plots - 12 V - 18/4 W (NF - R.136-11)
Voyant de charge	1	BA 9 s - 12 V - 0,1 A (NF - R.136-04)
Eclairage tableau	1	BA 9 s - 12 V - 2 W.F.B. (NF - R.136-04)

SCHEMA D'ELECTRIFICATION

AY série CA_MEHARI (depuis Juillet 1969)

A. 52-62



REPERE DES PIECES

1 - Feu indicateur de direction AV droit

2 - Phare AV droit

3 - Bobine d'allumage

4 - Phare AV gauche

5 - Feu indicateur de direction AV gauche

6 - Allumeur

7 - Alternateur

8 - Avertisseur

9 - Démarreur

10 - Batterie

11 - Régulateur de tension

12 - Boîte à fusibles

13 - Boîtier clignoteur

14 - Moteur d'essuie-glace

15 - Interrupteur d'allumage

16 - Interrupteur de stop

17 - Interrupteur d'essuie-glace

18 - Compteur

19 - Voyant de charge

20 - Relais de voyant de charge

21 - Commutateur des feux de stationnement

22 - Indicateur d'essence

23 - Commutateur d'éclairage et d'avertisseur

24 - Commutateur des feux indicateurs de direction

25 - Rhéostat de jauge à essence

26 - Feu indicateur de direction AR droit

27 - Lanterne et stop AR droit

28 - Eclaireur de plaque

29 - Lanterne et stop AR gauche

30 - Feu indicateur de direction AR gauche

Additif N° 1 au Manuel 556

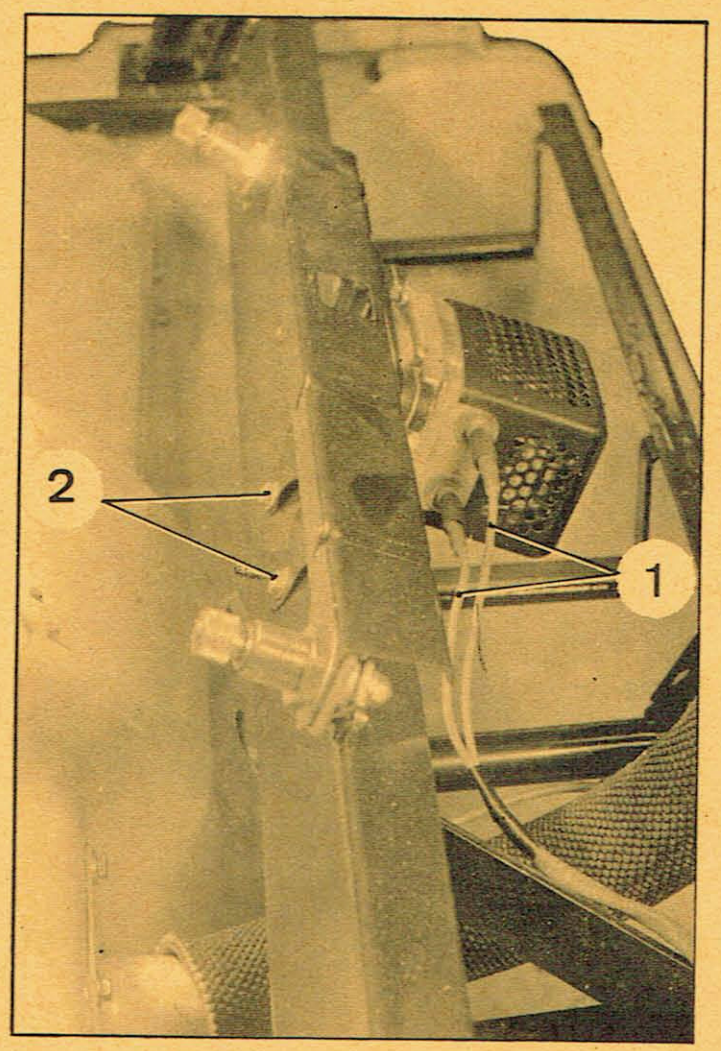
Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts	Nomenclature des fils
Avant	1	Noir	Démarreur (9)
		Noir	à alternateur (7) (borne +)
		Noir	à interrupteur d'allumage (15)
		Noir	à commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Jaune	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 3)
Avant	2	Jaune	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 3)
		Noir	à interrupteur de stop (16)
		Noir	à commutateur (21) des feux de stationnement
Avant	3	Violet	Interrupteur d'allumage (15)
		Rouge	à bobine d'allumage (3)
		Violet	à relais (20) de voyant de charge (borne +)
		Bleu	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 2)
Avant	4	Bleu	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 2)
		Rouge	à moteur d'essuie-glace (14) (arrêt automatique)
		Violet	à indicateur d'essence (22)
		Violet	à régulateur de tension (11)
		Bleu	à interrupteur d'essuie-glace (17)
		Violet	à boîtier clignoteur (13)
Avant	5	Mauve	Commutateur (23) d'éclairgae et d'avertisseur
		Rouge	à boîte à fusibles (12) (fusible n° 1)
Avant	6	Rouge	Boîte à fusibles (12) (fusible n° 1)
		Mauve	à compteur (18) (éclairage)
		Bleu	à commutateur (21) des feux de stationnement
		Noir	à jonction arrière
Avant	7	Bleu	Interrupteur d'essuie-glace (17)
		Bleu	à moteur d'essuie-glace 14)
Avant	8	Jaune	Régulateur de tension (11) (borne « EXC »)
		Jaune	à alternateur (7) (borne « EXC »)
Avant	9	Gris	Alternateur (7) (borne alternative)
		Gris	à relais (20) de voyant de charge (borne alternative)
Avant	10	Gris	Alternateur (7) (borne alternative)
		Gris	à relais (20) de voyant de charge (borne alternative)
Avant	11	Rouge	Relais (20) de voyant de charge (borne « L »)
		Mauve	à voyant de charge (19)
Avant	12	Rouge	Boîtier clignoteur (13)
		Rouge	à commutateur (24) des feux indicateurs de direction
Avant	13	Jaune	Commutateur (24) des feux indicateurs de direction
		Blanc	à jonction arrière
		Bleu	à jonction avant gauche
Avant	14	Vert	Commutateur (24) des feux indicateurs de direction
		Bleu	à jonction arrière
		Bleu	à jonction avant droite

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts	Nomenclature des fils
Avant	15	Rouge	Interrupteur de stop (16)
		Rouge	à jonction arrière
Avant	16	Jaune	Indicateur d'essence (22)
		Jaune	à jonction arrière
Avant	17	Bleu	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Blanc	à avertisseur (8)
Avant	18	Jaune	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Jaune	à jonction avant droite
		Jaune	à jonction avant gauche
Avant	19	Vert	Commutateur (23) d'éclairage et d'avertisseur
		Vert	à jonction avant droite
		Vert	à jonction avant gauche
Avant	20	Rouge	Commutateur (21) des feux de stationnement
		Vert	à jonction arrière
		Rouge	à jonction avant droite
Avant	21	Vert	Commutateur (21) des feux de stationnement
		Mauve	à jonction arrière
		Rouge	à jonction avant gauche
Avant	22	*sans*	Masse (couvercle de boite de vitesses)
		Marron	à jonction avant droite (deux fils)
		Marron	à jonction avant gauche (deux fils)
		sans	à régulateur de tension (11)
		Marron	à relais (20) de voyant de charge (borne -)
		sans	à compteur (18)
		Marron	à voyant de charge (19)
Avant	23	Bleu	Bobine d'allumage (3)
		Bleu	à allumeur (6)
Fil volant	24	Marron	Support de la bobine (3)
		Marron	à masse (sur carter d'huile)
Avant droit	14	Bleu	Jonction avant droite
		Bleu	à feu indicateur de direction (1) avant droit
Avant droit	18	Jaune	Jonction avant droite
		Jaune	à phare avant droit (2) (feu de route)
Avant droit	19	Vert	Jonction avant droite
		Vert	à phare avant droit (2) (feu de croisement)
Avant droit	20	Rouge	Jonction avant droite
		Rouge	à phare avant droit (2) (veilleuse)
Avant droit	22	Marron	Jonction avant droite (deux fiches)
		Marron	à feu indicateur de direction (1) avant droit
		Marron	à phare avant droit (2)

Correctif N° 1 au Manuel 556

♦ REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE ESSUIE-GLACE ET COMMANDE.

7532



DEPOSE.

1. Déposer :

 - la capote et son armature,
 - le pare-brise,
 - le capot,
 - la planche de bord.

 (voir opérations correspondantes)

2. Déconnecter les deux fils d'alimentation (1) du moteur d'essuie-glace.

3. Déposer les deux vis de fixation (2) de l'ensemble essuie-glace et commande, du châssis-cadre avant et dégager l'ensemble essuie-glace et commande.

POSE.

4. Présenter l'ensemble essuie-glace et commande sur le châssis-cadre avant.

5. Serrer les deux vis de fixation (2).

6. Connecter les deux fils d alimentation (1) du moteur d essuie-glace en respectant la couleur des embouts.

7. Monter :

 - la planche de bord,
 - le capot,
 - le pare-brise,
 - l'armature de capote,
 - la capote

 (voir opérations correspondantes)

REPARATION DES ELEMENTS EN PLASTIQUE «ABS»

Il est possible de réparer par soudage ou par collage un élément en plastique «ABS» déchiré ou cassé.

Le collage est réservé à l'assemblage des contre-plaques.

Le soudage est préférable pour assembler bout à bout les morceaux de plastique.

Additif N° 1 au Manuel 556

I - MATERIEL

1. Appareil électrique de soudure à air chaud :

a) LEISTER KOMBI - 600 watts - Référence N° 1 (vendu avec buse de ϕ = 4,5 mm)
(existe en 220 volts - 110 volts ou 42 volts).

b) Buse en coin pour agrafage : référence N° 28.

c) Buse ϕ = 3,5 mm : référence N° 33.

Ce matériel est en vente chez :

FRANCE-PRODUCTION
7, rue Jean du Bellay - 75 - PARIS IV°
Téléphone : 033-55-24

2. Baguettes de soudure :

Il est nécessaire de posséder des baguettes de soudure de section ronde et de section triangulaire, de couleur vert, sable, rouge et orange.

Les baguettes ont une longueur de 60 cm et sont en vente chez :

SOCIETE BASSAN
B.P. N° 4 - 95 - SARCELLES

Téléphone : 990-01-25

3. Colle :

Pour le collage des contre-plaques, utiliser soit le méthyl-éthyl-cétone, soit, de préférence, la colle CIMACO existant en quatre teintes différentes :

- rouge : N° 61205 L
- sable : N° 81055 L
- vert : N° 90775 L
- orange : N° 61505 L

vendue par :

CIMACO
100 bis, Route de la Reine - 92 - BOULOGNE

Téléphone : 825-43-55

REMARQUE IMPORTANTE :

Ne pas utiliser cette colle comme enduit pour faire disparaître des rayures, car elle laisse une auréole autour de la zone d'application.

II - FORMATION DE L'OPERATEUR

Les opérations ci-après doivent être effectuées, avant d'entreprendre la réparation d'une carrosserie, pour que l'opérateur puisse se familiariser avec la technique du soudage du plastique à l'air chaud.

1. Régénération de la couleur du plastique :

Découper des bandes de 8 à 10 cm de largeur, dans les plaques vendues par le Service des Pièces Détachées. Ces bandes serviront aux essais.

Plier, sans la casser, une de ces bandes sur le bord de l'établi : le plastique blanchit à l'endroit du pli.

Placer la buse $\phi = 4{,}5$ mm sur l'appareil de soudure et le brancher. Placer le bouton de commande en position «2» et laisser chauffer l'appareil environ cinq minutes.

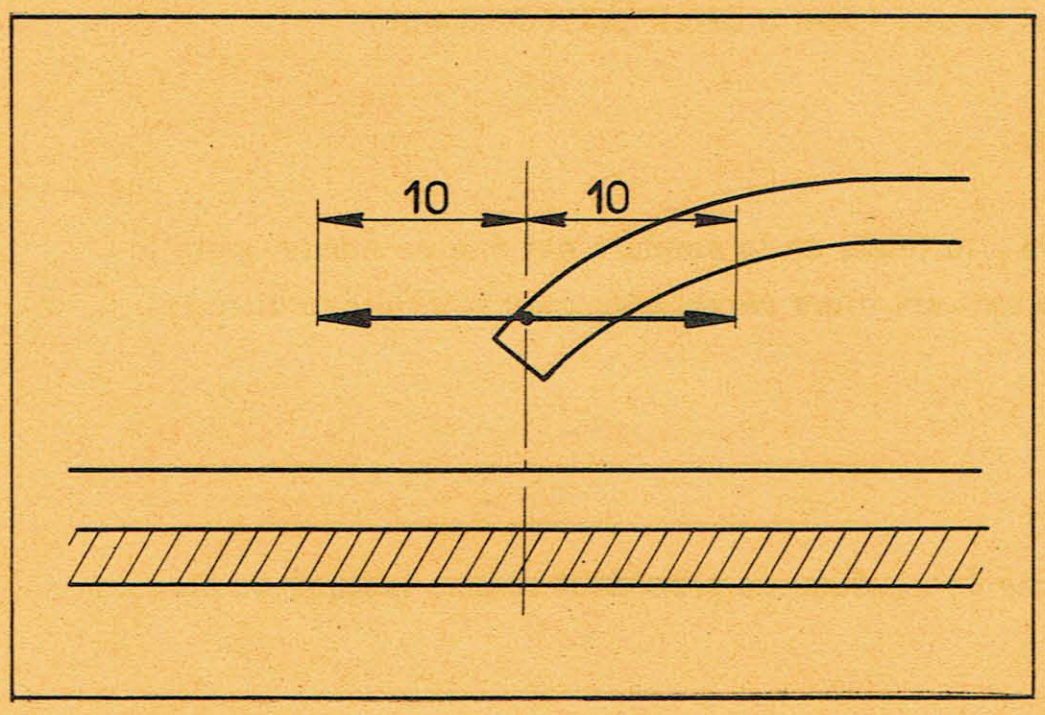
Chauffer la zone décolorée : le plastique reprend sa couleur.

Faire cette expérience avec chaque couleur.

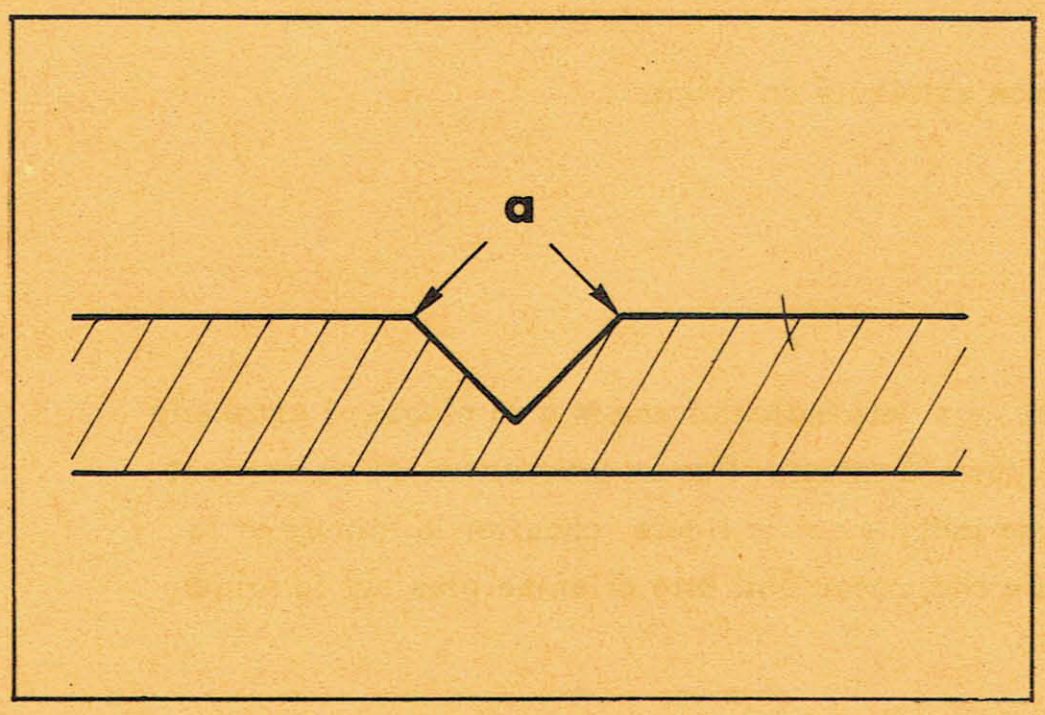
REMARQUE :

Ce traitement n'est applicable qu'aux déformations ayant engendré des déformations superficielles de la matière. Si des tensions se sont produites «à coeur», il devient impossible de régénérer la couleur.

A. 63-51



A. 63-52



2. Réactions du plastique à la chaleur :

- A l'aide d'un tiers-point bâtard, faire une rainure en « V » d'une profondeur de 1,5 à 2 mm.

- Equiper l'appareil de soudure de la buse $\phi = 3{,}5$ mm. Placer le bouton de commande en position « 3 », brancher l'appareil et le laisser chauffer cinq minutes.

- Tenir le chalumeau à air chaud suivant l'axe de la rainure, l'extrémité de la buse à une distance comprise entre 10 et 20 mm de la surface du plastique.

REMARQUE :

La distance à adopter entre la buse et la surface du plastique est fonction de la température de l'air sortant de la buse. Cette température dépend très étroitement de la tension du secteur électrique.

- Animer le chalumeau d'un mouvement de va-et-vient suivant l'axe de la rainure (amplitude 20 mm environ).

- Observer attentivement les flancs de la rainure et les angles « a » qui passent par les états suivants :

a) les flancs de la rainure qui avaient une couleur blanchâtre par suite de l'usinage à la lime, reprennent la couleur de la plaque.

b) les flancs semblent ensuite avoir un certain brillant, et leur couleur devient légèrement plus foncée que celle de la plaque.

c) immédiatement après, il y a formation de petites bulles aux arêtes « a ».

d) si l'on poursuit le chauffage, la zone de « bullage » s'élargit autour de la rainure et le plastique prend une couleur marron-noir.

REMARQUE :

La température convenable pour souder est atteinte lorsque les flancs de la rainure ont une couleur un peu plus foncée que la plaque, juste avant la formation de bulles en « a » (état b décrit précédemment).

Si la température est inférieure, on réalise un « collage ».

Si la température est supérieure, le plastique est brûlé ; la tenue de la soudure est encore bonne, mais la soudure terminée est bordée d'un trait brun. Un travail important est alors nécessaire pour faire disparaître le « bullage » et pour obtenir une finition correcte.

3. Fusion du plastique (buse ϕ = 3,5 mm, position « 3 ») :

L'opérateur doit s'exercer à obtenir la température correcte de soudage en procédant comme indiqué au paragraphe précédent.

Poser la plaque, la rainure en « V » face à l'opérateur. Commencer à chauffer l'extrémité la plus éloignée de la rainure, et avancer progressivement vers soi.

Effectuer ce travail sur des plaques de différentes couleurs. Il est ainsi possible :

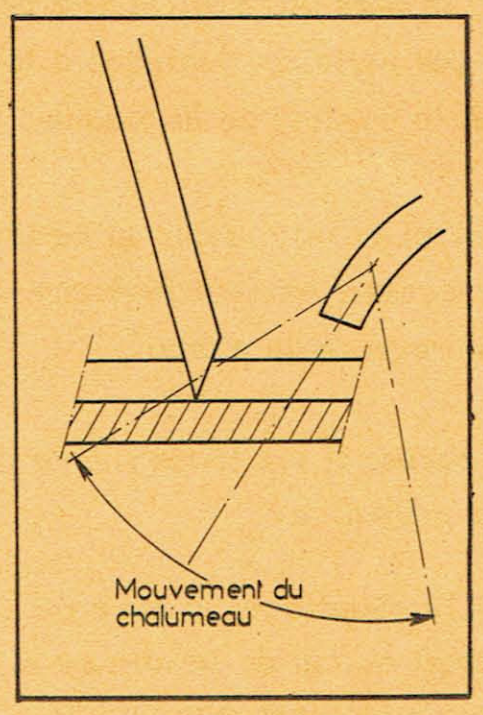
- de se familiariser avec le chalumeau à air chaud,
- d'avoir une idée de la vitesse de soudage,
- de s'apercevoir que, suivant la couleur, les réactions du plastique diffèrent.

4. Exécution d'une soudure (buse ϕ = 3,5 mm, position « 3 ») :

Faire une rainure en « V » dans une plaque.

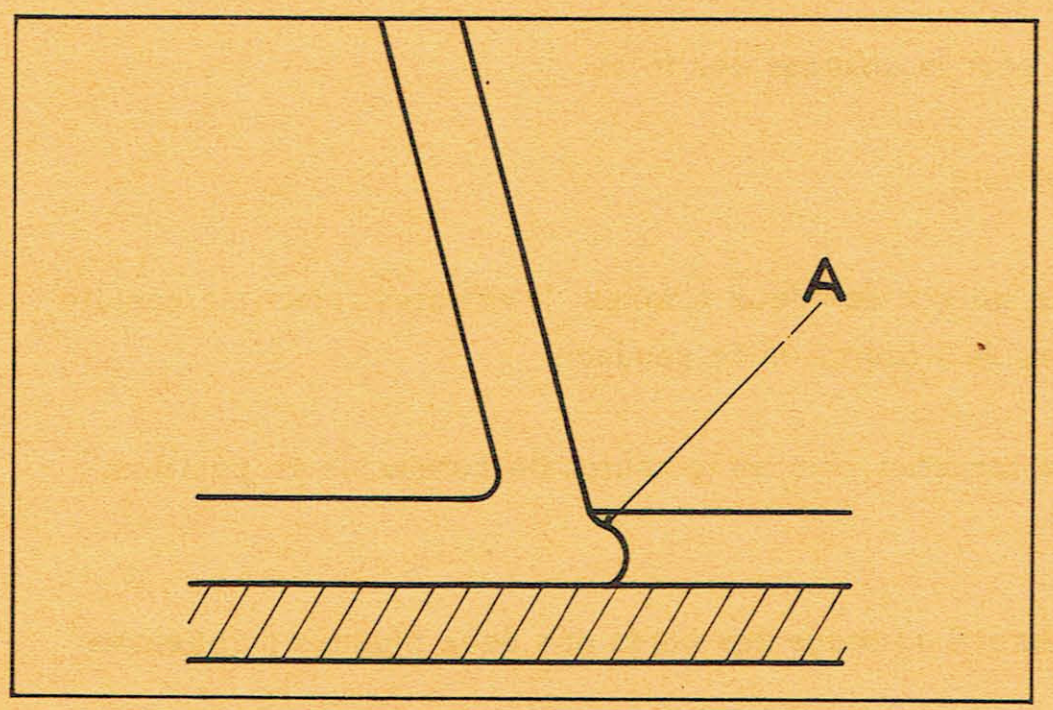
Utiliser une baguette d'apport de section ronde ; tailler son extrémité en biseau.

A. 63-53



- Tenir la baguette presque perpendiculairement à la plaque, l'extrémité en biseau engagée dans la rainure. Par un mouvement de va-et-vient du chalumeau, comme indiqué sur la figure, chauffer la rainure et la baguette ; la buse du chalumeau doit être orientée plus sur la rainure que sur la baguette.

A. 63-54



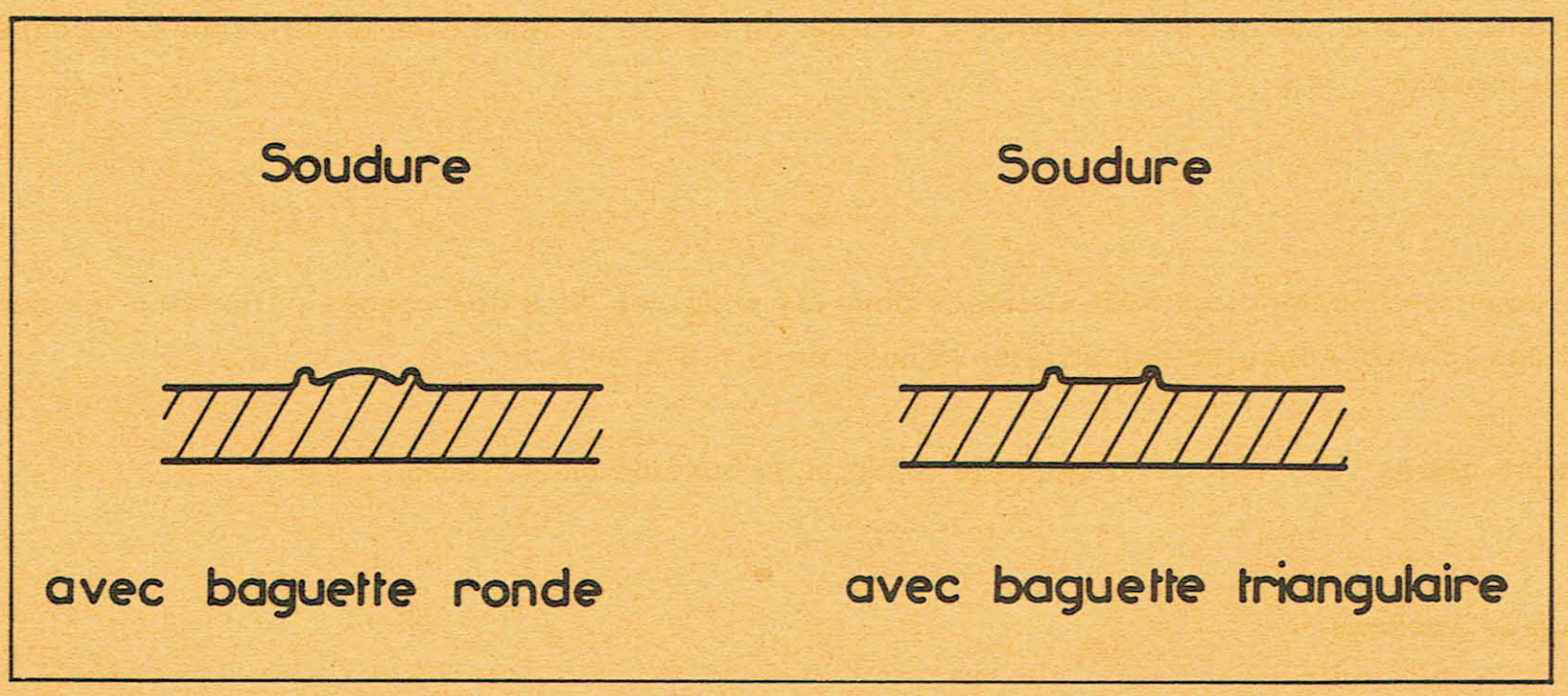
Lorsque la température de soudage est atteinte, exercer un effort de 2 kg environ sur la baguette. Pendant l'opération, on peut observer la formation d'un bourrelet «A» de 1 à 2 mm environ, à la base de la baguette.

- Ce bourrelet est l'indice d'une soudure de bonne qualité. En fin de soudure, laisser refroidir avant de couper la baguette.

- Effectuer la même opération avec une baguette de section triangulaire.

La section d'une soudure bien faite, doit être celle indiquée ci-dessous :

A. 63-55



Pour vérifier la solidité de la soudure, araser la soudure à l'aide d'un couteau ou d'un ciseau à bois, en la sollicitant à l'arrachement : il ne doit pas y avoir de décollement du cordon, sauf dans les 5 à 10 premiers millimètres de soudure.

REMARQUE :

Pour réaliser le soudage de ces premiers millimètres, faire sauter l'extrémité du cordon et reprendre le soudage en sens inverse, avec un recouvrement du cordon de 10 mm environ.

Additif N° 1 au Manuel 556

5. Soudage de deux plaques :

a) Exécuter un chanfrein sur les bords à souder, comme pour le soudage des tôles.

b) Agrafer les plaques entre elles à l'aide de la buse en coin.

Cette opération a pour but de rendre étanche à l'air la liaison des deux plaques. Il est ainsi possible, ensuite, d'obtenir un chauffage normal du bord des plaques lors de l'opération de soudage.

Monter la buse en coin sur l'appareil de soudure et le brancher. Placer le bouton de commande en position «3» et laisser chauffer quelques minutes.

Utiliser la buse en coin comme fer à souder pour réaliser l'agrafage des bords des deux plaques maintenues au contact l'une de l'autre.

Cet agrafage est assez délicat à réaliser. Chaque fois que cela est possible, il est conseillé de coller une contre-plaque derrière la zone à souder.

c) Souder les deux plaques comme indiqué au chapitre précédent (position «3» - buse ϕ = 3,5 mm).

d) Si possible, exécuter le même travail de soudage sur des éléments récupérés de véhicules accidentés. Sur ces éléments, la soudure est plus délicate à réaliser du fait de la diminution d'épaisseur des panneaux due au thermo-formage.

REMARQUE :

Les baguettes triangulaires sont utilisées pour les soudures dans des congés ou lorsque les bords à souder ne sont pas jointifs (dans ce cas utiliser la buse de ϕ = 4,5 mm).

Dans les autres cas, utiliser la baguette ronde et la buse de ϕ = 3,5 mm.

6. Surfaçage après soudage :

a) Araser la soudure.

Enlever, au plus près, le surplus de matière de la soudure, à l'aide d'un grattoir ou d'une lime, suivant l'accessibilité de la zone réparée.

b) Surfacer.

Utiliser successivement les papiers abrasifs N° 240 - N° 400 - N° 500, mouillés à l'adjuvant ABEL.

Pendant cette opération, prendre garde à ne pas faire de rayures plus ou moins profondes, qu'il serait difficile de faire disparaitre.

7. Polir et lustrer :

Il est possible d'utiliser l'une des séries de produits suivants :

A - TRAVAIL A LA MAIN.

	ABEL	AUTOMIROR
Ebauche	Pâte G 47 ou liquide spécial rouge	Liquide à polir 1 BLR
Première finition	ABEL Soleil Jaune ABEL Auto-Polish	Liquide à polir 1 AL
Seconde finition	ABEL Email	Lustreur 11 D

B - TRAVAIL A LA MACHINE.

	ABEL	AUTOMIROR
Ebauche	Pâte ABEL 5 A	Liquide à polir 1 BRL
Première finition	ABEL Soleil Jaune	Liquide à polir 1 AL
Seconde finition	ABEL Email	Lustreur 11 D

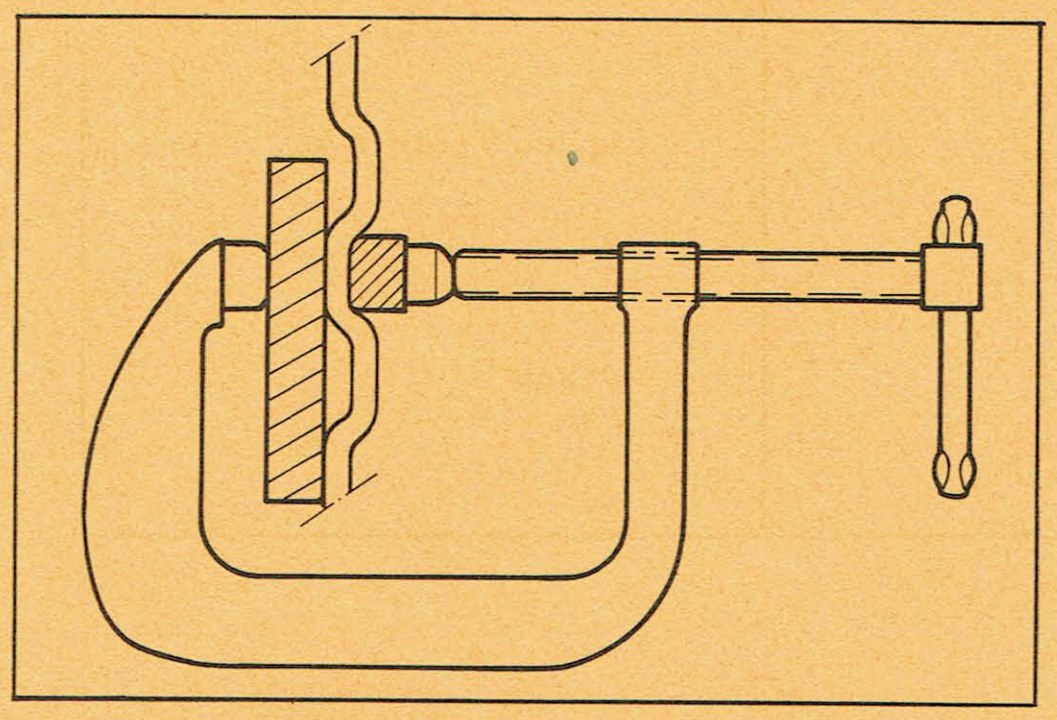
III - REPARATION D'UN VEHICULE

1. Réparation d'une déchirure :

La déchirure d'un élément est toujours accompagnée de déformations au voisinage de la déchirure, et même parfois, de déformations éloignées ayant provoqué l'écartement des bords de la déchirure.

a) Dans tous les cas, avant soudage, il est nécessaire de remettre en forme l'élément détérioré :
- Placer la buse $\phi = 4,5$ mm sur l'appareil de soudure et le brancher. Placer le bouton de commande en position «2» et laisser chauffer l'appareil environ cinq minutes.
- Chauffer la zone déformée jusqu'à ramollissement du plastique, et reformer l'élément, soit à la main avec un tampon de chiffon, soit à l'aide de plaque et de contre-plaque maintenues en place par des pinces presse-tôles ou des serre-joints.

A. 63-56



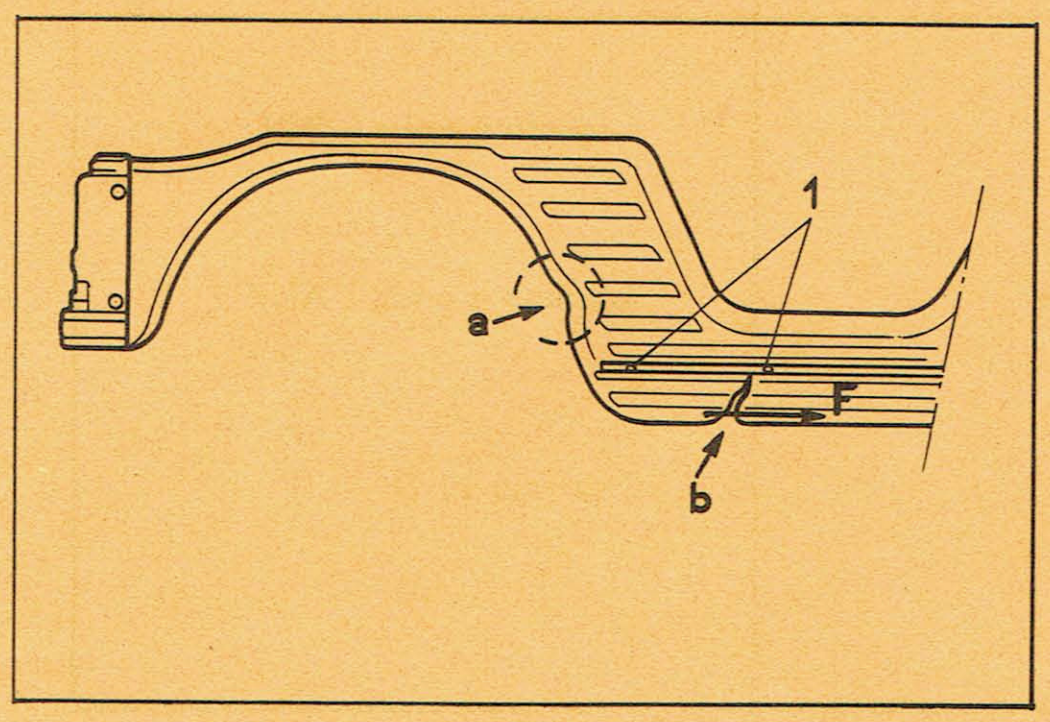
Il est nécessaire que les plaques épousent parfaitement le profil de l'élément, et soient bien lisses sur la face qui doit être à son contact.

Dans ce cas :

- préparer plaque, contre-plaque, serre-joint,
- chauffer l'élément,
- mettre en place immédiatement plaque et contre-plaque, serrer le serre-joint,
- laisser refroidir quelques minutes avant de déposer.

b) Si la déformation a entraîné un écartement des bords de la déchirure, opérer comme suit :

A. 63-57



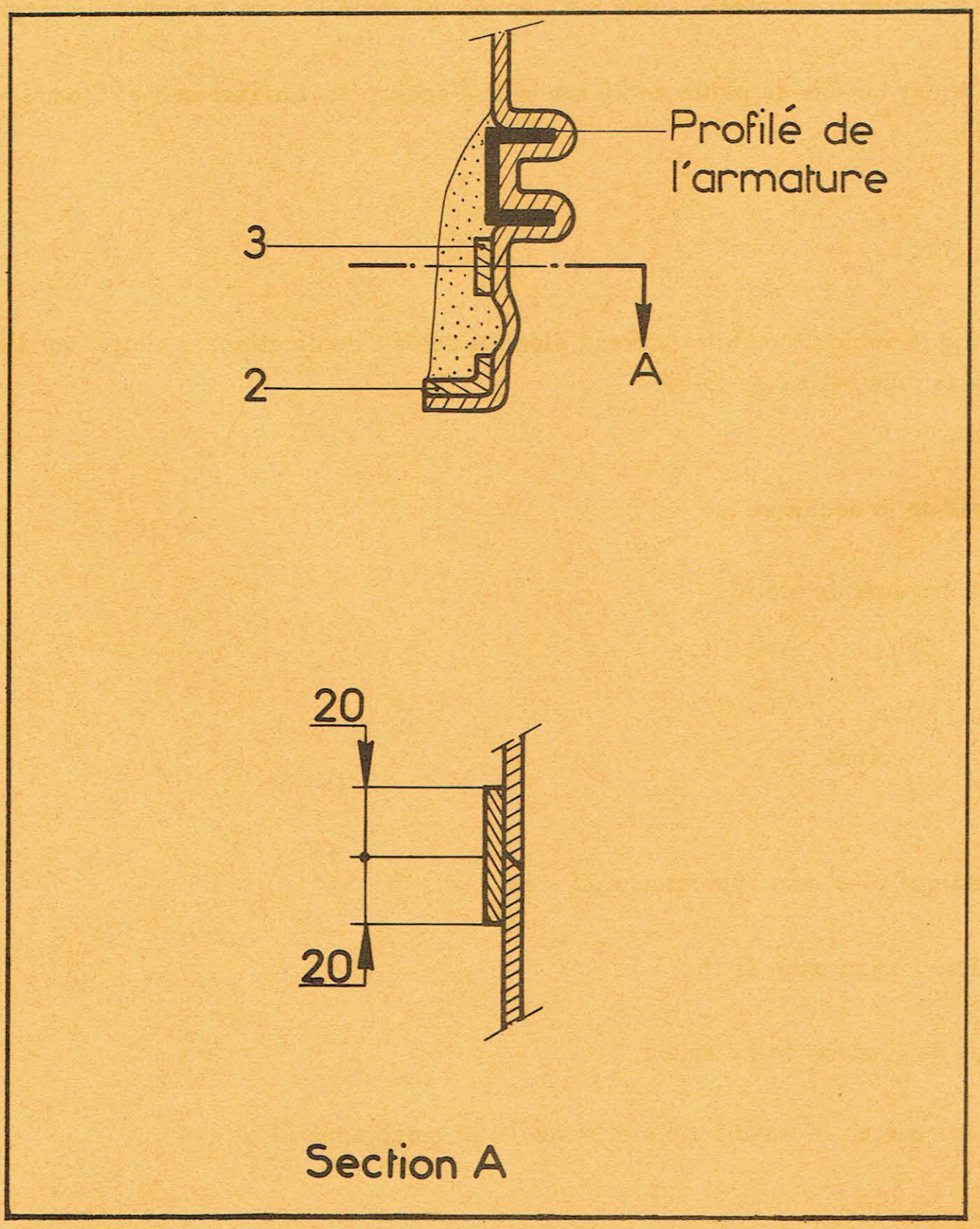
Par exemple, une déchirure ouverte s'est produite en «b» et une déformation a eu lieu en «a».

Avant d'entreprendre le soudage, il faut rapprocher les bords de la déchirure :

- desserrer les vis (1),
- chauffer la zone «a» (position «2», buse $\phi = 4,5$ mm),
- lorsque le plastique est ramolli, tirer sur le bord de la déchirure suivant «F» ; maintenir cette tension jusqu'à refroidissement.

c) Préparer des contre-plaques (2) et (3).

A. 63-58



Ces contre-plaques ne devront recouvrir que des parties planes de l'élément.

Nettoyer et dégraisser toute la zone de la déchirure.

Dépolir au papier de verre ou à la toile émeri 00 la face des contre-plaques devant recevoir la colle, et toute la zone de la déchirure pour favoriser la prise de la colle et l'adhérence du plâtre (voir plus loin).

d) Coller les contre-plaques.

Encoller l'élément et les contre-plaques. Mettre immédiatement en place les contre-plaques et les maintenir à l'aide de serre-joints pendant quelques minutes.

Déposer les serre-joints et laisser sécher pendant un quart d'heure environ.

Additif N° 1 au Manuel 556

e) Préparer du plâtre. Faire une « jetée » légère sur l'envers de toute la zone à souder. Laisser sécher.

Appliquer ensuite une couche de plâtre de 20 mm mini d'épaisseur. Laisser sécher (temps variable suivant le plâtre utilisé).

REMARQUE :

Ne pas manoeuvrer le véhicule ou faire vibrer l'élément après l'application du plâtre, car l'adhérence de celui-ci sur le plastique est assez faible.

f) Préparer les bords de la déchirure :

- élimination des bavures de plâtre,
- chanfrein,
- soufflage à l'air comprimé.

g) Souder comme indiqué plus haut (paragraphe II - 5 d).

Surfacer la soudure (paragraphe II- 6).

Resserrer les vis de fixation de l'élément.

Polir et lustrer la zone où le travail a été effectué (voir paragraphe II - 7).

Retirer le plâtre.

2. Remplacement d'un morceau d'élément :

Procéder de la même façon que pour le remplacement d'un morceau d'élément de tôlerie classique :

- couper l'élément,
- ajuster, à bords jointifs, le morceau d'élément neuf sur l'ancien élément,
- faire des chanfreins sur les bords à souder,
- coller des contre-plaques,
- procéder à la soudure et à la finition comme indiqué précédemment.

REALISATION DE L'ATTELAGE DE REMORQUE

PREPARATION.

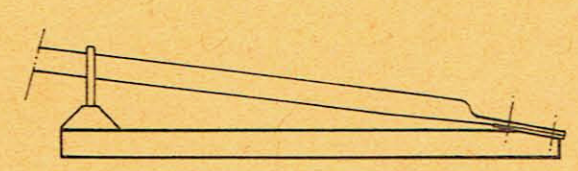
1. Usiner les pièces de détail.
2. Souder le renfort C sur la plaque B.
3. Souder sur la cornière E le fer en « U » repère H
4. Façonner un montage de soudure suivant plan MR. 630-83/11.

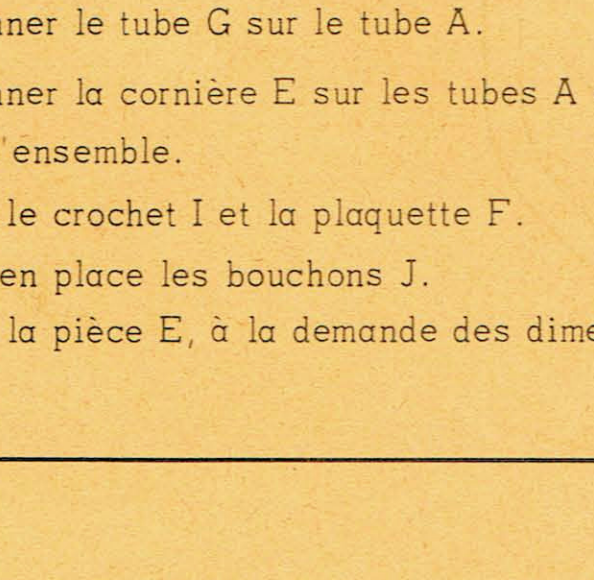
MONTAGE.

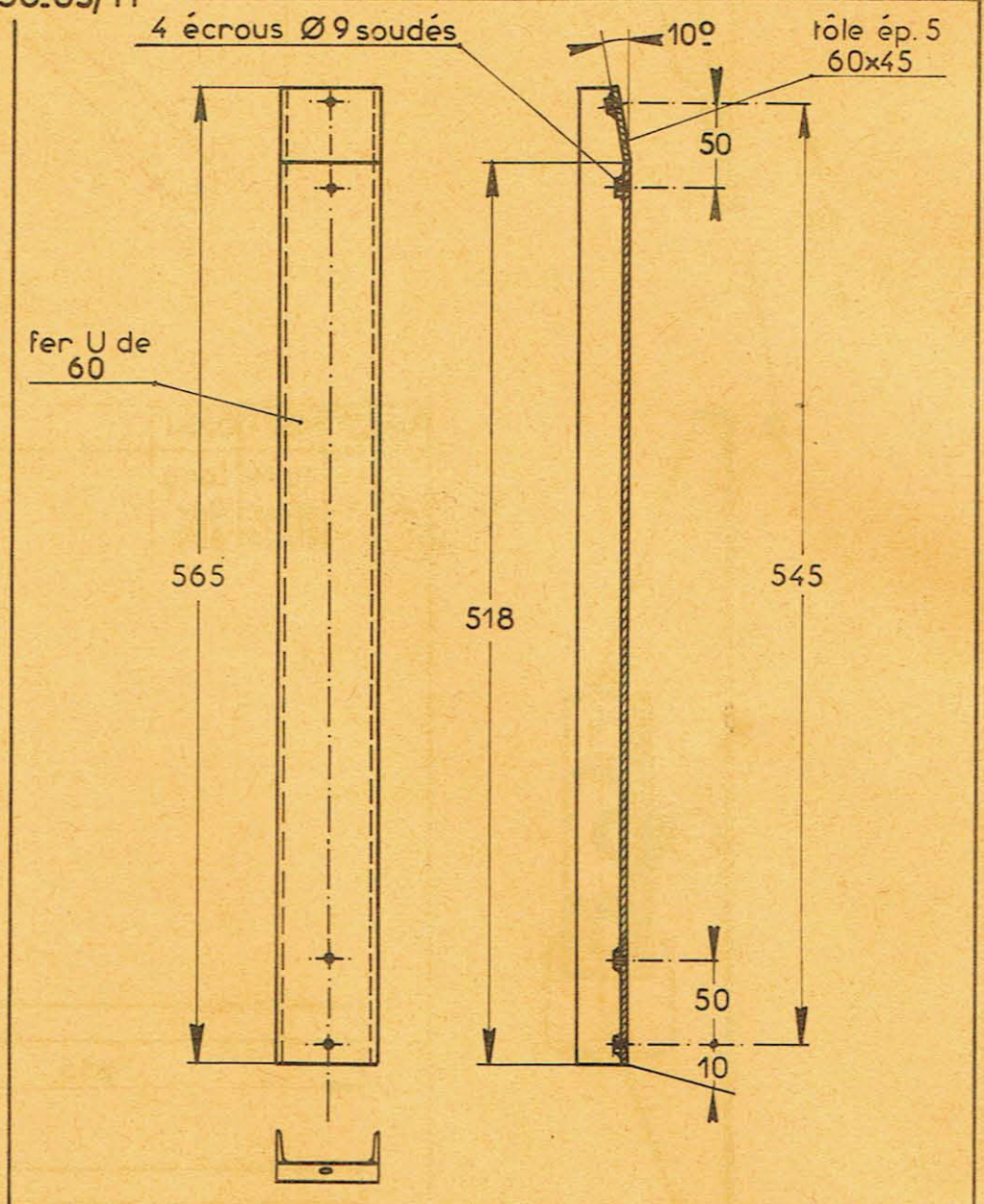
5. Placer le tube A dans le trou du renfort C de la plaque B.
6. Fixer l'ensemble plaque B et renfort C sur le montage MR. 630-83/11.
 S'assurer que le fer « U » constituant le montage MR. 630-83/11 est perpendiculaire à l'axe de la plaque B.
 Positionner la plaquette D à l'extrémité du tube A à l'aide du montage MR. 630-83/11.
7. Positionner le tube G sur le tube A.
8. Positionner la cornière E sur les tubes A et G.
9. Souder l'ensemble.
10. Souder le crochet I et la plaquette F.
11. Mettre en place les bouchons J.
12. Percer la pièce E, à la demande des dimensions de la queue de rotule.

Correctif N° 1 au Manuel 556

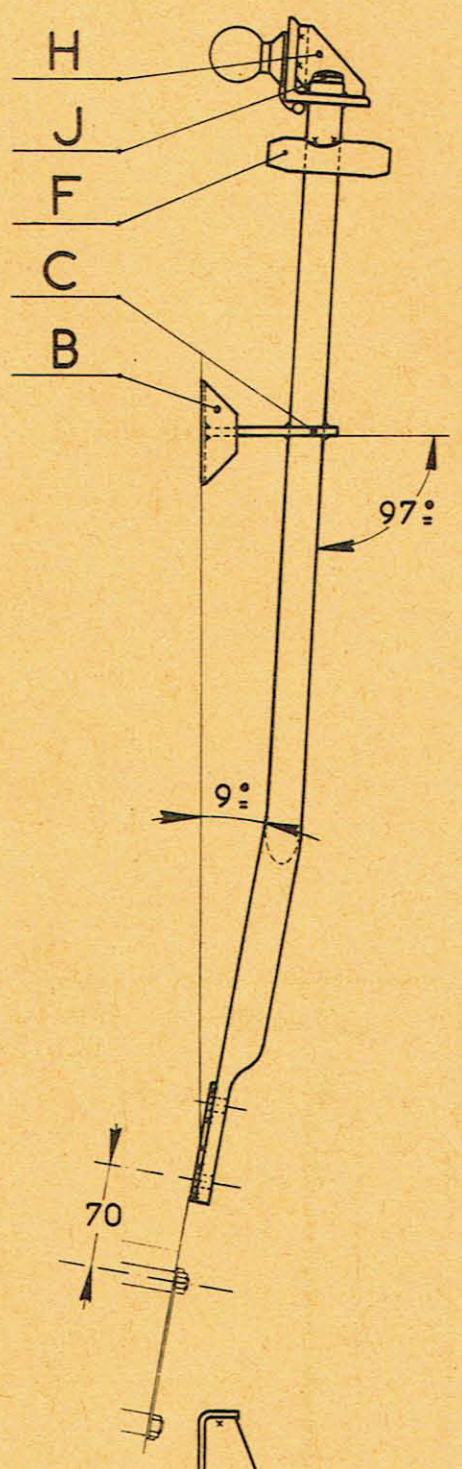
MR 630.83/11

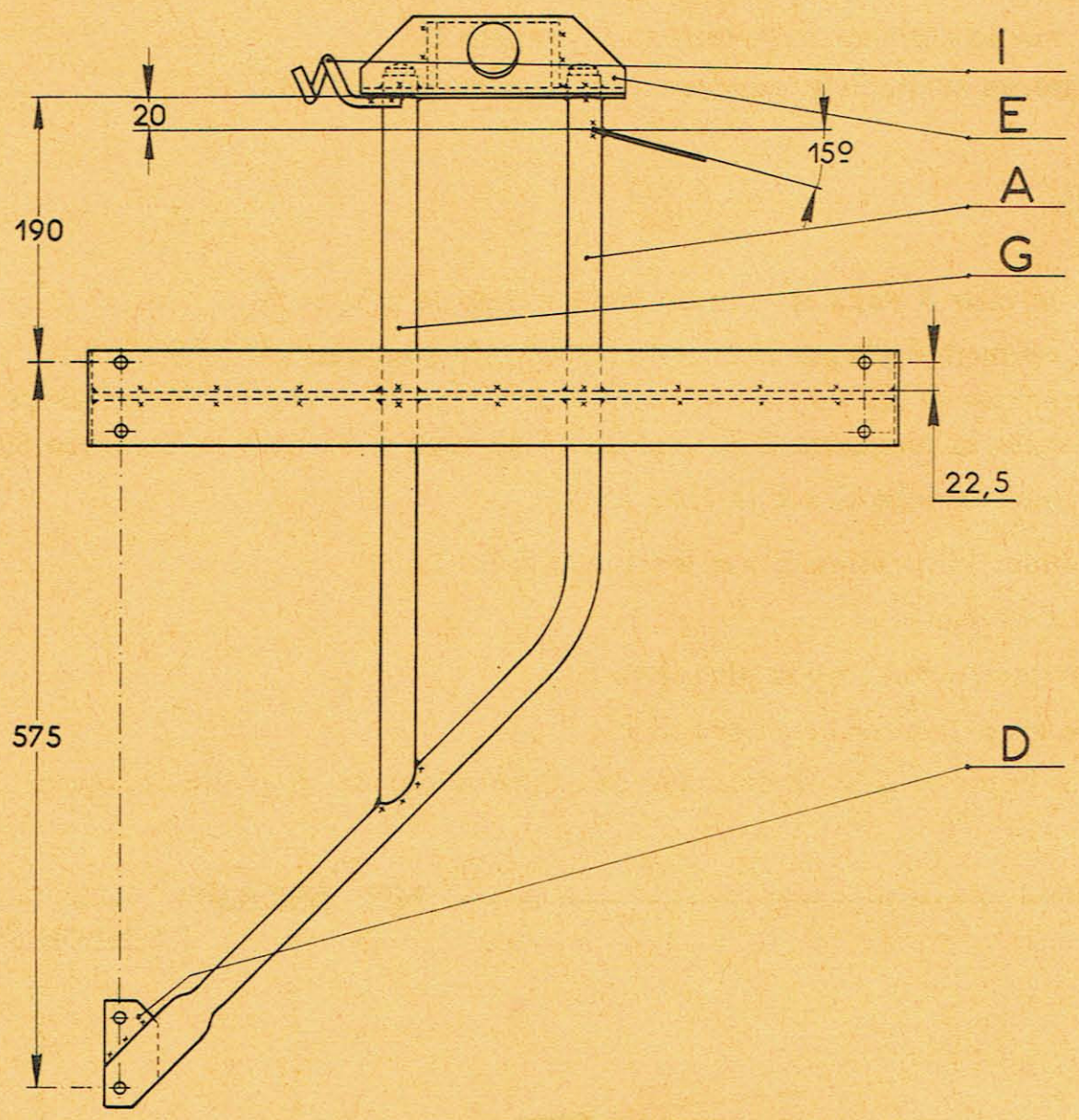


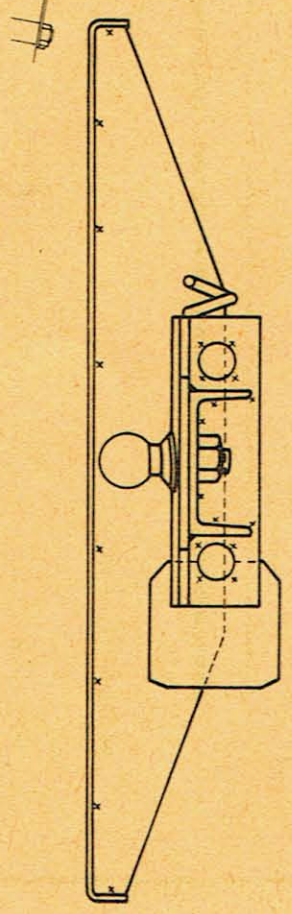




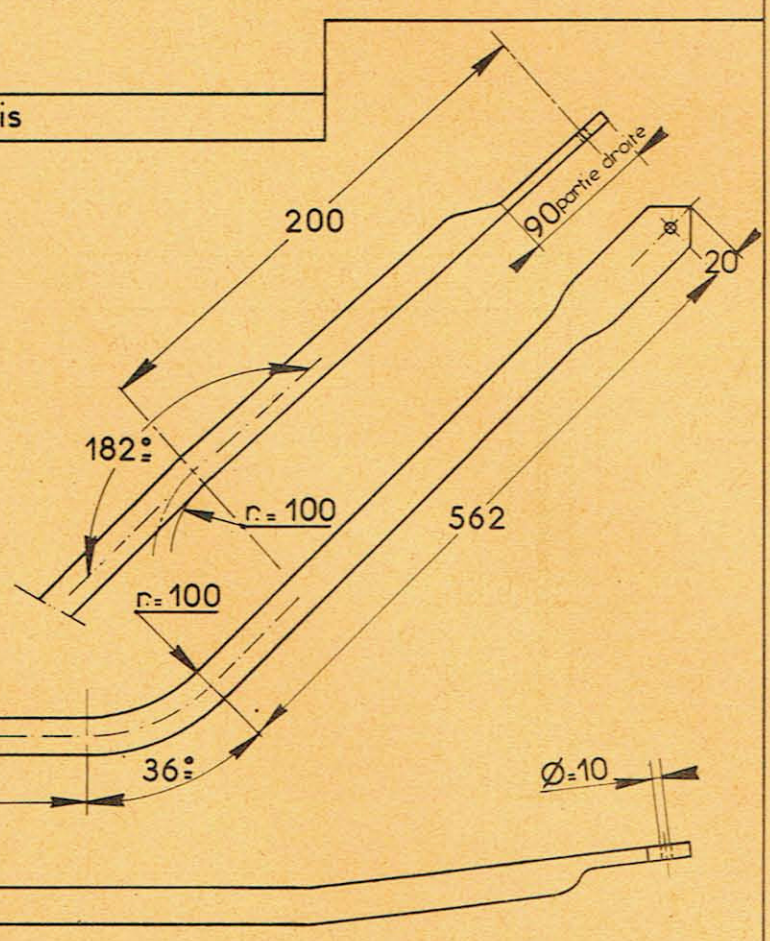
A 66-51-1/2



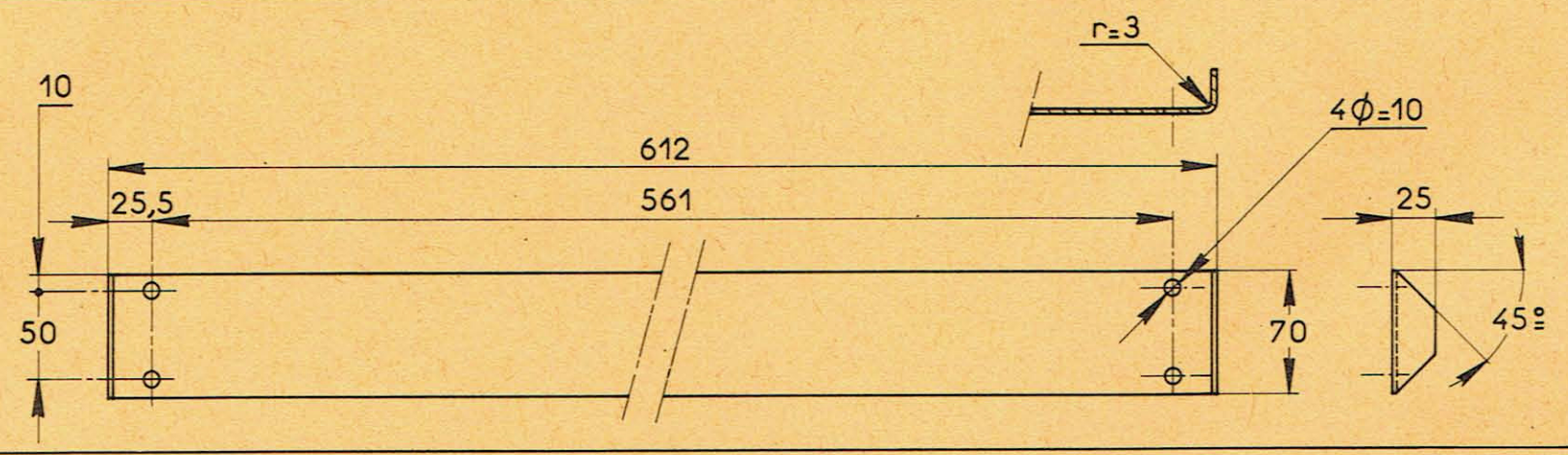
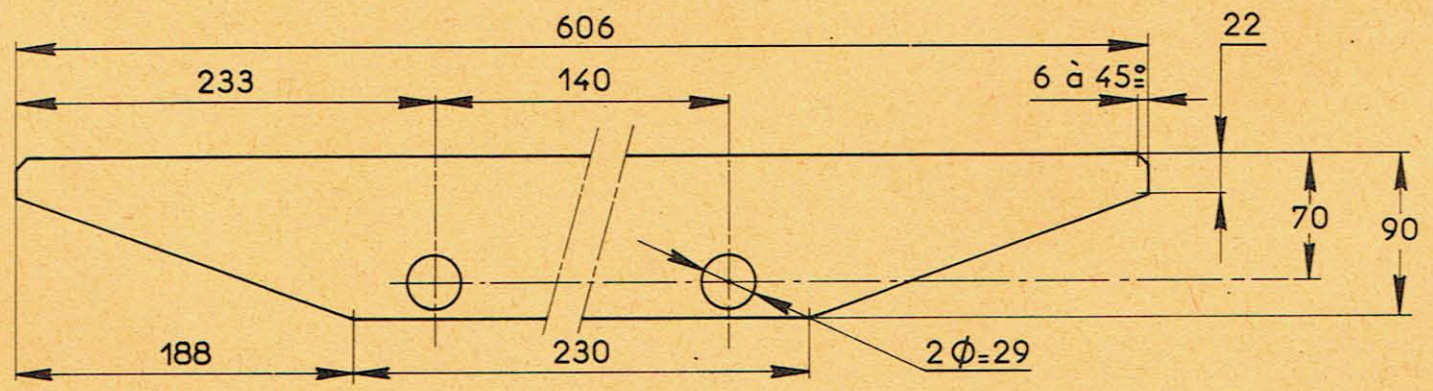
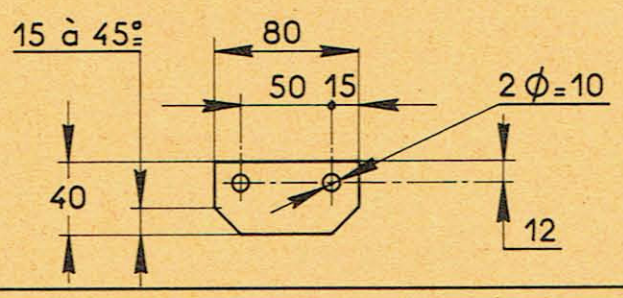
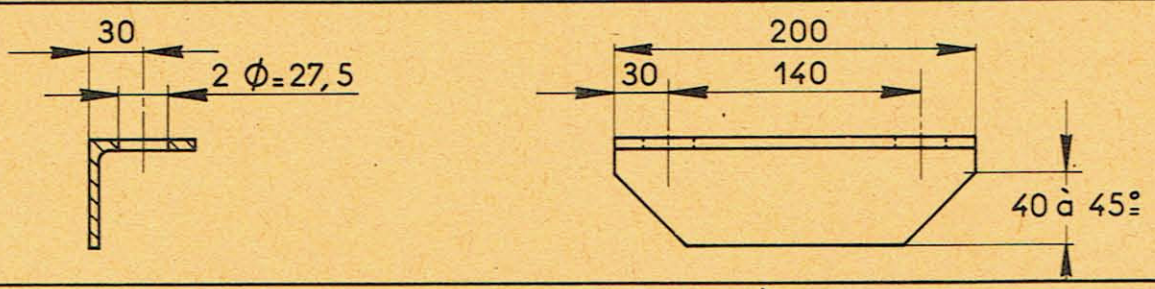
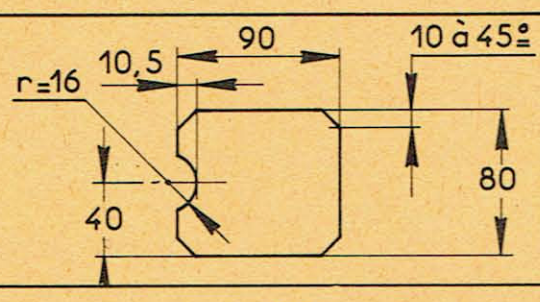
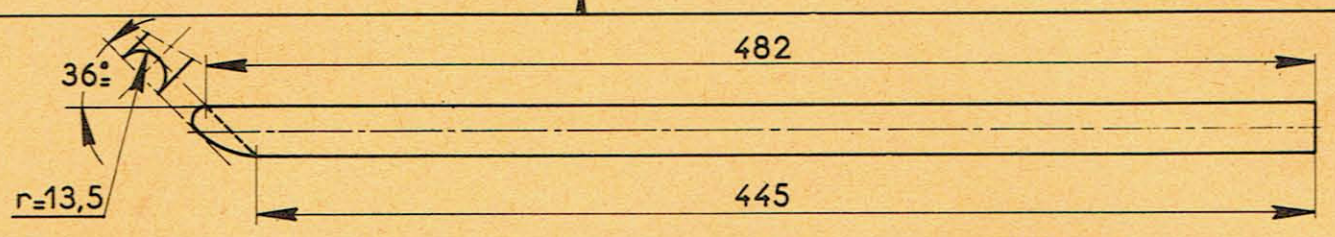
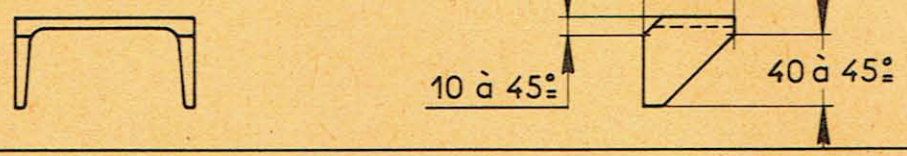
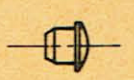




Rep	Qté	Matre	Débit	Croquis
A	1	tube acier 20x27	long. dév. 909	



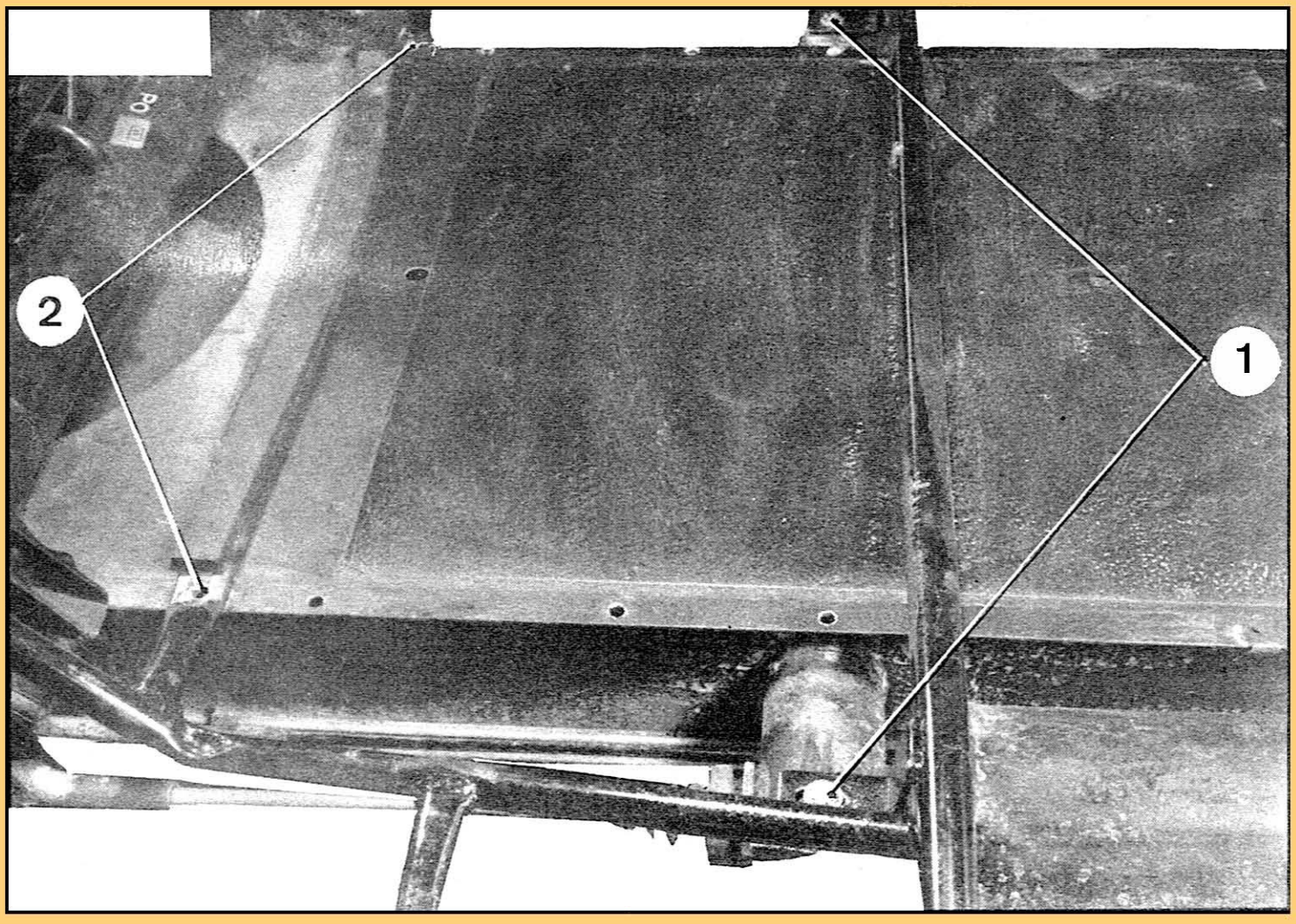
A 66-51-2/2

Rep	Qté	Matre	Débit	Croquis
B	1	tôle épr=3	653 × 70	
C	1	tôle épr=5	606 × 90	
D	1	tôle épr=3	80×40	
E	1	cornière 60×60	200	
F	1	tôle épr=1	90×80	
G	1	tube acier 20×27	492	
H	1	fer U 100 × 50	50	
I	1	fil acier Φ=8	L.dév. 160	
J	2			A_922_102 Embout de pied AR de banquette AR 

Correctif N° 1 au Manuel 556

REMPLACEMENT D' UN CHASSIS-CADRE AVANT

4682

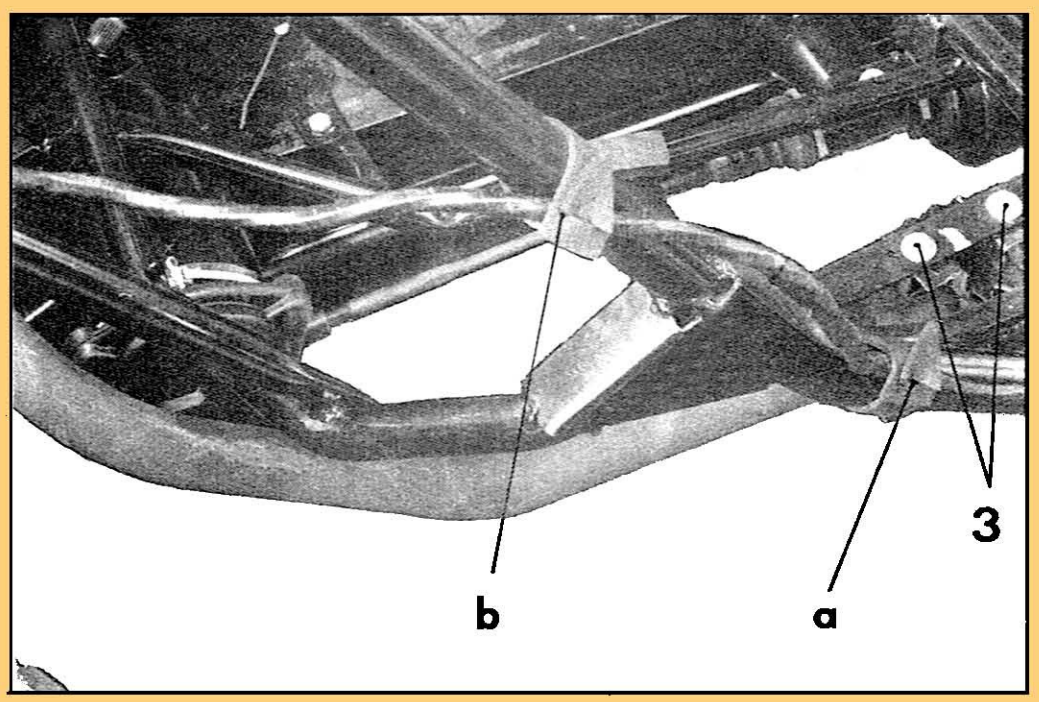


Correctif N° 1 au Manuel 556

DEPOSE

1. Déposer :
 - le capot-moteur,
 - la capote et l'armature de capote,
 - le pare-brise,
 - la planche de bord,
 - les panneaux de côté,
 - le hayon arrière,
 - le panneau arrière,
 - le fond de caisse,
 - les barres latérales de liaison des châssis-cadres avant et arrière.

7411

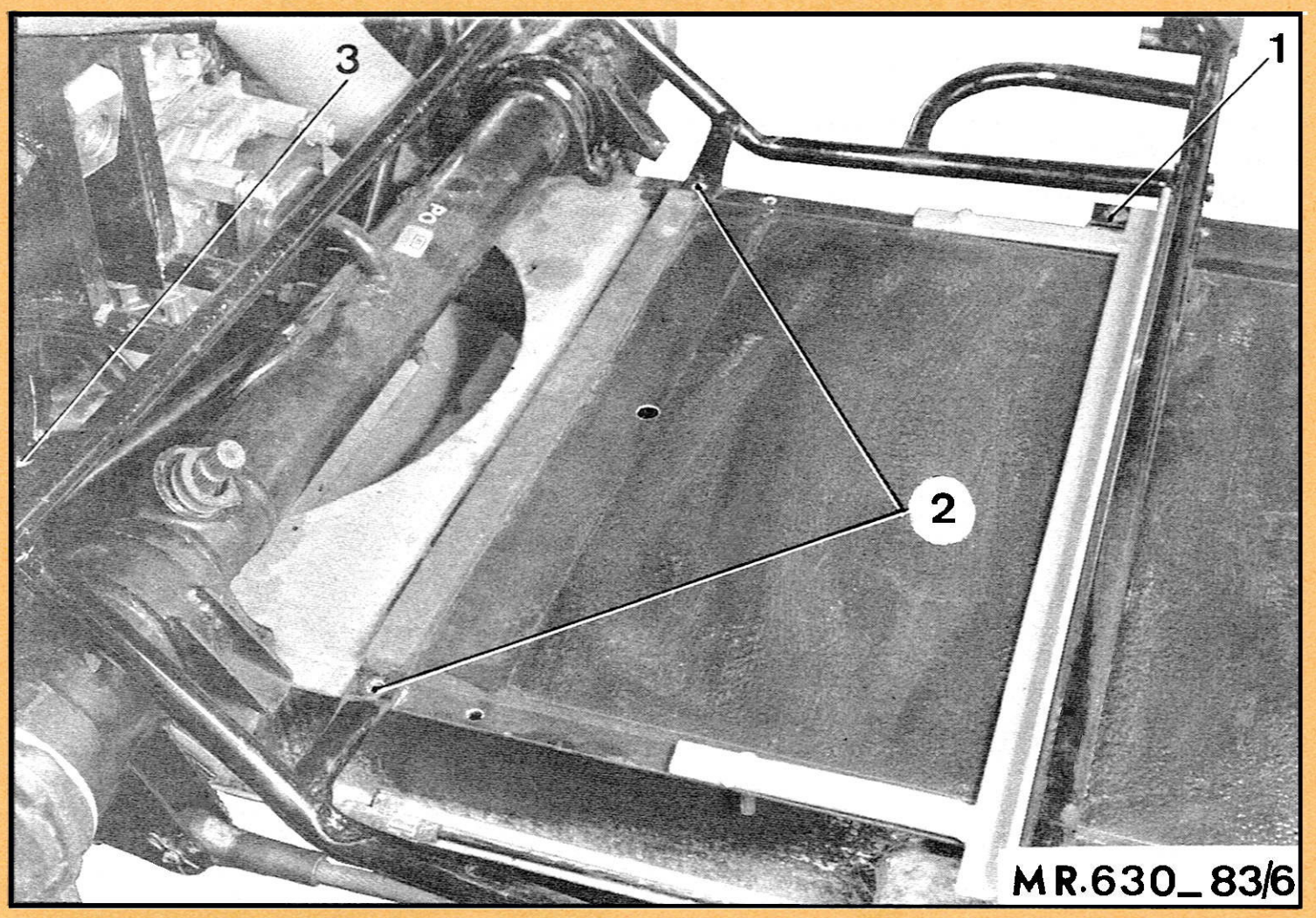


2. Déposer :
 - les deux vis (1) de fixation arrière du châssis-cadre, sur les supports avant de fixation des pots de suspension,
 - les deux vis (2) de fixation avant du châssis-cadre,
 - la vis de fixation du support de maître cylindre, du châssis cadre,
 - les deux vis (3) de fixation du tuyau d'échappement.
 - les colliers caoutchouc de fixation du faisceau arrière en «a» et «b».

 Déconnecter le faisceau arrière.

3. Dégager le châssis-cadre avant, de la plate-forme.

4681



POSE.

4. Présenter le châssis-cadre AV sur la plate-forme et monter les vis (1) sans les serrer.

5. Mettre en place le gabarit MR. 630-83/6.

6. S'assurer que le châssis-cadre vient en contact avec le gabarit. Serrer les vis (1).

7. Monter les vis (2) et les serrer.

NOTA : Si nécessaire « tirer » les trous des vis (2) sur la plate-forme.

8. Monter la vis (3) munie d'un écrou «Nylstop». Serrer l'écrou modérément.

NOTA : Si nécessaire «tirer» le trou de la vis (3) sur le châssis cadre.

9. Monter les vis de fixation de tuyau d'échappement..

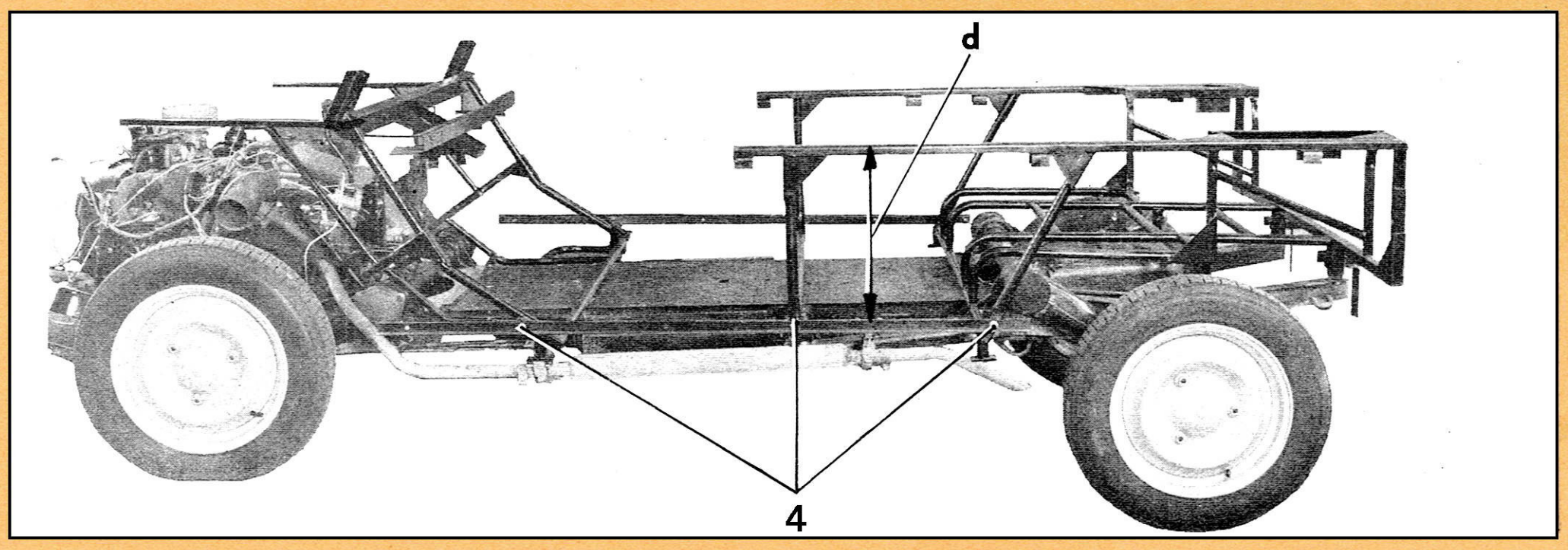
10. Monter les barres latérales de liaison des châssis-cadres AV et AR en respectant une cote « d » de 390 mm du dessus du châssis cadre AR à la partie supérieure de la barre latérale.
Serrer les vis (4) de fixation des barres latérales.

11. Déposer le gabarit MR. 630-83/6.

12. Fixer le faisceau arrière à l'aide de colliers caoutchouc. Le connecter au faisceau avant.

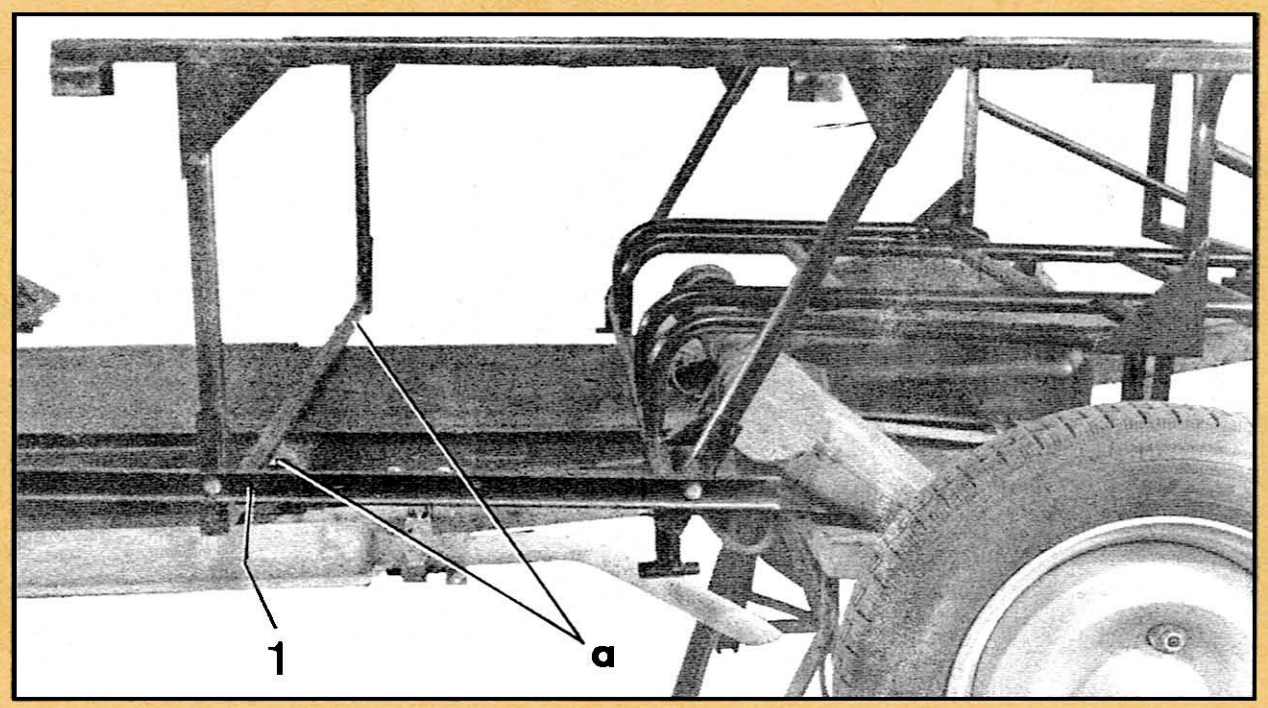
13. Monter :
- le fond de caisse,
- le panneau arrière,
- les panneaux de côté,
- la planche de bord,
- le pare-brise,
- le hayon arrière,
- la capote et son armature,
- le capot moteur.

4685

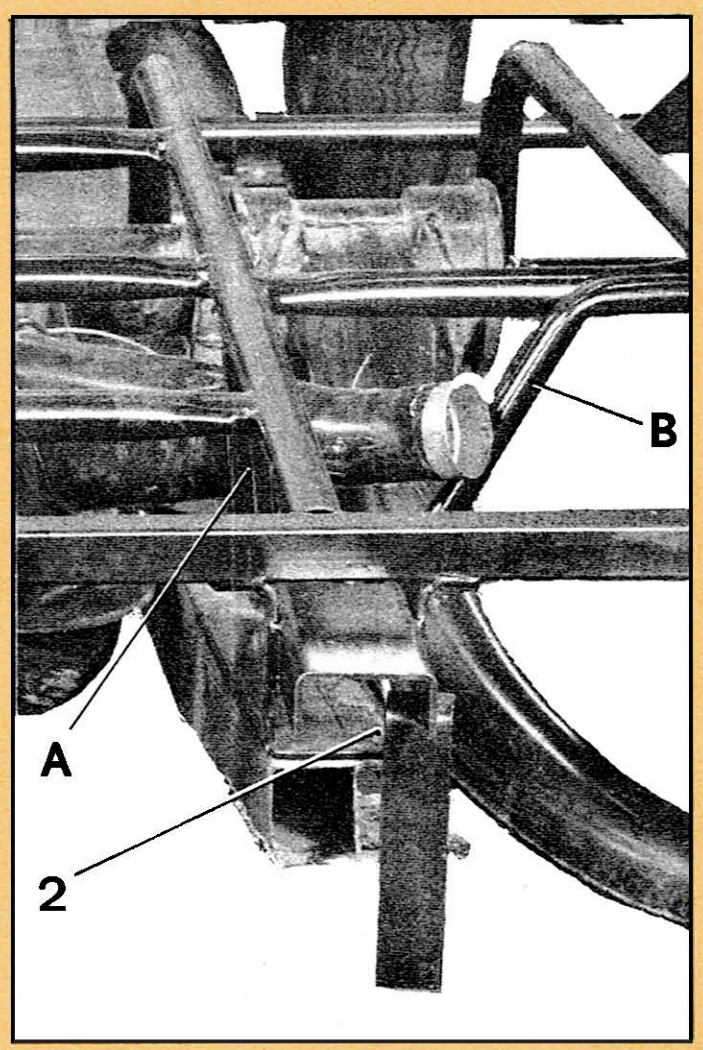


REMPLACEMENT D'UN CHASSIS-CADRE ARRIERE

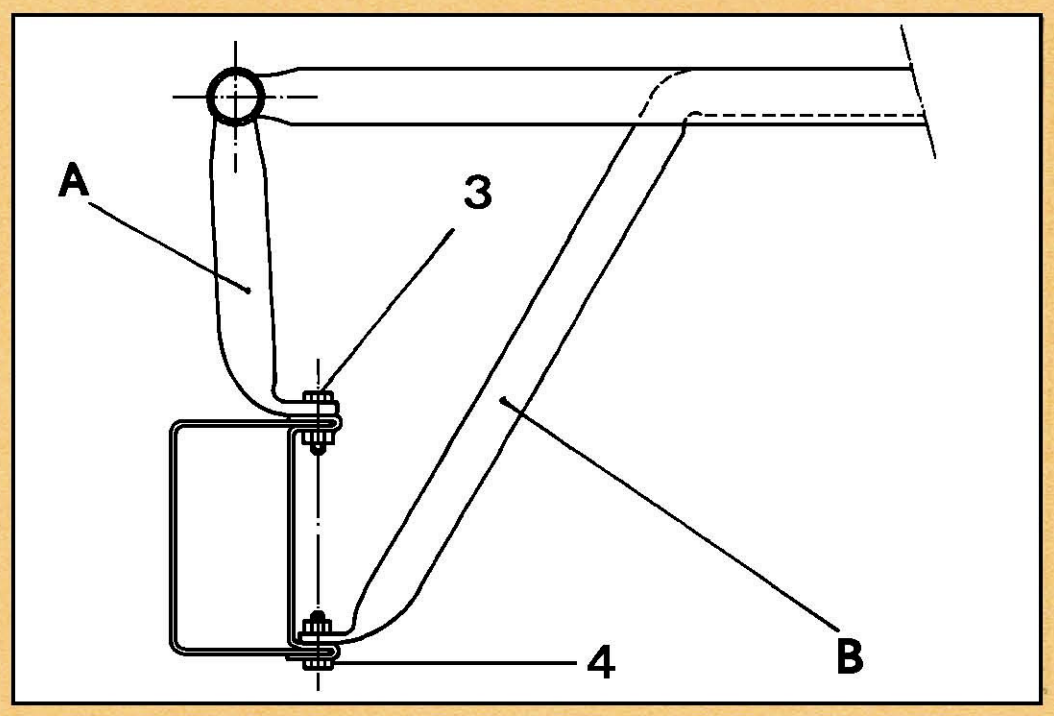
4683



4686



A 72-50



Correctif N° 1 au Manuel 556

DEPOSE

14. Déposer :

- le capot moteur,
- la capote et l'armature de capote,
- le pare-brise,
- la planche de bord,
- les panneaux de côté,
- le hayon arrière,
- le panneau arrière,
- le fond de caisse,
- les barres latérales (1) de liaison des châssis cadres avant et arrière.

15. Déposer le châssis cadre AR.

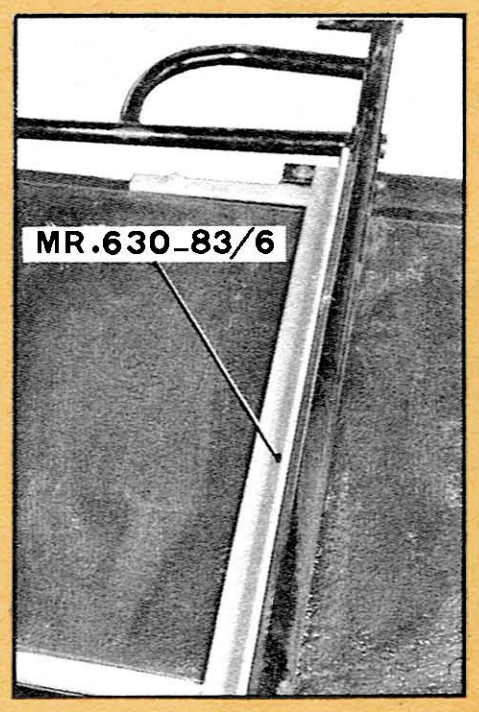
Déposer :

- les deux vis de fixation AV, en «a», du châssis-cadre, sur les supports AR de fixation des pots de suspension.
- les deux vis (3) des tubes support (A).
- les deux vis (4) des tubes support (B).
- les deux vis arrière (2),
- les colliers caoutchouc de fixation du faisceau arrière sur le cadre.

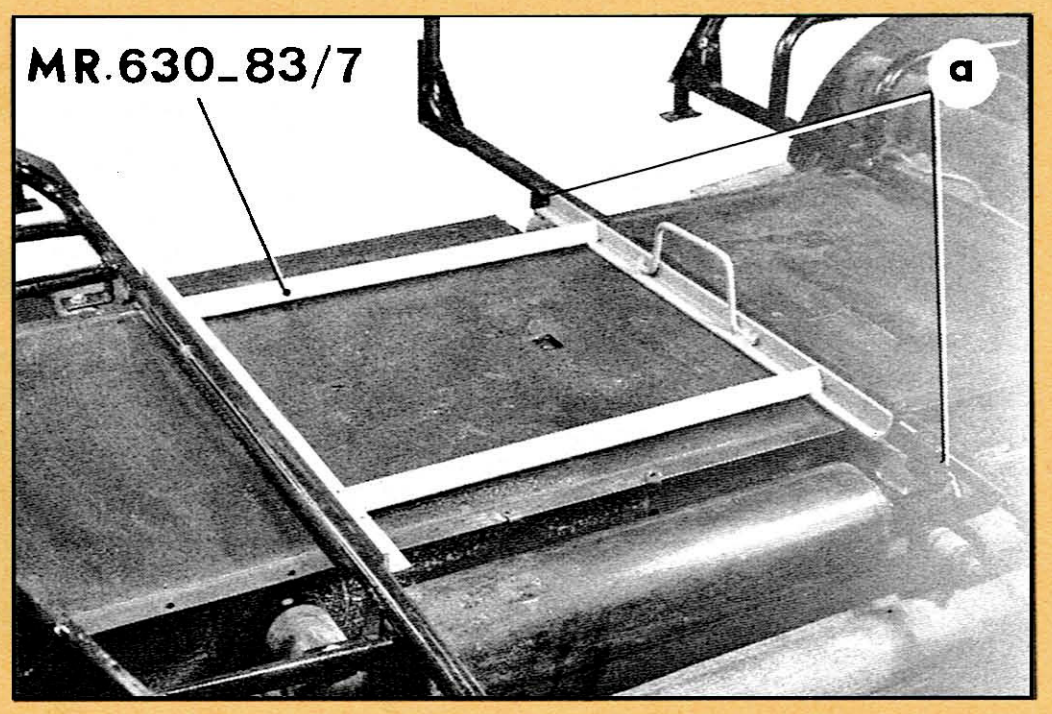
Dégager le châssis-cadre vers l'arrière du véhicule.

Déposer le support de sièges.

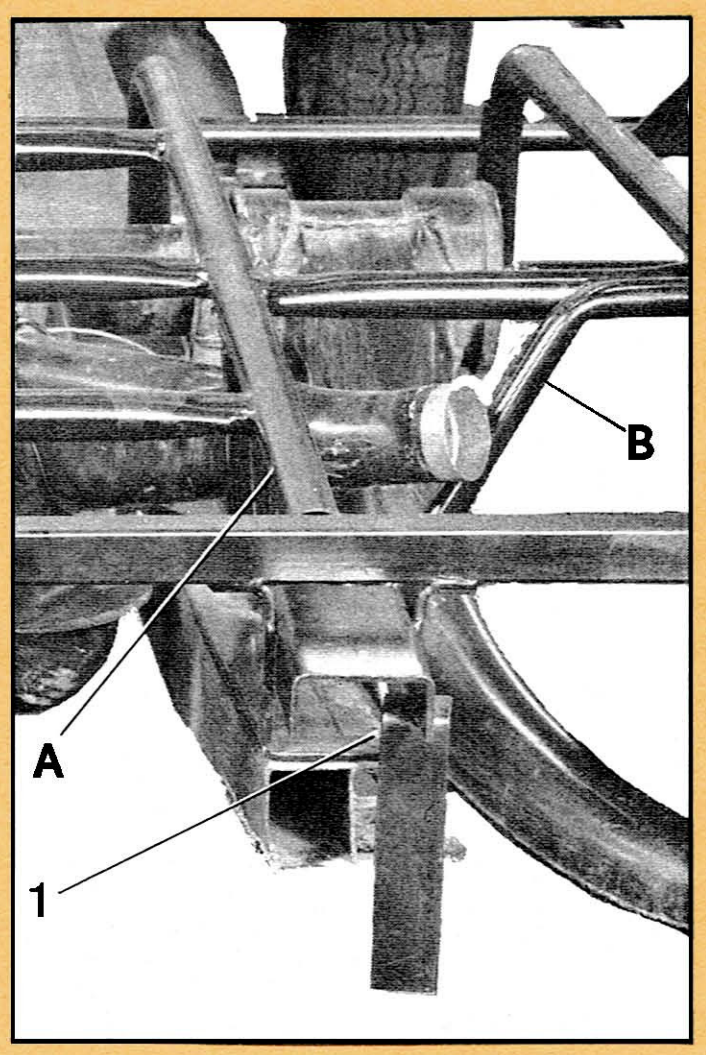
4681



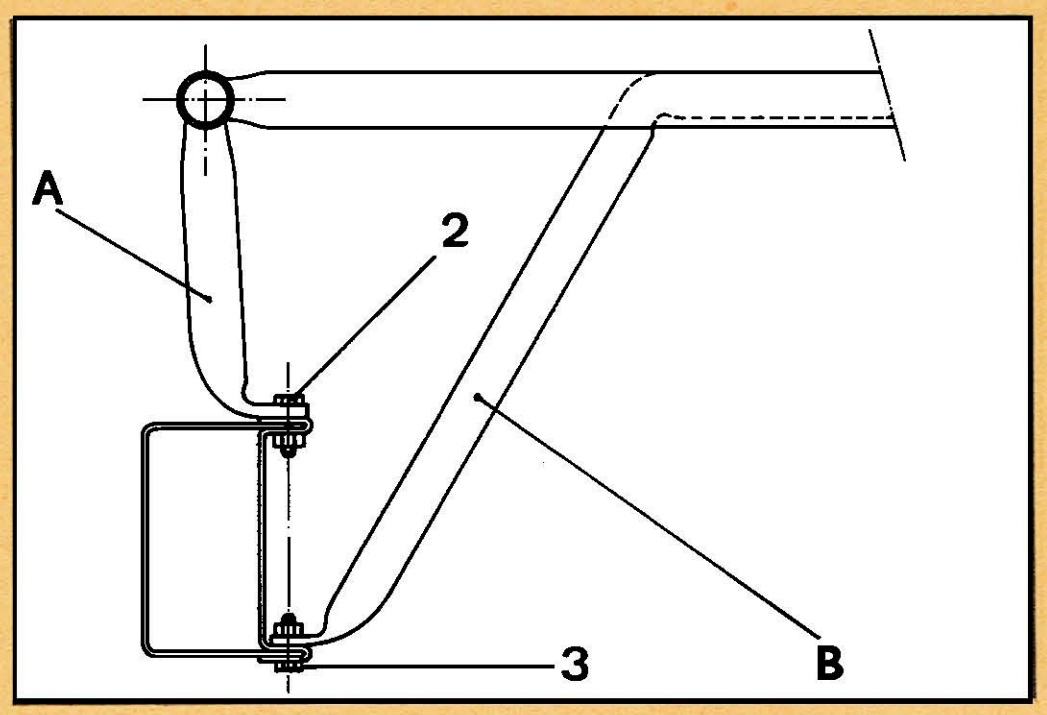
4682 bis



4686



A 72-50



POSE.

16. S'assurer que le châssis-cadre AV est positionné sur la plate-forme (gabarit MR. 630-83/6) sinon le mettre en place.

17. Présenter par l'arrière du véhicule, le châssis-cadre sur la plate-forme et monter les deux vis (en «a») de fixation AV du châssis-cadre sur les supports AR de fixation des pots de suspension.

- Mettre en place le gabarit MR. 630-83/7.

- S'assurer que le châssis-cadre vient en contact avec le gabarit. Serrer les vis.

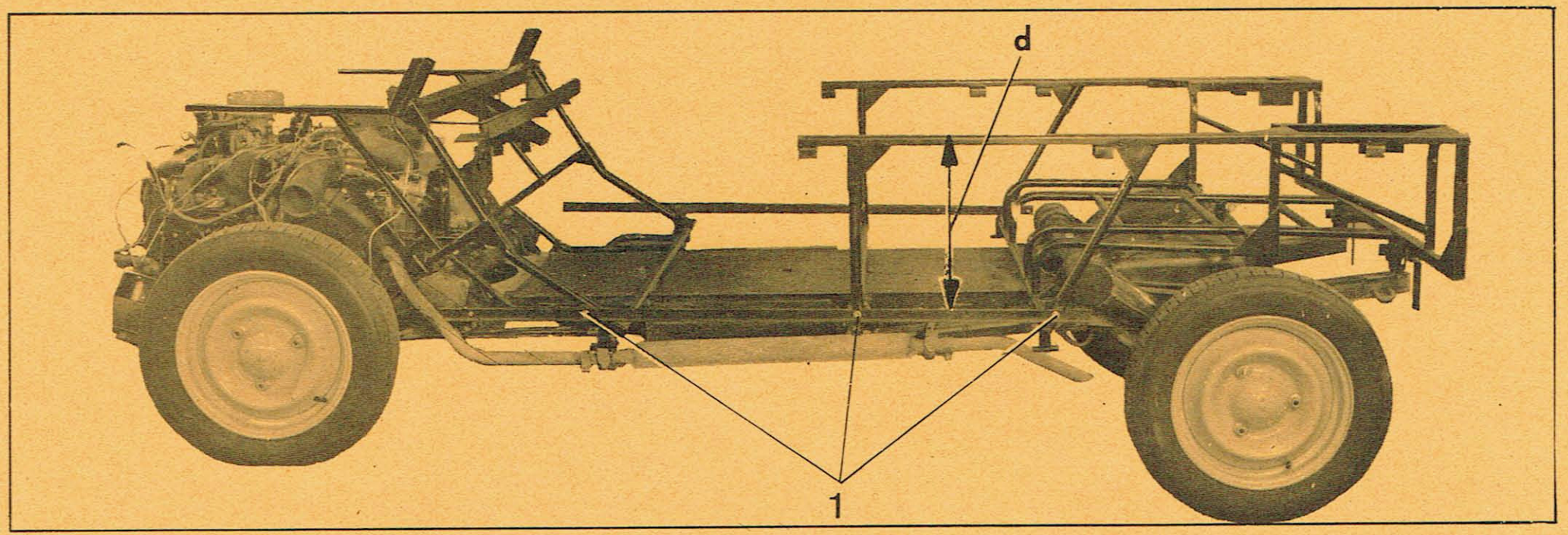
18. Monter :

- les deux vis (2) des tubes support (A),
- les deux vis (3) des tubes supports (B),
- les deux vis AR (1).

Serrer les vis (1), (2) et (3)

19. Déposer le gabarit MR. 630-83/7.

4685



Correctif N° 1 au Manuel 556

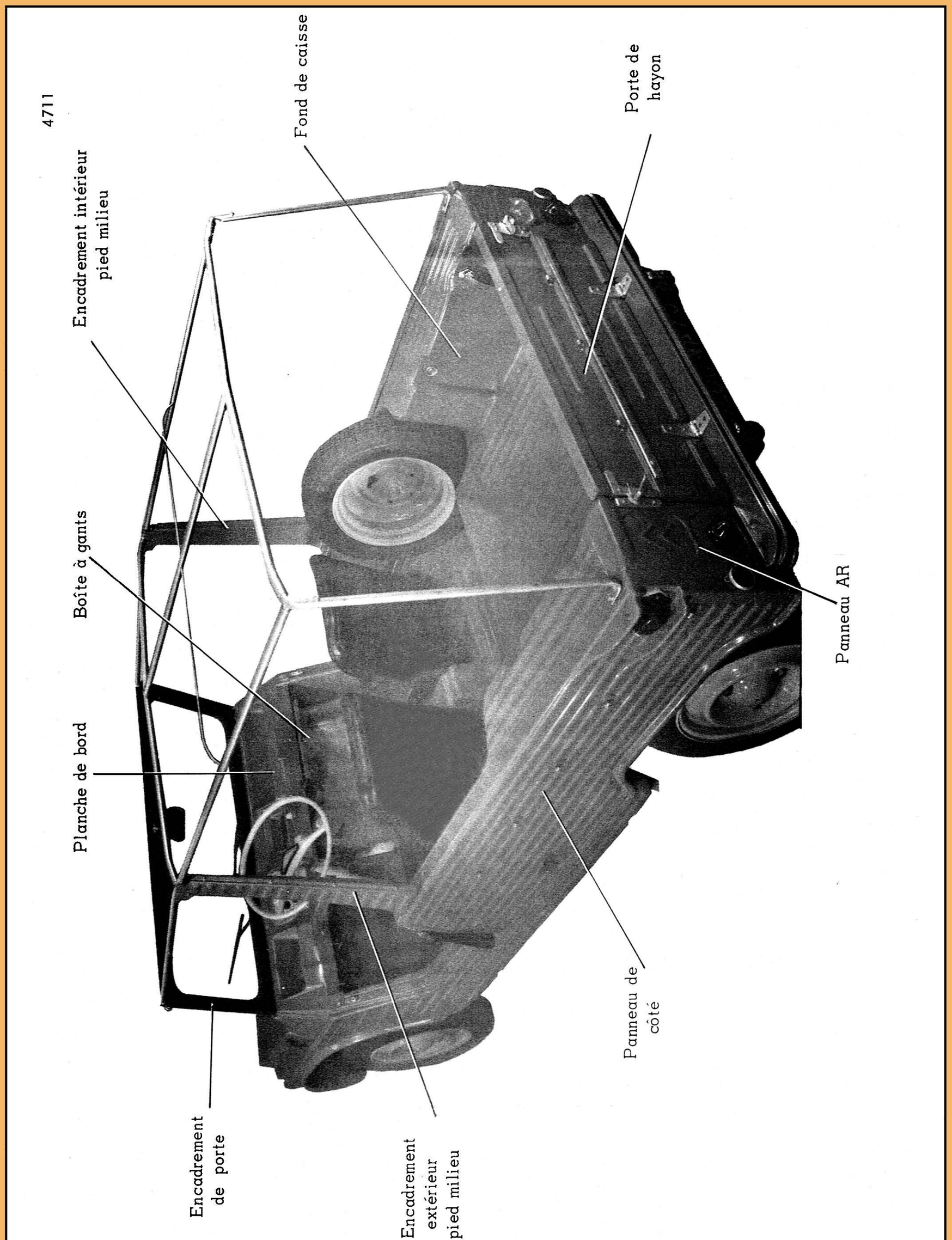
20. Monter les barres latérales de liaison des chassis-cadres avant et arrière en respectant une cote « d » de 390 mm du dessus du châssis-cadre AR à la partie supérieure de la barre latérale.

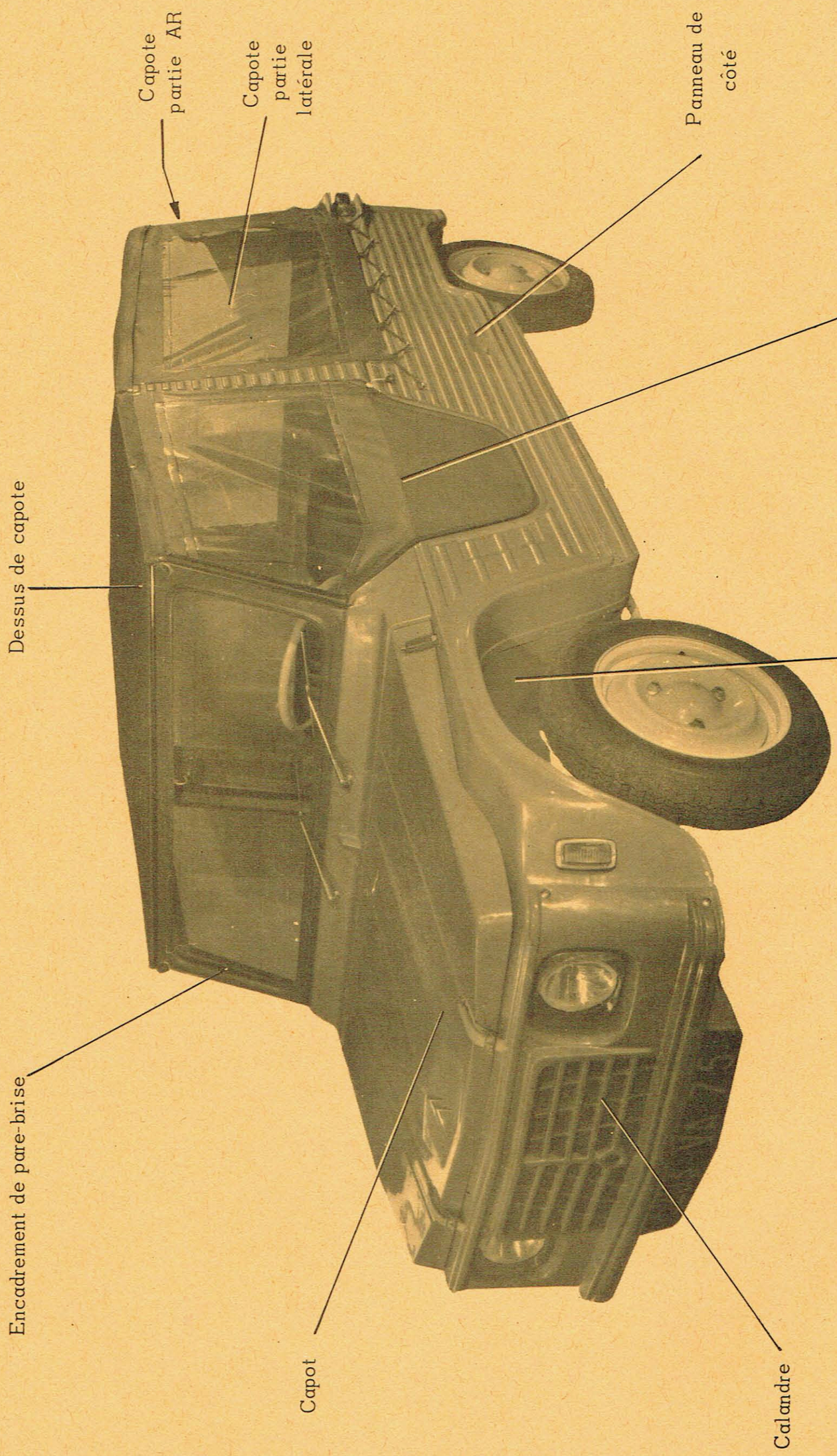
 Serrer les vis (1) de fixation des barres latérales.

21. Fixer le faisceau arrière sur le cadre à l'aide de colliers caoutchouc.

22. Monter :

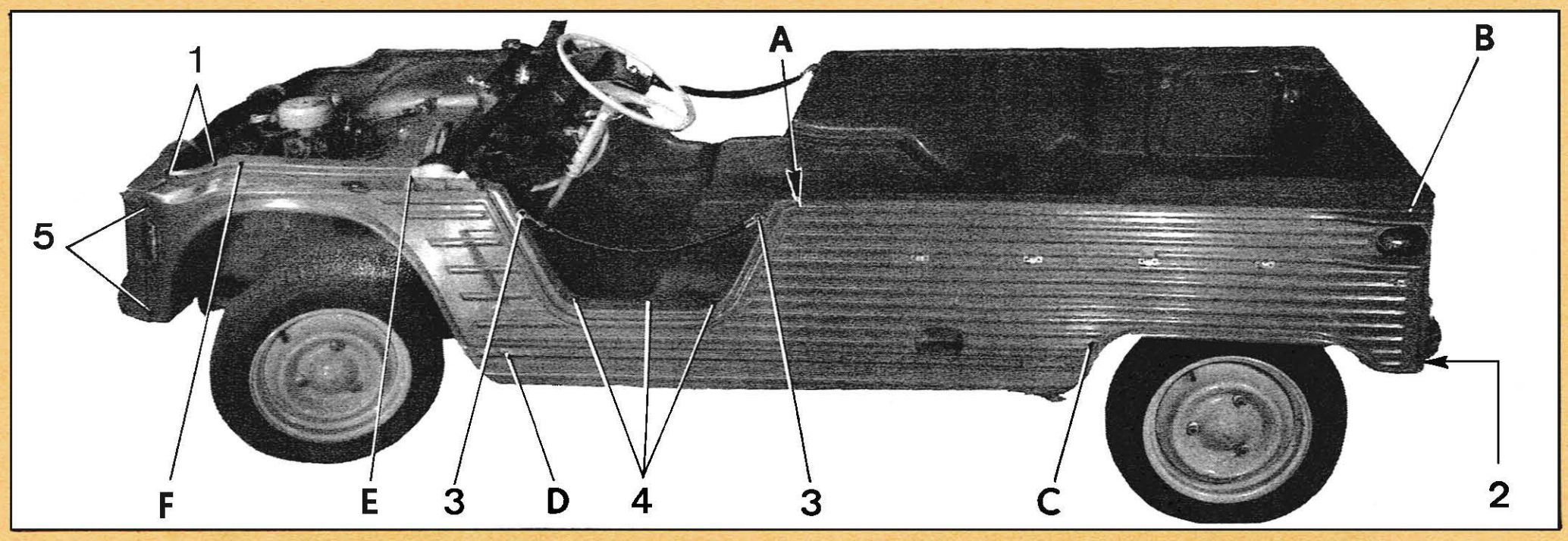
- le support de sièges,
- le fond de caisse,
- le panneau AR
- le hayon AR,
- les panneaux de côté,
- la planche de bord,
 le pare-brise,
- la capote et l'armature de capote,
- le capot moteur.


4711
Fond de caisse
Porte de hayon
Encadrement intérieur pied milieu
Boîte à gants
Planche de bord
Encadrement de porte
Encadrement extérieur pied milieu
Panneau de côté
Panneau AR

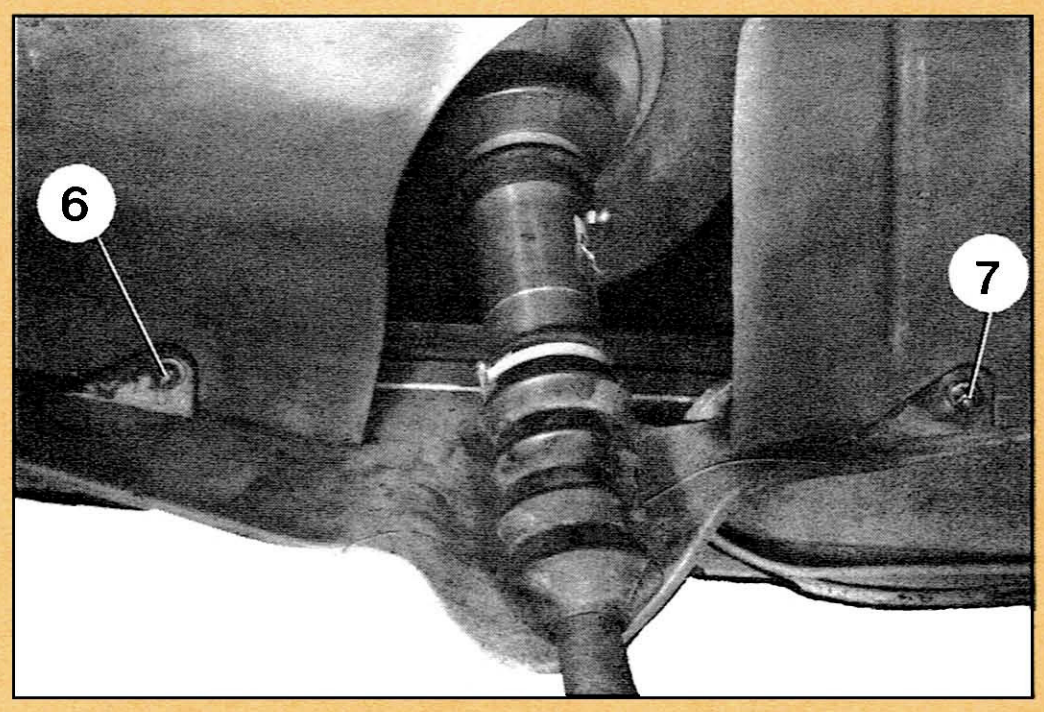

4616
Capote partie AR
Capote partie latérale
Panneau de côté
Porte
Dessus de capote
Encadrement de pare-brise
Capot
Calandre
Passage de roue

♦ REMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE

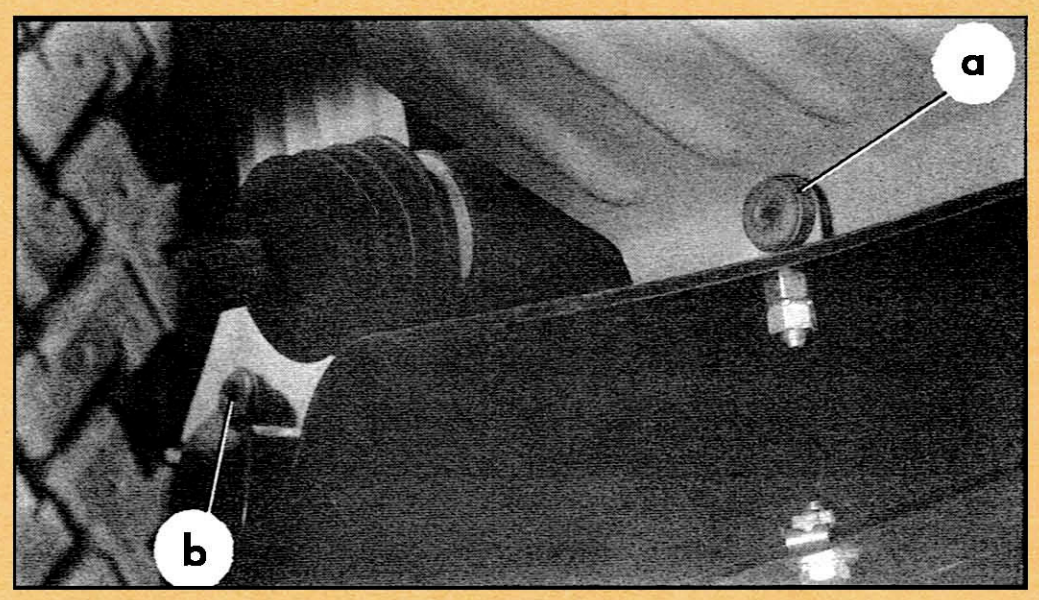
4705



4599



7537



DEPOSE

1. Déposer la capote, son armature et le capot moteur.
2. Déposer :
 - les vis (1) et (5) de fixation de la calandre sur l'aile avant du panneau de côté,
 - les trois vis à tête cruciforme (4) d'assemblage du panneau de côté sur le fond de caisse,
 - les vis à tête cruciforme (3) d'attache de chaîne de sécurité,
 - la vis à tête cruciforne (2) de fixation des panneaux de côté et arrière,
3. *Véhicules sortis avant Juillet 1969*

 Déposer :
 - les vis (6) et (7) de fixation de la joue d'aile sur la plateforme,
 - les quatre vis de fixation du panneau de côté placées en CD,
 - le boîtier de clignotant arrière du panneau de côté.

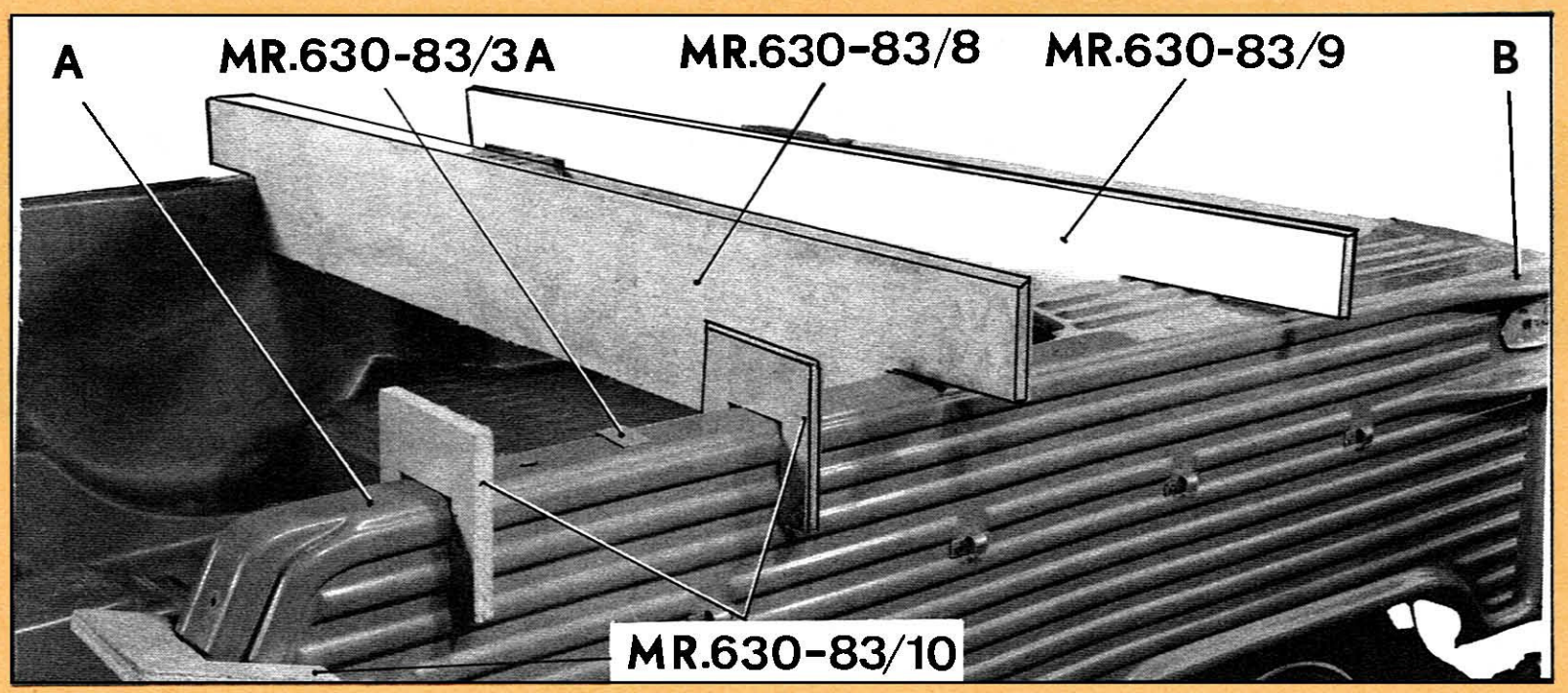
 Déconnecter les fils d'alimentation et de masse du clignotant.

 Véhicules sortis depuis Juillet 1969.

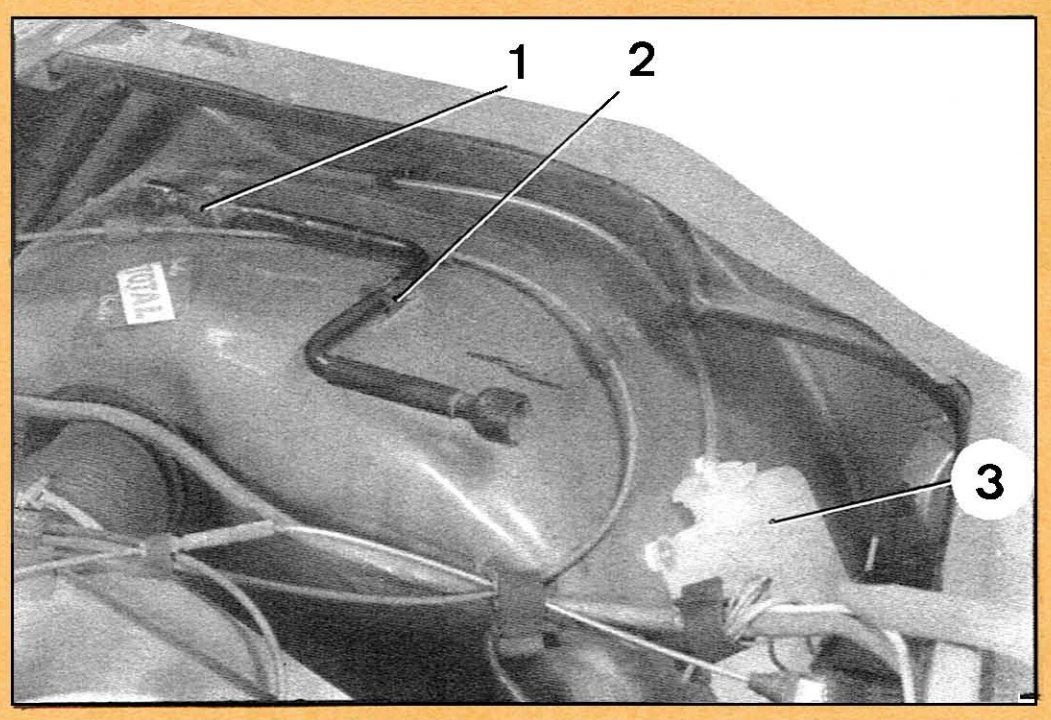
 Dégager en «a» et «b» le passage de roue de ses butées caoutchouc.
 Déposer le bouchon du réservoir de lave-glace sur le passage de roue avant gauche.
4. Percer à $\phi = 4{,}75$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon les rivets suivants :
 a) Deux rivets de fixation de catadioptre. Déposer le catadioptre (*Véhicules sortis avant Juillet 1969*).
 b) Onze rivets placés en AB.
 c) Deux rivets placés en EF.
 d) *Sur les véhicules sortis depuis Juillet 1969* Sept rivets placés en CD.

Correctif N° 1 au Manuel 556.

4698



5943



5. Déposer l'ensemble panneau de côté et passage de roue.

DESHABILLAGE :

6. Déposer le réservoir de lave-glace (3) et les pattes (1) et (2) de fixation de la manivelle (côté gauche).
 Déposer le passage de roue (voir l'Opération correspondante).

HABILLAGE

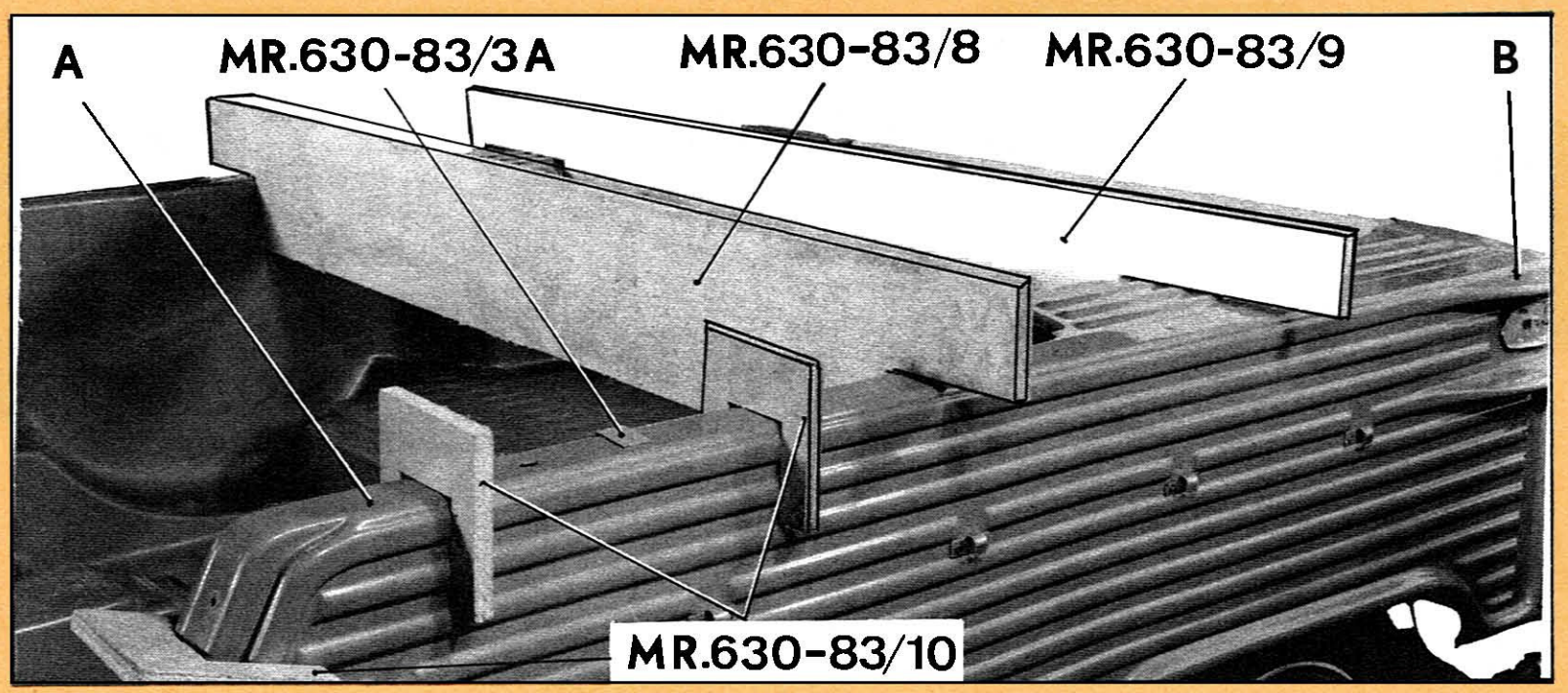
7. Poser le passage de roue (voir l'Opération correspondante).
 Poser le réservoir du lave-glace (3) sur le passage de roue avant gauche pour qu'il soit le plus vertical possible, facilement accessible pour le remplissage, tout en maintenant une garantie de 5 mm environ avec le cuvelage du phare gauche.
 Poser les pattes (1) et (2) de fixation de la manivelle.

POSE :

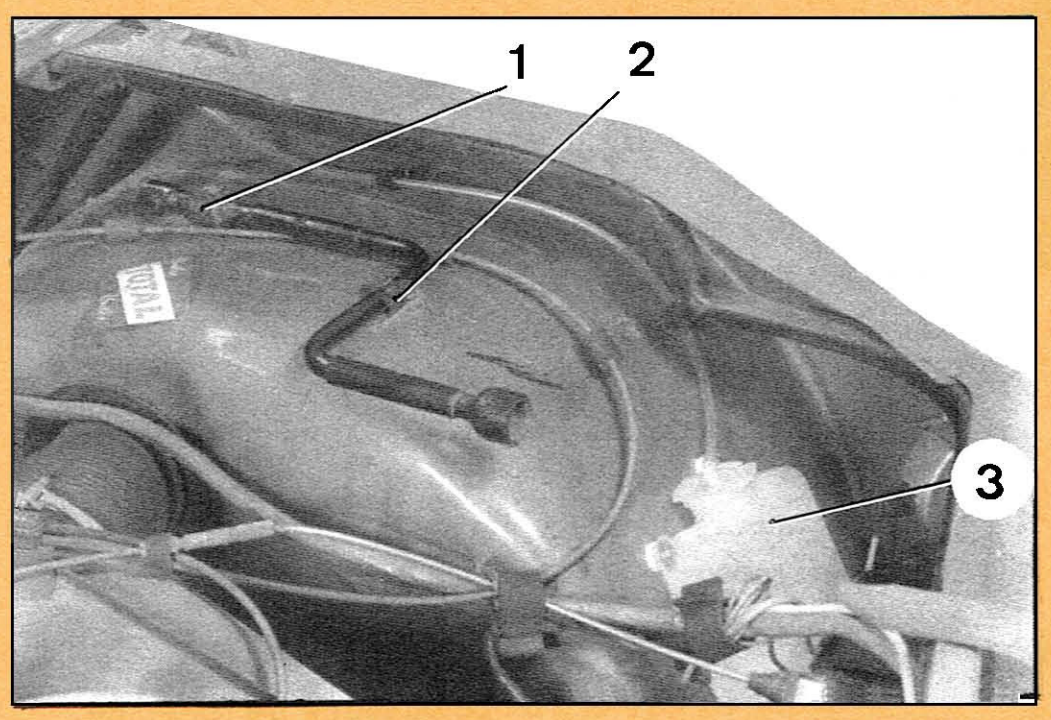
8. Présenter le panneau de côté.

9. Percer dans le panneau de côté les trous de passage des rivets de fixation (onze rivets) placés en AB) en face des trous existants dans le fond de caisse et sur le châssis-cadre.
 Pour cela :
 - Positionner le fond de caisse sur le châssis cadre à l'aide des gabarits MR. 630-83/8 et 630-83/9.

4698



5943



5. Déposer l'ensemble panneau de côté et passage de roue.

DESHABILLAGE :

6. Déposer le réservoir de lave-glace (3) et les pattes (1) et (2) de fixation de la manivelle (côté gauche).
 Déposer le passage de roue (voir l'Opération correspondante).

HABILLAGE

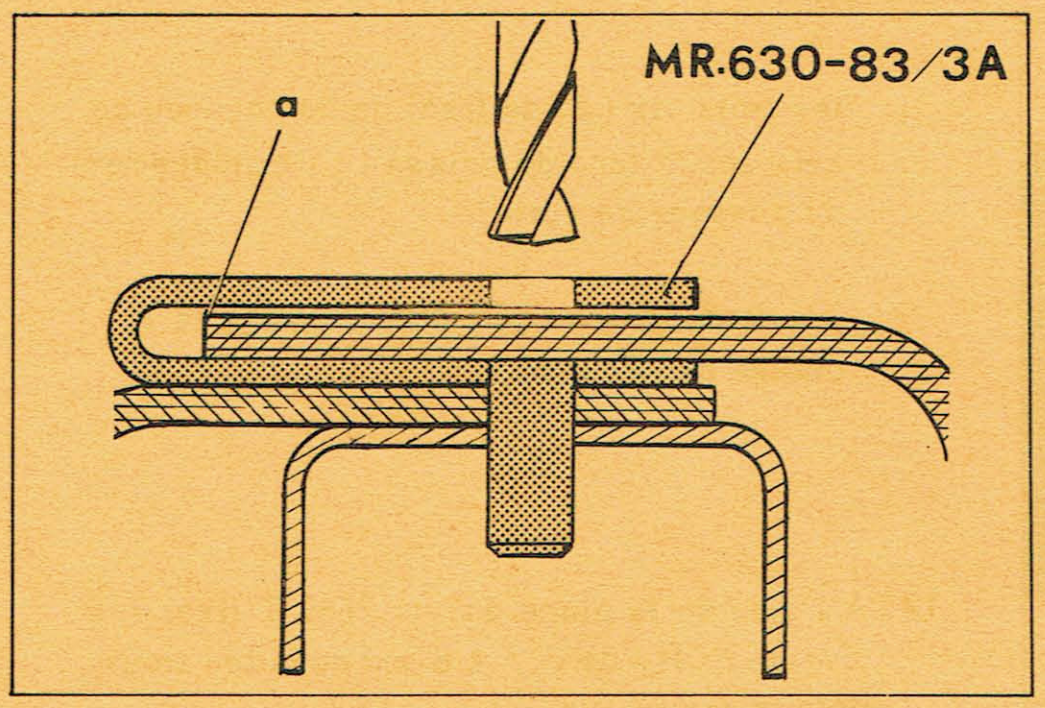
7. Poser le passage de roue (voir l'Opération correspondante).
 Poser le réservoir du lave-glace (3) sur le passage de roue avant gauche pour qu'il soit le plus vertical possible, facilement accessible pour le remplissage, tout en maintenant une garantie de 5 mm environ avec le cuvelage du phare gauche.
 Poser les pattes (1) et (2) de fixation de la manivelle.

POSE :

8. Présenter le panneau de côté.

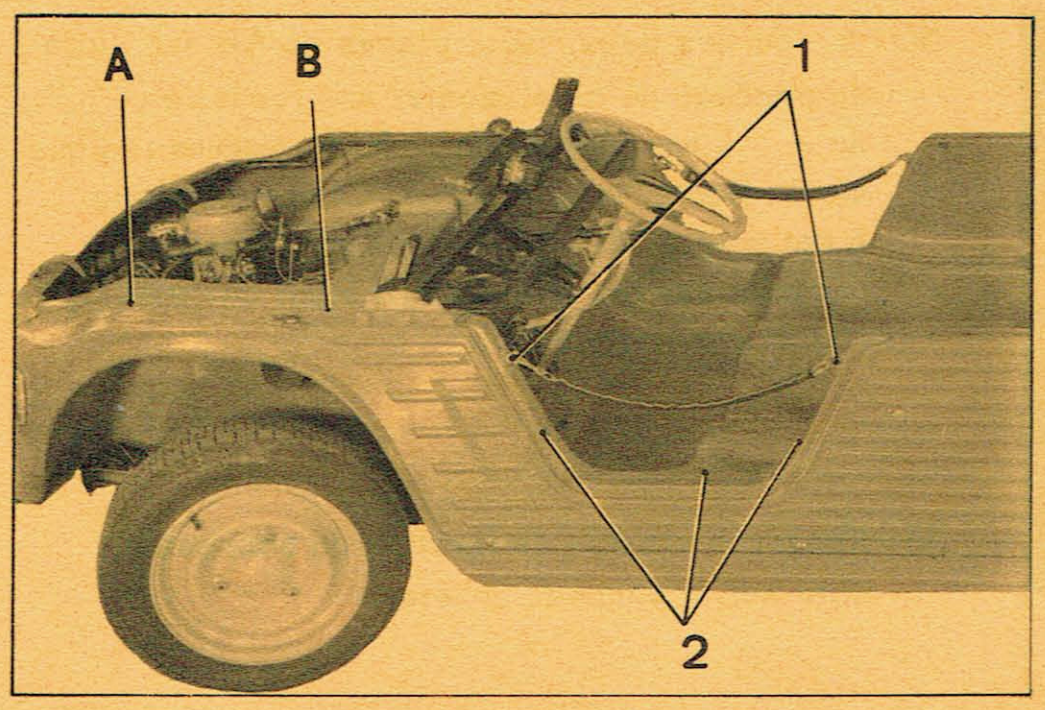
9. Percer dans le panneau de côté les trous de passage des rivets de fixation (onze rivets) placés en AB) en face des trous existants dans le fond de caisse et sur le châssis-cadre.
 Pour cela :
 - Positionner le fond de caisse sur le châssis cadre à l'aide des gabarits MR. 630-83/8 et 630-83/9.

A. 82-63



- Placer le têton ϕ = 5 mm de l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou existant sur le fond de caisse et le châssis-cadre à l'avant.
- Positionner le panneau de côté sur le fond de caisse à l'aide des gabarits MR. 630-83/10.
- Amorcer le trou à ϕ = 5 mm à l'aide d'un foret affuté à plat.
- Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.
- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord « a» du panneau de côté afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.
- Placer l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou de rivet suivant.
- Positionner le panneau de côté à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment.
- Amorcer le trou de rivet, déposer l'outil MR. 630-83/3 A et percer.
- Procéder de la même manière pour les autres trous en déplaçant la broche et les gabarits MR. 630-83/10 au fur et à mesure de l'avancement du travail.

4705



10. En procédant de la même façon :

a) En utilisant l'outil MR. 630-83/3 A comportant un têton ϕ = 5 mm, percer :
- les quatre trous de fixation des anneaux (1) d'accrochage de la chaîne de sécurité,
- les deux trous de rivets situés en AB sur l'aile du panneau de côté.

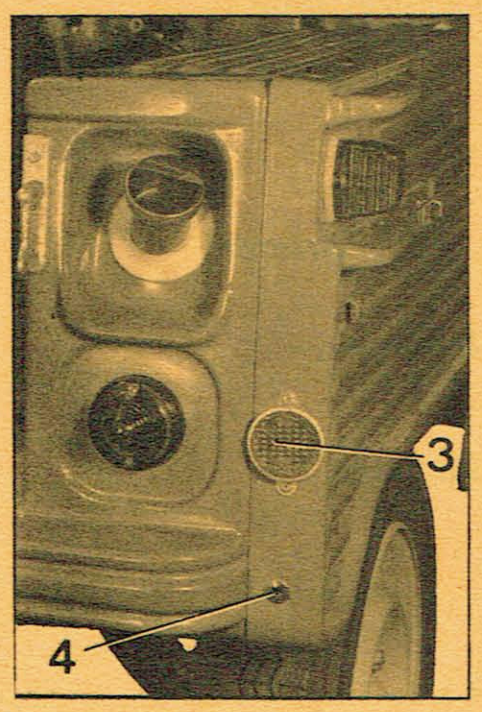
Véhicules sortis avant Juillet 1969 :
- les deux trous de fixation du catadioptre (3),

Véhicules sortis depuis Juillet 1969 :
- le trou de fixation du rivet (5).

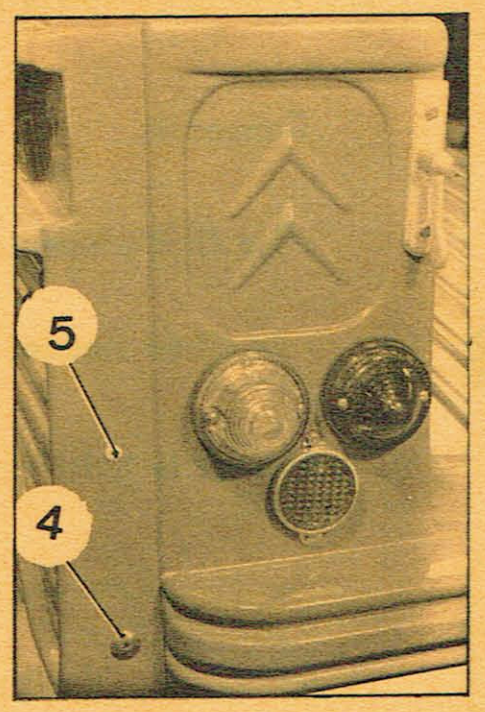
b) En utilisant l'outil MR. 630-83/3 C comportant un têton ϕ = 8 mm percer :
- les trois trous des vis (2) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse à l'emplacement du passage de porte,
- le trou de fixation de la vis (4) sur le panneau arrière.

c) En utilisant l'outil MR. 630-83/3 B comportant un têton ϕ = 7,75 mm percer les deux trous de fixation du pied milieu et le trou de fixation du montant arrière d'armature de capote.

4644

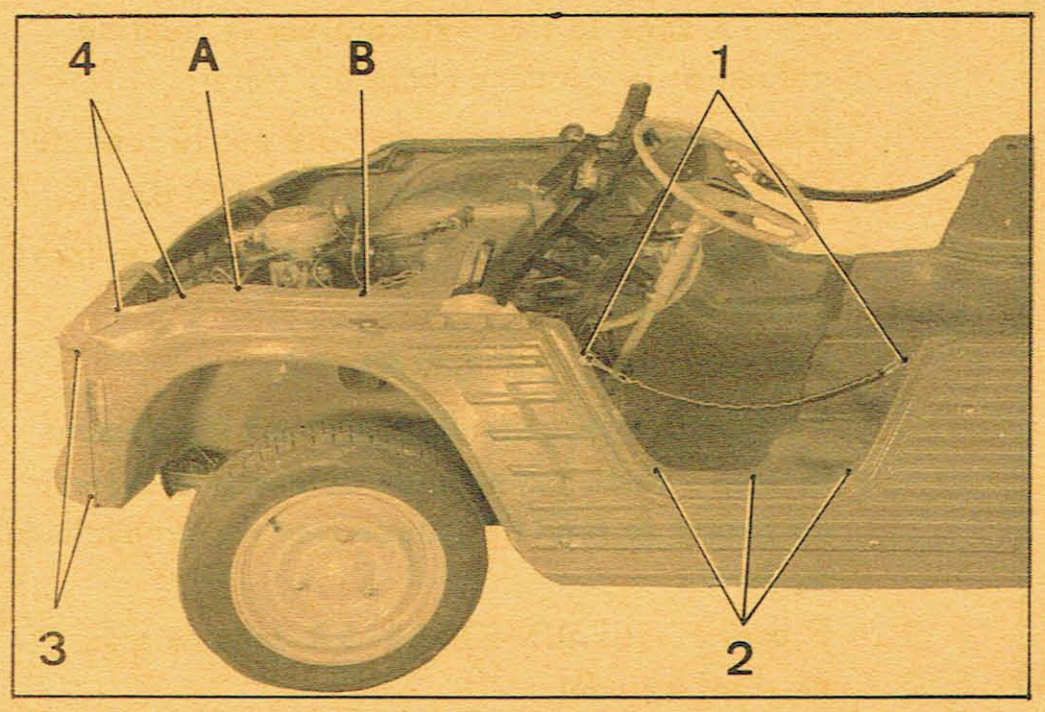


7458



Correctif N° 1 au Manuel 556

4705



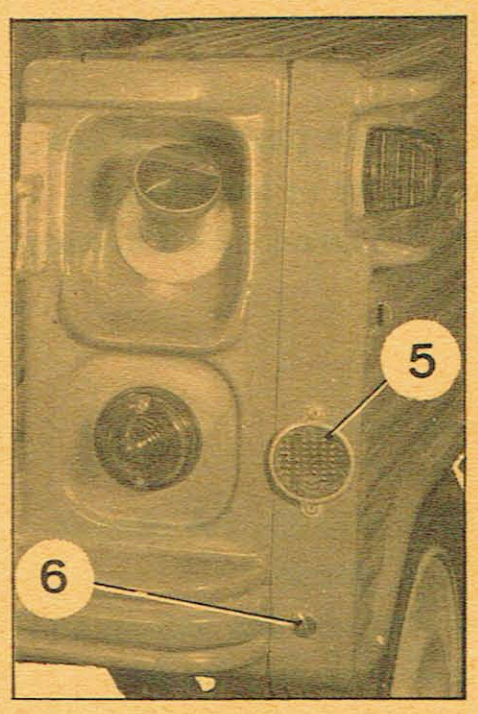
11. Monter :

- les trois vis (2) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse (à l'emplacement du passage de porte),

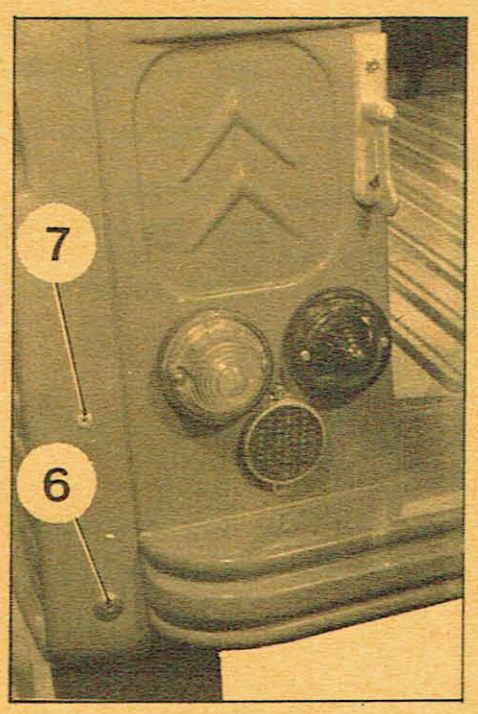
- les deux anneaux (1) d'accrochage de la chaîne de sécurité.

12. A l'aide de la pince à river 2669-T fixer des rivets «POP» de $\phi = 4{,}8$ mm dans les trous percés aux §§ 9 et 10.

4644



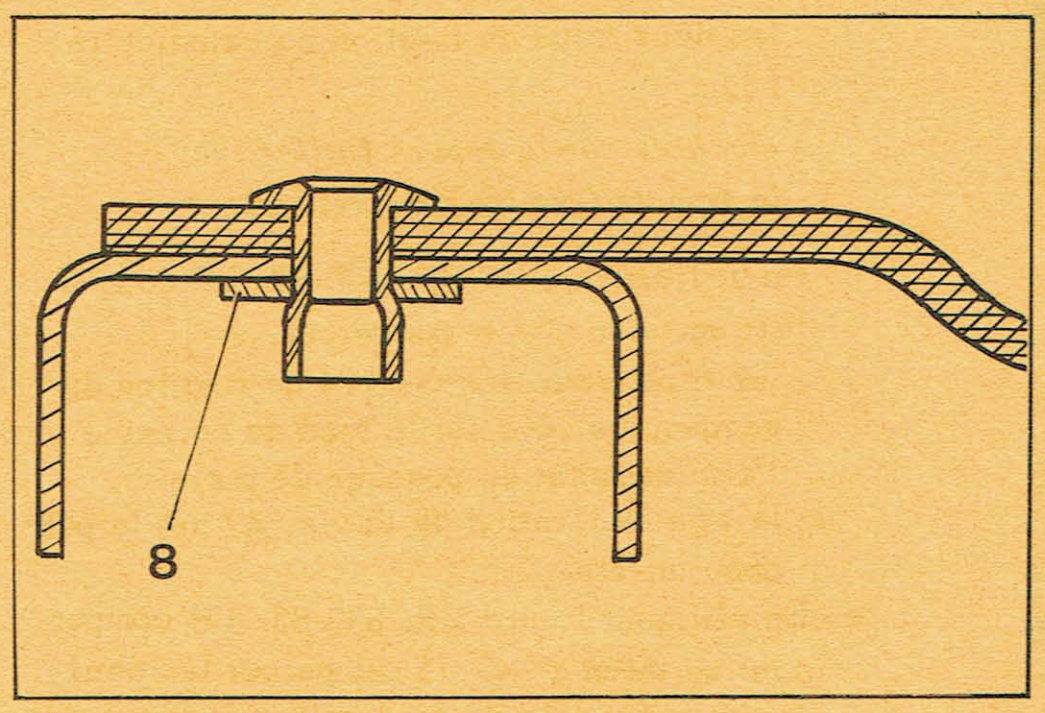
7458



NOTA : Sur les deux rivets placés en AB sur l'aile du panneau de côté, monter une rondelle (8) de $\phi = 5$ mm, épaisseur = 1 mm, comme indiqué sur la figure, le rivet «POP» étant trop long à cet endroit. Il faudra également monter une rondelle sur les rivets de fixation du catadioptre (5) et sur le rivet (7).

13. Monter la vis (6) de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière.

A. 82-64



14. *Véhicules sortis avant Juillet 1969 :*

Connecter :

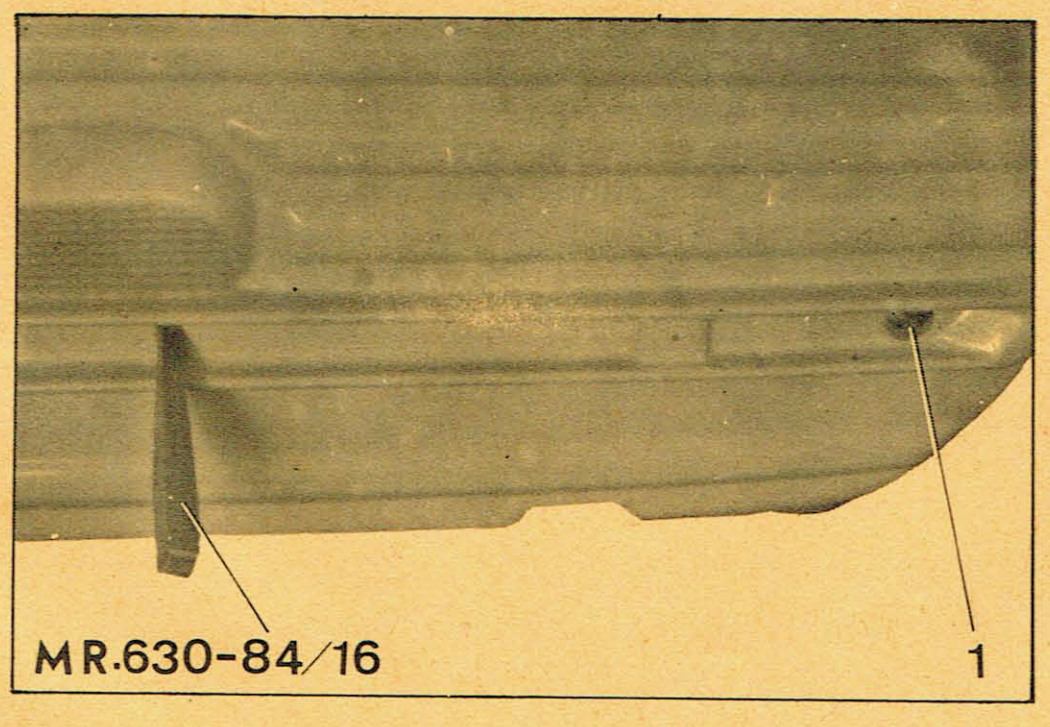
- Le fil d'alimentation, au clignotant,

- le fil de masse, au clignotant.

Monter le boîtier de clignotant.

15. Monter les vis (3) et (4) de fixation de la calandre sur l'aile avant du panneau de côté.

4638



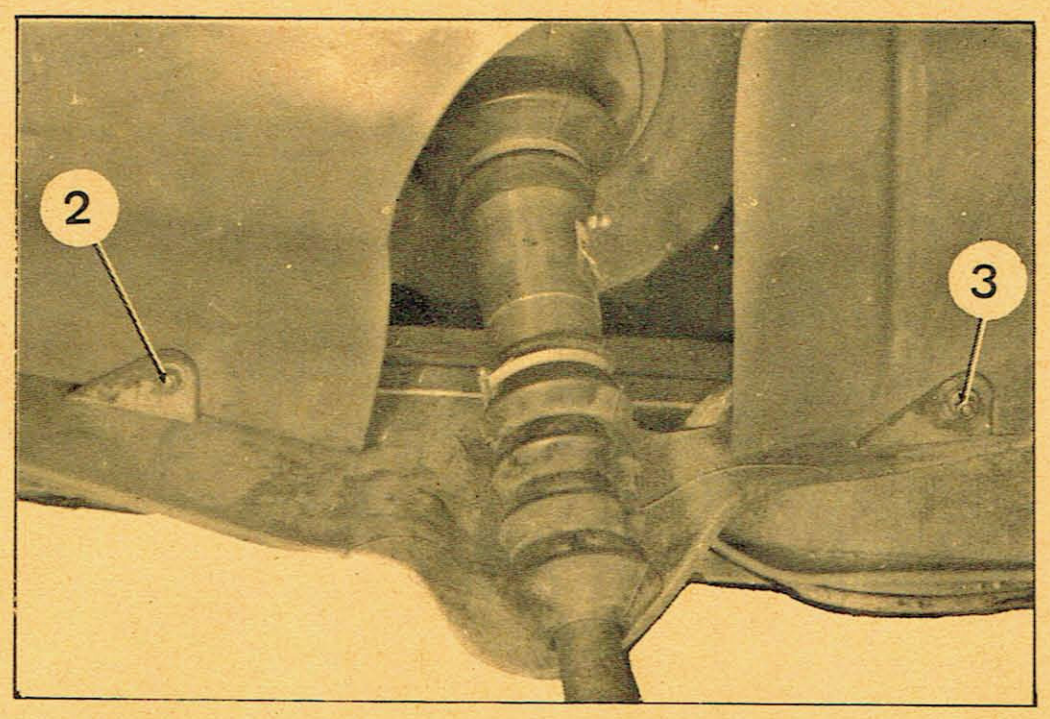
16. a) *Véhicules sortis avant Juillet 1969 :*

Contrepercer à l'aide du poinçon MR. 630-84/16, dans le panneau de côté, les quatre trous existant dans la barre latérale de liaison des châssis-cadre avant et arrière.

b.) *Véhicules sortis depuis Juillet 1969 :*

Contrepercer à l'aide d'un foret ϕ = 4,75 mm, les sept trous pour rivets «POP» maintenant le panneau de côté sur la barre de liaison des châssis-cadre avant et arrière.

4599



17. Poser les quatre vis (1) à tête cruciforme sur le flanc du panneau de côté, ou les sept rivets «POP» ϕ = 4,8 mm dans les trous percés précédemment.

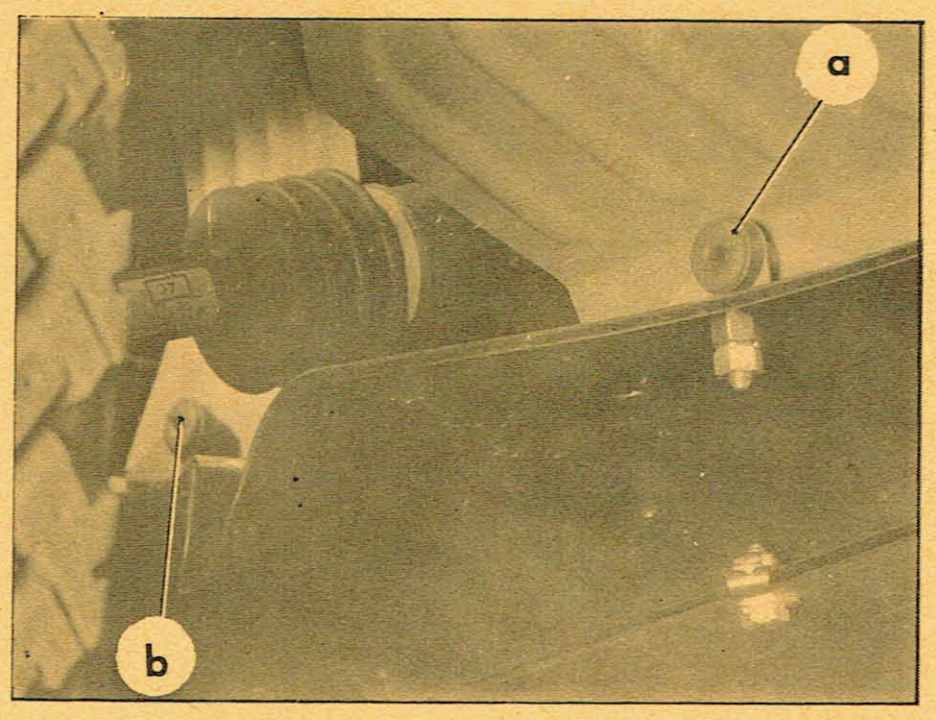
18. a) *Véhicules sortis avant Juillet 1969 :*

Monter les vis (2) et (3) du passage de roue sur la plateforme.

b) *Véhicules sortis depuis Juillet 1969 :*

Engager le passage de roues entre ses butées caoutchouc en «a» et «b».

7537



19. Monter :

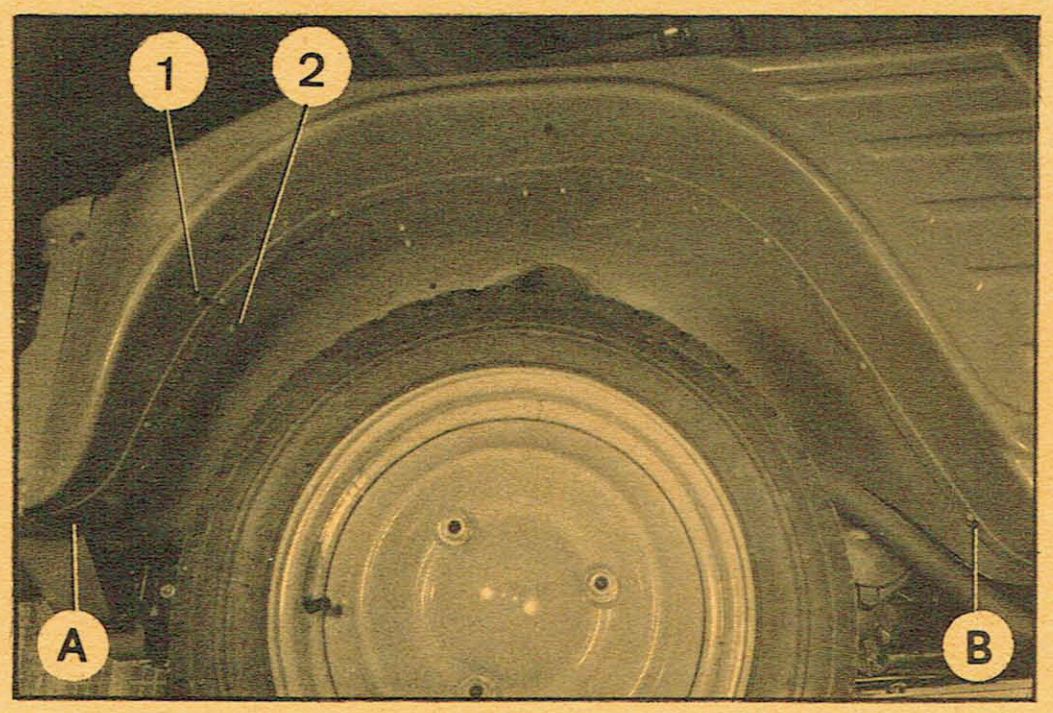
- le capot moteur
- l'armature de capote,
- la capote.

Correctif N° 1 au Manuel 556.

REMPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT

Additif N° 1 au Manuel 556

7555



DEPOSE.

1. Déposer :
 - le capot,
 - le cric (côté droit),
 - la manivelle (côté gauche),
 - les vis de fixation (1) et (2) du réservoir de lave-glace (côté gauche). Le faire reposer sur le moteur.

2. Percer les rivets « POP », placés en A B, à l'aide d'un foret de ϕ = 3,75 mm.

3. Déposer le passage de roue.

DESHABILLAGE.

4. Déposer, sur le passage de roue gauche, les pattes de fixation de la manivelle.

HABILLAGE.

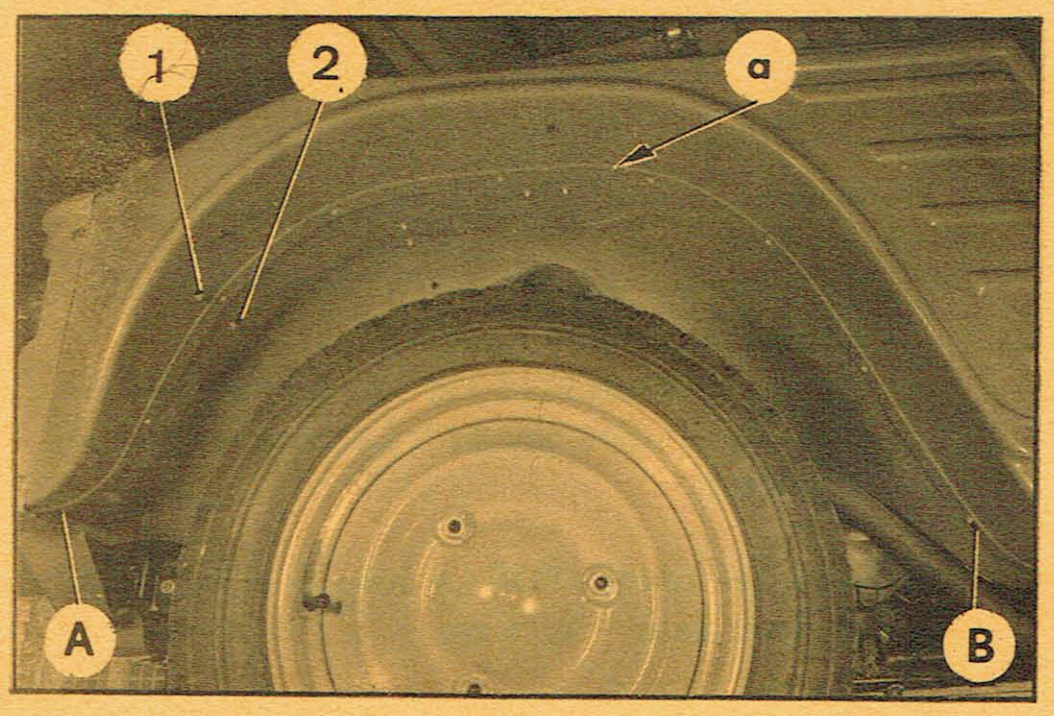
5. Présenter, sur le passage de roue gauche, la manivelle avec ses pattes de fixation.

- Tracer et percer les trous de fixation des pattes (ϕ = 3,75 mm).

- Poser et fixer les pattes à l'aide de rivets « POP » ϕ = 3,75 mm (pince à river 2669-T).

- Poser, sur chaque rivet, une rondelle plate ϕ = 4 mm pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage.

7555



POSE.

6. Présenter le passage de roue. Le positionner de façon que le bord extérieur du passage de roue soit en contact avec l'empreinte « a » faite dans le panneau de côté. Tout en le maintenant en place, contre-percer les trous de fixation du passage de roue (ϕ = 3,75 mm).

 - Poser les rivets « POP » ϕ = 3,75 mm en plaçant sur chaque rivet une rondelle ϕ = 4 mm pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage (Pince à river 2669-T).

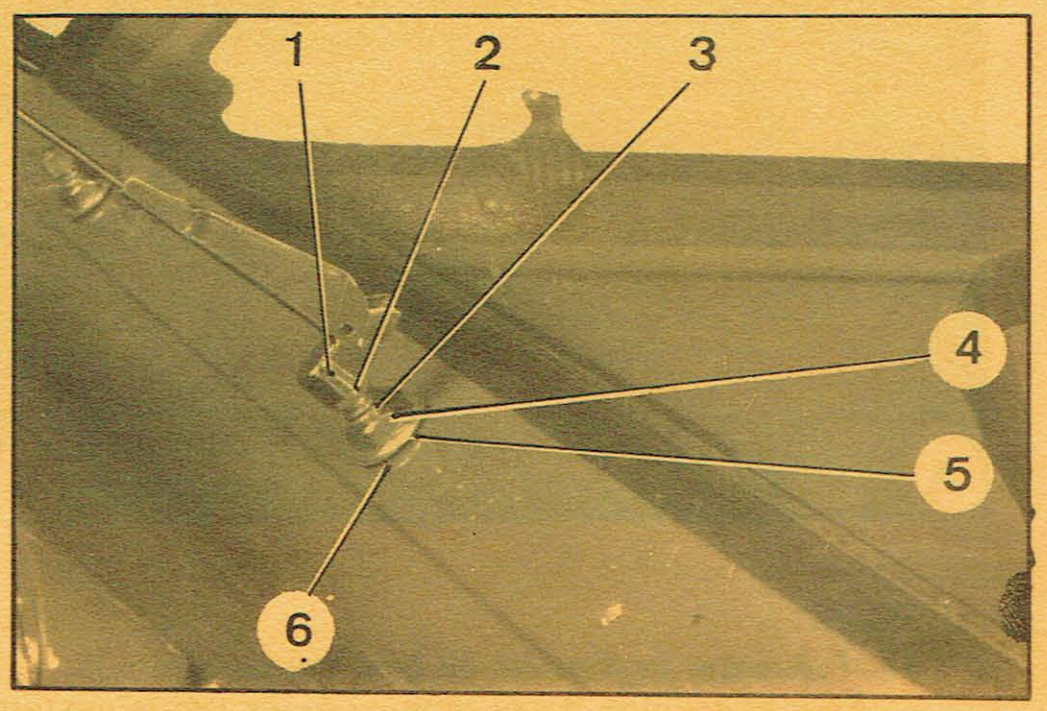
7. Poser le réservoir de lave-glace à l'aide de la vis (1) et contre-percer le trou de la vis (2). Poser la vis (2).

8. Poser:

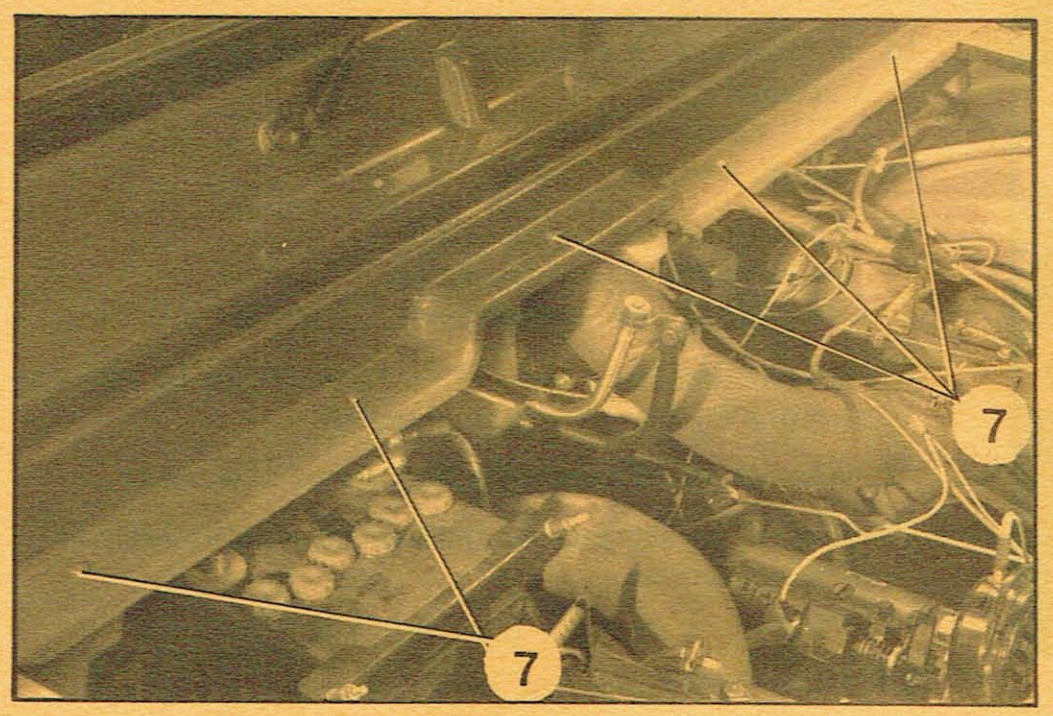
 - la manivelle (côté gauche),
 - le cric (côté droit),
 - le capot.

REMPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

3354



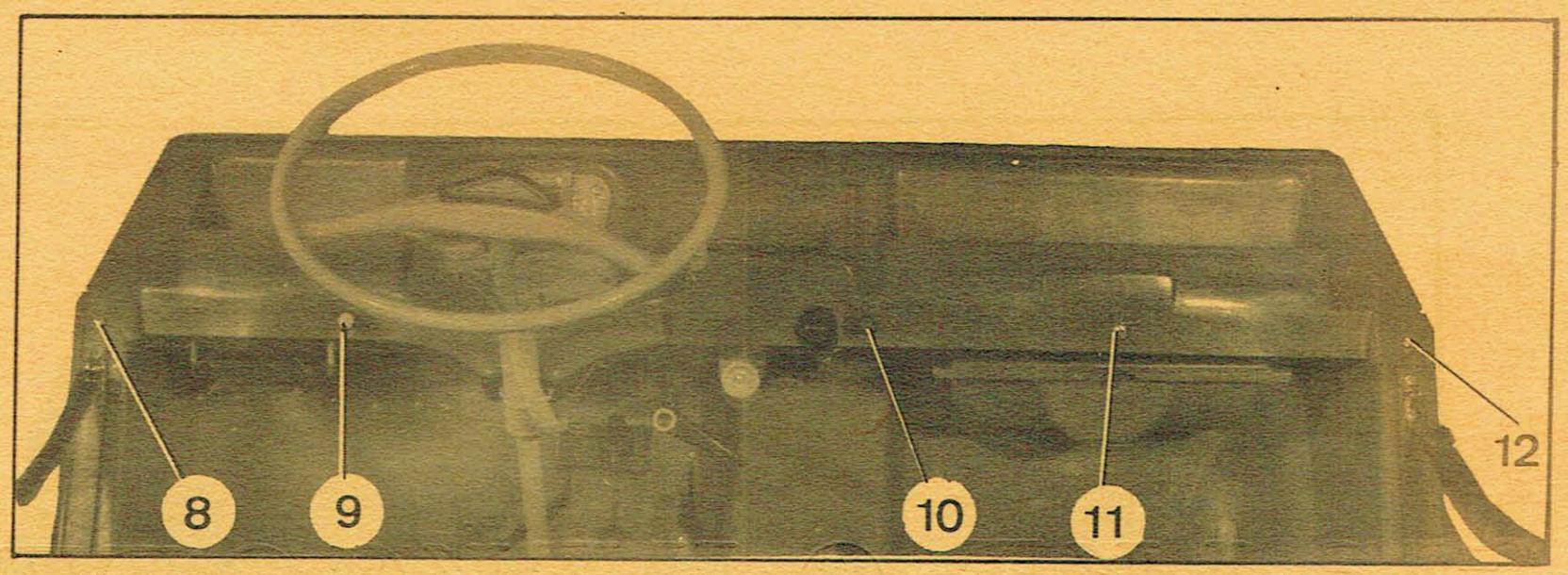
4615



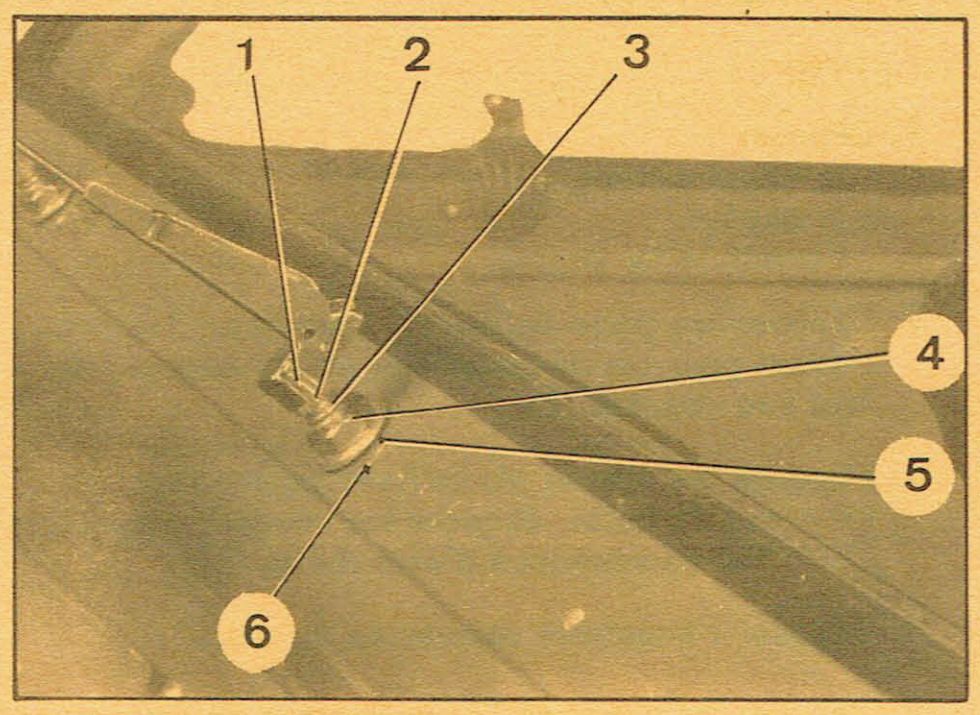
DEPOSE.

1. Déposer :
 - le capot moteur,
 - la capote,
 - l'armature de capote
2. Déposer les porte-balais (1) : les basculer vers l'avant pour les déverrouiller et les dégager de leur axe cannelé (2).
3. Déposer les écrous (4) de fixation des supports (3) d'axe de balai; dégager les rondelles cuvettes (5) et les caoutchoucs d'étanchéité (6).
4. Déposer l'ensemble pare-brise et cadre.
5. Déposer les cinq vis (7) de fixation de la planche de bord sur le châssis cadre.
6. Désaccoupler les commandes,
 - du démarreur (sur le démarreur)
 - du starter (sur le carburateur)
7. Déposer les tirettes de commande (10) du démarreur et (9) de starter, de la planche de bord.
8. Déposer le tableau de bord et déconnecter les fils d'alimentation du tableau de bord.
9. Désaccoupler le tuyau de dégivrage, de la buse.
10. Déposer les vis (8) (11) et (12) de fixation de la planche de bord.
11. Dégager la planche de bord.

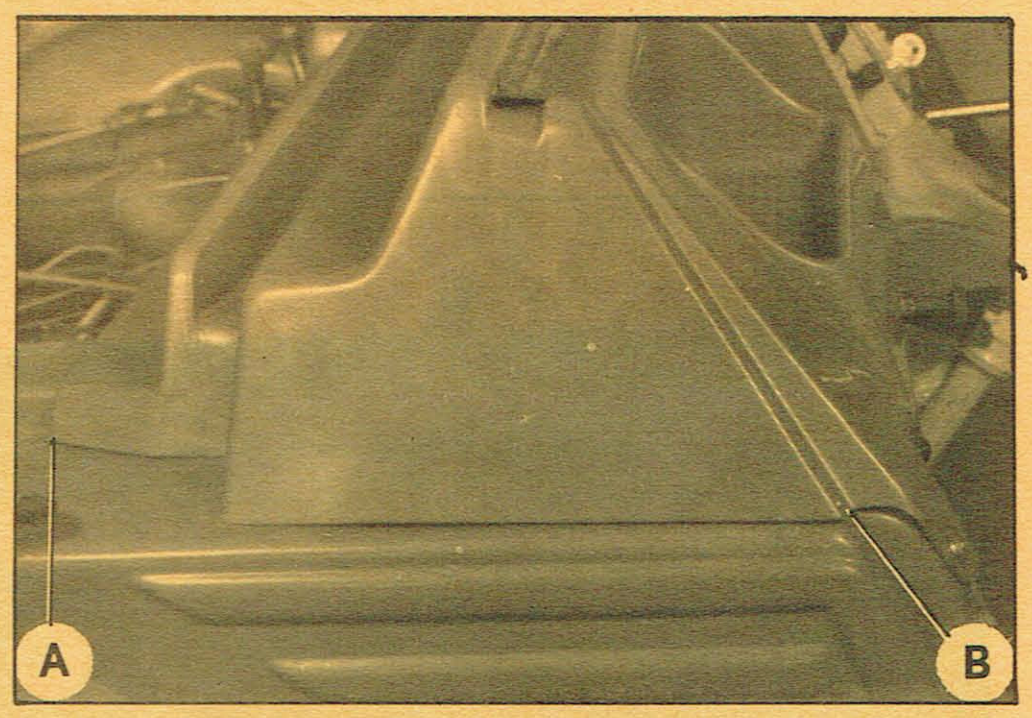
4707



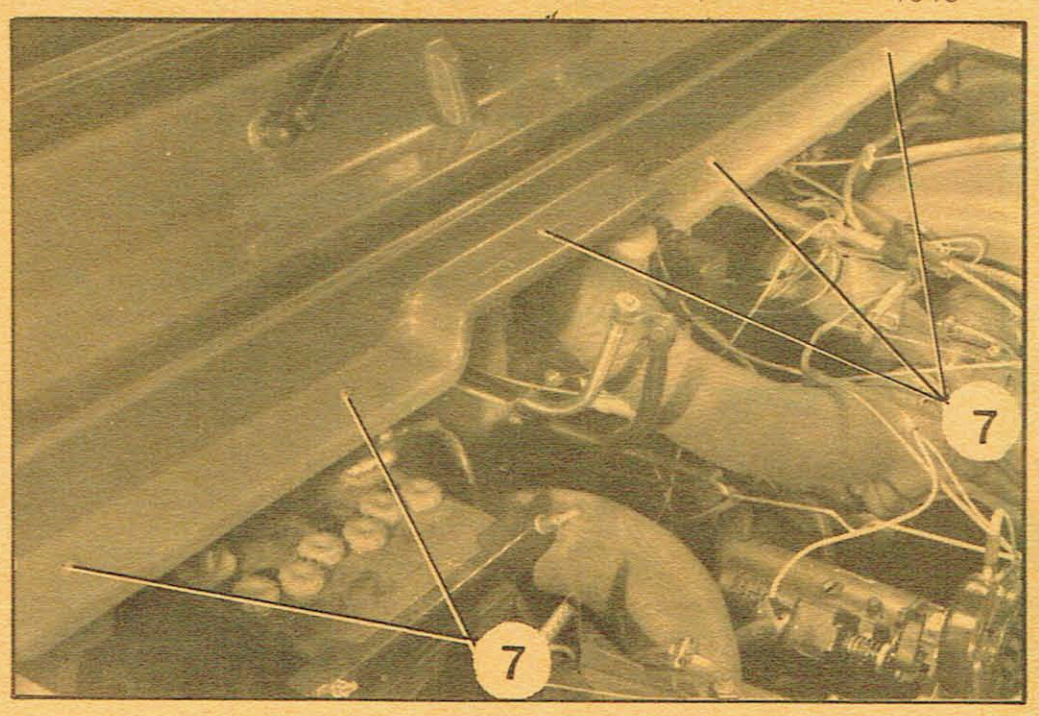
3354



4706



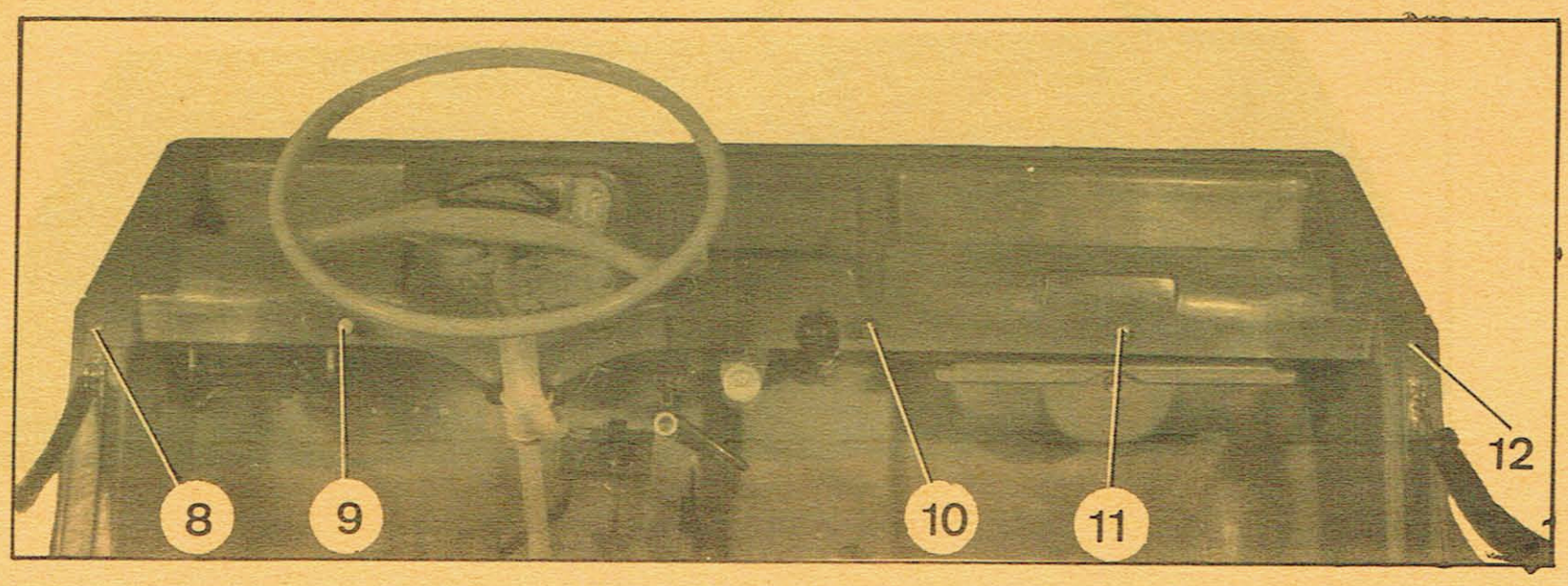
4615



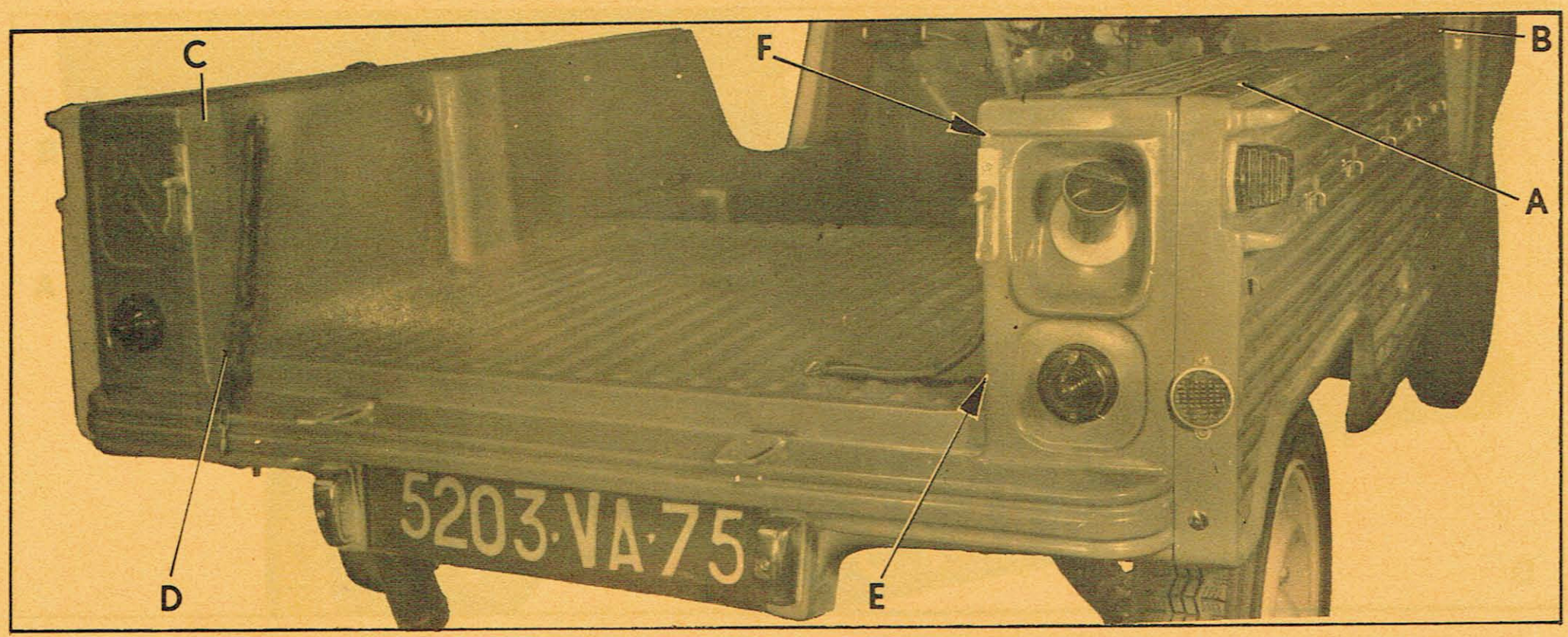
POSE.

12. Présenter la planche de bord sur le véhicule. Ajuster à l'aide d'une râpe ou d'une meule assiette la base AB de la planche de bord si celle-ci n'est pas parallèle au plan des panneaux de côté.
13. Monter les vis (8) (11) et (12) de fixation de la planche de bord.
14. Monter sur la planche de bord les tirettes de commande,
 - (10) du démarreur,
 - (9) du starter
15. Accoupler les commandes
 - de démarreur, au démarreur,
 - de starter, au carburateur.
16. Monter les cinq vis (7) de fixation de la planche de bord ou sur le châssis cadre.
17. Accoupler le tuyau de dégivrage à la buse.
18. Monter le tableau de bord et connecter les fils d'alimentation.
19. Monter l'ensemble pare-brise et cadre.
20. Mettre en place sur les supports (3) d'axe de balai les caoutchoucs d'étanchéité (6), les rondelles cuvettes (5), les écrous (4) de fixation des supports d'axe. Serrer modérément les écrous.
21. Monter : l'armature de capote,
 la capote,
 le capot moteur.

4707

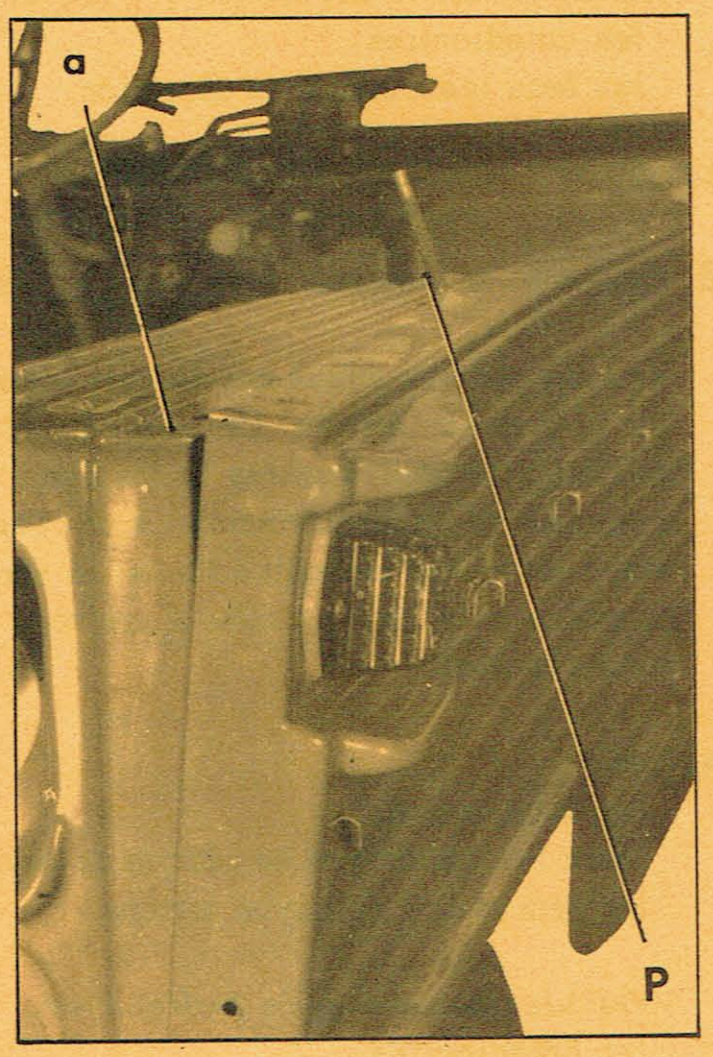


REMPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE



Correctif N° 1 au Manuel 556

4645



DEPOSE. 4644

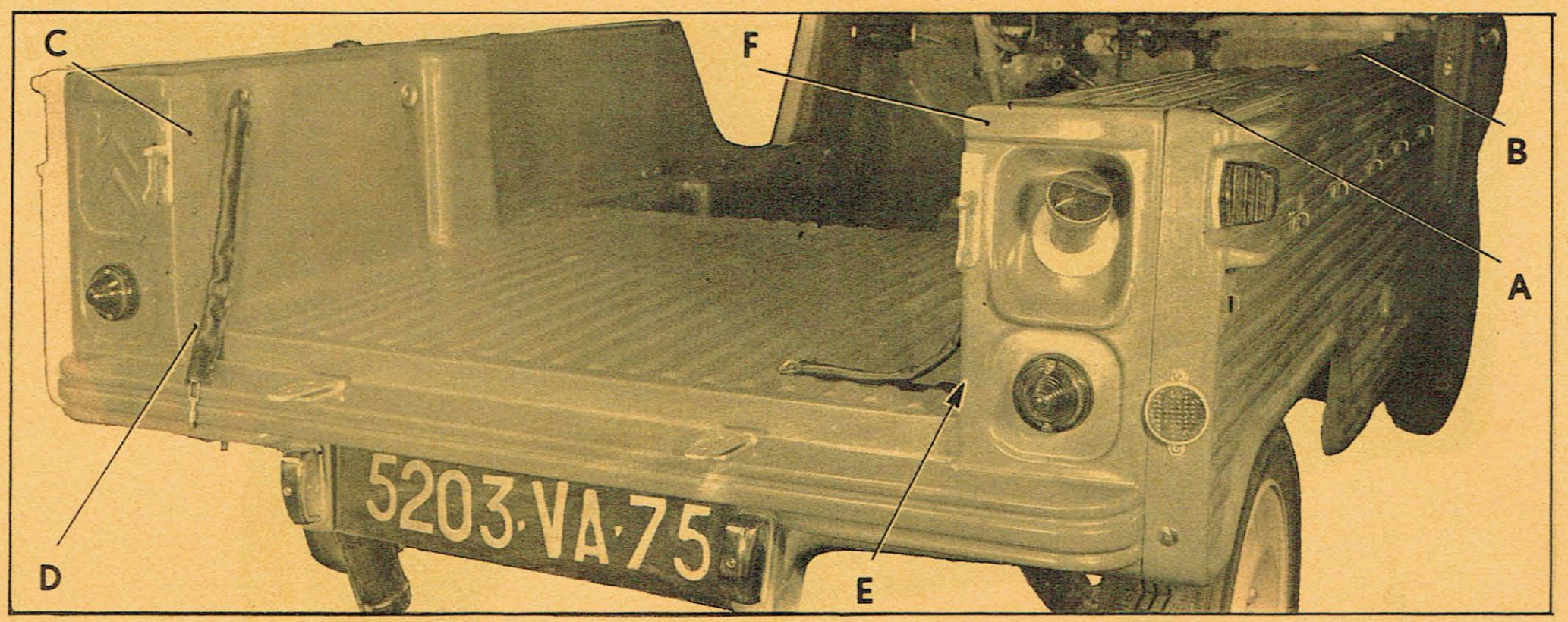
1. Déposer :
 - la capote arrière,
 - les vis de fixation des tubes arrière de capote sur les panneaux de côté,
 - les vis cruciformes de fixation des panneaux de côté sur le panneau arrière,
 - la porte de hayon (percer à ϕ = 4,75 mm les quatre rivets des charnières).
 - le bouchon de réservoir d'essence.

 Déconnecter les fils des feux de position de stop, de changement de direction et d'éclairage de plaque de police.

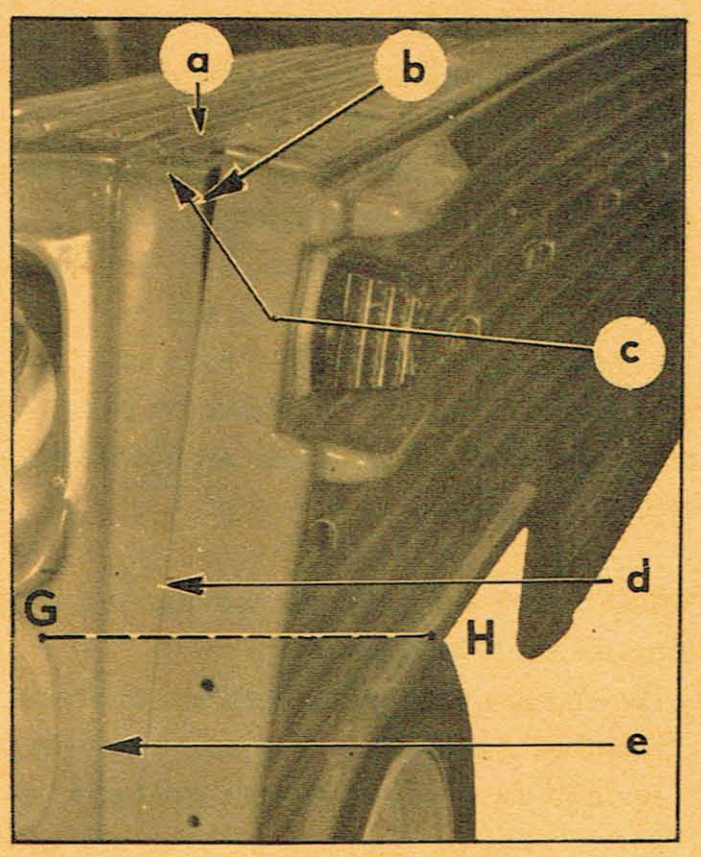
2. Percer à ϕ = 4,75 mm et chasser à l'aide d'un poinçon les rivets suivants :
 a) De chaque côté et à l'arrière, quatre rivets de fixation supérieure des panneaux de côté sur le fond de caisse (placés en AB),
 b) Les rivets de fixation du panneau arrière sur le fond de caisse (placés en CD - DE et EF)
 c) *Véhicules sortis avant Juillet 1969)*
 Deux rivets de fixation des catadioptres (de chaque côté). Déposer les catadioptres.
 Véhicules sortis depuis Juillet 1969.
 Le rivet de fixation du panneau arrière sur le cadre arrière en « a ».

3. De chaque côté écarter le panneau de côté, du fond de caisse, à l'aide d'un poinçon (P) (voir figure).

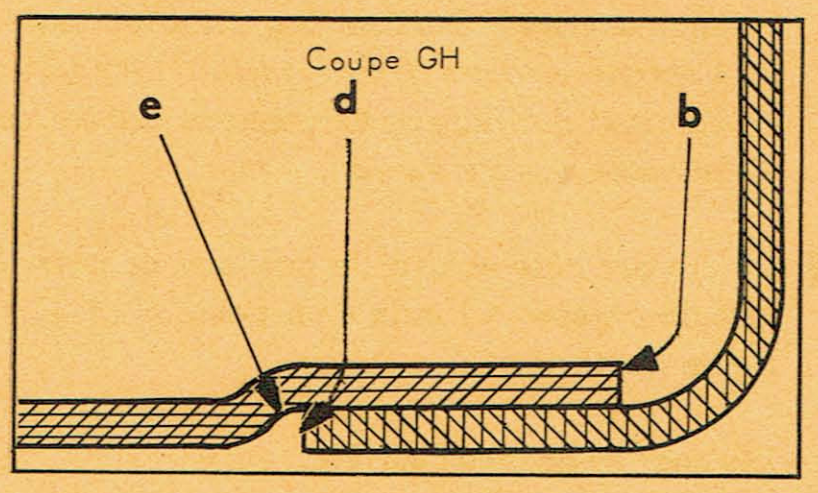
 Déposer le panneau arrière.



4645



A. 82-65



4. Déposer : 4644
 - les feux de stop,
 - le ou les éclaireurs de plaque de police,
 - les fermetures de hayon arrière.

 Véhicules sortis depuis Juillet 1969.
 - les catadioptres,
 - les feux indicateurs de direction.

POSE.

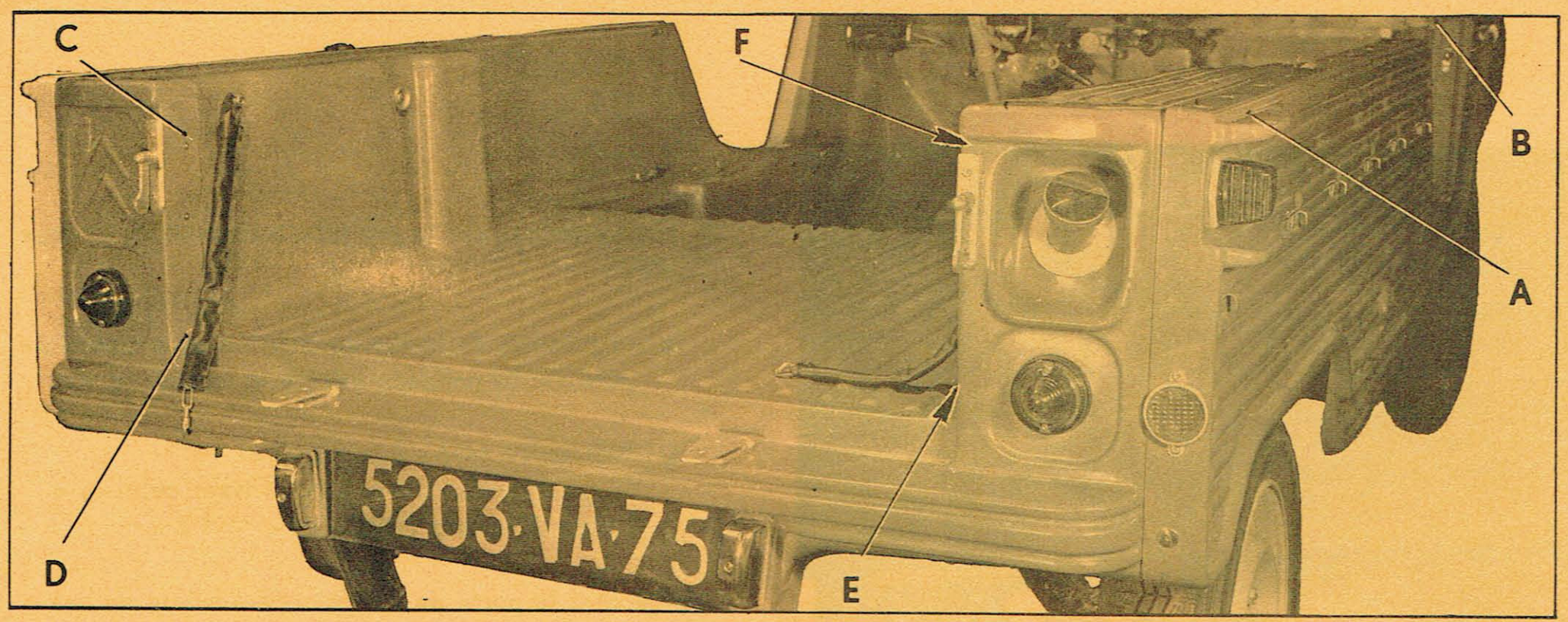
5. Présenter le panneau arrière sur le véhicule.

 Vérifier que les panneaux de côté s'emboîtent sur le panneau arrière. Le bord « d » du panneau de côté doit venir toucher le fond de l'emboîtement « e » du panneau arrière (voir coupe GH), sinon retoucher les côtés « b » et la zone « c » du panneau arrière à l'aide d'une râpe ou d'une meule assiette.

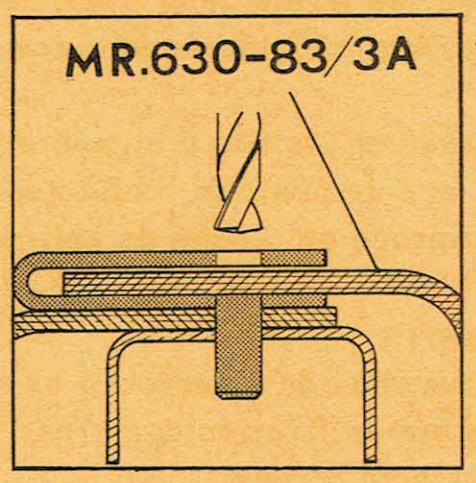
6. Poser :
 - les feux de stop,
 - le ou les éclaireurs de plaque de police,
 - les fermetures de hayon arrière.

 Véhicules sortis depuis Juillet 1969.
 - les catadioptres,
 - les feux indicateurs de direction.

7. Percer à ϕ = 5 mm sur le panneau arrière :
 a) Les trous des rivets correspondant à ceux percés sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre (en CD - DE - et EF),
 b) Le trou du rivet correspondant à celui percé sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre en « a » de chaque côté du panneau arrière.



A. 82-63



Pour cela : 4644

- Placer le téton $\phi = 5$ mm de l'outil MR. 630-83/3 A dans un des trous existant sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre.
- Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affuté à plat.
- Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.
- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.
- Placer l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou de rivet suivant.
- Positionner le panneau arrière à l'aide d'une broche, placée dans le trou effectué précédemment.
- Amorcer le trou de rivet, déposer l'outil MR. 630-83/3 A, percer.
- Procéder de la même manière pour les trous de rivets suivants, en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

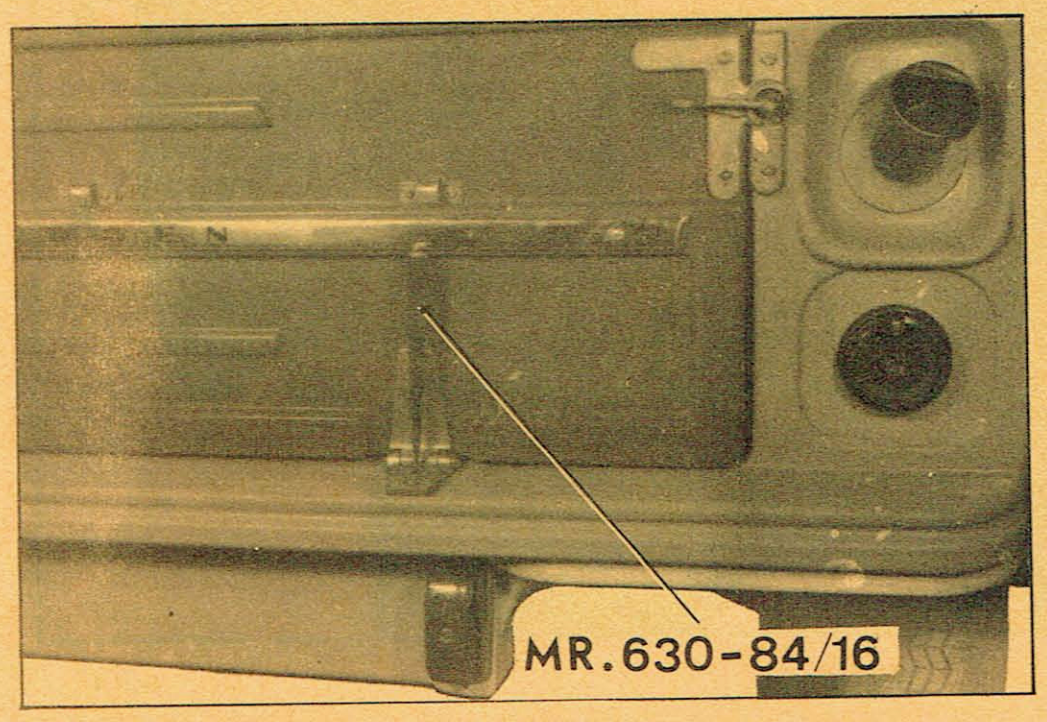
8. A l'aide d'une pince à rivet 2669-T :

a) Fixer les rivets « POP » de $\phi = 4{,}8$ mm (en CD - DE et EF),

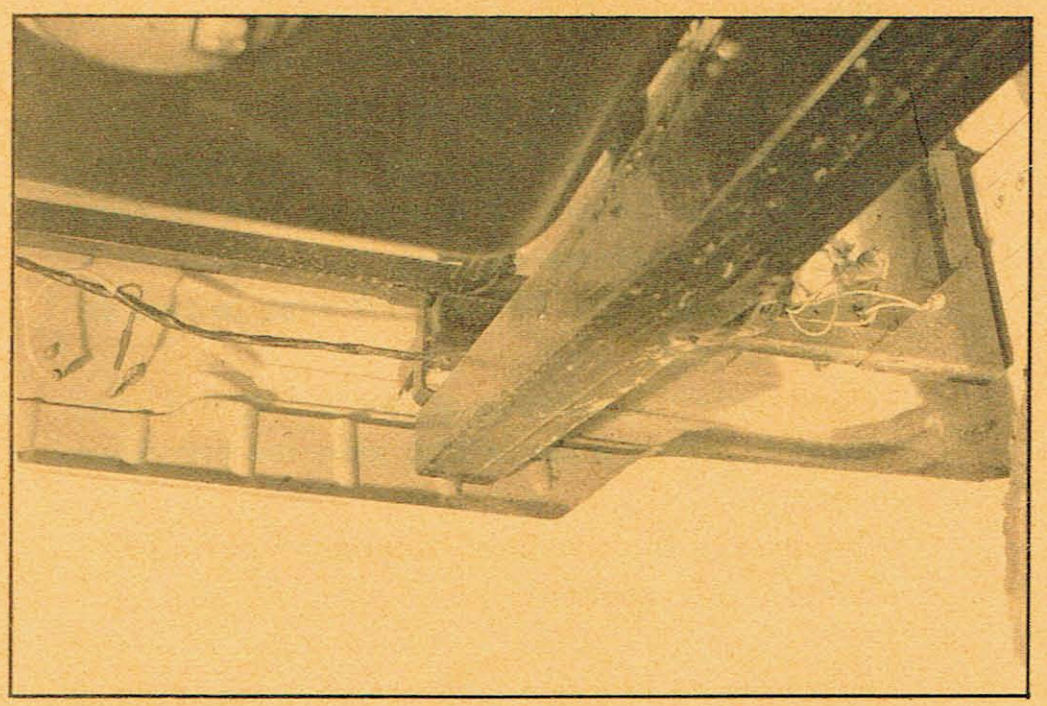
b) Fixer les quatre rivets de fixation supérieure des panneaux de côté sur le fond de caisse (en AB de chaque côté du panneau arrière).

Correctif N° 1 au Manuel 556

4643 bis



7200



9. Contre-percer sur le panneau arrière et de chaque côté :

 a) la fixation de la vis de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière et monter la vis.

 b) *Véhicules sortis avant Juillet 1969 :*
 la fixation du catadioptre et fixer celui-ci à l'aide de rivets « POP » de ϕ = 4,8 mm.

10. Monter la porte de hayon arrière munie de ses charnières, contre-percer dans la porte, à l'aide du poinçon MR. 630-84/16, les emplacements des rivets de fixation de charnières existants sur le panneau et sur le châssis-cadre.

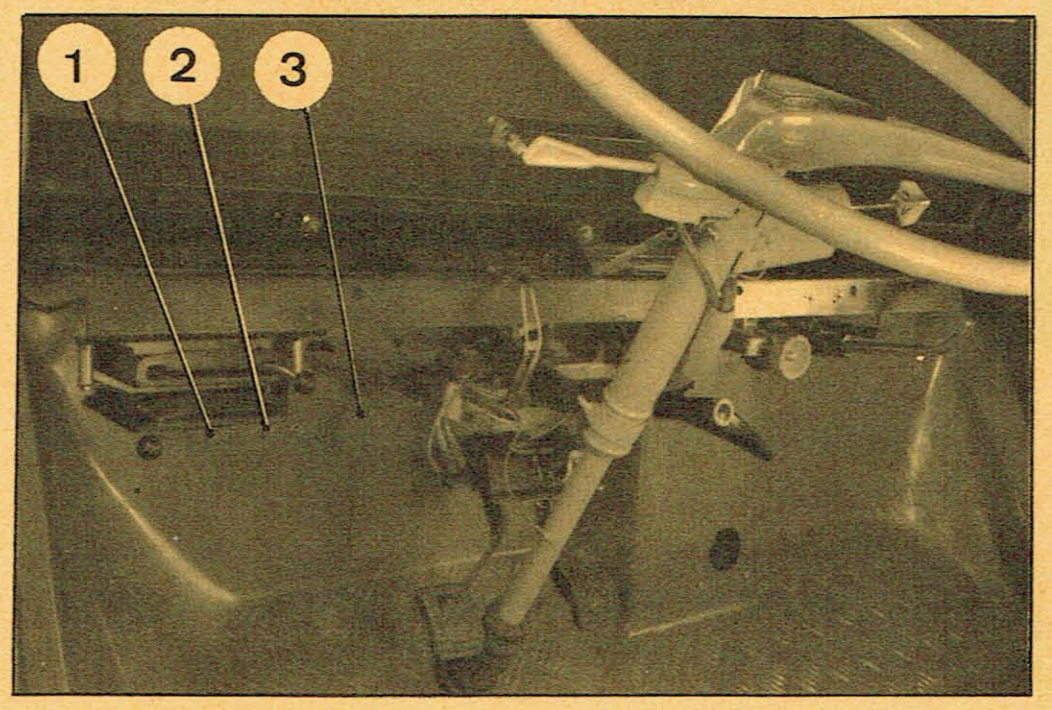
11. Fixer les rivets de ϕ = 4,8 mm de fixation des charnières à l'aide de la pince à river 2669-T.

12. Connecter les fils d'alimentation et de masse des feux de position, indicateurs de direction, d'éclairage de plaque de police et de stop.

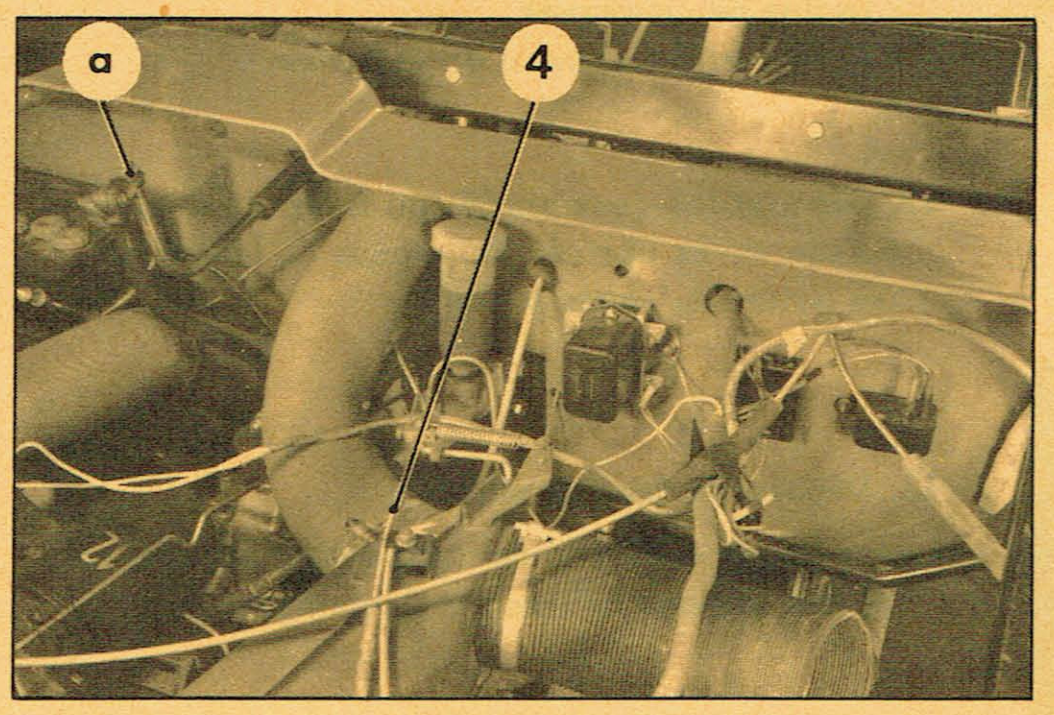
13. Poser :
 - le bouchon du réservoir d'essence,
 - les vis de fixation des tubes arrière de capote,
 - la capote arrière.

REMPLACEMENT D'UN FOND DE CAISSE.

4648



4647



DEPOSE.

1. Déposer :
 - les capotes,
 - l'armature de capote,
 - l'encadrement de pare-brise,
 - le tableau de bord,
 - la planche de bord
 - la banquette arrière, la roue de secours,
 - les deux sièges avant.

2. Déposer :
 - les panneaux de côtés,
 - le hayon,
 - le panneau arrière.

3. Déposer la direction.

4. Déconnecter :
 - les fils d'alimentation, du moteur d'essuie-glace,
 - les fils d'alimentation, du contacteur de stop,
 - les fils, du commutateur d'éclairage et d'avertisseurs,
 - les fiches bananes, du commutateur des feux indicateurs de direction.

Tirer le faisceau du commutateur d'éclairage à travers la gaine de protection.

Passer le faisceau complet à travers le tablier d'auvent du fond de caisse.

5. Déposer :
 - les vis de fixation (3) du régulateur,
 - les vis de fixation (2) de la boîte à fusibles.
 - la vis de fixation (1) de la centrale clignotants.

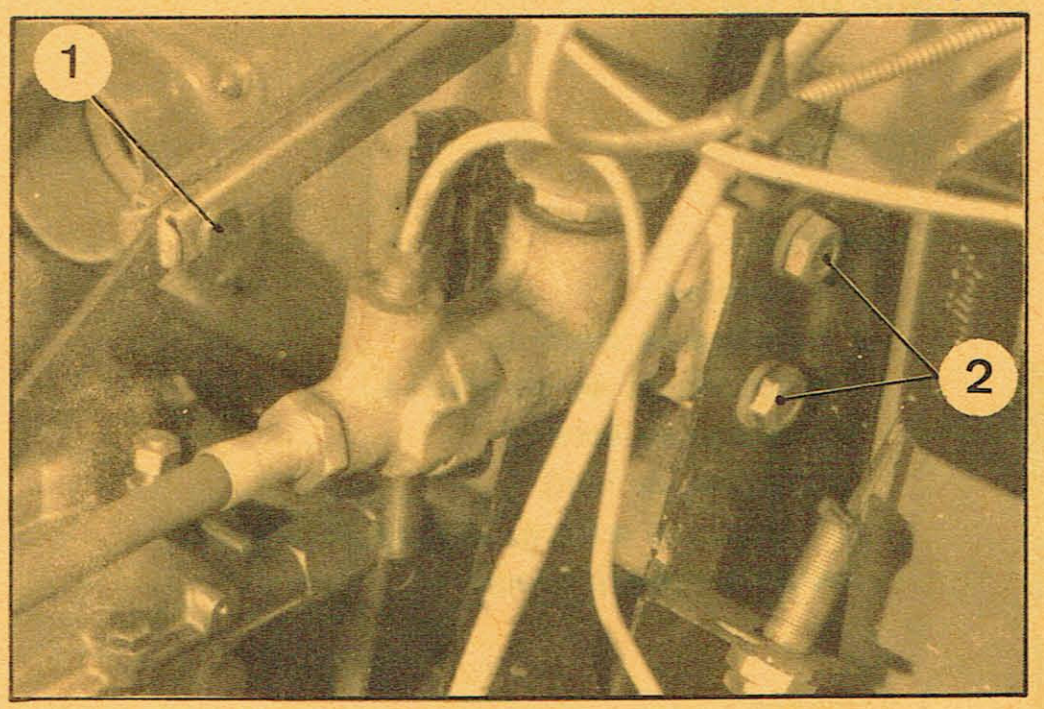
6. Désaccoupler les deux câbles de commande (4) des volets de chauffage, des échangeurs.

 - les gaines de chauffage, des manchons.

Dégager les deux câbles et leurs gaines du passage dans le tablier du fond de caisse.

7. Désaccoupler le sélecteur des vitesses (en «a»).

4567

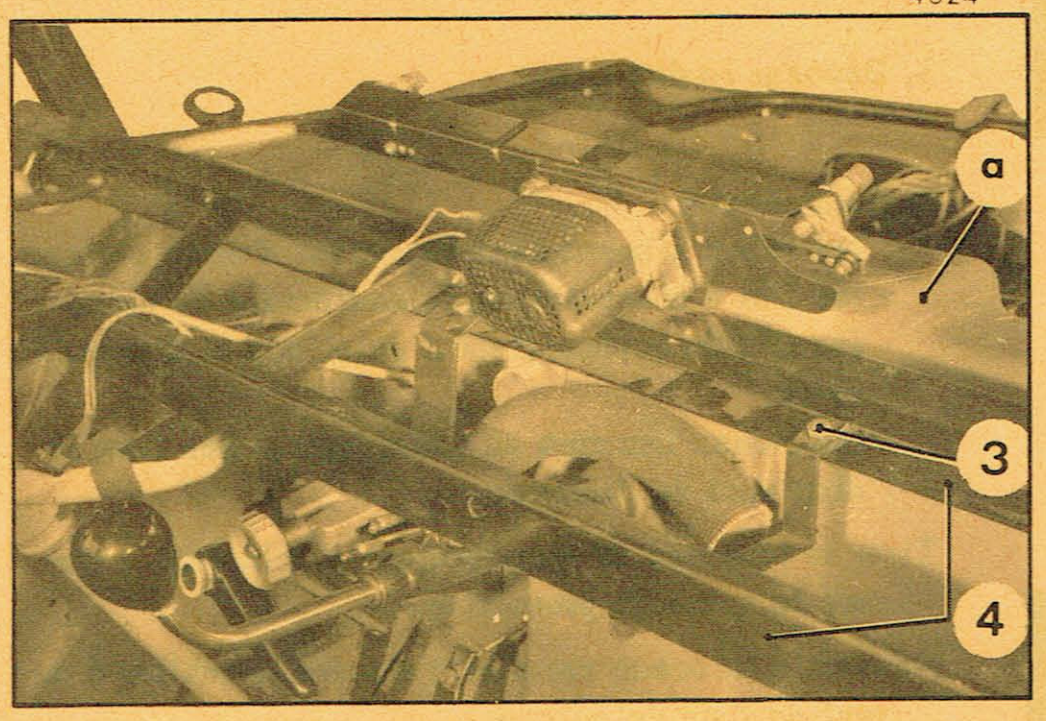


Désaccoupler :
- la commande de frein à main (axe(1) et goupille),
- les câbles de réglage de phare, de la commande sur la planche de bord.

8. Déposer les quatre vis de fixation (3) du support de planche de bord.

Déposer le support muni :
- de la commande de frein à main,
- de la commande des vitesses,
- de la commande de réglage des phares,
- et des commandes de chauffage.

4624



9. Désaccoupler le câble de débrayage, de la pédale.

10. Déposer les deux vis de fixation (2) du maître cylindre de frein et du pédalier.

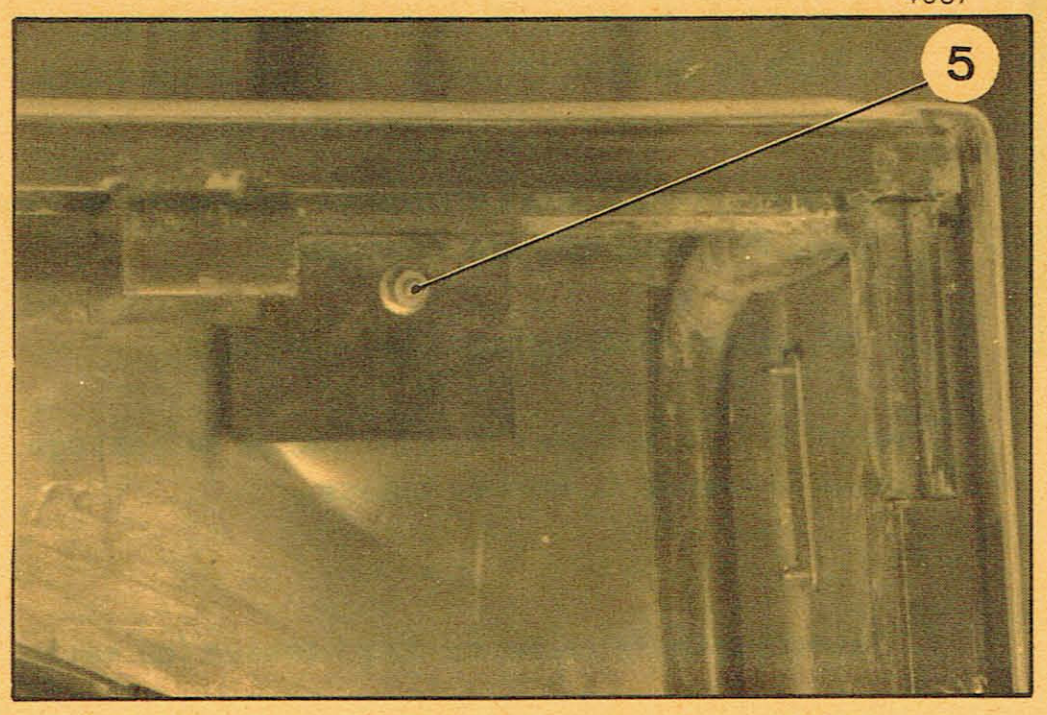
Déposer le pédalier.

11. Désaccoupler la tige de commande d'accélérateur, du carburateur et de la pédale.

Déposer :
- la pédale,
- la tige de commande,
- le ressort de rappel d'accélérateur.

12. Déposer les deux vis (5) qui fixent le fond de caisse et les chaînes de retenue du hayon sur les pattes du châssis cadre.

4687

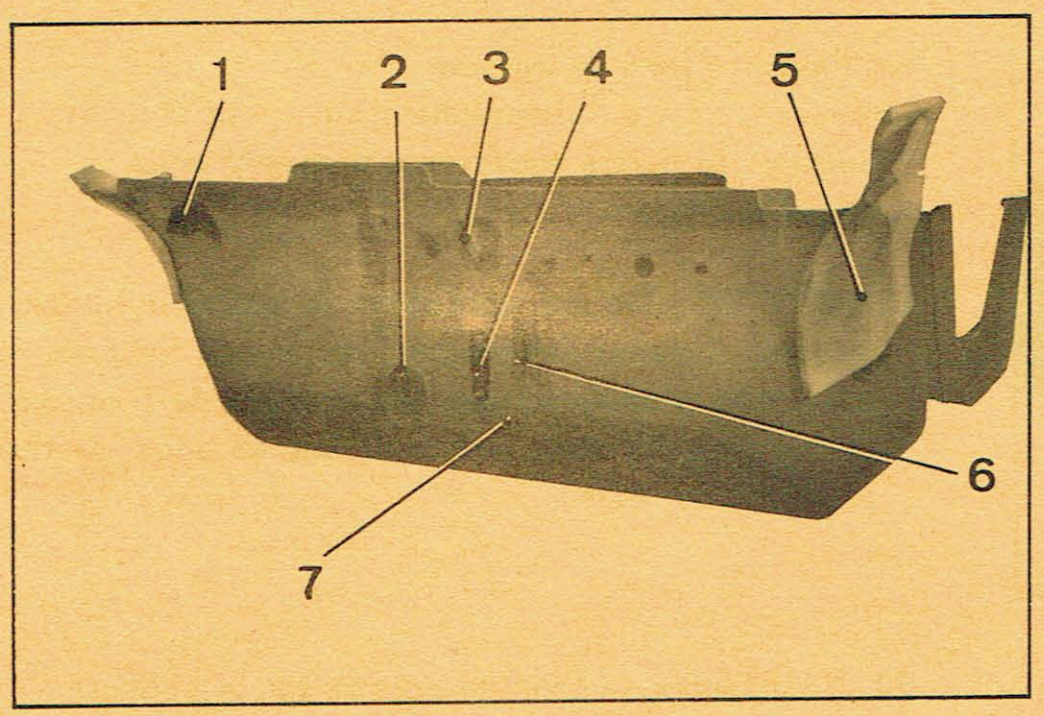


13. Déposer le fond de caisse :

Lever l'arrière du fond de caisse pour dégager celui-ci des goujons de fixation des sièges.

Le tirer vers l'arrière, en levant l'arrière suffisamment haut pour pouvoir dégager la partie supérieure (a) de l'auvent, du châssis cadre (4).

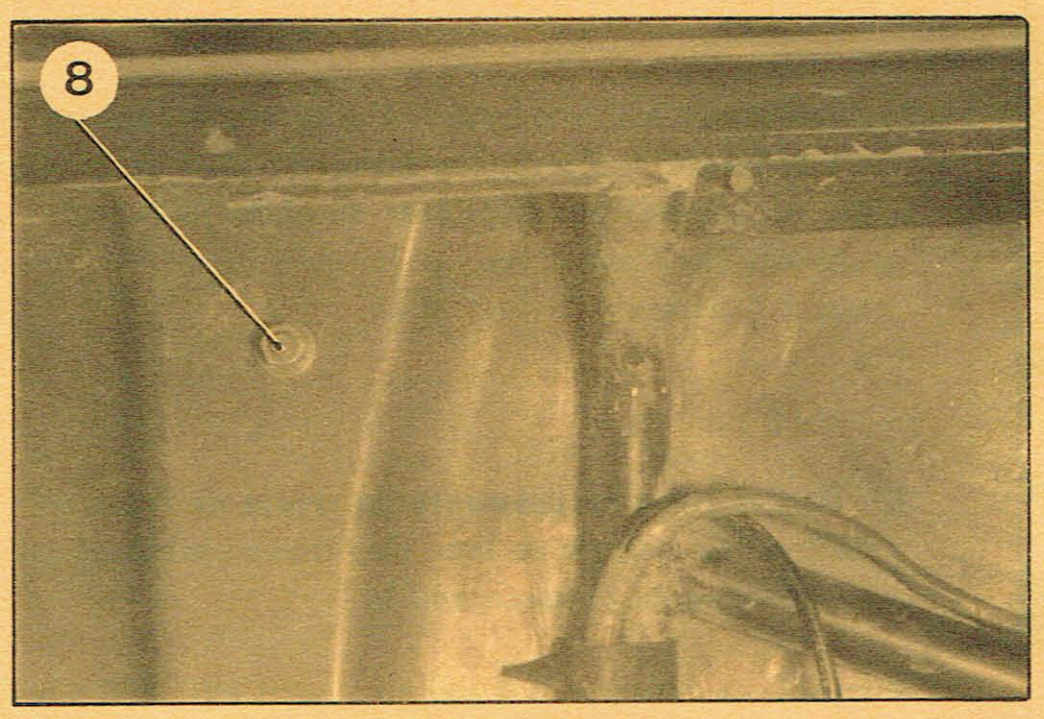
4690



DESHABILLAGE.

14. Déposer :
- la patte (1) de fixation de cric,
- les deux manchons (2) et (3) de gaines de chauffage,
- la plaquette renfort (4) du passage de la tige d'accélérateur et d'accrochage du ressort de rappel,
- les deux écrous (7) de fixation de l'articulation de la pédale d'accélérateur.

4097



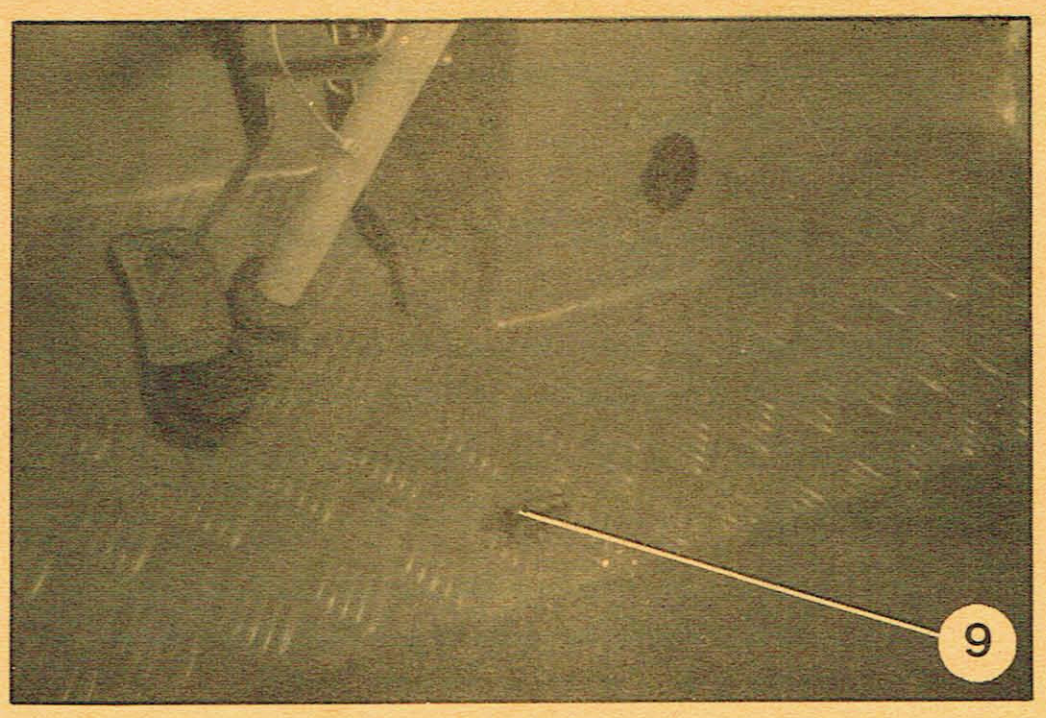
15. Décoller :
- les deux plaques (5) de mousse,
- la garniture (6) du passage de pédalier.

16. Déposer :
- les deux butées (8) de dossiers de siège arrière.

HABILLAGE:

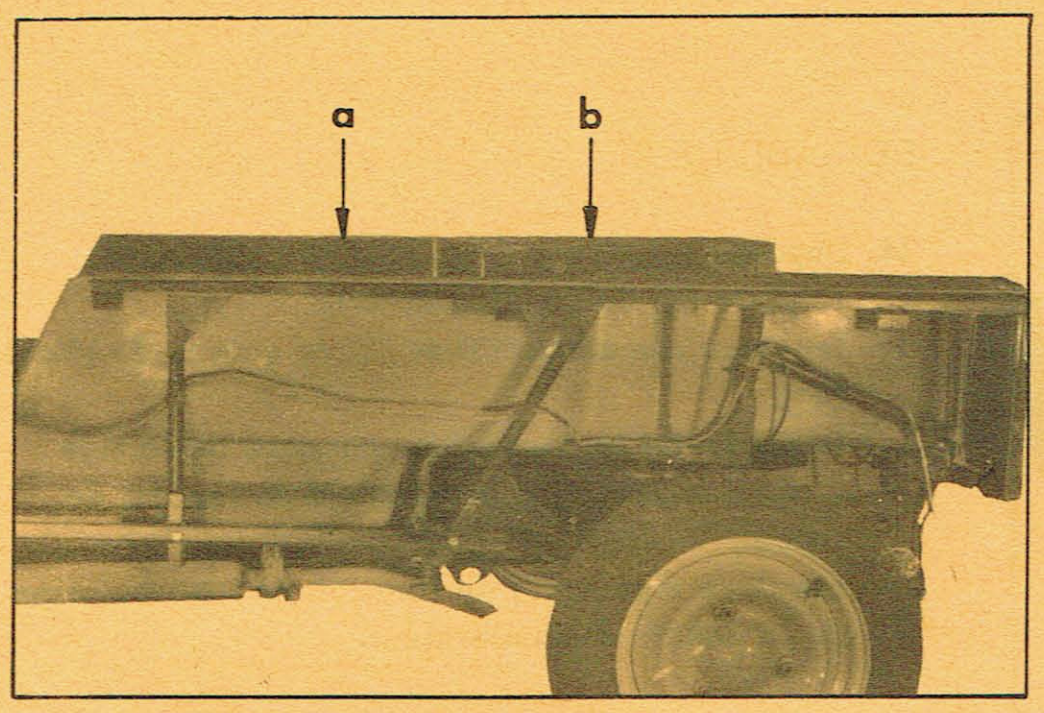
17. Poser :
- la patte (1) de fixation de cric,
- les deux manchons (2) et (3) de gaines de chauffage,
- la plaquette (4) renfort du passage de tige d'accélérateur et d'accrochage du ressort de rappel,
- l'articulation (9) de la pédale d'accélérateur,
- les deux butées (8) de dossiers de siège arrière.

4648



18. Coller :
- les deux plaques (5) de mousse,
- la garniture (6) du passage de pédalier.

4691

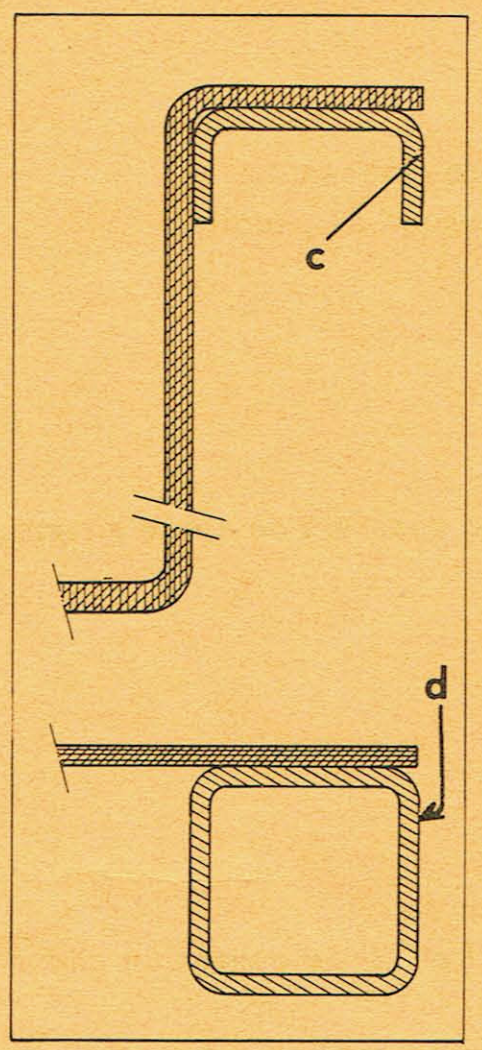


POSE.

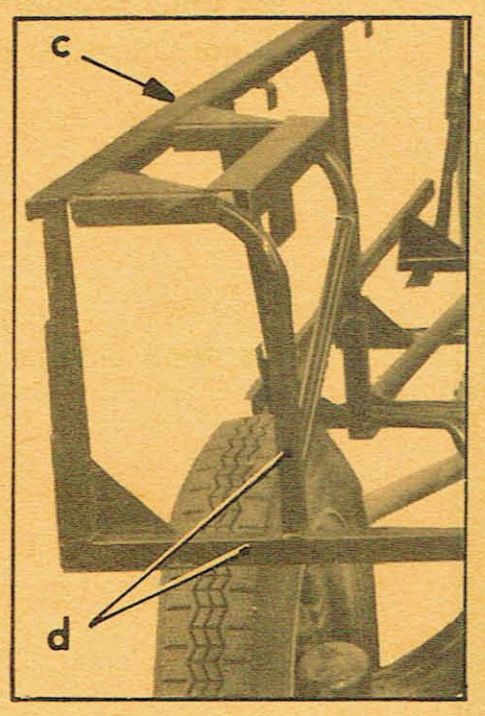
19. Poser le fond de caisse.
Soulever l'arrière suffisamment haut pour pouvoir engager la partie supérieure d'auvent sous le châssis cadre.

ATTENTION : Ne pas accrocher le maître cylindre de frein, laisser descendre l'arrière du fond de caisse en s'assurant que les goujons de fixation des sièges AV sont bien positionnés dans les trous prévus à cet effet.

A 83-50



4686



20. Positionner le fond de caisse sur le châssis cadre. Ecarter ces deux côtés à l'aide des gabarits MR. 630-83/8 placé en «a» et
MR. 630-83/9 placé en «b».

21. Retoucher s'il y a lieu, à l'aide d'une rape ou d'une meule assiette, les bords du fond de caisse, qui ne doivent pas dépasser du châssis cadre.
- ni sur les flans (en «c»)
- ni à l'arrière (en «d»)

22. Percer les emplacements de rivets de fixation de fond de caisse en face des trous existants sur la traverse du châssis-cadre.

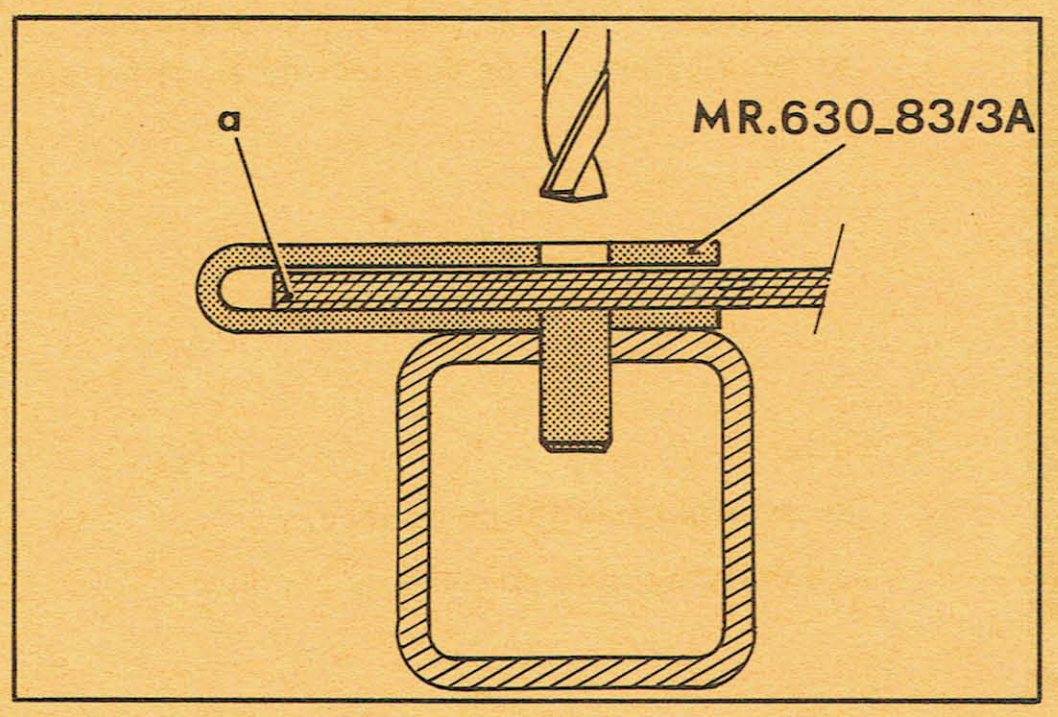
a) Placer le têton ⌀ = 5 mm de l'outil MR. 630-83/3A dans la traverse du châssis cadre.

Amorcer le trou à ⌀ = 5 mm à l'aide d'un foret affuté à plat.

Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.

Terminer le perçage en soulevant légèrement le fond de caisse.

A 83-51



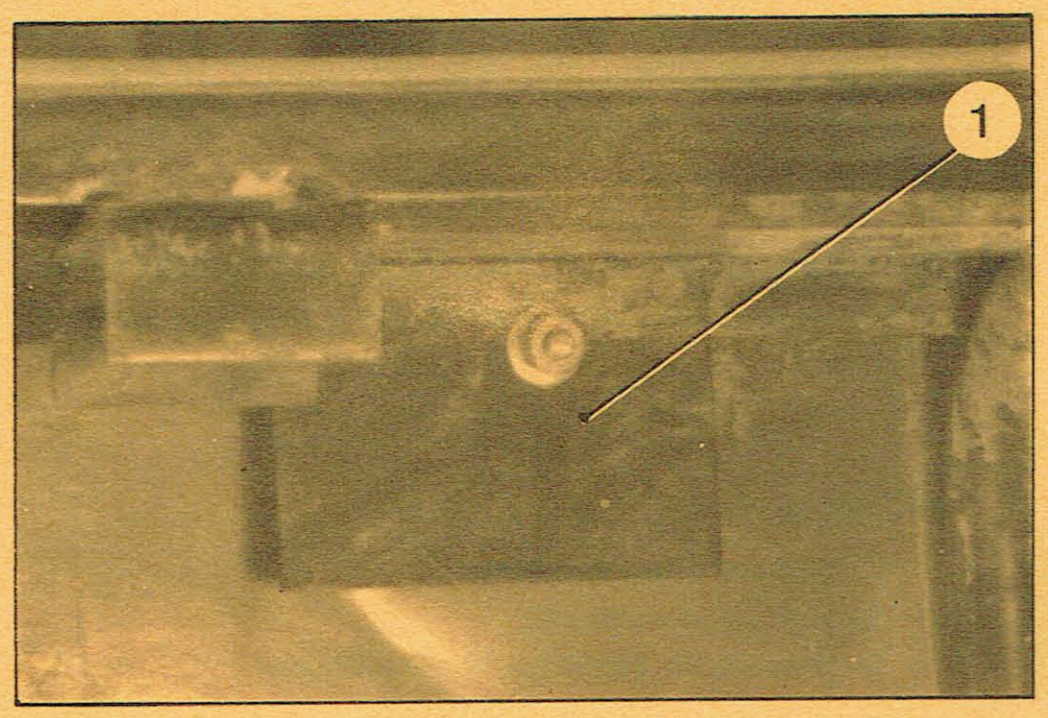
b) Placer l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou de rivet suivant.

Positionner le fond de caisse à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment.

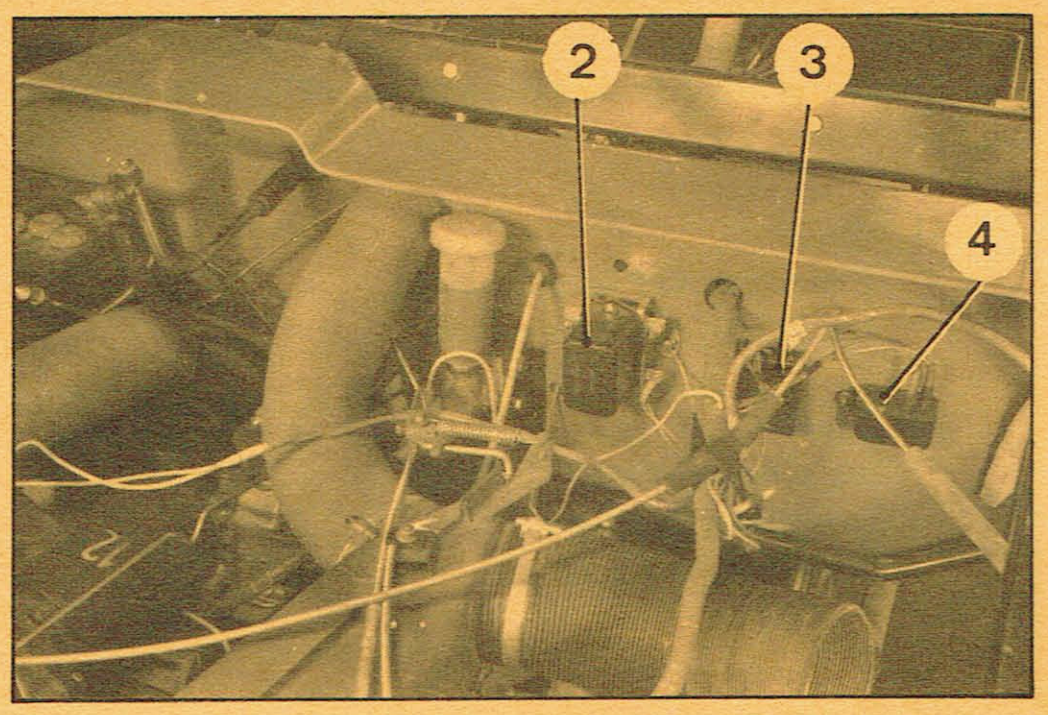
Amorcer le trou suivant, déposer l'outil MR. 630-83/3 A percer.

c) Procéder de la même manière pour les trous de rivets suivants en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement du travail.

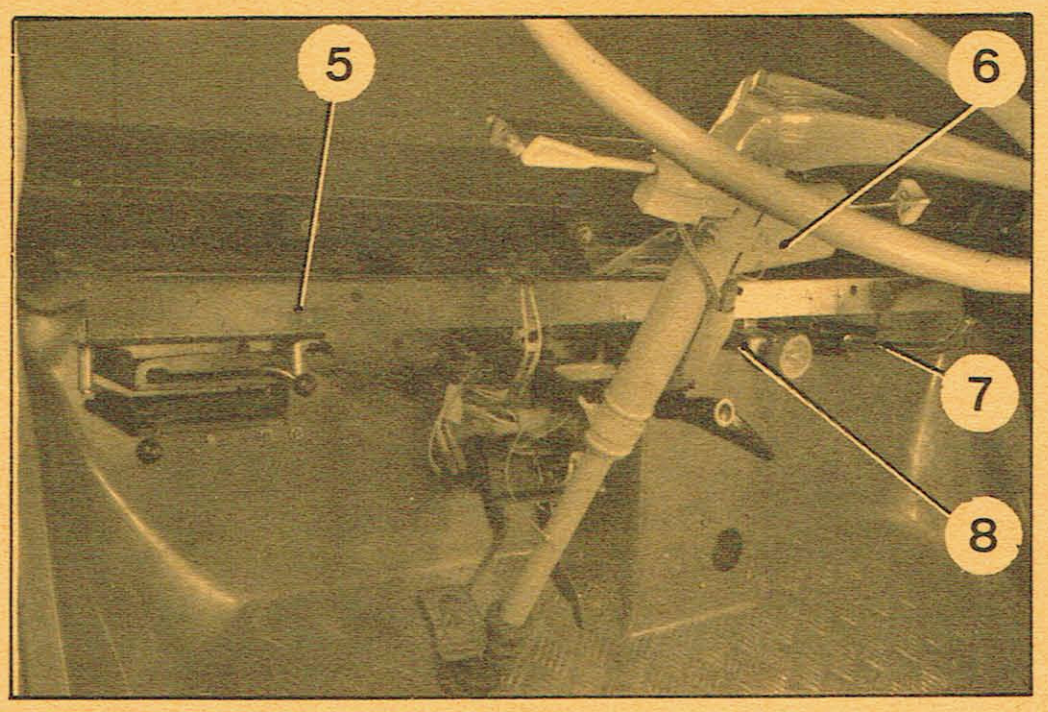
4697



4647



4648



23. Monter le panneau arrière (Voir Op. AYM. 823-1).

24. Monter le hayon.

25. A l'aide du poinçon MR. 630-84/ 16 contre-percer dans le fond de caisse les trous de fixation de chaines de retenue existants pour la plaque (1) du châssis-cadre.

26. Régler la longueur des deux chaines pour qu'elles soient également tendues (la position des vis dans le dernier maillon permet ce réglage).
Serrer les vis.

27. Monter les panneaux de côtés.
(Voir Op.AYM. 821-1).

28. Monter le pédalier et le maître cylindre de frein.

29. Accoupler le câble de débrayage et régler la garde à la pédale.

30. Monter le support (5) de planche de bord.

31. Accoupler :

- le sélecteur de vitesses (7) au levier de changement de vitesses,
- la commande de frein à main, à la biellette.
- les câbles de commande du réglage de phares, à la commande (8).

32. Monter :

- le régulateur (2). Intercaler la cosse du fil de masse sous la tête de la vis de fixation supérieure droite,
- la boîte à fusibles (3),
- la centrale clignotants (4).

33. Passer à travers le tablier d'auvent de fond de caisse :

- le faisceau électrique complet,
- les câbles de commande des volets de chauffage des échangeurs.

Passer les fils du commutateur d'éclairage et d'avertisseurs dans la gaine de protection des fils du commutateur des feux indicateurs de direction.

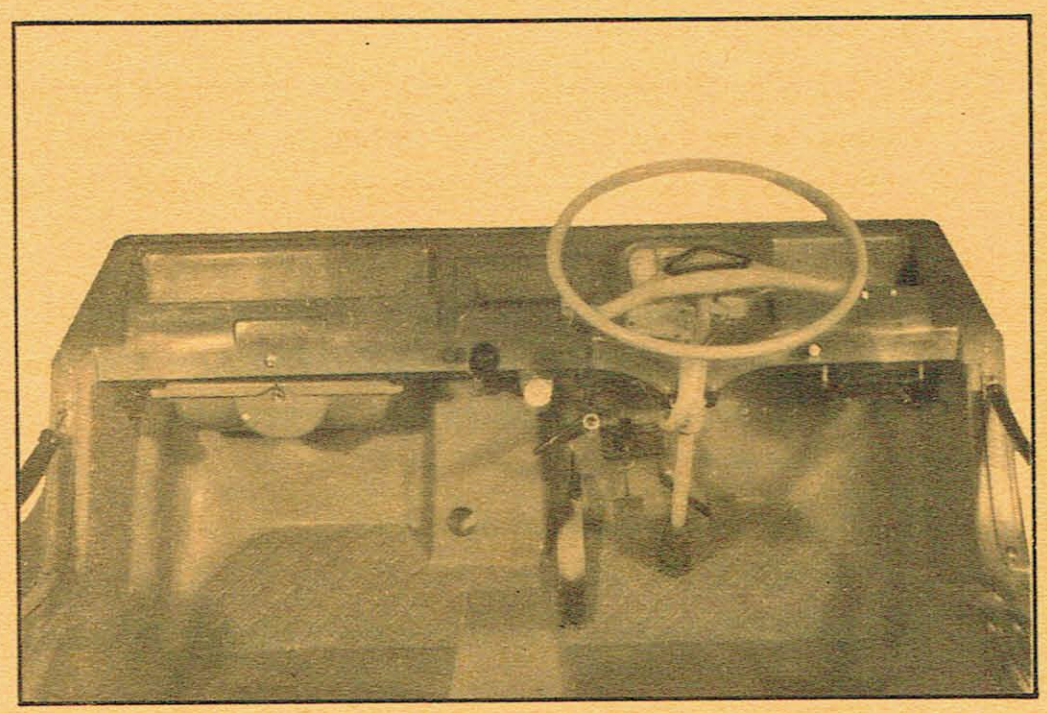
34. Monter la direction.

35. Monter les gaines de chauffage.

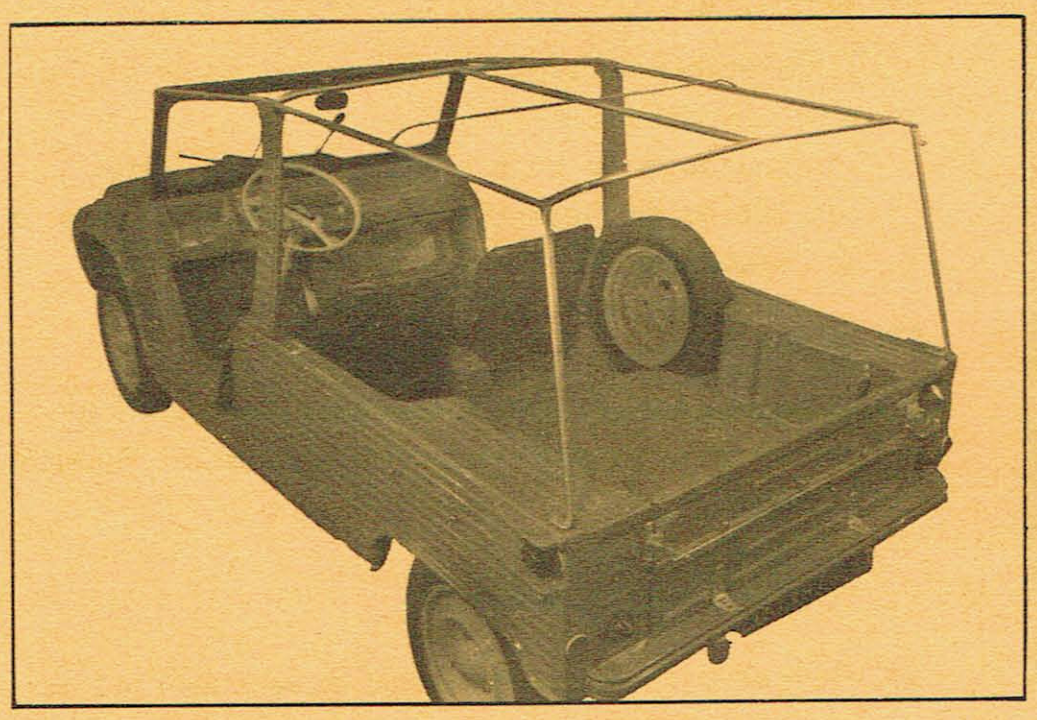
36. Connecter les fils du faisceau :

- au commutateur d'éclairage et d'avertisseurs,
- à la centrale clignotante.

4707



4712



37. Fixer le commutateur d'éclairage et d'avertisseurs et le commutateur des feux indicateurs de direction sur le tube fixe de direction.

38. Accoupler et régler les câbles de commande des volets de chauffage. S'assurer de leur bon fonctionnement.

39. Monter :

- la pédale d'accélérateur,
- la tige de commande,
- le ressort de rappel d'accélérateur.

40. Monter :

- la planche de bord,
- le tableau de bord

Connecter les fils du faisceau au tableau de bord.

41. Monter :

- l'encadrement de pare-brise,
- les balais d'essuie-glace.

42. Poser :

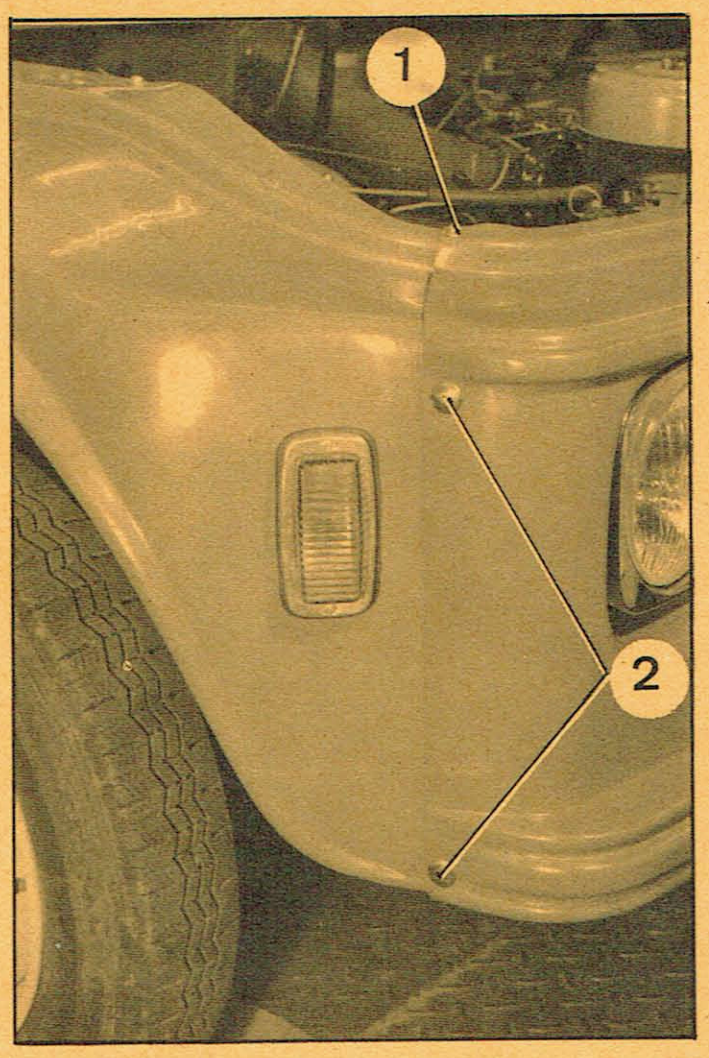
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- la roue de secours.

43. Monter :

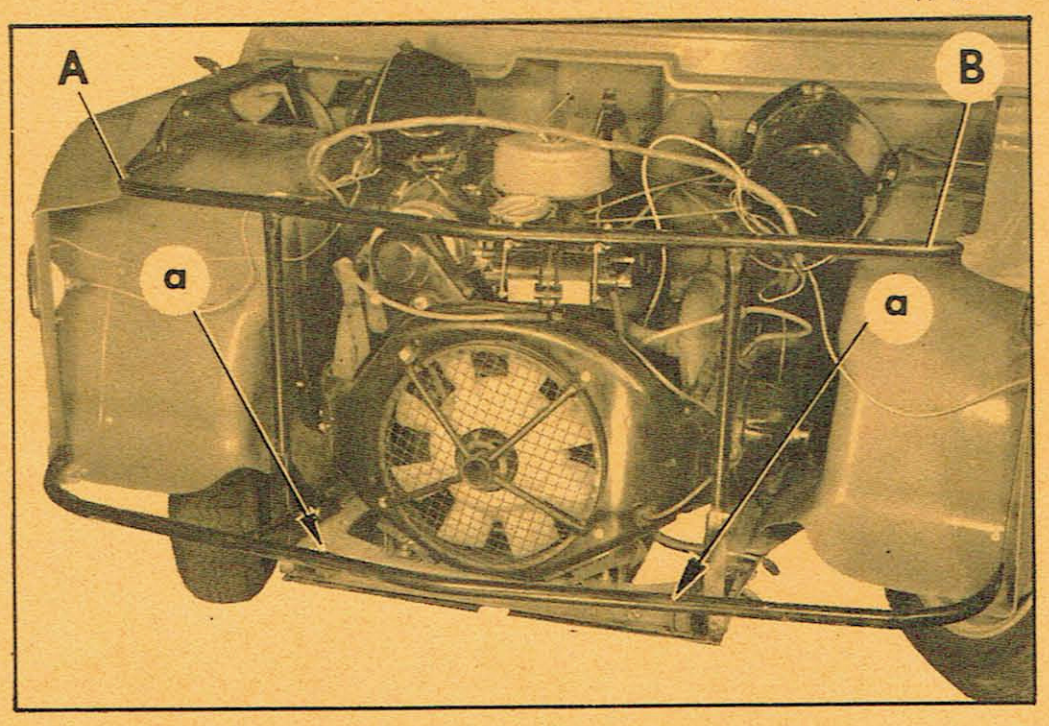
- l'armature de capote,
- les capotes

REMPLACEMENT D'UNE CALANDRE.

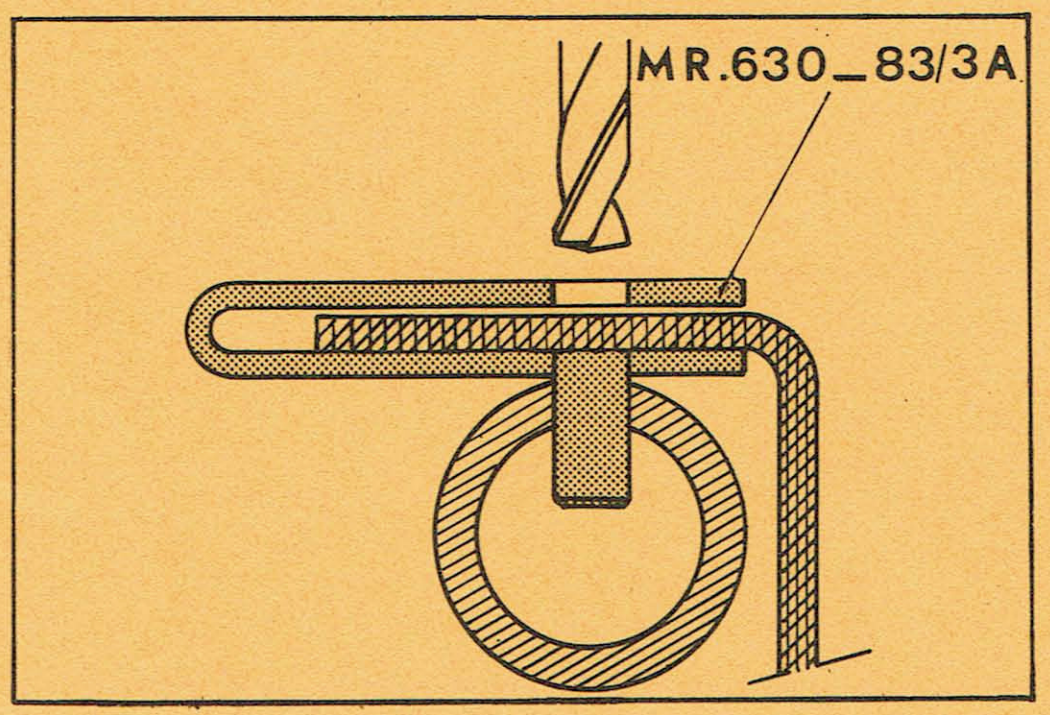
4577



4710



A 85-50



DEPOSE.

1. Déposer :
- le capot-moteur,
- les vis (1) et (2) de fixation de la calandre sur les ailes AV,
- les portes de phares,
- l'ensemble support et phare, de la calandre et les placer sur le moteur avec leurs commandes et leurs faisceaux.

2. A l'aide d'un forêt de ϕ = 4,75 mm, percer les rivets suivant AB.

3. Déposer les deux vis en «a» de fixation inférieures de calandre, sur la plate-forme,

4. Dégager la calandre.

POSE.

5. Présenter la calandre.

6. Percer les emplacements de rivets de fixation de la calandre en face des trous existants sur le support de calandre.

Pour cela :
- Placer le téton de l'outil MR. 630-83/3 A dans un des trous du support de calandre.
- Amorcer le trou à ϕ = 5 mm à l'aide d'un foret affuté à plat.
- Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.
- Terminer le perçage.
- A l'aide de la pince à river 2669-T, fixer un rivet de ϕ = 4,8 mm.
- Répéter la même opération pour chacun des rivets suivants.

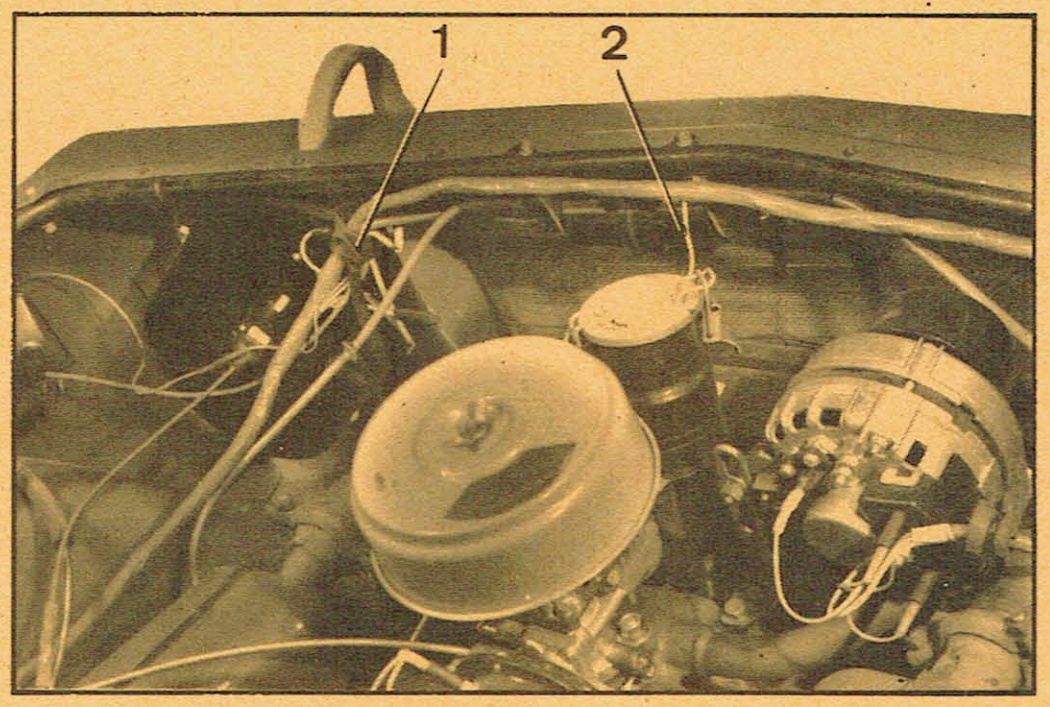
7. Monter les deux vis en «a» de fixation inférieures de calandre, sur la plate-forme.

8. Monter :
- l'ensemble support phares et les portes de phares,
- les vis (1) et (2) de fixation de la calandre sur les ailes AV.
- le capot-moteur.

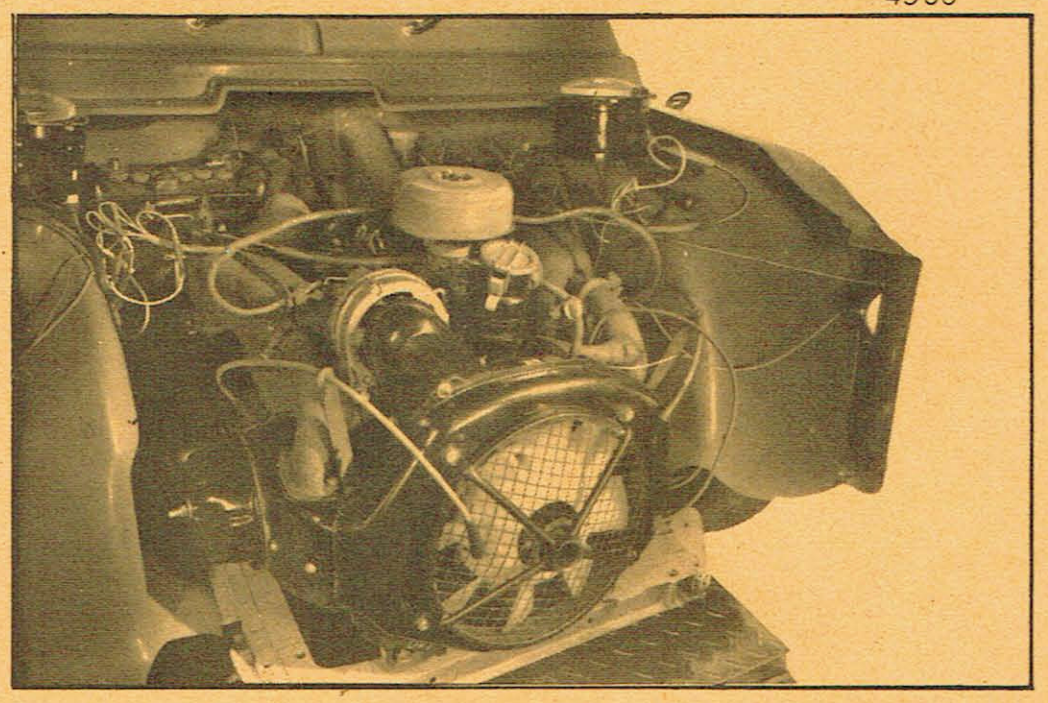
9. Vérifier le réglage des phares, les régler si nécessaire.

REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE CALANDRE ET SUPPORT.

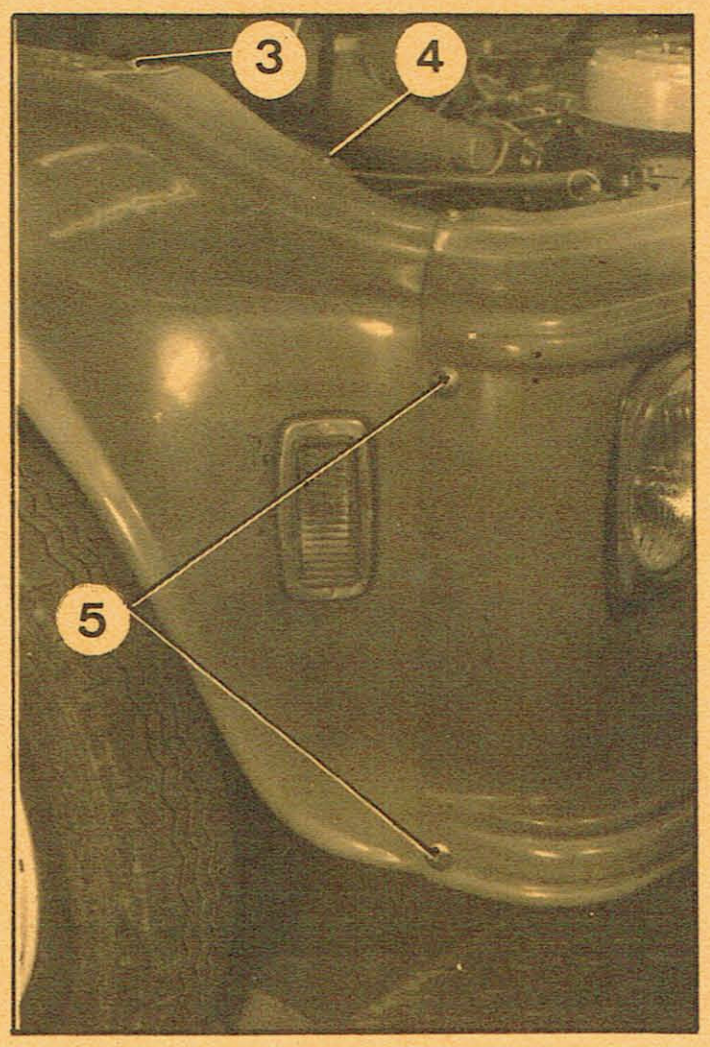
4564



4566



4577



DEPOSE.

1. Déposer :
 - le capot moteur,
 - le cric, du passage de roue côté droit,
 - la manivelle, du passage de roue côté gauche.

2. Déconnecter :
 - le câble négatif de la batterie (extracteur de cosses 2200-T si nécessaire),
 les fils de bougie et d'alimentation, de la bobine,
 - le fil (2) de masse du moteur, de la vis de fixation du support-bobine.

3. Débrancher les flèches (1) de maintien du faisceau AV, des supports de la calandre AV.

4. Déposer :
 - les portes des phares,
 - l'ensemble support et phares, de la calandre et les placer sur les joues d'ailes avec leurs commandes et leurs faisceaux,
 - les vis (3) (4) et (5) de fixation de la calandre sur les ailes AV,
 - les vis de fixation du support AV de la calandre sur la plate-forme.

5. Dégager, vers l'avant du véhicule, l'ensemble support et calandre.

POSE.

6. Présenter l'ensemble support calandre.

7. Monter :
 - les vis de fixation du support AV de la calandre sur la plate-forme,
 - les vis (3) (4) et (5) de fixation de la calandre sur les ailes AV,
 - l'ensemble support et phares équipés de leur commande, sur la calandre,
 - les portes des phares.

8. Fixer les flèches (1) de maintien du faisceau AV sur les supports de la calandre.

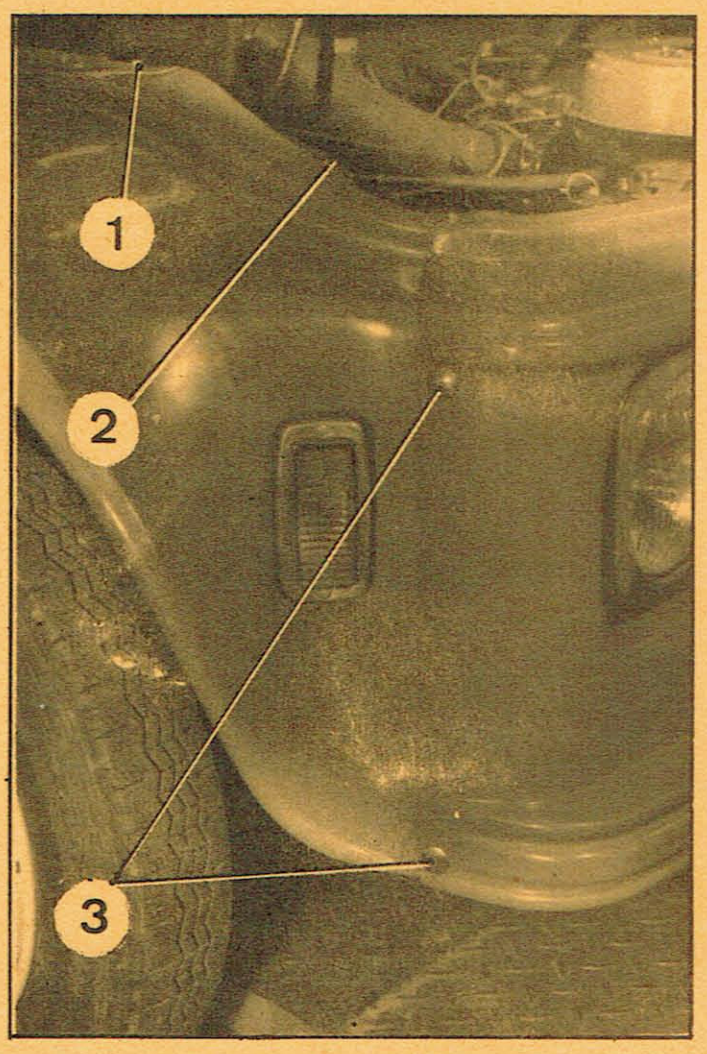
9. Connecter :
 - le fil (2) de masse du moteur, sur la vis de fixation du support-bobine,
 - les fils de bougie et d'alimentation de la bobine,
 - le câble négatif de la batterie.

10. Monter :
 - la manivelle, sur le passage de roue côté gauche,
 - le cric, sur le passage de roue côté droit,
 - le capot moteur.

DEPOSE ET POSE DE L'ENSEMBLE CALANDRE ET SUPPORT

(sans dépose des phares)

4577



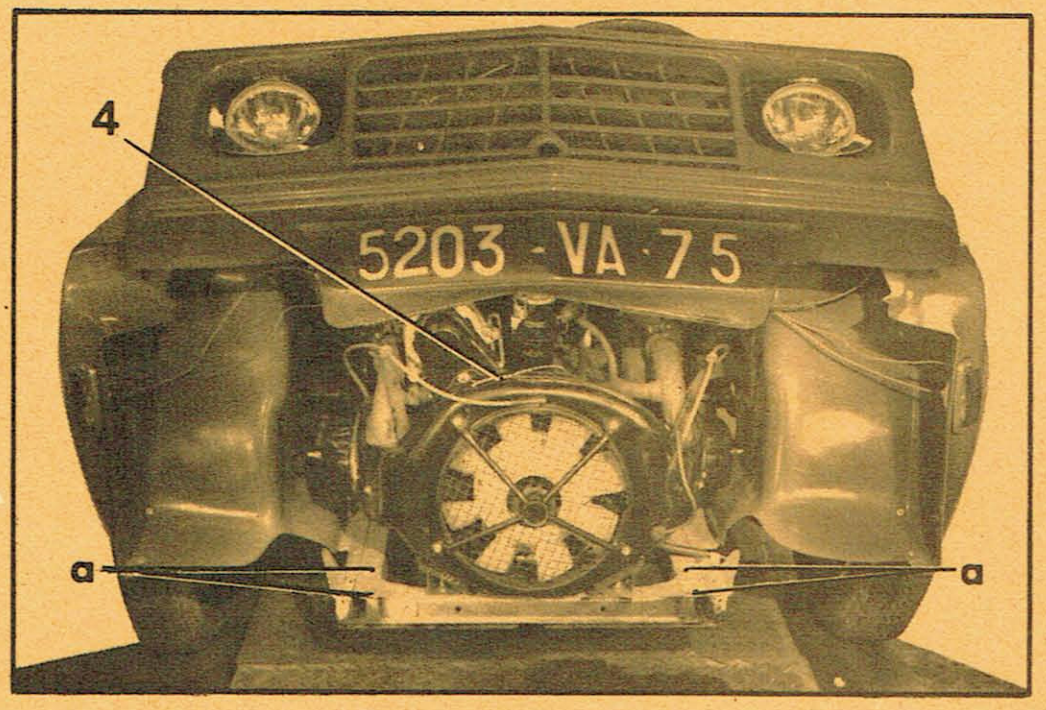
1. Déposer :
- le capot moteur,
- le cric, du passage de roue côté droit ,
- la manivelle, du passage de roue côté gauche.

2. Déconnecter :
- le câble négatif de la batterie (extracteur de cosses 2200-T si nécessaire),
- les fils de bougie et d'alimentation, de la bobine,
- le fil (4) de masse du moteur, de la vis de fixation du support-bobine.

3. Déposer :
- les vis (1) (2) et (3) de fixation de la calandre sur les ailes AV,
- les vis de fixation du support AV de la calandre sur la plate-forme (vis placées en « a »).

4. Dégager l'ensemble support et calandre, des ailes AV en écartant celles-ci et poser la calandre sur les ailes (Voir Fig.).

4572



POSE.

5. Présenter l'ensemble support-calandre.

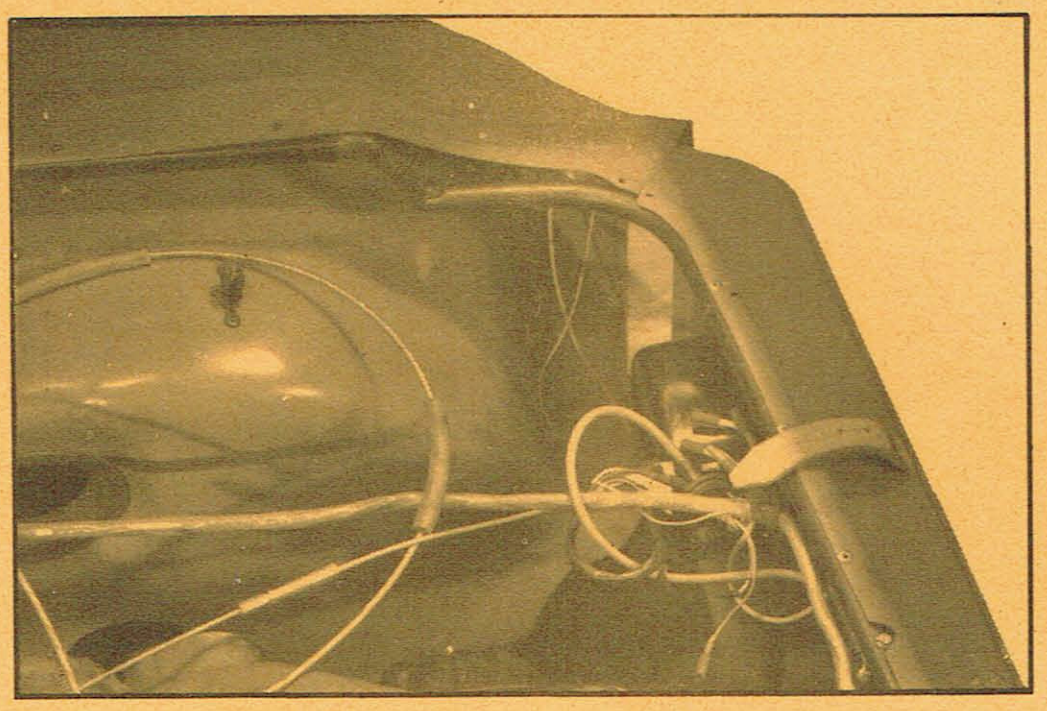
6. Monter :
- les vis de fixation du support AV de la calandre, sur la plate-forme en « a ».
- les vis (1) (2) et (3) de fixation de la calandre sur les ailes AV.

7. Connecter :
- le fil (4) de masse du moteur, à la vis de fixation du support-bobine.
- les fils de bougie et d'alimentation, à la bobine.
- le câble négatif à la batterie.

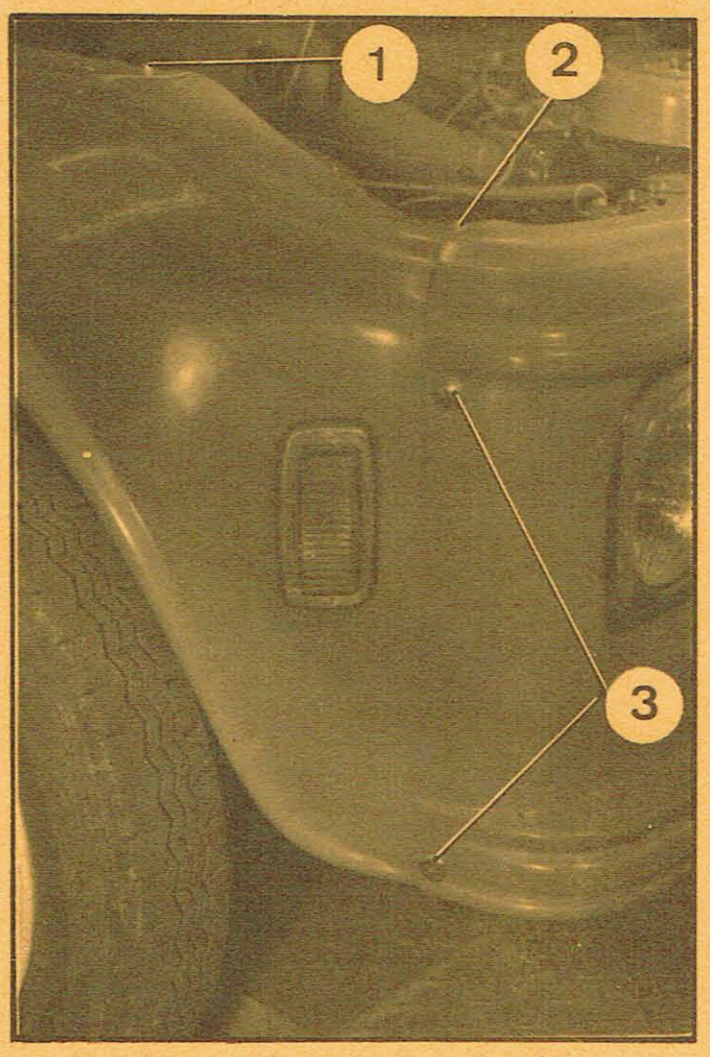
8. Monter :
- la manivelle sur le passage de roue côté gauche,
- le cric sur le passage de roue côté droit,
- le capot moteur.

DESACCOUPLEMENT ET ACCOUPLEMENT DE LA CALANDRE (avec son support), DE L'AILE ET DE SON SUPPORT

4578



4577



DEPOSE.

1. Déposer :
- le capot-moteur,

et, suivant le côté où le travail est à effectuer :
- le cric (côté droit),
- ou la manivelle, (côté gauche).

2. Du côté où le travail est à effectuer :

Déposer :
- les vis (1) (2) et (3) de fixation de la calandre sur l'aile AV,
- les vis de fixation du support AV de la calandre, de la plate-forme.

3. Du côté opposé, desserrer seulement les vis de fixation du support AV de la calandre, de la plate-forme.

4. Ecarter les éléments de carrosserie de la distance juste suffisante pour l'exécution du travail.

POSE.

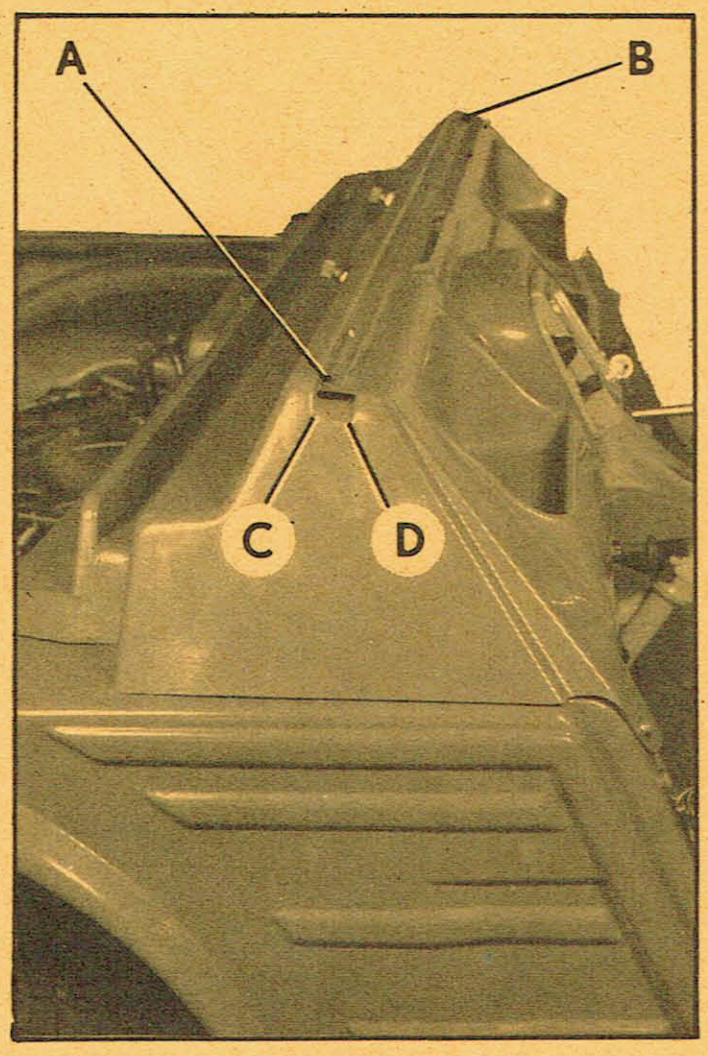
5. Poser et serrer les vis de fixation de la calandre et des supports.

6. Mettre le cric, sur le passage de roue (côté droit) ou la manivelle, sur le passage de roue (côté gauche).

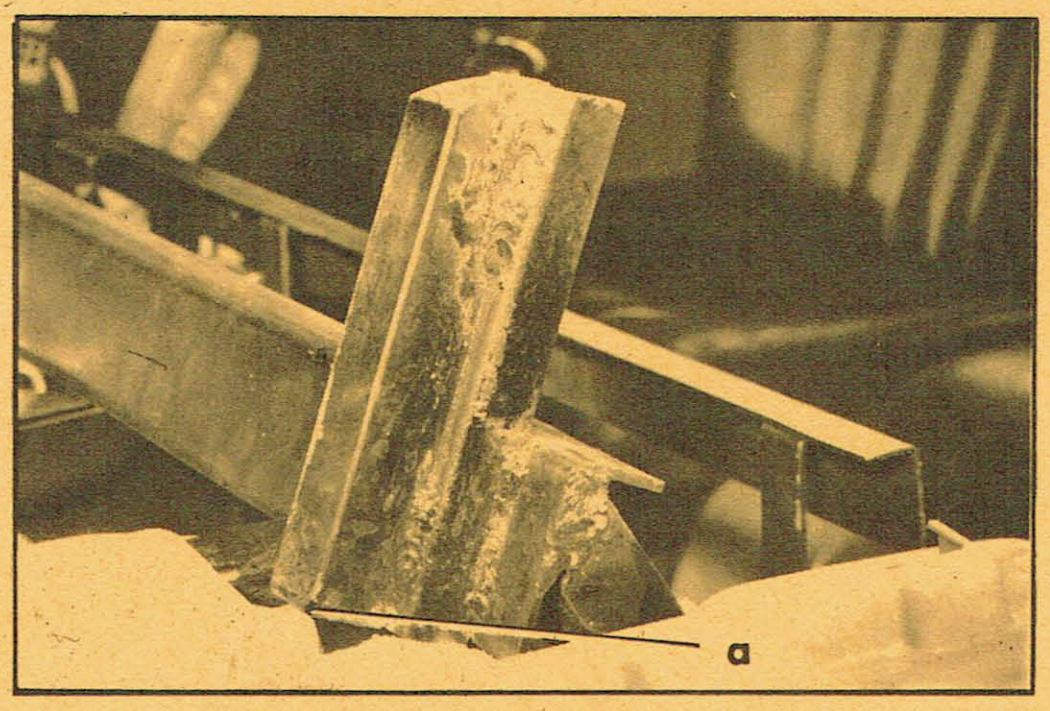
7. Monter le capot.

REMPLACEMENT D'UN ENSEMBLE ENCADREMENT ET GLACE DE PARE-BRISE

4706



4625



La planche de bord a été enlevée intentionnellement pour faciliter la prise de vue

DEPOSE.

1. Déposer
 - la capote,
 - l'armature de capote,
 - les porte-balais d'essuie-glace : les basculer vers l'avant pour les déverrouiller et les dégager de leur axe cannelé.

2. Déposer les deux écrous de fixation de l'encadrement de pare-brise.

NOTA : L'encadrement de pare-brise est fixé au châssis cadre AV par l'intermédiaire de deux écrous situés sous la planche de bord en «a».

3. Dégager vers le haut l'ensemble encadrement et glace de pare-brise.

POSE.

♦ 4. Poser une bande d'étanchéité en AB, face auto-collante dans l'embrèvement de la planche de bord.

5. Présenter l'ensemble encadrement et glace de pare-brise sur la planche de bord et le fixer à l'aide d'un écrou en «a» sur le châssis cadre AV, de chaque côté du véhicule.

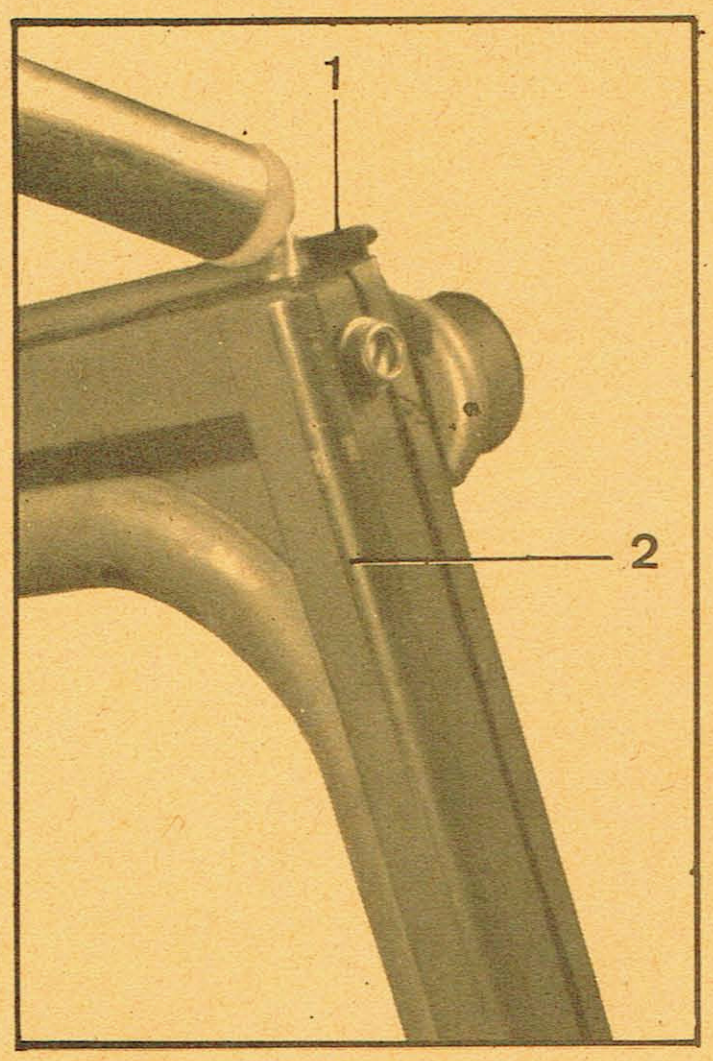
6. Monter :
 - les porte-balais d'essuie-glace,
 - l'armature de capote,
 - la capote.

7. Appliquer un cordon de mastic en CD et symétriquement (jonction de l'encadrement de pare-brise et de la planche de bord).

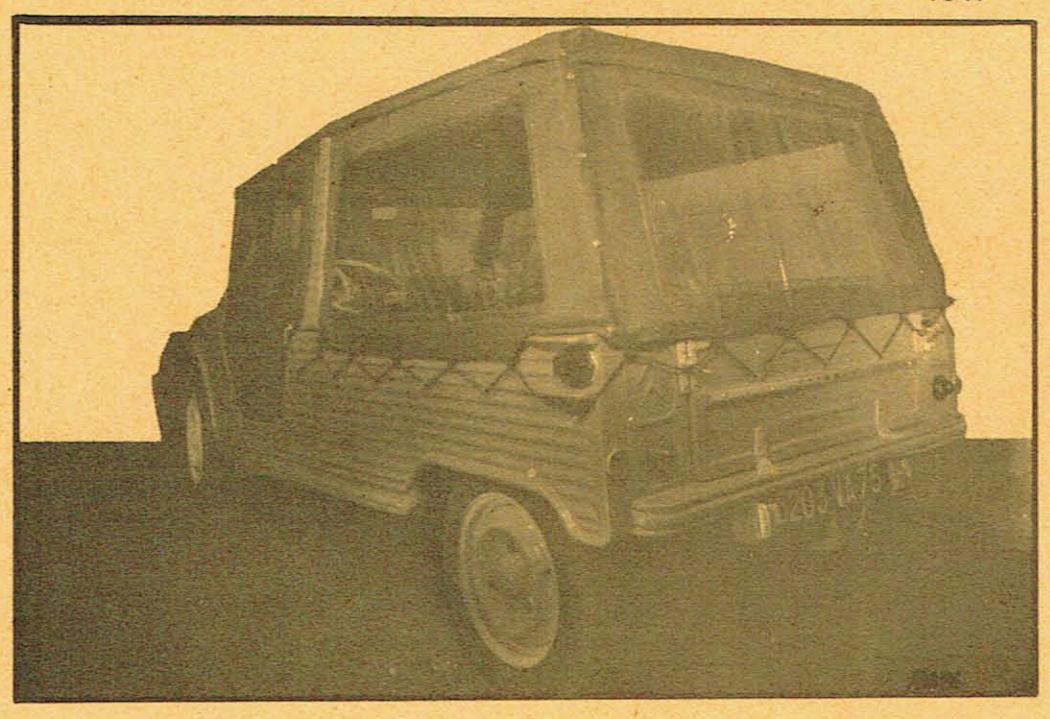
Correctif N° 1 au Manuel 556

REMPLACEMENT D'UNE CAPOTE

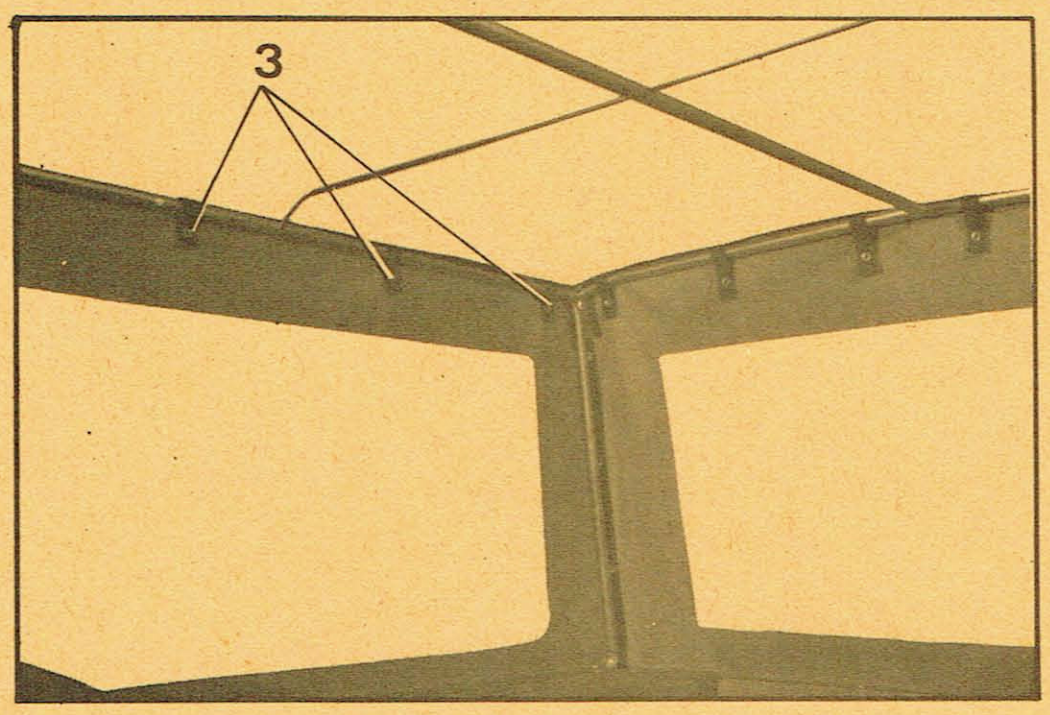
4623



4617



4618



DEPOSE.

1. Déposer les deux portes en les soulevant de façon à les dégager de leur glissière (2) sur l'encadrement de pare-brise.

2. Dégrafer les boutons pressions de fixation du dessus de capote, sur l'armature.

3. Plier la capote vers l'avant du véhicule et la dégager de sa glissière (1) sur l'encadrement de pare-brise en la tirant latéralement.

4. Dégager les sandows de fixation des côtés latéraux et arrière de leurs crochets.

5. Dégrafer :
 - les boutons pression de fixation des côtés latéraux et arrière sur le pied milieu et sur les montants AR d'armature,
 - les boutons pression des pattes (3) de fixation des côtés latéraux et arrière sur l'armature.

6. Déposer les côtés latéraux et arrière.

POSE.

7. Présenter les côtés latéraux et arrière sur les ouvertures. Agrafer les boutons pression des pattes (3).
 Agrafer les boutons pression,
 - sur les pieds milieu,
 - sur les montants AR d'armature.

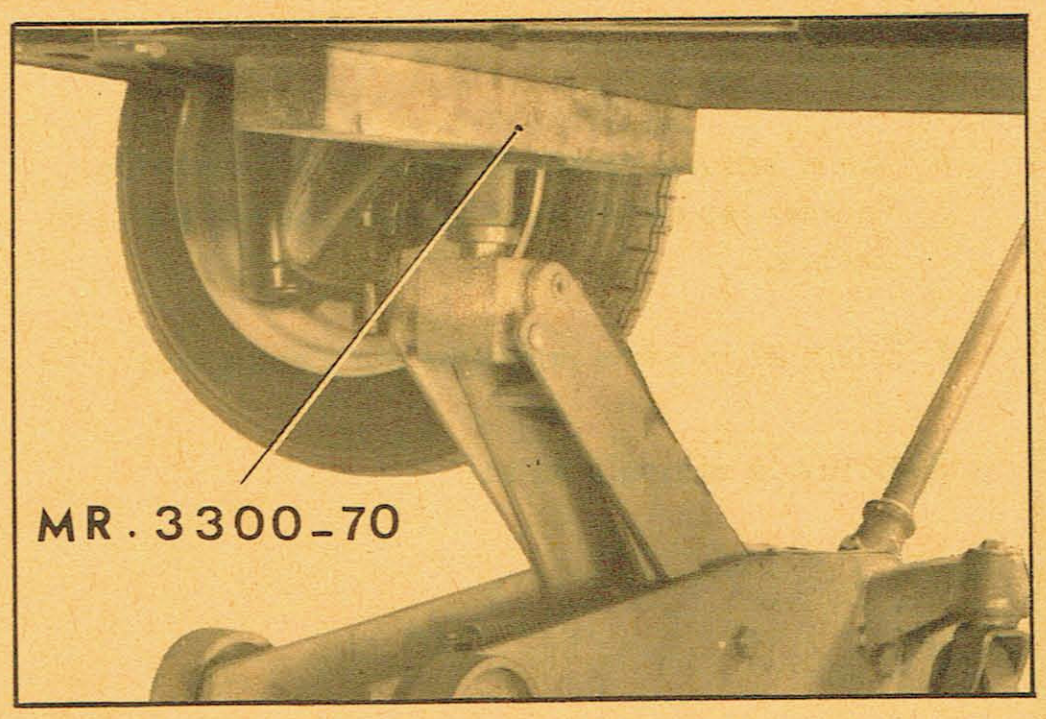
8. Accrocher les sandows de fixation des côtés latéraux et arrière de leurs crochets.

9. Mettre en place:
 - les deux portes dans leur glissière (2), sur l'encadrement de pare-brise,
 le dessus de capote dans sa glissière (4) sur l'encadrement de pare-brise

10. Deplier la capote vers l'arrière du véhicule.

11. Agrafer les boutons pression de fixation de dessus de capote à l'armature.

PL. 478



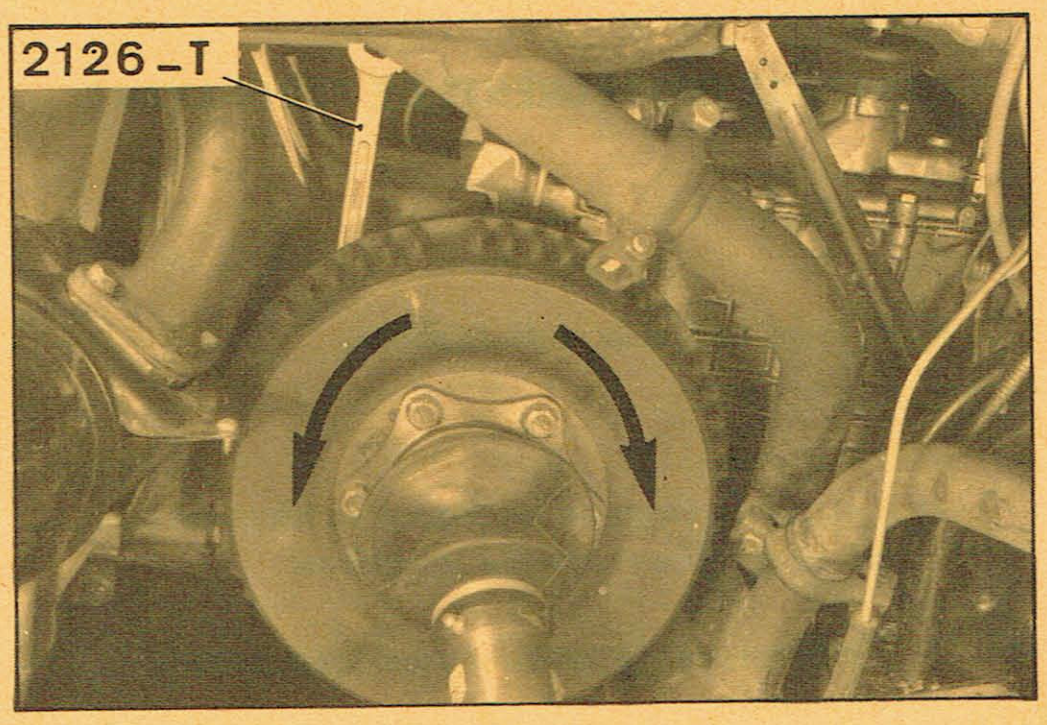
REGLAGE DES CAMES.

Réglage des cames de frein avant.

1. Lever le véhicule à l'avant (support MR. 3300-70, placé sur un cric rouleur).

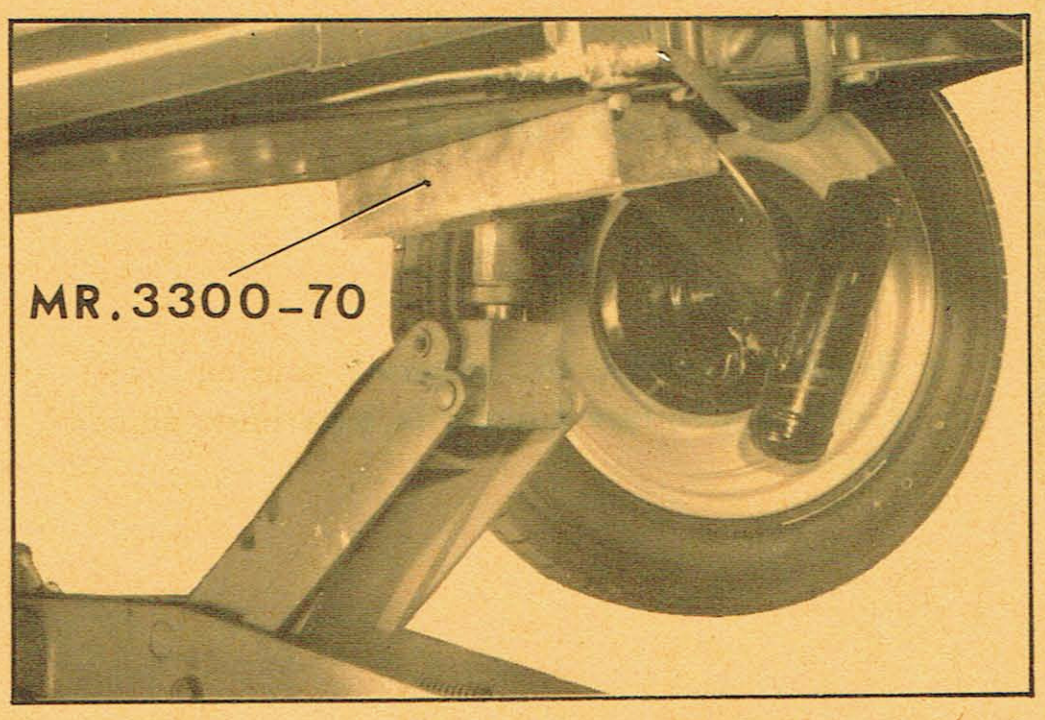
2. Tourner l'axe de la came à l'aide d'une clé mixte de 14 (clé 2126-T) dans le sens indiqué par les flèches, tout en tournant le tambour à la main, jusqu'à ce que le segment entre en contact avec le tambour.
Revenir légèrement en arrière pour le libérer, rapprocher à nouveau jusqu'à ce que la garniture frotte légèrement.
Ne jamais terminer le réglage en revenant en arrière.
Le segment doit être réglé le plus près possible du tambour, afin que la course de la pédale soit faible.
Opérer de même pour l'autre segment.

4642



3. Effectuer la même opération sur l'autre roue.

PL. 479

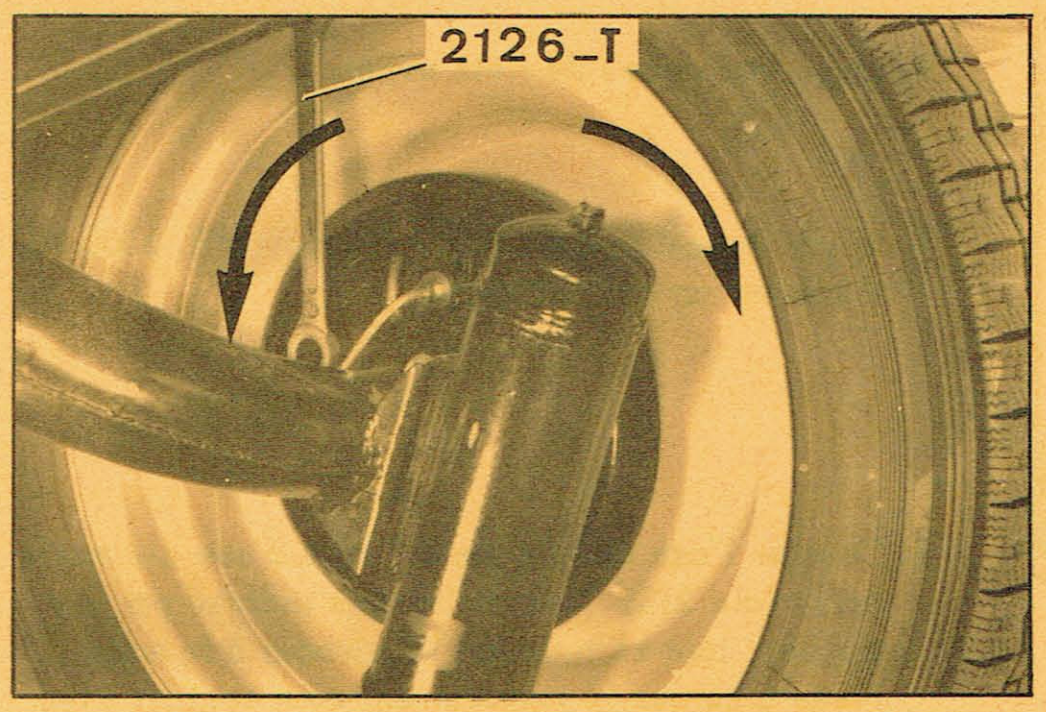


4. Mettre le véhicule au sol.

Réglage des cames de frein arrière.

5. Lever le véhicule à l'arrière (support MR. 3300-70, placé sur un cric rouleur).

PL. 482



6. Opérer ensuite comme indiqué au § 2 même Op. Tourner les cames dans le sens indiqué par les flèches.

7. Effectuer la même opération sur l'autre roue.

8. Mettre le véhicule au sol.

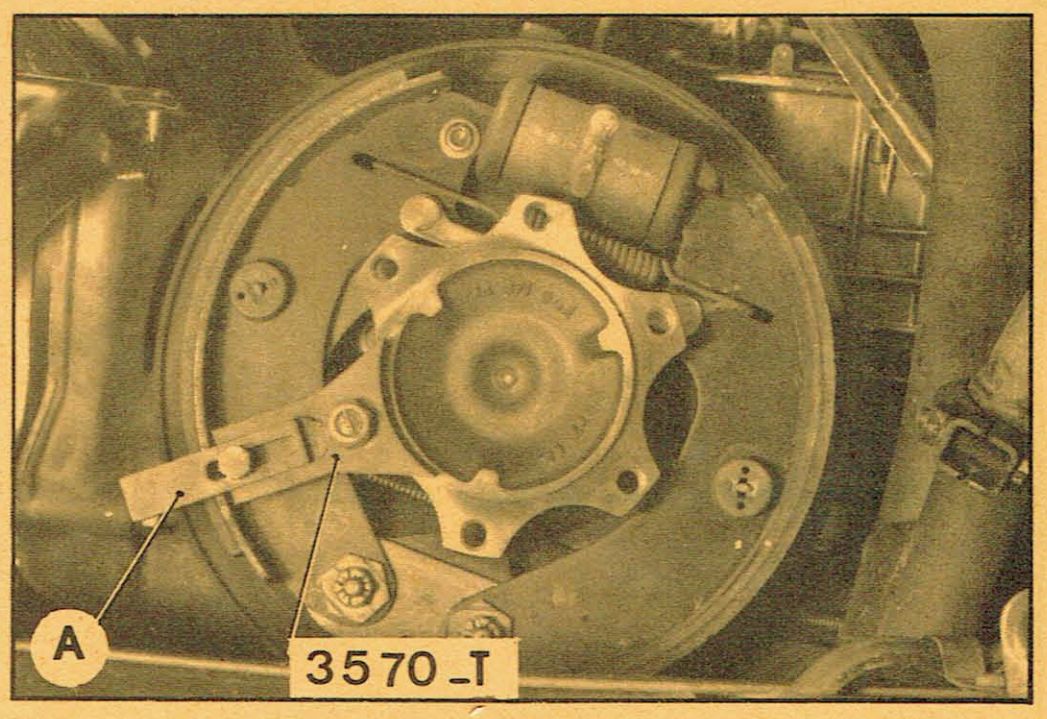
CENTRAGE DES SEGMENTS DE FREIN AVANT.

9. Relever le diamètre du tambour.

a) Agir sur la came de réglage d'un segment pour que la garniture effleure le tambour.

(Faire tourner le tambour pour tenir compte du faux-rond).

4603



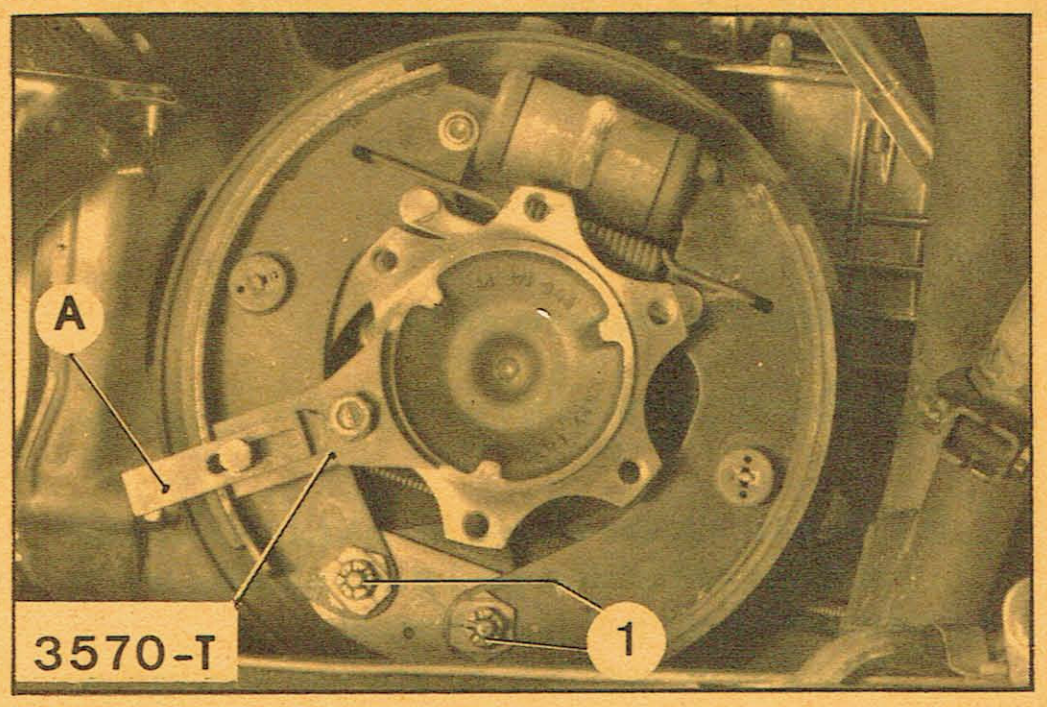
b) Déposer le tambour (Voir Op. AYM. 451-1), puis fixer l'appareil à centrer les freins 3570-T, sur le plateau de sortie de boîte.

c) Régler l'index (A) de l'appareil, pour qu'il effleure la garniture à la partie supérieure du segment.

10. Centrer les segments de frein.

REMARQUE IMPORTANTE : Les conditions de réglage données ci-dessous permettent deux positions différentes des segments de frein.
Il est préférable que les deux segments avant droit et gauche, et les deux segments arrière droit et gauche, des freins avant, aient la même position.
Pour cela : repérer le point haut des excentriques de point fixe (un coup de pointeau sur la face extérieure du six pans de réglage).
Les deux repères faits sur les excentriques des segments avant droit et gauche, doivent être orientés tous les deux dans le même sens, soit vers l'avant soit vers l'arrière du plateau de frein, et de préférence vers l'arrière.
Procéder d'une manière analogue pour les segments arrière.

4603



a) Faire tourner le plateau de sortie de boîte. Le centrage est correct lorsque l'index (A) effleure les garnitures sur tout leur pourtour.

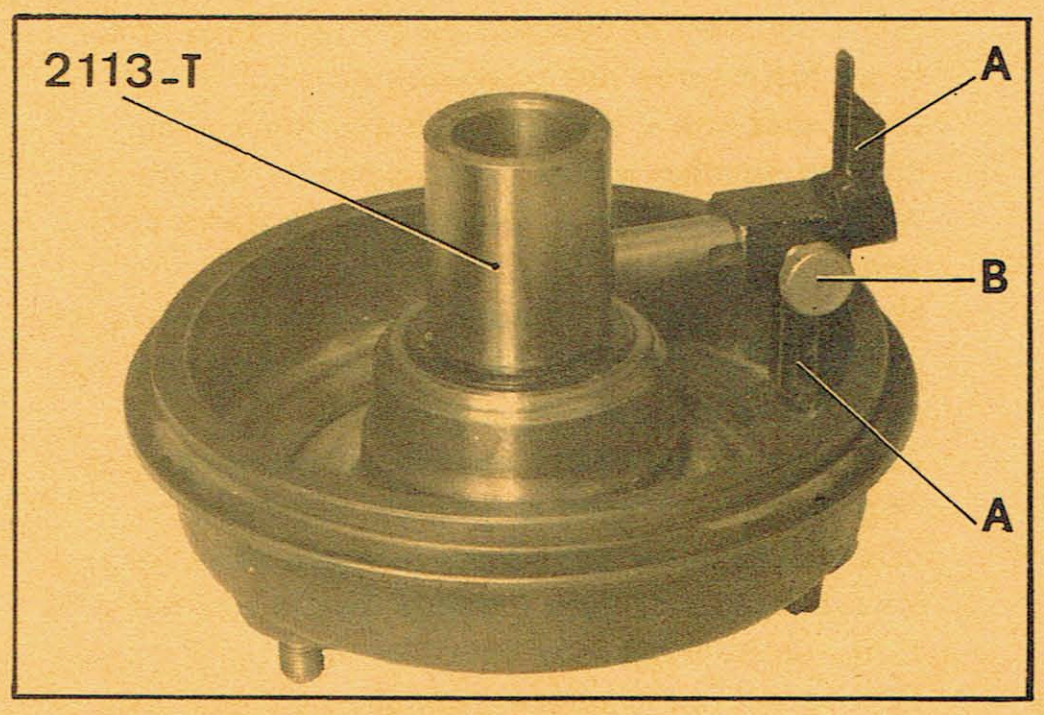
Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques de point fixe, et les cames de réglage.

b) Déposer l'appareil 3570-T, puis serrer et goupiller les écrous crénelés (1) des excentriques.
Desserrer les cames pour faciliter le montage du tambour.

11. Poser les tambours de frein.

12. Régler les cames.

PL. 464



CENTRAGE DES SEGMENTS DE FREIN ARRIERE.

13. Déposer les tambours de frein.

14. Relever le diamètre du tambour.

a) Mettre l'appareil 2113-T en place dans le tambour.

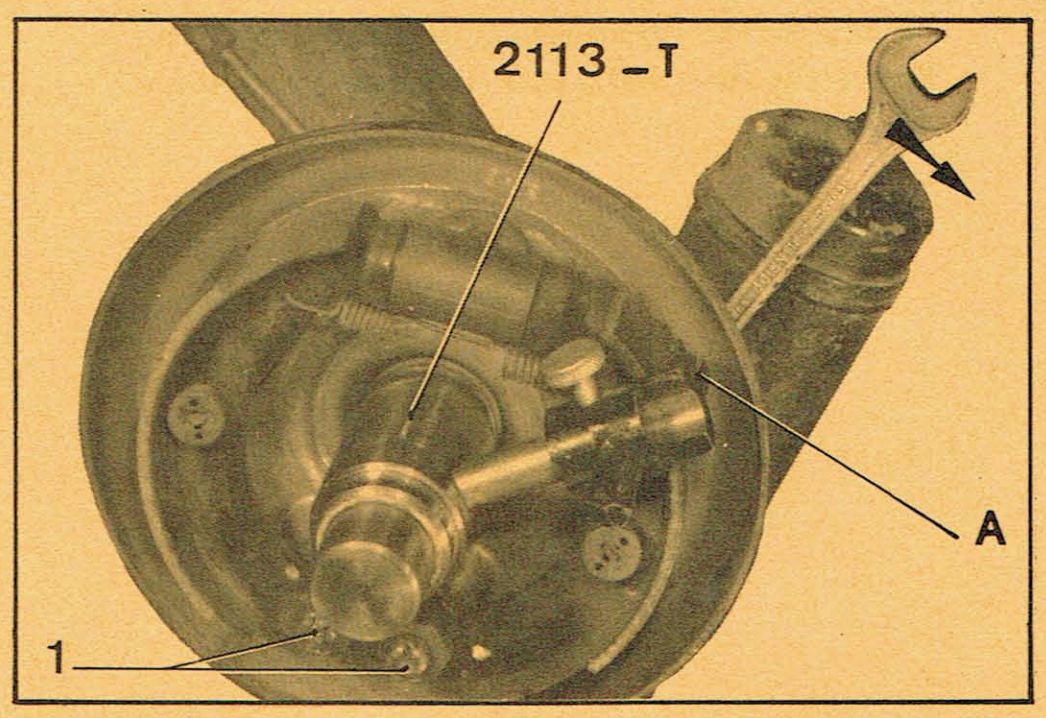
b) Amener l'index (A) au contact de l'alésage.
Immobiliser l'index à l'aide de la vis (B):
Vérifier que l'on peut lui faire décrire un tour complet.

15. Centrer les segments de frein.

REMARQUE IMPORTANTE :(Voir § 10, même Op).

a) Présenter l'index (A) sur les garnitures.Le centrage est correct lorsque l'index effleure les garnitures sur tout leur pourtour.
Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques (1) de point fixe, et les cames de réglage.

PL. 465

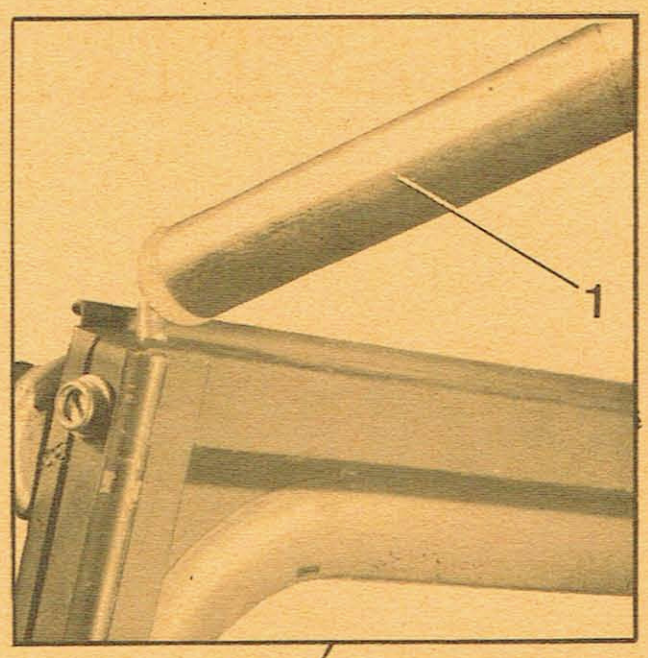


b) Déposer l'appareil 2113-T, puis serrer et goupiller les écrous crénelés (1) des excentriques.
Desserrer les cames pour faciliter le montage du tambour.

16. Poser les tambours de frein.

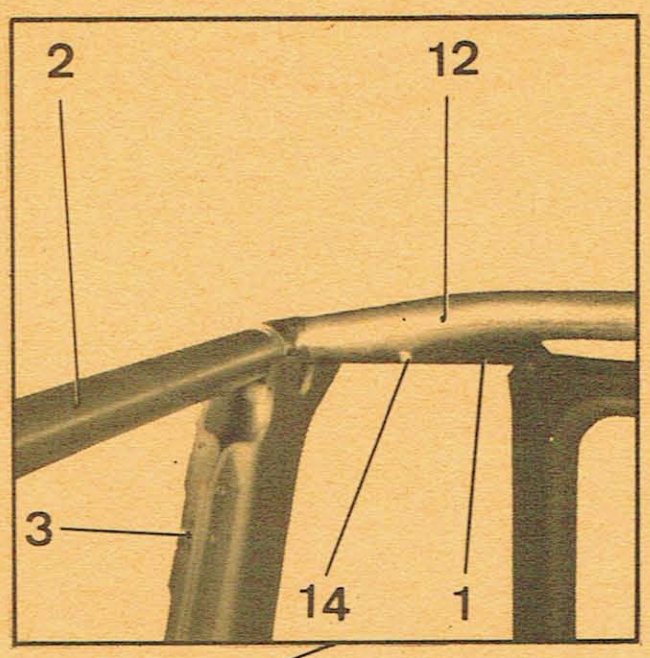
17. Régler les cames (Voir § 2 même Op.).

Détail A



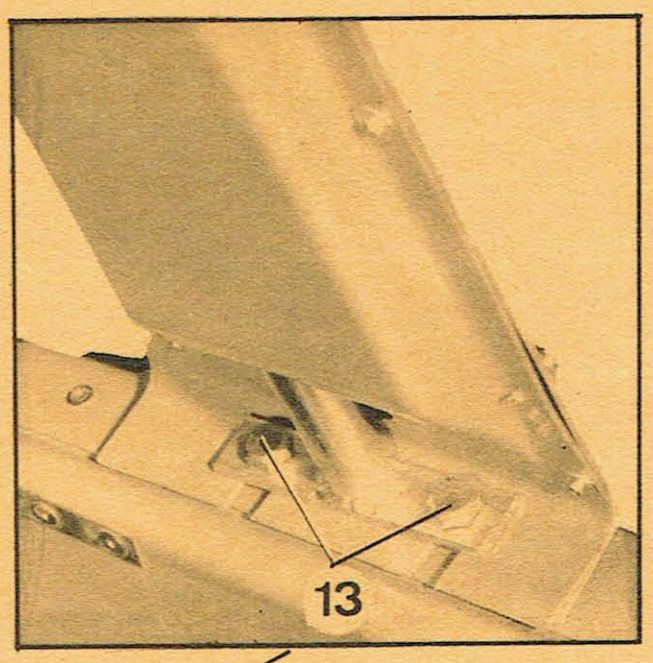
4623

Détail B

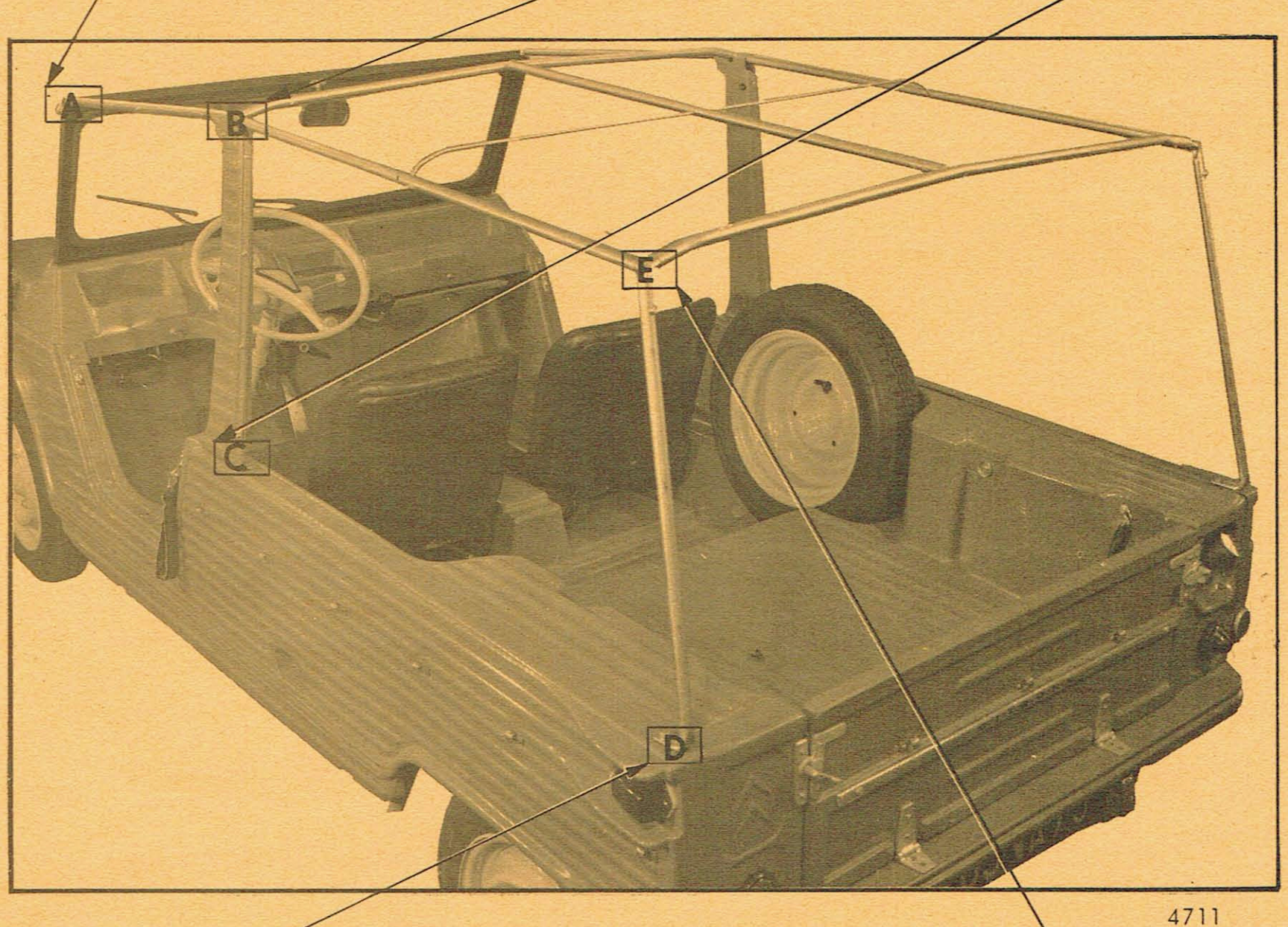


4622

Détail C

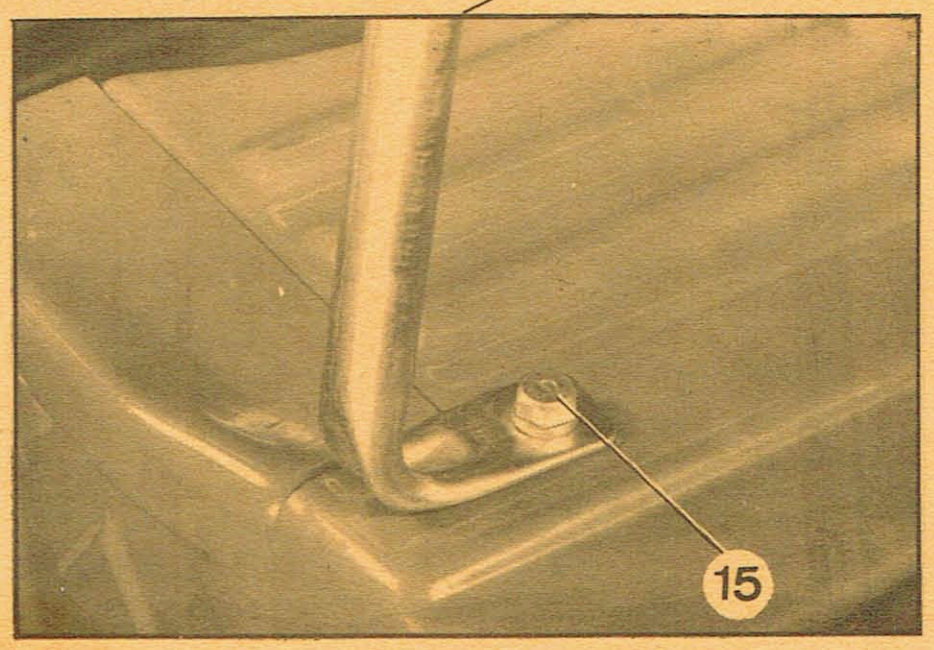


4621



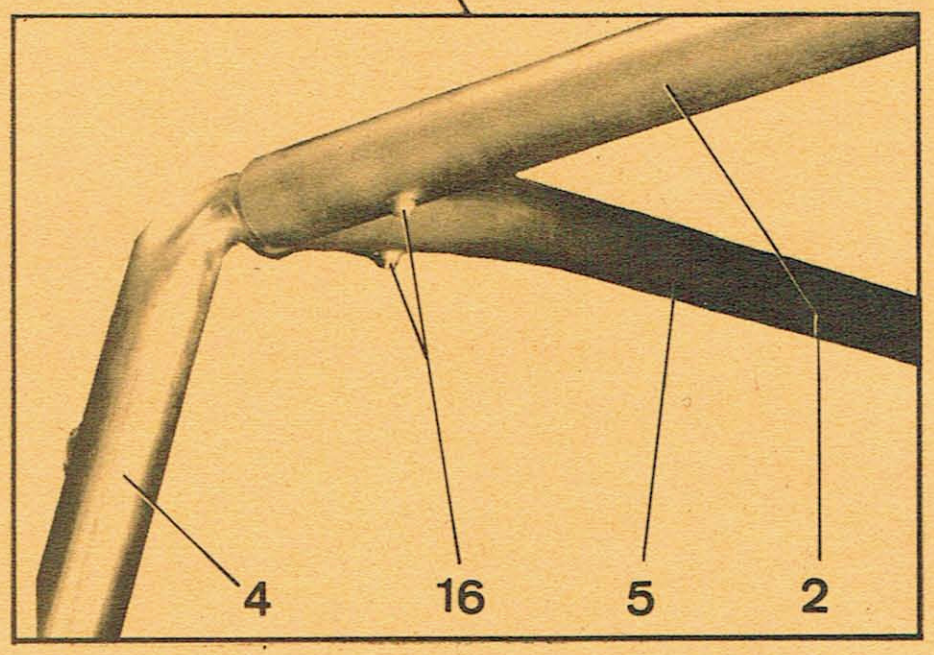
4711

4713



Détail D

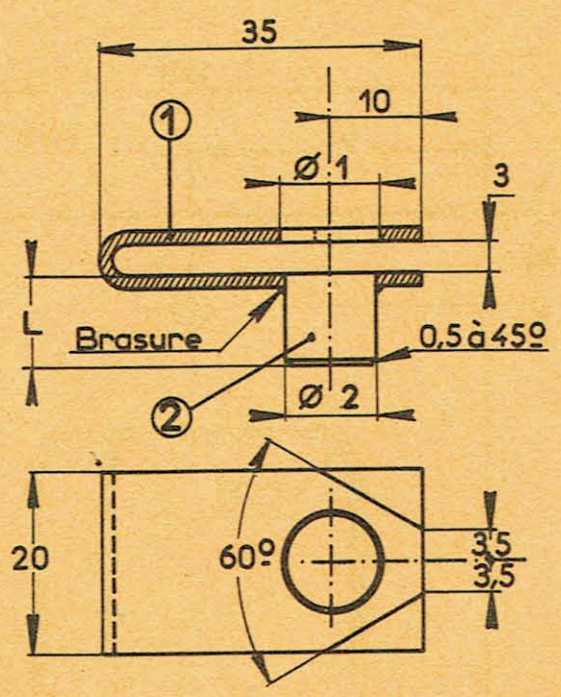
4620



Détail E

Calibre de perçage des panneaux de côté, du fond de caisse du panneau AR et de la calandre	MR. 630-83/3
Calibre de positionnement du châssis cadre AV, sur la plate-forme	MR. 630-93/6
Calibre de positionnement du châssis cadre AR, sur la plate-forme	MR. 630-83/7
Calibre AV de positionnement du fond de caisse, sur le châssis cadre	MR. 630-83/8
Calibre AR de positionnement du fond de caisse, sur le châssis cadre	MR. 630-83/9
Calibre de positionnement du fond de caisse et des panneaux latéraux	MR. 630-83/10

MR 630_83 /3



	Ø1	Ø 2	L
1 Pièce A	5	5	10,5
1 Pièce B	10	7,5	19,5
1 Pièce C	8	8	6,5

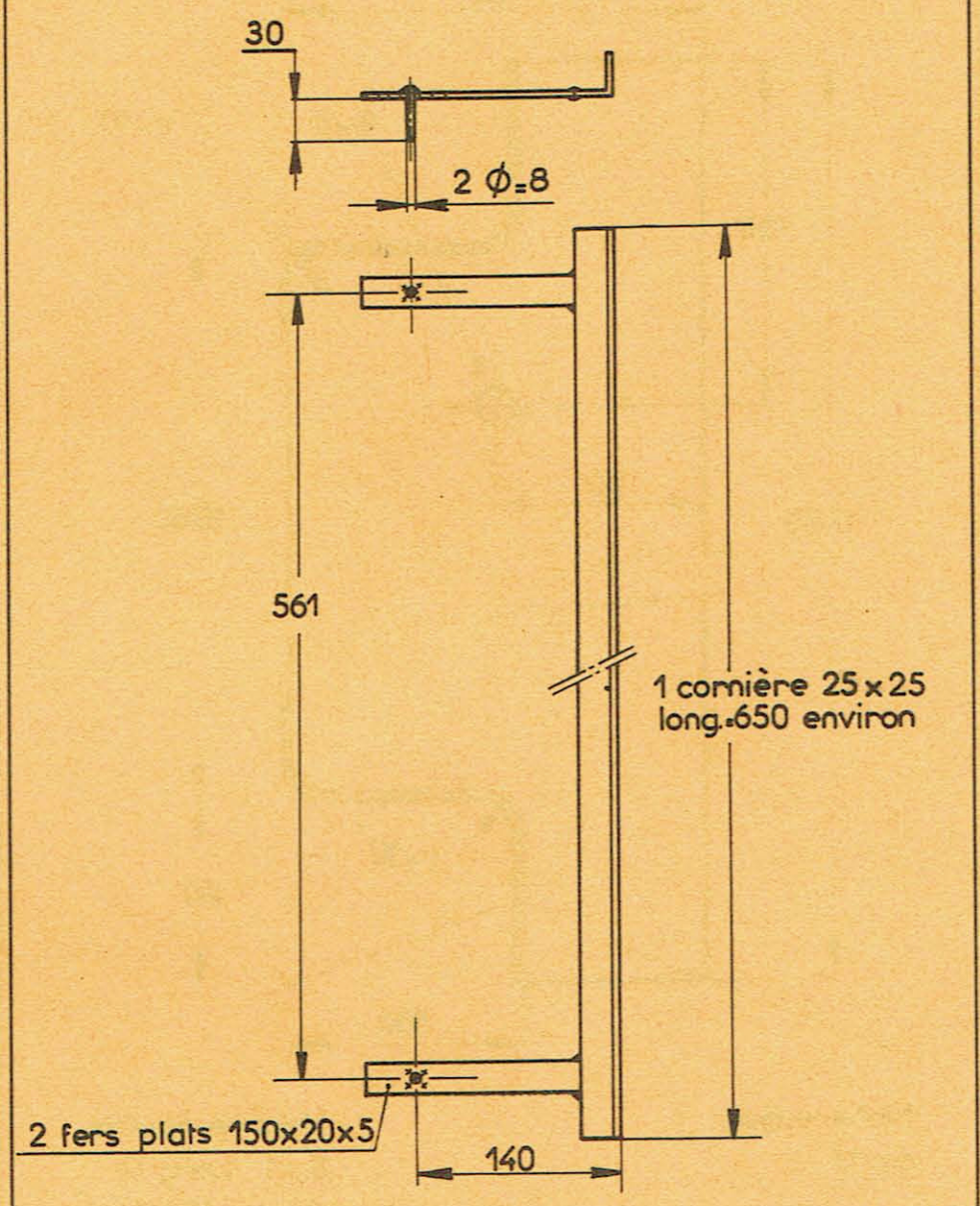
MATIERE

① Tôle ép.15/10 80 x 20

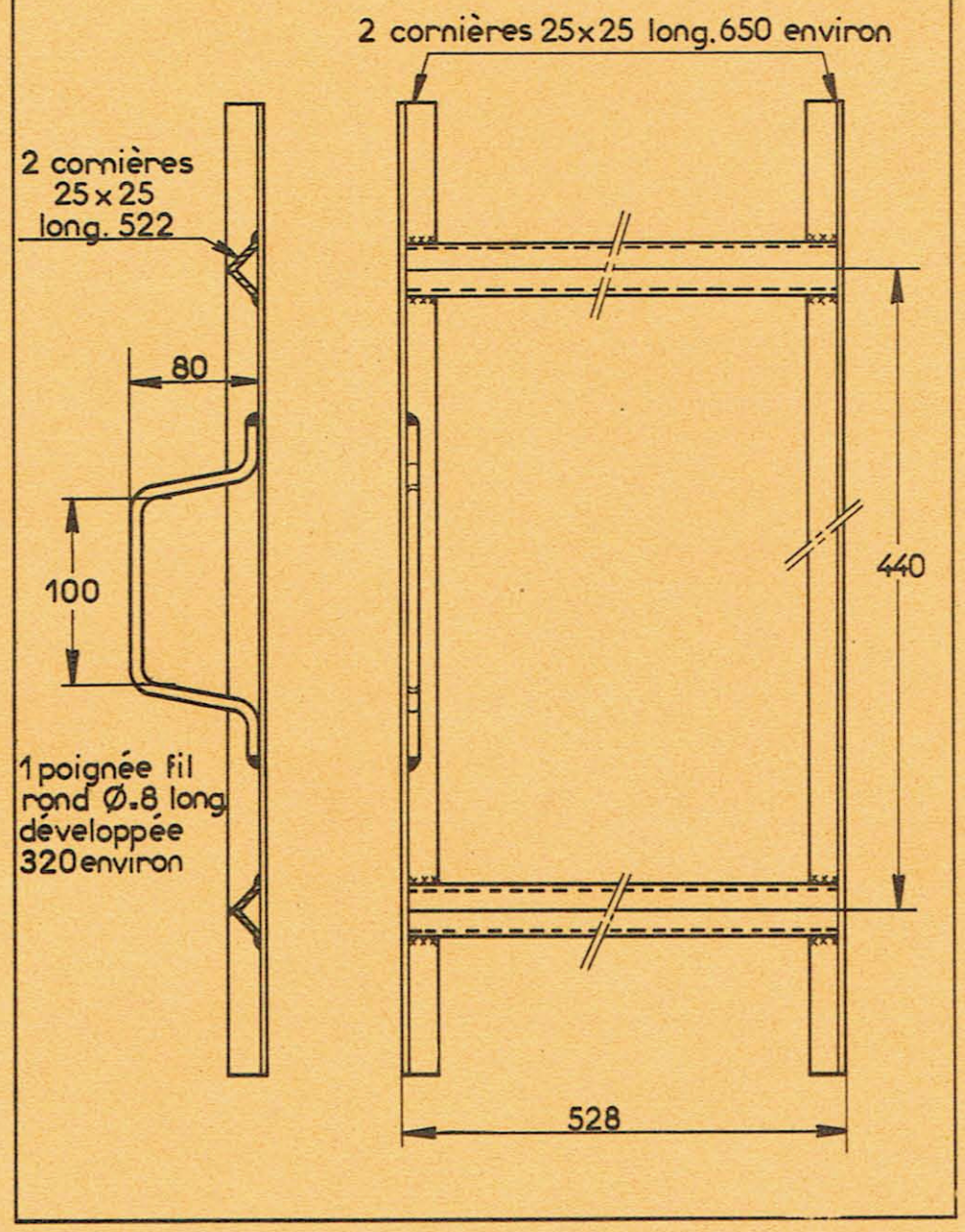
② Acier 1/2 dur

Tous les angles à l'intérieur de la chape seront arrondis r=0,5

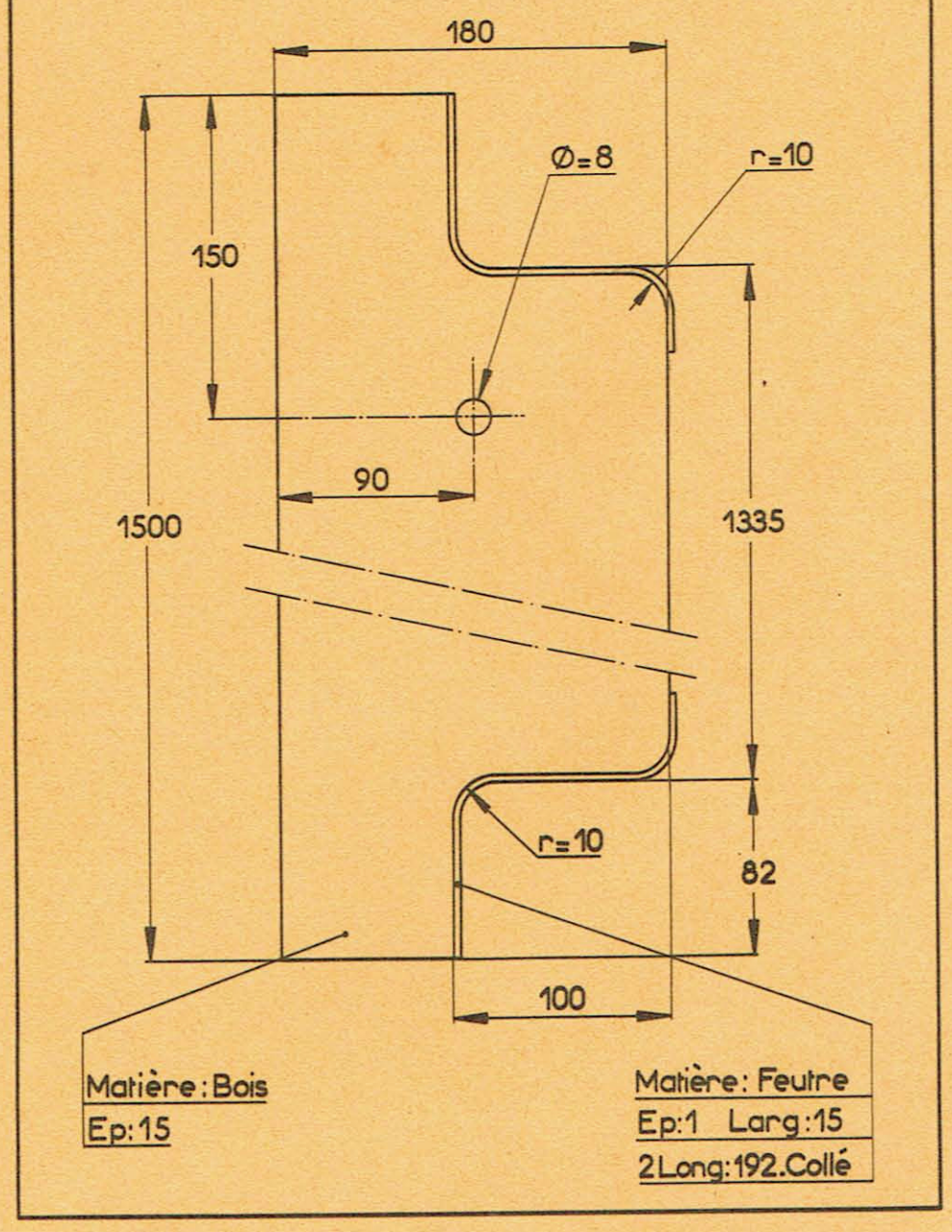
MR. 630-83/6



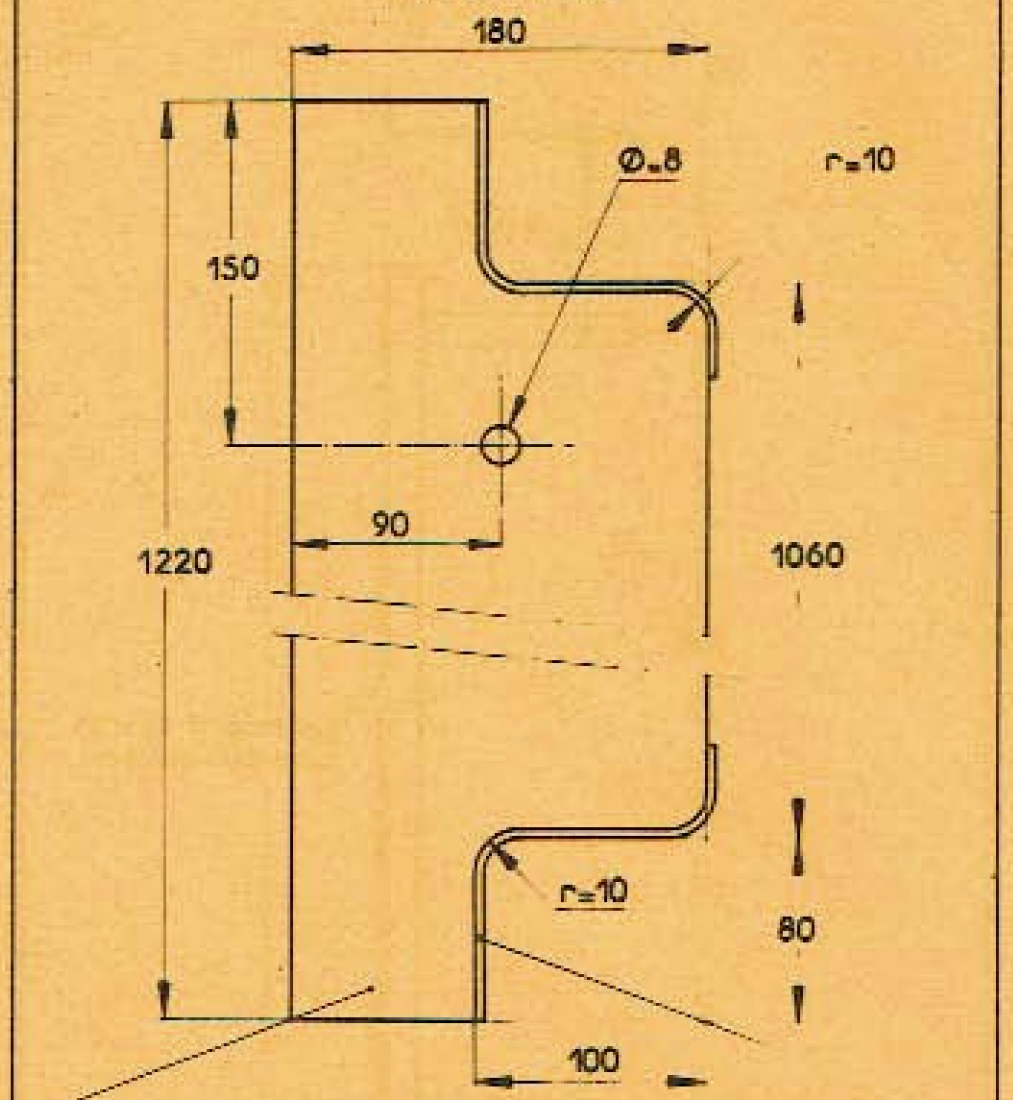
MR. 630-83/7



MR 630_83/8



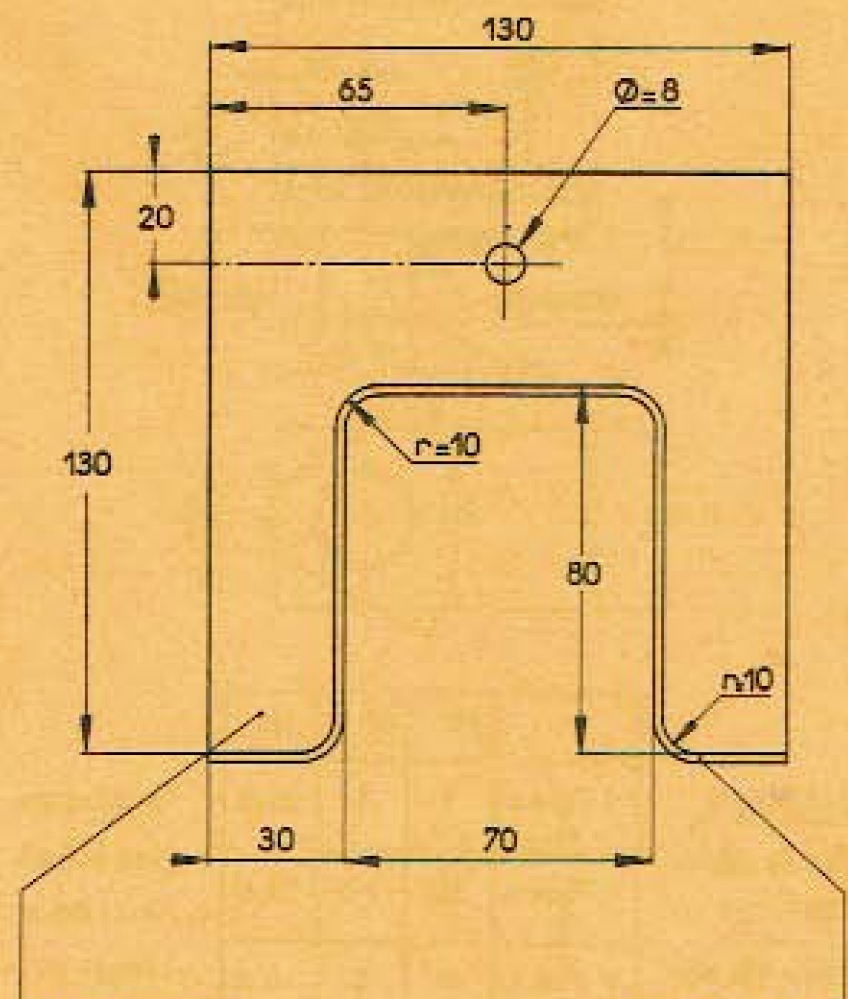
MR 630_83/9



Matière:Bois
Ep:15

Matière: Feutre
Ep:1 Larg:15
2 Long:192.Collé

MR 630_83/10



Matière : Bois
Ep:15

Matière: Feutre
Ep:1 Larg:15
Long:212.Collé